



ÉTUDE DE LA DURÉE DU TRAVAIL RÉELLE AU QUÉBEC EN 2002

Travail et rémunération

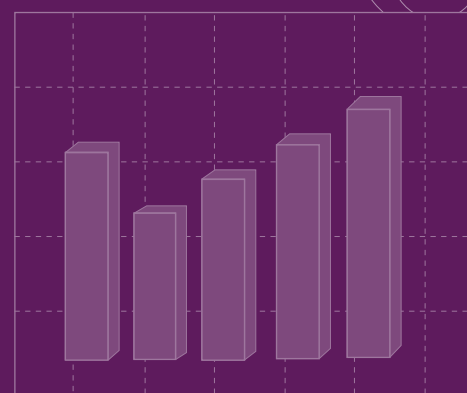
Résultats selon les
caractéristiques de l'employé,
de l'emploi et du milieu
de travail

9



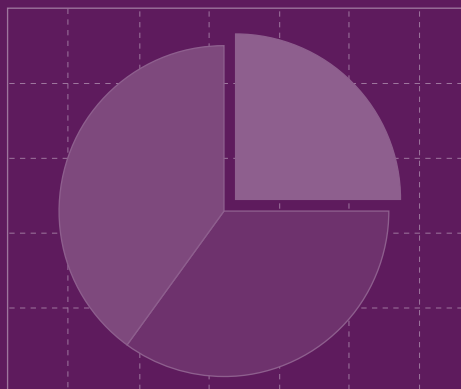
4

0



8

6



2

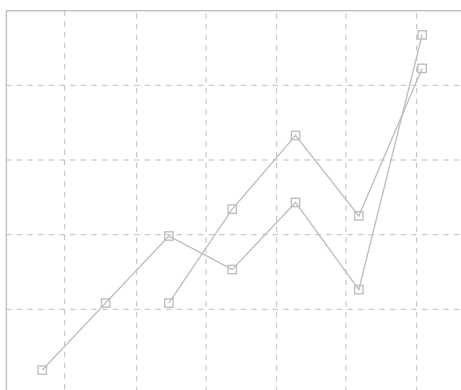


ÉTUDE DE LA DURÉE DU TRAVAIL RÉELLE AU QUÉBEC EN 2002

Travail et rémunération

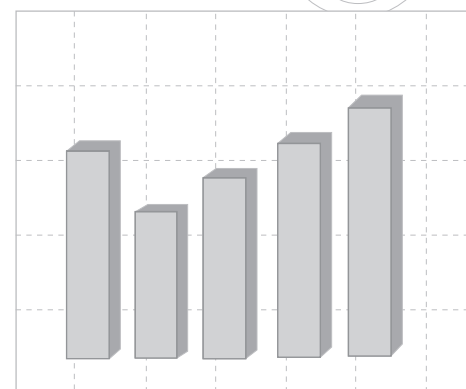
Résultats selon les
caractéristiques de l'employé,
de l'emploi et du milieu
de travail

9

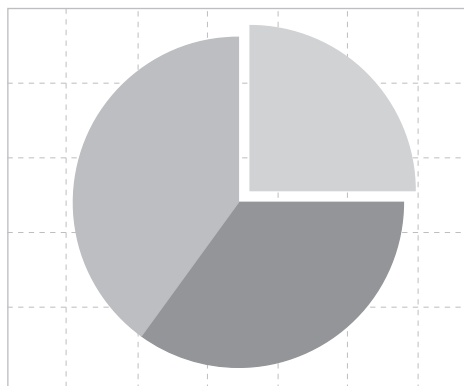


4

0



78



65

2

Pour tout renseignement concernant l'ISQ
et les données statistiques dont il dispose,
s'adresser à :

Institut de la statistique du Québec
200, chemin Sainte-Foy
Québec (Québec)
G1R 5T4
Téléphone : (418) 691-2401

ou

Téléphone : 1 800 463-4090
(sans frais d'appel au Canada et aux États-Unis)

Site Web : www.stat.gouv.qc.ca

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Canada
Bibliothèque nationale du Québec
Troisième trimestre 2003
ISBN2-551-21851-9

© Gouvernement du Québec

Toute reproduction est interdite
sans l'autorisation expresse
de l'Institut de la statistique du Québec.

Août 2003

Cette publication de l'Institut de la statistique du Québec porte sur la durée du travail qui est une composante importante des conditions de travail. À ce titre, elle est souvent un élément commun aux différents contrats et normes minimales de travail. Sur le plan de la statistique, le thème de la durée du travail a été retenu dès la première Conférence internationale des statisticiens du travail en 1923. Depuis, une enquête internationale sur les salaires et la durée du travail est réalisée annuellement sous l'égide du Bureau international du travail (BIT). Au niveau national, l'Enquête sur la population active (EPA) de Statistique Canada fournit, entre autres, de l'information statistique sur cette question. La durée du travail est, par ailleurs, une composante importante lorsqu'elle est associée au salaire puisqu'elle constitue un indicateur clef de la mesure des gains provenant de l'emploi.

À partir des données de l'EPA, utilisées pour cette étude, l'Institut a réalisé des développements méthodologiques menant à l'élaboration d'un nouvel indicateur du temps travaillé qui intègre les diverses composantes de la durée du travail : la durée du travail réelle. Il devient ainsi possible de mieux apprécier cette dimension du travail selon différents groupes de travailleurs et de travailleuses.

Cette publication répond à l'article 2 de sa loi constitutive qui stipule que « l'Institut a pour mission de fournir des informations statistiques qui soient fiables et objectives sur la situation du Québec quant à tous les aspects de la société québécoise pour lesquels de telles informations sont pertinentes ». Plus spécifiquement, cette publication s'inscrit dans le cadre du programme statistique « travail et rémunération » qui a pour objectif, entre autres, la réalisation d'études portant sur la situation du marché du travail et des conditions de travail des travailleurs et travailleuses du Québec.

Ce rapport statistique s'adresse à l'ensemble des intervenants du marché du travail. Les travailleurs et travailleuses, les entreprises, les organisations syndicales, les associations professionnelles, les milieux gouvernementaux et de recherche y trouveront de l'information détaillée et pertinente sur la durée du travail réelle.

L'Institut de la statistique du Québec tient à remercier toutes les personnes qui ont contribué aux diverses étapes menant à la réalisation de cette étude, notamment Statistique Canada, les répondants et répondantes à l'Enquête sur la population active ainsi que les membres de son personnel.

Le directeur général,

Yvon Fortin

La réalisation et la coordination de ce rapport ont été faites par :

Luc Cloutier et Anne-Marie Fadel

Sous la direction de :

Christiane Lamarre, directrice

Ont apporté leur précieuse collaboration :

Réal Morissette pour le développement de la mesure de la durée du travail réelle

Luc Côté pour les développements méthodologiques statistiques

Pascal Michel pour les traitements statistique et informatique des données

Nicole Descroisselles et Geneviève Laplante pour la révision linguistique

Ghislaine Leclaire pour le travail de mise en page du texte et des tableaux

L'Institut remercie également Statistique Canada pour la qualité et la disponibilité du fichier de microdonnées de l'EPA qui a rendu possible cette publication détaillée sur la durée du travail.

Pour tout renseignement concernant le contenu de ce rapport, s'adresser à :

Direction du travail et de la rémunération
Institut de la statistique du Québec
1200, avenue McGill College, bureau 400
Montréal (Québec) H3B 4J8

Téléphone : (514) 876-4384
Télécopieur : (514) 876-1767
Site Web : www.stat.gouv.qc.ca

Signes conventionnels

Ce rapport utilise les symboles suivants :

- * Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.
- ** Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

Avertissements :

À moins de mention spécifique, dans tout le texte les mots *salariés, employés, professionnels, techniciens*, etc., font indifféremment référence au masculin et au féminin.

SOMMAIRE	11
INTRODUCTION	15
CHAPITRE 1	
OBJET DE L'ÉTUDE	17
1.1 Importance de la question	18
1.2 Perspectives de recherche	20
CHAPITRE 2	
MÉTHODOLOGIE	21
2.1 Source des données	22
2.2 Population visée	22
2.3 Mesures de la durée du travail	22
2.4 Précision des données et niveau d'analyse	23
2.5 Définition des variables utilisées	25
2.6 Portrait statistique des répondants et de la population estimée	27
CHAPITRE 3	
ANALYSE DE LA DURÉE DU TRAVAIL RÉELLE – RÉSULTATS D'ENSEMBLE	29
CHAPITRE 4	
ANALYSE DE LA DURÉE DU TRAVAIL RÉELLE SELON LE SEXE	43
CHAPITRE 5	
ANALYSE DE LA DURÉE DU TRAVAIL RÉELLE SELON LA COUVERTURE SYNDICALE	63
CHAPITRE 6	
ANALYSE DE LA DURÉE DU TRAVAIL RÉELLE SELON LA TAILLE DE L'ÉTABLISSEMENT	83
CHAPITRE 7	
ANALYSE DE LA DURÉE DU TRAVAIL RÉELLE SELON LE SECTEUR PUBLIC/PRIVÉ	109
CHAPITRE 8	
ANALYSE DE LA DURÉE DU TRAVAIL RÉELLE SELON LA RÉGION	127

Liste des tableaux et des figures

Liste des tableaux

CHAPITRE 2

- 2.1 Portrait statistique des répondants (non pondéré) et de la population estimée (pondéré) selon les caractéristiques de l'employé, Québec, 2002 (emploi salarié unique à plein temps) 27
- 2.2 Portrait statistique des répondants (non pondéré) et de la population estimée (pondéré) selon les caractéristiques de l'emploi, Québec, 2002 (emploi salarié unique à plein temps) 28
- 2.3 Portrait statistique des répondants (non pondéré) et de la population estimée (pondéré) selon les caractéristiques du milieu de travail, Québec, 2002 (emploi salarié unique à plein temps) 28

CHAPITRE 3

- 3.1 Durée du travail réelle en jours par année et en heures par année selon les caractéristiques de l'employé, Québec, 2002 (emploi salarié unique à plein temps) 36
- 3.2 Durée du travail réelle en jours par année et en heures par année selon les caractéristiques de l'emploi, Québec, 2002 (emploi salarié unique à plein temps) 38
- 3.3 Durée du travail réelle en jours par année et en heures par année selon les caractéristiques du milieu de travail, Québec, 2002 (emploi salarié unique à plein temps) 40

CHAPITRE 4

- 4.1 Durée du travail réelle en jours par année et en heures par année selon le sexe et les caractéristiques de l'employé, Québec, 2002 (emploi salarié unique à plein temps) 50
- 4.2 Durée du travail réelle en jours par année et en heures par année selon le sexe et les caractéristiques de l'emploi, Québec, 2002 (emploi salarié unique à plein temps) 54

- 4.3 Durée du travail réelle en jours par année et en heures par année selon le sexe et les caractéristiques du milieu de travail, Québec, 2002 (emploi salarié unique à plein temps) 58

CHAPITRE 5

- 5.1 Durée du travail réelle en jours par année et en heures par année selon la couverture syndicale et les caractéristiques de l'employé, Québec, 2002 (emploi salarié unique à plein temps) 70
- 5.2 Durée du travail réelle en jours par année et en heures par année selon la couverture syndicale et les caractéristiques de l'emploi, Québec, 2002 (emploi salarié unique à plein temps) 74
- 5.3 Durée du travail réelle en jours par année et en heures par année selon la couverture syndicale et les caractéristiques du milieu de travail, Québec, 2002 (emploi salarié unique à plein temps) 78

CHAPITRE 6

- 6.1 Durée du travail réelle en jours par année et en heures par année selon la taille de l'établissement et les caractéristiques de l'employé, Québec, 2002 (emploi salarié unique à plein temps) 92
- 6.2 Durée du travail réelle en jours par année et en heures par année selon la taille de l'établissement et les caractéristiques de l'emploi, Québec, 2002 (emploi salarié unique à plein temps) 98
- 6.3 Durée du travail réelle en jours par année et en heures par année selon la taille de l'établissement et les caractéristiques du milieu de travail, Québec, 2002 (emploi salarié unique à plein temps) 104

CHAPITRE 7

- 7.1 Durée du travail réelle en jours par année et en heures par année selon le secteur public/privé et les caractéristiques de l'employé, Québec, 2002 (emploi salarié unique à plein temps) 116

7.2	Durée du travail réelle en jours par année et en heures par année selon le secteur public/privé et les caractéristiques de l'emploi, Québec, 2002 (emploi salarié unique à plein temps)	120
-----	---	-----

7.3	Durée du travail réelle en jours par année et en heures par année selon le secteur public/privé et les caractéristiques du milieu de travail, Québec, 2002 (emploi salarié unique à plein temps)	124
-----	--	-----

CHAPITRE 8

8.1	Durée du travail réelle en jours par année et en heures par année selon la région et les caractéristiques de l'employé, 2002 (emploi salarié unique à plein temps)	132
-----	--	-----

8.2	Durée du travail réelle en jours par année et en heures par année selon la région et les caractéristiques de l'emploi, 2002 (emploi salarié unique à plein temps)	134
-----	---	-----

8.3	Durée du travail réelle en jours par année et en heures par année selon la région et les caractéristiques du milieu de travail, 2002 (emploi salarié unique à plein temps)	136
-----	--	-----

Liste des figures

CHAPITRE 3

3.1	Durée du travail réelle selon certains groupes de travailleurs et travailleuses, Québec, 2002 (emploi salarié unique à plein temps)	34
-----	---	----

CHAPITRE 4

4.1	Durée du travail réelle selon certains groupes de travailleurs masculins, Québec, 2002 (emploi salarié unique à plein temps)	48
-----	--	----

4.2	Durée du travail réelle selon certains groupes de travailleurs féminins, Québec, 2002 (emploi salarié unique à plein temps)	49
-----	---	----

CHAPITRE 5

5.1	Durée du travail réelle selon certains groupes de travailleurs syndiqués, Québec, 2002 (emploi salarié unique à plein temps)	68
-----	--	----

5.2	Durée du travail réelle selon certains groupes de travailleurs non syndiqués, Québec, 2002 (emploi salarié unique à plein temps)	69
-----	--	----

CHAPITRE 6

6.1	Durée du travail réelle selon certains groupes de travailleurs dans les établissements de moins de 20 employés, Québec, 2002 (emploi salarié unique à plein temps)	88
-----	--	----

6.2	Durée du travail réelle selon certains groupes de travailleurs dans les établissements de 20 à 99 employés, Québec, 2002 (emploi salarié unique à plein temps)	89
-----	--	----

6.3	Durée du travail réelle selon certains groupes de travailleurs dans les établissements de 100 à 500 employés, Québec, 2002 (emploi salarié unique à plein temps)	90
-----	--	----

6.4	Durée du travail réelle selon certains groupes de travailleurs dans les établissements de plus de 500 employés, Québec, 2002 (emploi salarié unique à plein temps)	91
-----	--	----

CHAPITRE 7

7.1	Durée du travail réelle selon certains groupes de travailleurs du secteur public, Québec, 2002 (emploi salarié unique à plein temps)	113
-----	--	-----

7.2	Durée du travail réelle selon certains groupes de travailleurs du secteur privé, Québec, 2002 (emploi salarié unique à plein temps)	114
-----	---	-----

Annexes

A. Résultats de la durée du travail réelle pour l'Atlantique

- A-1 Durée du travail réelle en jours par année et en heures par année selon les caractéristiques de l'employé, Atlantique, 2002 (emploi salarié unique à plein temps)
- A-2 Durée du travail réelle en jours par année et en heures par année selon les caractéristiques de l'emploi, Atlantique, 2002 (emploi salarié unique à plein temps)
- A-3 Durée du travail réelle en jours par année et en heures par année selon les caractéristiques du milieu de travail, Atlantique, 2002 (emploi salarié unique à plein temps)

B. Résultats de la durée du travail réelle pour le Québec

- B-1 Durée du travail réelle en jours par année et en heures par année selon les caractéristiques de l'employé, Québec, 2002 (emploi salarié unique à plein temps)
- B-2 Durée du travail réelle en jours par année et en heures par année selon les caractéristiques de l'emploi, Québec, 2002 (emploi salarié unique à plein temps)
- B-3 Durée du travail réelle en jours par année et en heures par année selon les caractéristiques du milieu de travail, Québec, 2002 (emploi salarié unique à plein temps)

C. Résultats de la durée du travail réelle pour l'Ontario

- C-1 Durée du travail réelle en jours par année et en heures par année selon les caractéristiques de l'employé, Ontario, 2002 (emploi salarié unique à plein temps)
- C-2 Durée du travail réelle en jours par année et en heures par année selon les caractéristiques de l'emploi, Ontario, 2002 (emploi salarié unique à plein temps)
- C-3 Durée du travail réelle en jours par année et en heures par année selon les caractéristiques du milieu de travail, Ontario, 2002 (emploi salarié unique à plein temps)

D. Résultats de la durée du travail réelle pour les Prairies

- D-1 Durée du travail réelle en jours par année et en heures par année selon les caractéristiques de l'employé, Prairies, 2002 (emploi salarié unique à plein temps)
- D-2 Durée du travail réelle en jours par année et en heures par année selon les caractéristiques de l'emploi, Prairies, 2002 (emploi salarié unique à plein temps)
- D-3 Durée du travail réelle en jours par année et en heures par année selon les caractéristiques du milieu de travail, Prairies, 2002 (emploi salarié unique à plein temps)

E. Résultats de la durée du travail réelle pour la Colombie-Britannique

- E-1 Durée du travail réelle en jours par année et en heures par année selon les caractéristiques de l'employé, Colombie-Britannique, 2002 (emploi salarié unique à plein temps)
- E-2 Durée du travail réelle en jours par année et en heures par année selon les caractéristiques de l'emploi, Colombie-Britannique, 2002 (emploi salarié unique à plein temps)
- E-3 Durée du travail réelle en jours par année et en heures par année selon les caractéristiques du milieu de travail, Colombie-Britannique, 2002 (emploi salarié unique à plein temps)

F. Résultats de la durée du travail réelle pour le Canada

- F-1 Durée du travail réelle en jours par année et en heures par année selon les caractéristiques de l'employé, Canada, 2002 (emploi salarié unique à plein temps)
- F-2 Durée du travail réelle en jours par année et en heures par année selon les caractéristiques de l'emploi, Canada, 2002 (emploi salarié unique à plein temps)
- F-3 Durée du travail réelle en jours par année et en heures par année selon les caractéristiques du milieu de travail, Canada, 2002 (emploi salarié unique à plein temps)

En 2002, parmi les durées du travail réelles longues, celle des gestionnaires se démarque avec 253,8 jours. Parmi les durées du travail réelles les plus courtes, celle des employés ayant des enfants de moins de 3 ans est à signaler (220,7 jours).

Pour l'ensemble des travailleurs et travailleuses du Québec occupant un seul emploi à plein temps (30 heures ou plus par semaine), la durée du travail réelle en 2002 est de 236,8 jours. Chez les hommes, elle est de 242,3 jours et chez les femmes, elle est de 229,4 jours.

Des durées du travail réelles élevées sont observées, en particulier, chez les gestionnaires (253,8 jours), les employés du secteur des services professionnels, scientifiques et techniques (250,6 jours) et ceux qui ont moins de 12 mois d'ancienneté (248,6 jours).

Les durées du travail réelles élevées s'expliquent par l'une ou l'autre (ou une combinaison) des raisons suivantes : du temps supplémentaire plus important, des absences moindres en raison de maladie ou d'incapacité et un nombre moins élevé d'absences pour vacances et jours fériés.

À l'opposé, des durées du travail réelles faibles s'observent, notamment, chez les employés ayant des enfants de moins de 3 ans (220,7 jours), ceux du secteur des soins de santé et de l'assistance sociale (224,0 jours) et ceux de la construction (225,1 jours).

Les durées du travail réelles faibles s'expliquent surtout par les absences plus nombreuses en raison d'obligations personnelles ou familiales, ou par le nombre plus élevé de jours d'absence pour maladie ou incapacité ou encore par le nombre plus important de congés pour vacances et jours fériés.

Les hommes affichent des durées du travail réelles plus élevées que les femmes.

En moyenne par année, les travailleurs masculins travaillent près de 13 jours (12,9 jours) de plus que les travailleuses féminines.

L'écart le plus prononcé se trouve chez les employés ayant des enfants de moins de 3 ans : les hommes travaillent en moyenne 46,7 jours de plus par année que les femmes soit, sur une base hebdomadaire de 5 jours de travail, l'équivalent d'un peu plus de neuf semaines. Pour ce regroupement, les absences pour obligations personnelles ou familiales, qui comprennent les congés de maternité, expliquent l'essentiel des écarts entre les hommes et les femmes.

Des écarts importants dans la durée du travail réelle entre les sexes sont également observés chez ceux qui travaillent dans le secteur des soins de santé et de l'assistance sociale (21,5 jours), les employés du secteur de la finance, des assurances, de l'immobilier et de la location (21,4 jours), ceux et celles qui ont entre 4 et 9 ans d'ancienneté (21,2 jours) ainsi que chez les professionnels (20,7 jours).

Autant chez les employés syndiqués que non syndiqués, les femmes affichent une durée du travail réelle inférieure à celle des hommes. Cependant, l'écart chez les syndiqués (15,7 jours) est plus important que chez les non-syndiqués (11,9 jours).

L'écart entre les sexes dans la durée du travail réelle est plus prononcé dans le secteur public (15,3 jours) que dans le secteur privé (10,8 jours).

Le fait d'être syndiqué va de pair avec des durées du travail réelles moindres.

En 2002, la durée du travail réelle était de 227,7 jours pour l'ensemble des employés syndiqués comparativement à 243,4 jours pour l'ensemble du personnel non syndiqué. Cela représente un écart de 15,7 jours soit, sur une base hebdomadaire de 5 jours de travail, l'équivalent d'un peu plus de trois semaines.

La comparaison selon la couverture syndicale révèle que la durée du travail réelle est toujours plus longue chez le personnel non syndiqué comparativement à celui syndiqué, autant sur le plan des caractéristiques des employés, des emplois que des milieux de travail.

Entre les syndiqués et les non-syndiqués, des écarts importants sont observés, en particulier, chez les employés au cinquième quintile salarial (27,9 jours), les titulaires de diplôme universitaire (24,6 jours), ceux qui travaillent dans le secteur de l'information, des loisirs et de la culture (22,8 jours) ainsi que chez les travailleurs âgés de 55 ans ou plus (22,6 jours).

Peu importe le groupe d'âge, la durée du travail réelle est toujours plus élevée chez le personnel non syndiqué que chez le personnel syndiqué. Les écarts selon la couverture syndicale vont en s'accroissant à mesure que l'âge augmente. Cette situation est également observée pour ce qui est de la durée de l'emploi (ancienneté) et le quintile salarial hebdomadaire.

Les écarts entre le personnel syndiqué et le personnel non syndiqué sont relativement du même ordre pour les trois catégories d'employés n'ayant pas de diplôme universitaire, soit environ de 13 à 14 jours.

Que ce soit dans le secteur public ou dans le secteur privé, la durée du travail réelle est moins longue chez le personnel syndiqué que chez le personnel non syndiqué. Dans le secteur public, l'écart est de 21,1 jours alors qu'il est de 13,4 jours dans le secteur privé.

Une durée du travail réelle qui varie selon la taille de l'établissement.

Lorsque sont croisées les diverses caractéristiques de l'employé et la taille de l'établissement, la durée du travail réelle la plus élevée est notée chez les employés détenant un diplôme universitaire qui travaillent dans les établissements de plus de 500 employés (247,2 jours).

La durée du travail réelle la plus courte se trouve également dans les établissements de plus de 500 employés mais chez les employés ayant fait des études secondaires partielles (215,0 jours).

Par rapport aux diverses caractéristiques de l'emploi et la taille de l'établissement, on constate que la

durée du travail réelle la plus élevée se trouve chez les gestionnaires des établissements de plus de 500 employés (267,9 jours) tandis que la plus faible se trouve également dans cette taille d'établissement mais chez les employés de niveau de compétence élémentaire (220,3 jours).

En croisant les diverses caractéristiques du milieu de travail et la taille de l'établissement, la durée du travail réelle la plus élevée est notée chez le personnel non syndiqué des établissements de plus de 500 employés (248,7 jours) alors que la plus courte se trouve chez le personnel syndiqué des établissements de moins de 20 employés (225,4 jours).

Des durées du travail réelles inférieures sont observées dans le secteur public.

En 2002, la durée du travail réelle était de 228,5 jours pour l'ensemble du secteur public et de 239,3 jours dans le secteur privé. Cela représente un écart de plus de 10 jours, soit l'équivalent de plus de deux semaines sur une base hebdomadaire de travail de 5 jours.

Des écarts plus prononcés entre le secteur public et le secteur privé sont observés chez les employés ayant des enfants de moins de 3 ans (20,5 jours), ceux qui ont complété des études secondaires (18,3 jours), les professionnels (16,4 jours) et les employés âgés de 55 ans et plus (16,3 jours).

Autant chez les hommes que chez les femmes, la durée du travail réelle est plus longue dans le secteur privé que dans le secteur public. Un écart de 6,6 jours est observé entre les hommes des deux secteurs alors que, pour les femmes, une différence de 11,1 jours est notée.

À l'exception des employés de moins de 30 ans, pour lesquels on n'observe aucune différence significative, pour les autres groupes d'âge, la durée du travail réelle est toujours plus élevée dans le secteur privé que dans le secteur public.

Lorsque l'analyse porte sur le niveau de compétence (groupes professionnels), on constate que la durée du

travail réelle est plus élevée dans le secteur privé que dans le secteur public chez les professionnels, les techniciens ainsi que chez le personnel de niveau intermédiaire.

Peu importe la taille de l'établissement, la durée du travail réelle est toujours plus courte dans le secteur public que dans le secteur privé. Les écarts varient de 8,4 jours (établissements de 100 à 500 employés) à 12,0 jours (établissements de 20 à 99 employés).

À l'échelle canadienne, c'est au Québec que la durée du travail réelle est souvent la plus courte.

En 2002, la durée du travail réelle moyenne au Canada était de 241,3 jours.

La région de l'Atlantique, qui comprend Terre-Neuve, le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse et l'Île-du-Prince-Édouard, était celle qui présentait le plus faible écart avec l'ensemble du Canada (- 0,7 jour).

Les régions du Québec (- 4,5 jours d'écart avec la moyenne canadienne) et de la Colombie-Britannique (- 3,1 jours) sont celles où la durée du travail réelle était la plus faible en 2002.

De son côté, l'Ontario présentait la durée du travail réelle la plus élevée (+ 3,4 jours par rapport à la moyenne canadienne) alors que la région des Prairies (Alberta, Manitoba, Saskatchewan) affichait un écart positif de 1,3 jour.

Au Canada, comme dans chacune des régions étudiées, la durée du travail réelle chez les hommes est toujours supérieure à celle des femmes. Toutefois, l'écart le plus faible se trouve au Québec (12,9 jours) et le plus élevé (18,7 jours) dans les Prairies.

Dans l'ensemble du Canada, la durée du travail réelle diminue à mesure que la durée de l'emploi (ancienneté) prend de l'importance. Cette situation est également observée dans chaque région.

Cependant, c'est au Québec que l'écart dans la durée du travail réelle entre les employés ayant moins de

12 mois d'ancienneté et ceux ayant 20 ans et plus d'ancienneté est le plus important (19,8 jours) alors que c'est en Ontario qu'il est le moins prononcé (13,8 jours).

Peu importe la région, les gestionnaires sont ceux qui affichent la durée du travail réelle la plus élevée de tous les niveaux de compétence. Les durées du travail varient de 253,8 jours (Québec) à 258,6 jours (Ontario).

La durée du travail réelle la moins élevée se trouve dans les grands établissements (plus de 500 employés), et ce, dans toutes les régions analysées. Cependant, dans la région de l'Ontario, on observe des différences relativement faibles selon la taille de l'établissement (244,2 jours à 245,2 jours).

La publication *Étude de la durée du travail réelle au Québec en 2002, résultats selon les caractéristiques de l'employé, de l'emploi et du milieu de travail*, présente un portrait détaillé du temps travaillé. Ce rapport statistique fournit de l'information sur les composantes de la durée du travail selon différents groupes de travailleurs et de travailleuses au Québec et également selon les autres régions du Canada.

Il comprend huit chapitres. Le premier situe l'importance de la question de la durée du travail et fait état des perspectives de recherche de l'Institut sur le sujet. Le chapitre 2 expose les préoccupations méthodologiques par rapport à l'étude de la durée du travail. On y précise la source des données, la population visée, la définition opérationnelle de la durée du travail réelle, la précision des données, le niveau d'analyse ainsi que la définition des variables utilisées. Les six chapitres suivants portent sur les résultats et l'analyse de la durée du travail réelle. Ainsi, le chapitre 3 analyse la durée du travail réelle dans son ensemble; le chapitre 4 distingue les résultats selon le sexe; le chapitre 5 tient compte de la couverture syndicale; le chapitre 6 analyse la durée du travail réelle selon la taille de l'établissement; le chapitre 7 compare les résultats selon le secteur public/privé; finalement, le chapitre 8 analyse les résultats selon les régions au Canada.

1. Objet de l'étude

Ce premier chapitre expose les préoccupations de l'Institut concernant l'étude de la durée du travail.

1.1 Importance de la question

L'intérêt pour des statistiques internationales sur la durée du travail s'est manifesté dès 1923 lors d'une résolution de la première Conférence internationale des statisticiens du travail. L'année suivante, le Bureau international du travail (BIT) réalisait la première enquête internationale portant sur les salaires et la durée du travail. Par la suite, en 1938, sous l'égide de l'Organisation internationale du travail (OIT) cette fois, une convention a été adoptée; celle-ci visait également la compilation et la publication de statistiques sur les salaires et les heures de travail.¹ Par ailleurs, lors de la 10^e Conférence internationale des statisticiens du travail en 1962, une résolution concernant les statistiques sur les heures de travail a été adoptée. Celle-ci prévoyait, entre autres, que : « Chaque pays devrait s'efforcer de mettre au point un système complet de statistiques des heures de travail, afin de fournir une base statistique adaptée à l'analyse des conditions de travail [...] ». Enfin, l'adoption en 1985, par la Conférence internationale du Travail, de la dernière Convention sur les statistiques du travail réaffirmait l'importance accordée sur le plan international à l'étude de la durée du travail. En effet, à cette occasion la durée moyenne du travail (heures réellement effectuées ou heures rémunérées) figurait parmi les statistiques de base du travail à produire par les États qui ratifient cette convention.²

Autre signe de l'intérêt international porté à cette question, la Troisième enquête européenne sur les

conditions de travail en Europe recueille de l'information sur l'évolution de l'organisation du temps de travail auprès des pays membres de la Communauté économique européenne (CEE)³. Aussi, la publication *Prix et salaires dans le monde 2000*⁴ dresse, entre autres, un portrait comparatif de la durée du travail (heures de travail annuelles et nombre de jours de vacances annuelles payées) pour 12 catégories professionnelles, et ce, dans plus d'une cinquantaine de villes, dont Montréal et Toronto.

Sur le plan national, le cas de la France mérite d'être souligné. La question de la durée du travail a fait l'objet et fait encore l'objet d'un large débat social qui s'est soldé par l'adoption progressive de la durée légale de travail hebdomadaire de 35 heures.⁵

Celle-ci est d'ailleurs au centre de diverses mesures législatives dont l'adoption de la Loi d'orientation et d'incitation relative à la réduction du temps de travail (1998), l'adoption de la Loi sur la réduction négociée du temps de travail (2000) ainsi que le dépôt du projet de loi relatif aux salaires, au temps de travail et au développement de l'emploi (2002). Mentionnons que l'objectif visé est d'assurer une meilleure répartition du travail disponible et de réduire le chômage.

Au Canada, cette question a fait l'objet d'importantes réflexions au milieu des années 1990 lors de la création d'un groupe consultatif sur le temps de travail et la répartition du travail (1994). À

1. La publication *Annuaire des statistiques du travail* de l'OIT consacre, entre autres, un chapitre sur la durée du travail par activité économique. Les résultats de l'année 2000 couvrent 190 pays.

2. Soulignons que cette dernière convention sur les statistiques du travail a conduit à une révision et un développement important de l'Enquête d'octobre du BIT en 1985. Aujourd'hui, cette enquête porte sur 159 professions appartenant à 49 groupes d'activité économique.

3. Publiée sous la direction de la Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail, la publication *Temps et travail : La durée du travail* aborde sous plusieurs angles cette question; voir à ce sujet, Boisard, Pierre et autres, 2002.

4. United Bank of Suisse (2000). *Prix et salaires dans le monde. Comparaison internationale du pouvoir d'achat*, Analyse économique, Suisse, 45 p.

5. Selon les chiffres publiés en 2002 par le ministère des Affaires sociales, du Travail et de la Solidarité, la durée du travail hebdomadaire conventionnelle (celle prévue au contrat de travail) des salariés à temps complet dans les entreprises de 10 salariés et plus était en moyenne de 38,8 heures en juin 1998 et d'environ 35,6 heures en septembre 2002.

la demande du gouvernement canadien, ce groupe devait, entre autres, « [...] déterminer si la réduction du temps de travail et la répartition plus équitable du travail pouvaient favoriser la création d'emplois et, dans l'affirmative, de quelle façon ». Plusieurs consultations ont été menées dont un symposium sur le temps de travail et la répartition du travail réunissant divers spécialistes.⁶ Plus d'une quinzaine de mémoires des milieux gouvernemental, universitaire, syndical et privé ont été remis au groupe consultatif. Par après, ce groupe de travail a soumis au gouvernement canadien quelque 25 recommandations relatives à la répartition du travail et à la réduction du temps de travail.⁷ Parmi les sujets retenus dans ces recommandations, soulignons la semaine normale de travail, les heures supplémentaires, la durée annuelle du travail, le congé compensatoire, les congés pour obligations familiales ainsi que les congés d'études et de formation.

Par ailleurs, suivant les recommandations du groupe consultatif, un groupe de travail du Centre canadien du marché du travail et de la productivité (CCMTP)⁸ a réalisé en 1997 un document de travail portant sur les régimes de travail non conventionnels⁹ et la modification du temps de travail. Entre autres, ce document souligne l'intérêt de certains représentants patronaux et syndicaux de diverses régions du Canada au regard de ces questions. Mentionnons, du côté syndical, l'intérêt pour la création ou la préservation d'emplois ainsi que pour une plus

grande souplesse organisationnelle en vue de concilier travail et famille. Du côté patronal, l'intérêt allait pour la flexibilité dans les horaires de travail, le maintien des compétences et le moral des employés.

Finalement, en 1998, sous l'égide du CCMTP, un séminaire national portant sur le milieu de travail en évolution a réuni plus de 80 représentants de haut niveau des syndicats, du patronat et du gouvernement de toutes les régions du Canada. L'un des deux thèmes de cette rencontre portait spécifiquement sur les régimes de travail non conventionnels et leur incidence sur la durée du travail.

Sur le plan régional, la durée du travail est également une question importante; elle est un élément clef des changements apportés ou envisagés dans les politiques publiques en matière de conditions de travail. Au Québec, les récentes modifications législatives (2002) apportées à la Loi sur les normes du travail en témoignent. Ainsi, des changements normatifs ont été introduits en ce qui concerne la durée habituelle du travail, les absences pour raisons familiales, les absences pour cause de maladie ou d'accident, les absences pour congés parentaux, les absences pour les congés annuels et les jours fériés de même que le temps supplémentaire. Comme ils constituent des normes minimales de conditions de travail, ces divers changements peuvent affecter la durée du travail autant dans les milieux syndiqués que non syndiqués.

Enfin, sur le plan local, la durée du travail constitue toujours un enjeu important des négociations collectives. Que ce soit en matière d'aménagement du temps de travail, de réduction du temps de travail (RTT), d'augmentation du temps de travail ou encore, d'horaires de travail, la durée du travail est souvent au cœur des préoccupations des parties syndicales et patronales.

6. Les thèmes abordés ont porté, entre autres, sur le cycle de vie et la famille, la création d'emplois et la répartition du travail, les réformes législatives et autres types de contrôle des heures supplémentaires et les expériences de réduction du temps de travail.

7. Soulignons que certaines recommandations avaient une portée provinciale étant donné que les règles régissant le temps de travail sont du ressort des provinces.

8. Maintenant connu sous le nom de *Centre syndical et patronal du Canada* (CSPC).

9. Les régimes de travail non conventionnels étudiés sont l'horaire variable ou l'horaire flexible, le télétravail, le travail à la maison, la semaine de travail comprimée, la semaine de travail réduite, le travail par postes, le partage de l'emploi et le temps partiel.

1.2 Perspectives de recherche

Statistique Canada a publié un certain nombre d'études et d'analyses sur la durée du travail à partir des données de l'Enquête sur la population active (EPA). Celles que nous avons consultées (Akyeampong, 2002; Hall, 1999; Duchesne, 1997; Galarneau, 1997; Statistique Canada, 1997; Cohen, 1992) ont traité les composantes de la durée du travail de façon indépendante notamment en ce qui concerne les heures habituelles et effectives de travail, les absences du travail et le temps supplémentaire. Or, il est possible d'étudier l'ensemble des composantes de la durée du travail de façon combinée afin d'avoir une lecture plus globale et intégrée du phénomène. Cette considération caractérise les perspectives de recherche retenues dans cette étude.

Plus précisément, nous analyserons simultanément les composantes de la durée du travail suivantes : les heures habituelles de travail, les heures d'absence du travail relativement aux congés (vacances et jours fériés), les heures d'absence du travail dues à la maladie et à l'incapacité et celles reliées aux obligations personnelles et familiales de même que les heures effectuées en temps supplémentaire (rémunérées et non rémunérées).

Par ailleurs, nous considérons que la durée du travail est associée aux caractéristiques des travailleurs et des travailleuses de même qu'à celles des emplois et des différents milieux de travail. On s'attend à observer, entre autres, des différences dans la durée du travail selon le sexe, l'ancienneté, le niveau de compétence¹⁰, la couverture syndicale, etc. Cette étude tentera donc de clarifier ces diverses relations.

Aussi, comme l'EPA est représentative de la population canadienne, nous en profiterons pour effectuer des comparaisons entre le Québec et les autres provinces. Étant donné que les dispositions législatives sur la durée du travail sont du ressort des

provinces, on doit s'attendre à observer des différences à cet égard. D'autres facteurs tels que la répartition de l'emploi selon l'industrie et l'importance relative des emplois spécialisés et non spécialisés sont également susceptibles d'expliquer les différences observées entre les provinces.

Enfin, il est bon de mentionner qu'il existe deux autres enquêtes récurrentes importantes de Statistique Canada qui portent, entre autres, sur la durée du travail : l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (EERH) ainsi que l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR). L'EERH est une enquête mensuelle menée auprès des entreprises afin de mesurer principalement l'évolution des coûts de main-d'œuvre selon le secteur d'activité seulement. Celle-ci ne touche pas aux caractéristiques de l'employé. L'EDTR est une enquête effectuée auprès des ménages sur une base annuelle et est de nature à la fois transversale et longitudinale. L'objectif général est de suivre l'évolution de la dynamique des revenus des individus en liant leur participation au marché du travail et leurs revenus tirés de diverses sources (travail, prestation sociale, rentes, etc.). Les données de l'EDTR portent sur une diversité de caractéristiques de la main-d'œuvre; mais, en raison du caractère complexe de l'enquête, celles-ci ne sont disponibles généralement qu'entre deux à trois ans après leur collecte.

L'Institut utilise donc les données de l'EPA car celles-ci permettent d'avoir une image plus à jour de la durée du travail tout en offrant une diversité d'informations sur les caractéristiques de l'employé, de l'emploi et du milieu de travail.

10. Le niveau de compétence est défini en fonction de la nature du travail effectué (qualification professionnelle, exigences du poste, etc.).

2. Méthodologie

Ce chapitre présente les principaux choix méthodologiques de l'Institut pour l'étude de la durée du travail.

2.1 Source des données

Les données utilisées proviennent de l'Enquête sur la population active (EPA) de Statistique Canada¹. L'EPA est une enquête mensuelle réalisée auprès d'un échantillon représentatif de la population canadienne en âge de travailler (15 ans et plus). Plus de 50 000 ménages sont enquêtés chaque mois au Canada; au Québec, l'échantillon total mensuel s'élève à environ 10 000 ménages. Les ménages sélectionnés font partie de l'échantillon pendant une période de six mois. Un sixième de l'échantillon est renouvelé chaque mois. Généralement, la semaine où se trouve le 15^e jour du mois constitue la période de référence pour la collecte de l'information. Les données diffusées par Statistique Canada sont une estimation mensuelle des variables. Dans cette étude, l'Institut a eu recours au fichier public de microdonnées mensuelles. Les données présentées sont le résultat d'une annualisation de ces observations. Cette annualisation consiste à additionner toutes les observations d'une année et à les pondérer par le facteur 1/12.

2.2 Population visée

Afin d'étudier les différences dans la durée du travail reliées aux caractéristiques des travailleurs et des emplois (âge, sexe, ancienneté, niveau de compétence, salaire, etc.), il est nécessaire de retenir une population relativement homogène au point de départ. La population cible est donc constituée des employés qui travaillent à plein temps et qui ont un

seul emploi. Les travailleurs qui cumulent des emplois², les travailleurs indépendants et les travailleurs à temps partiel (moins de 30 heures/semaine) sont exclus de l'analyse. On doit exclure les travailleurs qui ont plus d'un emploi car il n'est pas possible de savoir, entre autres, à quel emploi se rattachent les absences du travail et le temps supplémentaire effectué (rémunéré ou non rémunéré). Par ailleurs, les travailleurs indépendants, par définition, n'ont pas d'employeur; la notion de durée du travail ne prend donc pas le même sens que pour les travailleurs salariés. Ainsi, les absences du travail pour ce groupe sont peu fréquentes et le temps supplémentaire est inexistant bien que ces travailleurs puissent faire de longues heures de travail. Enfin, l'exclusion des travailleurs à temps partiel simplifie l'analyse et permet des comparaisons avec d'autres études sur la durée du travail.

Pour l'année 2002, on estimait qu'il y avait au Québec 3 592 700 personnes en emploi. De ce nombre, 3 118 000 (86,8 %) étaient des employés et 474 700 (13,2 %) des travailleurs indépendants. Parmi les employés, on estimait que 2 559 200 (82,1 %) travaillaient à plein temps et 558 800 (17,9 %) à temps partiel. Enfin, en excluant les personnes cumulant des emplois, la population retenue pour cette étude est de 2 495 673, soit 80 % de l'ensemble des personnes en emploi.

2.3 Mesures de la durée du travail

Les observations sur la durée du travail dans l'EPA se font sur une base hebdomadaire. Parmi les variables disponibles, nous avons retenu les suivantes :

- heures habituelles de travail de l'emploi principal;
- raison d'absence du travail pour une semaine complète;
- heures d'absence (durée) pour une partie de la semaine;
- raison d'absence pour une partie de la semaine;

1. Pour de l'information supplémentaire sur la source des données, on peut consulter le *Guide de l'Enquête sur la population active* de Statistique Canada, n° 71-201-XPB au catalogue ainsi que J. G. GAMBINO, M. P. SINGH, J. DUFOR, B. KENNEDY et J. LINDEYER (1998). *Méthodologie de l'Enquête sur la population active du Canada*, Ottawa, Statistique Canada, n° 71-256-XPB au catalogue.

2. En 2002, on estimait qu'environ 136 000 personnes cumulaient plus d'un emploi.

- heures supplémentaires (durée) rémunérées;
- heures supplémentaires (durée) non rémunérées.

À partir de ces variables de base, nous avons construit les variables de durée d'absence suivantes :

- absences pour vacances et jours fériés;
- absences pour maladie ou incapacité;
- absences pour obligations personnelles ou familiales;
- absences pour autres raisons.

Les absences du travail sont celles déclarées par le répondant pour la semaine de référence lors de l'enquête. Les absences pour *obligations personnelles ou familiales* comprennent, entre autres, les absences reliées à la maternité, aux soins des enfants en bas âge de même qu'aux soins des parents âgés. La catégorie d'absences pour *autres raisons* comprend principalement les absences relatives aux conflits de travail, aux mises à pied temporaires, au mauvais temps et au travail à temps réduit. Les diverses absences sont comptabilisées, et ce, peu importe qu'elles aient été rémunérées ou non rémunérées.

À partir de ces observations, une mesure de la durée du travail réelle hebdomadaire (dtr) est construite. Celle-ci est le résultat de l'opération suivante : la durée habituelle de laquelle on soustrait la durée totale des absences et à ce résultat on additionne la durée totale du temps supplémentaire effectué. La mesure de la durée du travail réelle (dtr) peut donc s'exprimer ainsi :

$$dtr = h - (abs_1 + abs_2 + abs_3 + abs_4) + (ts_1 + ts_2)$$

où :

h = heures habituelles de travail au taux de salaire régulier;

abs_1 = heures d'absence pour vacances et jours fériés;

abs_2 = heures d'absence pour maladie ou incapacité;

abs_3 = heures d'absence pour obligations personnelles ou familiales;

abs_4 = heures d'absence pour autres raisons;

ts_1 = heures supplémentaires rémunérées;

ts_2 = heures supplémentaires non rémunérées.

Dans cette publication, l'analyse de la durée du travail réelle est présentée en nombre d'heures par année (en moyenne) et en nombre de jours par année (en moyenne). L'annualisation permet d'avoir une mesure agrégée du volume de travail effectué.

Pour chacune des composantes de la dtr, les calculs s'effectuent de la façon suivante :

- heures/année =
heures hebdomadaires X 52,18 semaines;
- jours/année =
[heures hebdomadaires/(heures habituelles/5)] X 52,18.

Pour obtenir les résultats sur une base hebdomadaire, il suffit de les diviser par 52,18.

Ces choix méthodologiques permettent d'étudier simultanément les différentes composantes de la durée du travail.

2.4 Précision des données et niveau d'analyse

L'analyse effectuée dans cette publication utilise des données pondérées, ce qui rend possible l'inférence à la population visée. La pondération consiste à attribuer à chaque répondant de l'EPA un poids qui correspond au nombre d'individus qu'il représente dans la population³.

3. Le lecteur intéressé trouvera plus de détails dans le document portant sur la méthodologie de l'Enquête sur la population active de Statistique Canada, n° 71-256-XPB au catalogue.

L'Enquête sur la population active, d'où sont tirées les données de cette publication, est une enquête basée sur un échantillon sélectionné aléatoirement. Ainsi, ces données sont des estimations et non des valeurs exactes. Elles sont entachées d'erreurs dites d'échantillonnage car seulement une partie de la population visée a été enquêtée.

Le coefficient de variation (CV) permet de mesurer la précision relative d'une estimation. Exprimé en pourcentage, on l'obtient en divisant l'erreur-type de l'estimation par l'estimation elle-même. Parce qu'elles sont suffisamment précises, les estimations dont le CV est inférieur ou égal à 15 % sont présentées sans commentaire; celles dont le CV se situe entre 15 % et 25 % sont marquées d'un astérisque (*) pour montrer que leur précision est passable et qu'elles doivent être interprétées avec prudence. Les estimations dont le CV est supérieur à 25 % sont marquées d'un double astérisque (**) pour signaler leur faible précision et indiquer qu'elles doivent être utilisées avec circonspection : elles ne sont en effet fournies qu'à titre indicatif. Pour tous les résultats portant sur la durée du travail réelle, les CV sont de bonne qualité, étant inférieurs à 15 %⁴. Par contre, certaines composantes de la durée du travail (principalement les absences pour obligations personnelles ou familiales et les absences pour autres raisons) peuvent avoir des CV de plus de 15 %. C'est le cas notamment lorsque les résultats portent sur les secteurs d'activité.

Les résultats présentés dans ce rapport statistique font l'objet d'une analyse plus ou moins élaborée selon les variables étudiées. Ces analyses établissent des écarts ou différences dans la durée du travail réelle (dtr) entre deux groupes ou à l'intérieur d'un même groupe. Normalement, des tests statistiques sont appliqués afin de statuer sur l'existence ou non d'un écart ou d'une différence significative entre plusieurs moyennes. Nous avons privilégié d'effectuer des tests entre deux moyennes seulement. Cette approche a l'avantage de nécessiter peu d'hypothèses dans son application. Par contre, elle produit des

résultats conservateurs, une différence pouvant ne pas être déclarée significative alors qu'elle pourrait être détectée avec le test de différence de plusieurs moyennes (test F de Fisher). Par exemple, si l'on voulait comparer la dtr selon l'âge (regroupé en 4 catégories), on pouvait procéder à un maximum de six tests de différence de moyennes prises deux à deux. Ainsi, afin de s'assurer que l'ensemble de ces tests respectait le seuil de signification (fixé à 1 %), un ajustement a été apporté à ce seuil pour tenir compte du fait que plusieurs comparaisons pouvaient être faites (ajustement de Bonferroni). Dans la présente publication, ces tests statistiques ont été effectués pour l'ensemble des analyses des chapitres 3 à 7⁵. Lorsqu'une différence est mentionnée, celle-ci est toujours significative au seuil de 1 %⁶.

L'effet de plan est une autre mesure de précision et renseigne sur la perte ou le gain de précision associée à une estimation attribuable au plan de sondage de l'EPA par rapport à la précision qu'on aurait eue si l'on avait tiré chaque mois un échantillon aléatoire simple de même taille. Le fichier de microdonnées n'offre pas la possibilité d'estimer correctement cet effet de plan. Cependant, nous en avons fait une évaluation approximative étant donné que les résultats se retrouvent sur une base annuelle.

Une des caractéristiques de l'EPA est que chaque répondant demeure six mois dans l'enquête. En d'autres termes, il y a 1/6 de l'échantillon total qui est renouvelé chaque mois. Ainsi, un répondant peut répondre jusqu'à un maximum de six fois durant l'année. Nous avons estimé qu'en moyenne, un répondant demeurerait dans l'échantillon pour une période de 4,2 mois. Donc, l'effet de plan a été fixé à

4. Le calcul des CV a été effectué uniquement pour les chapitres 3 à 7, soit pour les résultats du Québec.

5. Aucun test statistique n'a été effectué pour l'analyse selon la région (chapitre 8).

6. Un test statistique est déclaré significatif lorsqu'il y a suffisamment d'évidences de croire que le résultat observé n'est probablement pas attribuable à un phénomène aléatoire, mais qu'il est plutôt associé à d'autres facteurs. Il demeure tout de même possible que l'on puisse se tromper et déclarer à tort que ce résultat est significatif. Cette probabilité s'évalue et est identifiée par le seuil du test (dans le cas présent, il est fixé à 1 %).

4,2, ce qui signifie qu'un échantillon constitué de 4 200 répondants dans le présent contexte a la même précision que celle obtenue avec un échantillon de 1 000 répondants tiré d'un plan de sondage aléatoire simple ($4\,200 \div 4,2$). Cet effet de plan demeure conservateur, en ce sens qu'on suppose que la corrélation intra-individu est égale à 1; autrement dit, on fait l'hypothèse ici que l'information que nous donne un répondant un mois donné va être exactement la même le mois suivant.

L'effet de plan fixé à 4,2 a été incorporé dans tous les calculs des mesures de précision, tant pour l'obtention des CV qu'en ce qui concerne les tests de comparaison de moyennes.

Le tableau qui suit présente les 14 variables d'analyse retenues dans cette étude. Celles-ci sont regroupées selon qu'il s'agit des caractéristiques de l'employé, des caractéristiques de l'emploi ou des caractéristiques du milieu de travail.

Variables

Caractéristiques de l'employé

Sexe
Âge
Études
État matrimonial
Présence d'enfants

Caractéristiques de l'emploi

Quintile salarial hebdomadaire
Statut d'emploi (permanent/temporaire)
Durée de l'emploi (ancienneté)
Niveau de compétence

Caractéristiques du milieu de travail

Couverture syndicale
Taille de l'établissement
Secteur public/privé
Industries biens/services
Secteur d'activité

Types d'analyse

- Une dimension

- Deux dimensions

- Sexe
 - Couverture syndicale
 - Taille de l'établissement
 - Secteur public/privé
 - Régions (Canada)
-

L'analyse est effectuée selon une dimension (une variable à la fois) et selon deux dimensions (deux variables à la fois). Les variables retenues pour l'analyse à deux dimensions (sexe, couverture syndicale, taille de l'établissement, secteur public/privé et régions du Canada) ont été choisies parce qu'elles permettent d'observer davantage de différences dans la durée du travail réelle et de nuancer l'analyse en conséquence.

Il est important de mentionner que les différences observées dans la durée du travail peuvent être relativement identiques d'une variable à l'autre en raison d'une corrélation possible. Par exemple, on ne s'étonnera pas d'observer que les absences pour vacances et jours fériés augmentent avec l'âge de même qu'avec l'ancienneté. Il existe une corrélation évidente entre l'âge et l'ancienneté. Autre exemple : le niveau de compétence et le niveau d'études sont également corrélés entre eux. On peut mentionner aussi qu'il existe parfois certaines correspondances entre deux ou plusieurs variables. (par exemple, entre le sexe et le secteur d'activité). Dans certains secteurs, il y a prédominance féminine alors que dans d'autres, c'est le contraire. La lecture des résultats devrait donc être nuancée lorsque plus d'une variable est en cause.

2.5 Définition des variables utilisées

Caractéristiques de l'employé

Âge

La variable âge comprend les quatre groupes suivants : moins de 30 ans; entre 30 et 44 ans; entre 45 et 54 ans; 55 ans et plus. Ce découpage permet, entre autres, de mieux observer les absences dues aux obligations personnelles ou familiales de même que les absences dues à la maladie ou à l'incapacité.

Études

Cette variable est ventilée selon quatre groupes : études secondaires partielles; diplôme d'études secondaires; études postsecondaires; diplôme universitaire. Ce regroupement permet de bien distinguer les niveaux de formation détenus par les

travailleurs. Le niveau d'études détenu n'est pas nécessairement équivalent à celui exigé par le poste occupé.

État matrimonial

L'état matrimonial se compose de trois groupes : célibataire; marié/union libre; séparé/divorcé/veuf.

Présence d'enfants

Cette variable indique si le répondant vit avec des enfants de moins de 25 ans. Quatre regroupements sont utilisés : avec enfants de moins de 3 ans; avec enfants de 3 à 5 ans; avec enfants de 6 à 24 ans; sans enfants de moins de 25 ans. Ce découpage permet de mesurer, entre autres, l'importance des absences pour obligations personnelles ou familiales compte tenu de la présence et de l'âge des enfants.

Caractéristiques de l'emploi

Quintile salarial hebdomadaire

Le quintile salarial hebdomadaire est le produit des variables « taux horaire habituel » et « nombre d'heures habituelles de travail ». Il renseigne sur la répartition des employés selon leur rémunération hebdomadaire, en cinq groupes égaux (percentiles de 20 %) allant du quintile inférieur (Q1) au quintile supérieur (Q5). Tous les calculs ont été faits avec les données pondérées. En 2002, les bornes des quintiles salariaux hebdomadaires étaient les suivantes : 400 \$ et moins; entre 400,01 \$ et 559,88 \$; entre 559,89 \$ et 700,00 \$; entre 700,01 \$ et 922,95 \$; 922,96 \$ et plus. Pour les comparaisons entre les provinces, les bornes des quintiles salariaux hebdomadaires sont celles de l'ensemble du Canada⁷.

Statut d'emploi

Le statut d'emploi peut être permanent ou temporaire. Le statut d'emploi permanent indique

que l'emploi occupé par le répondant est de durée indéterminée. Cette variable fait ressortir les différences en ce qui a trait, entre autres, au nombre de jours de congés annuels dont bénéficie le salarié.

Durée de l'emploi

La durée de l'emploi représente l'ancienneté accumulée (en années) du répondant auprès du même employeur mais pas nécessairement dans le même emploi. Pour cette variable, il y a cinq regroupements : moins de 12 mois d'ancienneté; 1 an à 3 ans d'ancienneté; 4 ans à 9 ans d'ancienneté; 10 ans à 19 ans d'ancienneté; 20 ans et plus d'ancienneté. Les bornes 3 ans, 9 ans et 19 ans d'ancienneté comprennent, respectivement, toutes les valeurs allant jusqu'à 3 ans et 11 mois, 9 ans et 11 mois et 19 ans et 11 mois. La variable durée de l'emploi est fortement reliée avec le nombre de congés annuels.

Niveau de compétence

Le niveau de compétence est défini en fonction de la nature du travail effectué. Celui-ci renvoie donc à la qualification professionnelle exigée de même qu'aux exigences du poste. Six niveaux de compétence sont utilisés : gestionnaire, professionnel, enseignant, technicien, intermédiaire, élémentaire. Le niveau de compétence « professionnel », exclut les enseignants en raison de leur régime de travail particulier.

Caractéristiques du milieu de travail

Couverture syndicale

Cette variable indique si le répondant occupe un poste dont les conditions de travail sont déterminées à partir d'une convention collective. Aucune distinction n'est faite entre la présence syndicale (couvert par un syndicat) et l'adhésion syndicale (membre d'un syndicat). La variable couverture syndicale fait ressortir des différences importantes pour ce qui est de la durée du travail réelle.

7. Celles-ci sont les suivantes : 427,84 \$ et moins; entre 427,85 \$ et 596,05 \$; entre 596,06 \$ et 769,13 \$; entre 769,14 \$ et 1 005,60 \$; 1 005,61 \$ et plus.

Taille de l'établissement

La taille de l'établissement correspond au nombre estimé d'employés à l'endroit où travaille le répondant. Quatre groupes sont utilisés : moins de 20 employés; entre 20 et 99 employés; 100 et 500 employés; plus de 500 employés.

Secteur public/privé

En raison des vocations différentes de ces deux grands regroupements, il est tout à fait pertinent de ventiler les résultats en fonction du secteur public et du secteur privé. Le secteur public comprend, entre autres, les administrations municipales, provinciale et fédérale, les organismes ou services publics, les sociétés d'État et les établissements financés par l'État comme les écoles, les commissions scolaires, les hôpitaux, etc.

Industries

Les secteurs d'activité sont regroupés en industries productrices de biens ou productrices de services. La production de biens comprend, entre autres, la fabrication de biens durables et non durables alors que la production de services inclut, notamment, les différents services privés aux entreprises et aux individus.

Secteur d'activité

Seize regroupements de secteurs d'activité sont utilisés :

- industries primaires (agriculture, foresterie, pêche et chasse, extraction minière et extraction de pétrole et de gaz);
- construction;
- fabrication de biens durables;
- fabrication de biens non durables (comprenant les services publics);
- commerce de gros;
- commerce de détail;
- transport et entreposage;
- finance, assurances, immobilier et location;
- services professionnels, scientifiques et techniques;
- gestion d'entreprises et services administratifs;
- services d'enseignement;
- soins de santé et assistance sociale;
- information, culture et loisirs;
- hébergement et services de restauration;
- autres services;
- administrations publiques.

2.6 Portrait statistique des répondants et de la population estimée

Les tableaux suivants dressent un portrait de l'échantillon de l'Enquête sur la population active ainsi qu'un portrait de la population en emploi estimée et retenue pour cette étude. Le tableau 2.1 présente des résultats selon les caractéristiques de l'employé, le tableau 2.2 selon les caractéristiques de l'emploi et le tableau 2.3 selon les caractéristiques du milieu de travail.

Tableau 2.1

Portrait statistique des répondants (non pondéré) et de la population estimée (pondéré) selon les caractéristiques de l'employé, Québec, 2002 (emploi salarié unique à plein temps)

	Échantillon n	Population estimée n	Répartition %
Ensemble	93 088	2 495 673	100,0
Sexe			
Homme	52 914	1 427 848	57,2
Femme	40 174	1 067 825	42,8
Âge			
Moins de 30 ans	20 970	584 771	23,4
Entre 30 et 44 ans	38 223	1 040 077	41,7
Entre 45 et 54 ans	25 383	643 691	25,8
55 ans et plus	8 512	227 133	9,1
Études			
Études secondaires partielles	17 294	424 201	17,0
Diplôme d'études secondaires	16 017	435 975	17,5
Études postsecondaires	44 198	1 140 876	45,7
Diplôme universitaire	15 579	494 621	19,8
État matrimonial			
Célibataire	21 800	633 385	25,4
Marié/union libre	62 927	1 655 590	66,3
Séparé/divorcé/veuf	8 361	206 698	8,3
Présence d'enfants			
Avec enfants de moins de 3 ans	13 483	367 091	14,7
Avec enfants de 3 à 5 ans	18 488	455 596	18,3
Avec enfants de 6 à 24 ans	11 351	309 215	12,4
Sans enfants de moins de 25 ans	49 766	1 363 771	54,6

Tableau 2.2

Portrait statistique des répondants (non pondéré) et de la population estimée (pondéré) selon les caractéristiques de l'emploi, Québec, 2002 (emploi salarié unique à plein temps)

	Échantillon	Population estimée	Répartition
	n	n	%
Quintile salarial hebdomadaire			
400 \$ et moins	19 328	505 580	20,3
Entre 400,01 \$ et 559,88 \$	18 658	492 626	19,7
Entre 559,89 \$ et 700,00 \$	18 855	501 516	20,1
Entre 700,01 \$ et 922,95 \$	18 232	496 933	19,9
922,96 \$ et plus	18 015	499 018	20,0
Statut d'emploi			
Permanent	81 925	2 226 223	89,2
Temporaire	11 163	269 450	10,8
Durée de l'emploi			
Moins de 12 mois d'ancienneté	15 838	429 937	17,2
1 an à 3 ans d'ancienneté	22 662	653 764	26,2
4 ans à 9 ans d'ancienneté	18 472	501 280	20,1
10 ans à 19 ans d'ancienneté	19 857	518 891	20,8
20 ans et plus d'ancienneté	16 259	391 801	15,7
Niveau de compétence			
Gestionnaire	5 565	170 263	6,8
Professionnel	10 160	304 605	12,2
Enseignant	4 069	99 626	4,0
Technicien	29 448	787 539	31,6
Intermédiaire	32 206	833 089	33,4
Élémentaire	11 640	300 551	12,0

Tableau 2.3

Portrait statistique des répondants (non pondéré) et de la population estimée (pondéré) selon les caractéristiques du milieu de travail, Québec, 2002 (emploi salarié unique à plein temps)

	Échantillon	Population estimée	Répartition
	n	n	%
Couverture syndicale			
Syndiqué	42 369	1 057 566	42,4
Non syndiqué	50 719	1 438 107	57,6
Taille de l'établissement			
Moins de 20 employés	28 287	696 336	27,9
Entre 20 et 99 employés	30 422	830 126	33,3
Entre 100 et 500 employés	21 794	608 363	24,4
Plus de 500 employés	12 585	360 847	14,5
Secteur			
Public	23 282	581 277	23,3
Privé	69 806	1 914 395	76,7
Industries			
Productrices de biens	31 829	789 851	31,6
Productrices de services	61 259	1 705 822	68,4
Secteur d'activité			
Industries primaires	2 977	50 050	2,0
Construction	4 699	110 047	4,4
Fabrication de biens durables	12 367	308 263	12,4
Fabrication de biens non durables	11 786	321 490	12,9
Commerce de gros	3 054	98 552	3,9
Commerce de détail	9 927	272 197	10,9
Transport et entreposage	3 971	109 220	4,4
Fin., ass., immobilier et location	4 454	139 539	5,6
Serv. prof., scientif. et techniques	3 674	136 176	5,5
Gestion d'entreprises et serv. admin.	2 132	65 803	2,6
Services d'enseignement	6 536	164 707	6,6
Soins de santé et assistance sociale	9 904	245 292	9,8
Information, culture et loisirs	2 904	100 923	4,0
Héberg. et services de restauration	3 945	100 128	4,0
Autres services	3 352	86 372	3,5
Administrations publiques	7 406	186 913	7,5

Analyse de la durée du travail réelle – Résultats d'ensemble

Ce chapitre présente les résultats de la durée du travail réelle selon les caractéristiques de l'employé, de l'emploi et du milieu de travail. Le tableau 3.1 porte sur la durée du travail réelle selon le sexe, l'âge, le niveau d'études, l'état matrimonial et la présence d'enfants. Le tableau 3.2 présente la durée du travail réelle selon le quintile salarial hebdomadaire, le statut d'emploi, la durée de l'emploi (ancienneté) et le niveau de compétence. Enfin, le tableau 3.3 fait état de la durée du travail réelle selon la couverture syndicale, la taille de l'établissement, le secteur public/privé, les industries de biens et de services et le secteur d'activité.

Dans chaque tableau, les résultats sont présentés en jours par année et en heures par année. Dans cette publication, l'Institut privilégie la lecture des résultats de la durée du travail réelle en jours par année.

Analyse générale

En 2002, la durée du travail réelle était de 236,8 jours par année en moyenne pour l'ensemble des travailleurs et travailleuses du Québec occupant un seul emploi à plein temps (30 heures et plus par semaine). Cette durée était de 242,3 jours chez les hommes et de 229,4 jours chez les femmes.

Les durées du travail réelles les plus élevées sont observées, entre autres, chez les gestionnaires (253,8 jours de travail en moyenne par année), les employés du secteur des services professionnels, scientifiques et techniques (250,6 jours), ceux qui ont moins de 12 mois d'ancienneté (248,6 jours), ceux de la gestion d'entreprises et des services administratifs (246,0 jours) et ceux du commerce de gros (245,5 jours).

De façon générale, les durées du travail réelles élevées s'expliquent par une combinaison des raisons suivantes : du temps supplémentaire plus important, des absences moins nombreuses pour obligations personnelles ou familiales, des absences moindres en raison de maladie ou d'incapacité et un nombre moins élevé d'absences pour vacances et jours fériés.

À l'opposé, les durées du travail réelles les plus faibles s'observent chez les employés ayant des enfants de moins de trois ans (220,7 jours), ceux du secteur des soins de santé et de l'assistance sociale (224,0 jours), ceux de la construction (225,1 jours), les employés syndiqués (227,7 jours), ceux du secteur public (228,5 jours) et les employés ayant 20 ans et plus d'ancienneté (228,8 jours).

Dans l'ensemble, les durées du travail réelles les plus faibles s'expliquent surtout par le nombre plus important de congés pour vacances et jours fériés, le nombre plus élevé de jours d'absence pour maladie ou incapacité et les absences plus nombreuses en raison d'obligations personnelles ou familiales.

Caractéristiques de l'employé

Lorsque l'analyse porte sur les diverses caractéristiques de l'employé (tableau 3.1), la durée du travail réelle la plus élevée se trouve chez les titulaires de diplôme universitaire (244,2 jours), tandis que la plus courte est observée chez les employés ayant des enfants de moins de trois ans (220,7 jours).

La durée du travail réelle en jours/année est plus élevée chez les hommes (242,3 jours) que chez les femmes (229,4 jours). Sur une base hebdomadaire de travail de cinq jours, l'écart équivaut à plus de deux semaines et demie (12,9 jours). Cela s'explique par le temps supplémentaire rémunéré plus élevé chez les hommes (6,2 jours par rapport à 2,9 jours), par les absences pour obligations personnelles ou familiales plus importantes chez les femmes (8,7 jours comparativement à 1,5 jour chez les hommes) ainsi que par les durées d'absence pour maladie ou incapacité moins élevées chez les hommes (2,5 jours de moins en moyenne).

On n'observe aucune différence significative dans la durée du travail réelle entre les employés de moins de 30 ans et ceux de 30-44 ans. Par contre, la durée du travail réelle des plus jeunes (240,0 jours) est plus longue que celle des employés de 45-54 ans (235,3 jours) et celle des 55 ans et plus (233,2 jours). Cette situation s'explique par les absences pour vacances et jours fériés, et pour maladie ou incapacité plus nombreuses chez les 45 ans et plus.

Les travailleurs et travailleuses de moins de 30 ans s'absentent en moyenne 14,2 jours par année en raison de vacances et de jours fériés. Par rapport aux autres groupes d'âge, l'écart pour ce type d'absence est de 5,5 jours chez les 30-44 ans, de 10,0 jours dans le cas des 45-54 ans et de 8,0 jours chez les 55 ans et plus.

Les employés ayant fait des études secondaires partielles et les titulaires d'un diplôme d'études secondaires affichent des durées du travail réelles (respectivement de 234,0 jours et de 234,8 jours) inférieures à celle des employés titulaires d'un diplôme universitaire (244,2 jours). L'écart, d'environ 10 jours, est dû principalement au temps supplémentaire non rémunéré beaucoup plus important chez les titulaires d'un diplôme universitaire (17,0 jours).

Lorsque l'analyse porte sur l'état matrimonial, on constate que les employés célibataires ont une durée du travail réelle (242,9 jours) plus importante que les employés mariés ou en union libre (234,6 jours) et les gens séparés, divorcés ou veufs (235,7 jours). Cela s'explique par les absences pour vacances et jours fériés ainsi que le temps supplémentaire non rémunéré plus faible chez les célibataires. Notons qu'on n'observe aucune différence significative dans la durée du travail réelle entre les employés mariés ou en union libre et ceux qui sont séparés, divorcés ou veufs.

La présence d'enfants influence la durée du travail réelle. Ainsi, chez les travailleurs et travailleuses ayant des enfants en bas âge (moins de trois ans), la durée du travail réelle est de 220,7 jours, soit beaucoup moins que ce qui est observé chez les employés ayant des enfants de 3 à 5 ans (240,2 jours), ceux qui ont des enfants de 6 à 24 ans (234,9 jours) et ceux qui n'ont pas d'enfants de moins de 25 ans (240,3 jours). Ces différences s'expliquent essentiellement par les absences dues aux obligations personnelles ou familiales, lesquelles comprennent les congés de maternité.

Caractéristiques de l'emploi

Lorsque l'analyse porte sur les diverses caractéristiques de l'emploi (tableau 3.2), la durée du travail réelle la plus élevée se trouve chez les gestionnaires (253,8 jours), tandis que la plus courte est notée chez les travailleurs et les travailleuses ayant 20 ans et plus d'ancienneté (228,8 jours).

Il n'y a pas de relation directe entre le quintile salarial hebdomadaire et la durée du travail réelle. Ainsi, lorsque le quintile prend de l'importance, on n'observe pas une croissance ou une baisse significative de la durée du travail réelle. Il y a, cependant, des différences dans la durée du travail réelle entre le 1^{er} et le 2^e quintile, entre le 2^e et le 5^e quintile ainsi qu'entre le 4^e et le 5^e quintile. Les écarts varient entre 5 et 7 jours. En ce qui a trait aux absences pour vacances et jours fériés, on observe un écart entre le 5^e quintile et tous les autres quintiles. Le dernier quintile affiche, pour ce type d'absence, 27,2 jours comparativement à 12,9 jours pour le 1^{er} quintile, 16,8 jours pour le 2^e, 19,4 jours pour le 3^e et 22,6 jours pour le 4^e quintile. Par ailleurs, le total du temps supplémentaire (rémunéré et non rémunéré) croît à mesure que le quintile hebdomadaire salarial prend de l'importance. En effet, celui-ci est de 5,2 jours dans le 1^{er} quintile, de 8,9 jours dans le 3^e et de 19,3 jours dans le 5^e.

Les employés temporaires affichent une durée du travail réelle plus longue (241,9 jours) que leurs homologues permanents (236,1 jours). C'est surtout au chapitre des jours d'absence pour vacances et jours fériés qu'il existe des différences entre les employés permanents (20,5 jours) et les employés temporaires (14,1). Les travailleurs de cette dernière catégorie ont souvent moins de temps chômé en raison, entre autres, de leur durée d'emploi (ancienneté) moindre. Par ailleurs, on n'observe pas de différence significative dans le temps supplémentaire rémunéré ou non rémunéré entre les employés permanents et les employés temporaires.

La durée du travail réelle chez les travailleurs et travailleuses ayant moins de quatre ans d'ancienneté est supérieure à celle des employés ayant plus d'ancienneté. Par exemple, un écart de 19,8 jours est

observé entre les employés ayant moins de 12 mois d'ancienneté et ceux qui ont 20 ans et plus d'ancienneté, et un écart de 7,1 jours sépare les employés ayant de un an à 3 ans d'ancienneté et ceux qui ont de 10 à 19 ans d'ancienneté. On constate également qu'il n'existe aucune différence significative dans la durée du travail réelle entre les travailleurs et travailleuses ayant entre 4 et 9 ans d'ancienneté, entre 10 et 19 ans ou 20 ans et plus. Par contre, dans ces groupes, des différences sont observées en ce qui a trait aux absences pour vacances et jours fériés de même que des absences pour obligations personnelles ou familiales. Peu importe l'ancienneté des employés, on ne note aucune différence significative quant au temps supplémentaire non rémunéré.

Chez les gestionnaires, la durée du travail réelle est nettement plus importante (253,8 jours) que dans tout autre groupe professionnel (niveau de compétence). Les écarts varient de 13,5 jours avec les professionnels, de 22,0 jours avec les enseignants, de 17,0 jours avec les techniciens, de 21,1 jours avec le personnel de niveau intermédiaire et, enfin, de 17,6 jours avec le personnel de niveau élémentaire. Les enseignants se démarquent des autres catégories par des absences pour vacances et jours fériés plus élevées (37,4 jours) et par du temps supplémentaire non rémunéré aussi élevé que chez les gestionnaires (24,0 jours en moyenne). Chez les professionnels, on observe, tout comme chez les gestionnaires et les enseignants, du temps supplémentaire non rémunéré plus important que le temps supplémentaire rémunéré. La situation est inverse pour ce qui est des travailleurs qui occupent un poste dont le niveau de compétence exigé est de nature technique, intermédiaire ou élémentaire. Soulignons également qu'outre la comparaison entre les gestionnaires et les enseignants, le temps supplémentaire rémunéré et non rémunéré est toujours significativement différent entre les niveaux de compétence (groupes professionnels).

Caractéristiques du milieu de travail

Lorsque l'analyse porte sur les diverses caractéristiques du milieu de travail (tableau 3.3), on note que la durée du travail réelle la plus longue se trouve dans le secteur des services professionnels, scientifiques et techniques (250,6 jours), tandis que la plus courte est observée dans le secteur des soins de santé et de l'assistance sociale (224,0 jours).

Chez les travailleurs syndiqués, la durée du travail réelle (227,7 jours) est beaucoup plus courte que chez leurs homologues non syndiqués (243,4 jours). Sur une base hebdomadaire de travail de cinq jours, l'écart représente trois semaines environ (15,7 jours). Ce sont les durées d'absence pour vacances et jours fériés de même que pour maladie ou incapacité plus élevées chez les syndiqués qui expliquent les différences. Bien que le total du temps supplémentaire soit relativement similaire chez ces deux groupes d'employés, on observe que le temps supplémentaire rémunéré est plus élevé chez les syndiqués et que c'est le contraire chez les employés non couverts par une convention collective. Par ailleurs, on ne dénote aucune différence significative en ce qui a trait aux absences pour obligations personnelles ou familiales entre les syndiqués et les non-syndiqués.

Il n'existe aucune différence significative dans la durée du travail réelle entre les diverses tailles d'établissement. Toutefois, les absences pour vacances et jours fériés chez les employés qui travaillent dans les petits établissements (moins de 20 employés) sont moins importantes que celles que l'on note chez les employés des établissements d'autres tailles. Les écarts vont d'ailleurs en augmentant avec la taille de l'établissement. Ainsi, entre les établissements de moins de 20 employés et ceux de 20 à 99 employés, l'écart est de 3,1 jours; il est de 4,5 jours avec les établissements de 100 à 500 employés et de 6,5 jours avec les grands établissements (plus de 500 employés).

Dans le secteur public, on constate une durée du travail réelle de 228,5 jours en moyenne comparativement à 239,3 jours dans le secteur privé. Cela représente un écart de plus de 10 jours de travail.

Cette situation reflète principalement les durées d'absence, en raison de vacances et jours fériés de même qu'en raison de maladie ou d'incapacité, plus élevées dans le secteur public. Notons également que le temps supplémentaire non rémunéré est plus important dans le secteur public (8,8 jours) que dans le secteur privé (4,7 jours).

Dans l'ensemble, il n'existe pas de différence entre les industries productrices de biens et les industries productrices de services pour ce qui est de la durée du travail réelle. Toutefois, au chapitre du temps supplémentaire, même si le volume total est relativement similaire, on constate que, dans les entreprises de services, le temps supplémentaire non rémunéré est beaucoup plus élevé et que c'est le contraire dans les entreprises de biens.

Figure 3.1

Durée du travail réelle selon certains groupes de travailleurs et travailleuses, Québec, 2002 (emploi salarié unique à plein temps)

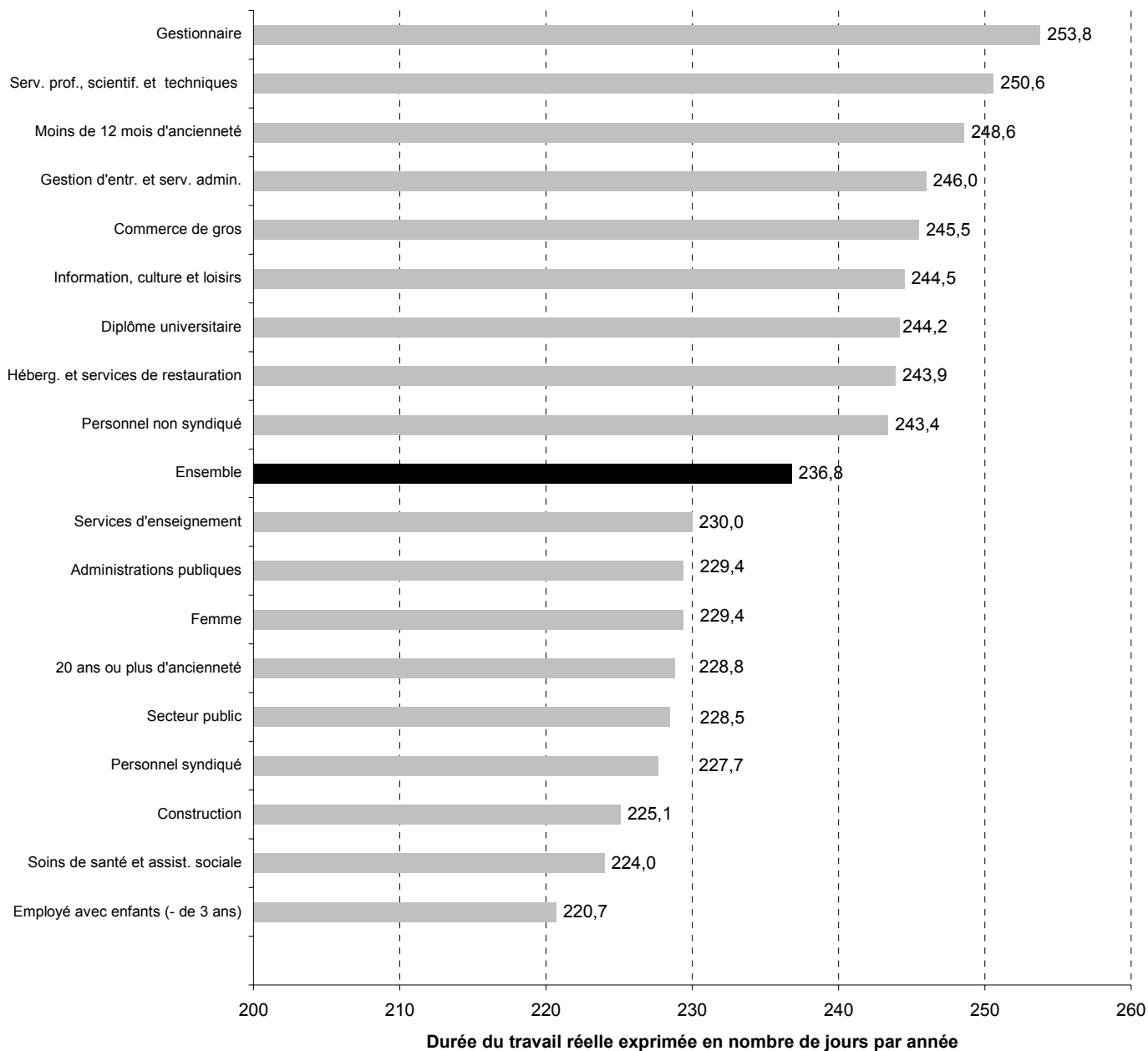


Tableau 3.1

**Durée du travail réelle en jours par année et en heures par année selon les caractéristiques de l'employé,
Québec, 2002 (emploi salarié unique à plein temps)**

	A	B				C		(A-B)+C
	Durée du travail habituelle	Absences vacances et jours fériés	Absences maladie ou incapacité	Absences obligations personnelles ou familiales	Absences autres raisons	Temps suppl. rémunéré	Temps suppl. non rémunéré	Durée du travail réelle
	Jours							
Ensemble	260,9	19,8	8,7	4,6	1,5	4,8	5,6	236,8
Sexe								
Homme	260,9	19,7	7,6	1,5	1,6	6,2	5,5	242,3
Femme	260,9	19,9	10,1	8,7	1,5	2,9	5,8	229,4
Âge								
Moins de 30 ans	260,9	14,2	5,9	8,2	1,9	5,2	4,0	240,0
Entre 30 et 44 ans	260,9	19,7	8,4	5,4	1,5	4,9	5,8	236,6
Entre 45 et 54 ans	260,9	24,2	9,9	1,2	1,3 *	4,3	6,7	235,3
55 ans et plus	260,9	22,2	13,3	1,0 **	1,3 **	4,2	5,9	233,2
Études								
Études secondaires partielles	260,9	16,7	11,6	3,1	1,7 *	4,9	1,3	234,0
Diplôme d'études secondaires	260,9	19,0	9,3	3,5	1,4 *	4,8	2,2	234,8
Études postsecondaires ¹	260,9	19,2	8,6	5,3	1,4	5,3	3,6	235,3
Diplôme universitaire	260,9	24,4	5,7	5,2	1,7 *	3,2	17,0	244,2
État matrimonial								
Célibataire	260,9	16,4	7,4	1,5 *	1,8	4,9	4,2	242,9
Marié/union libre	260,9	20,9	8,8	6,2	1,5	4,7	6,2	234,6
Séparé/divorcé/veuf	260,9	21,4	11,6	1,6 *	1,3 **	4,6	6,0	235,7
Présence d'enfants								
Avec enfants de moins de 3 ans	260,9	18,9	7,6	21,7	1,8 *	4,6	5,3	220,7
Avec enfants de 3 à 5 ans	260,9	21,2	8,0	1,9	1,5 *	5,1	6,8	240,2
Avec enfants de 6 à 24 ans	260,9	23,9	10,6	1,1 *	1,0 **	4,6	6,1	234,9
Sans enfants de moins de 25 ans	260,9	18,6	8,7	1,6	1,6	4,7	5,3	240,3

1. Complétées ou partielles

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

D	E				F		(D-E)+F	
Durée du travail habituelle	Absences vacances et jours fériés	Absences maladie ou incapacité	Absences obligations personnelles ou familiales	Absences autres raisons	Temps suppl. rémunéré	Temps suppl. non rémunéré	Durée du travail réelle	
Heures								
2 009,1	150,7	66,0	34,2	11,8	37,2	42,7	1 826,4	Ensemble
								Sexe
2 069,8	154,3	60,3	11,6	12,3	49,0	42,7	1 922,9	Homme
1 928,0	145,9	73,6	64,3	11,2	21,5	42,8	1 697,3	Femme
								Âge
1 996,2	108,4	45,6	60,8	14,2	40,9	30,4	1 838,5	Moins de 30 ans
2 012,1	149,8	64,5	40,4	11,8	38,6	44,5	1 828,7	Entre 30 et 44 ans
2 004,9	183,5	74,9	9,0	10,1 *	33,2	50,3	1 810,9	Entre 45 et 54 ans
2 040,9	171,3	100,4	8,2 **	10,3 **	32,7	44,9	1 828,4	55 ans et plus
								Études
2 058,7	131,4	90,5	24,2	13,6 *	39,5	10,2	1 848,7	Études secondaires partielles
2 023,2	145,7	71,4	26,1	10,4 *	37,9	17,1	1 824,6	Diplôme d'études secondaires
1 999,9	146,2	65,3	39,5	11,1	41,6	28,2	1 807,5	Études postsecondaires ¹
1 975,6	182,1	41,9	37,4	13,1 *	24,7	126,7	1 852,4	Diplôme universitaire
								État matrimonial
2 001,9	125,7	57,4	11,0 *	13,5	38,0	31,7	1 864,0	Célibataire
2 015,3	159,2	66,8	45,8	11,4	37,1	46,8	1 816,1	Marié/union libre
1 981,9	159,3	86,3	11,8 *	10,0 **	35,6	43,7	1 793,9	Séparé/divorcé/veuf
								Présence d'enfants
2 009,8	144,3	58,1	160,6	14,1 *	36,2	40,2	1 709,0	Avec enfants de moins de 3 ans
2 008,0	161,0	60,7	14,3	11,3 *	39,9	51,8	1 852,4	Avec enfants de 3 à 5 ans
2 001,3	181,1	80,3	8,5 *	7,4 **	36,1	45,7	1 805,8	Avec enfants de 6 à 24 ans
2 011,1	142,1	66,7	12,5	12,4	36,9	39,7	1 854,0	Sans enfants de moins de 25 ans

Tableau 3.2

**Durée du travail réelle en jours par année et en heures par année selon les caractéristiques de l'emploi,
Québec, 2002 (emploi salarié unique à plein temps)**

	A	B				C		(A-B)+C
	Durée du travail habituelle	Absences vacances et jours fériés	Absences maladie ou incapacité	Absences obligations personnelles ou familiales	Absences autres raisons	Temps suppl. rémunéré	Temps suppl. non rémunéré	Durée du travail réelle
Jours								
Ensemble	260,9	19,8	8,7	4,6	1,5	4,8	5,6	236,8
Quintile salarial hebdomadaire								
400 \$ et moins	260,9	12,9	8,0	5,0	1,7	3,5	1,7	238,5
Entre 400,01 \$ et 559,88 \$	260,9	16,8	9,9	6,3	1,4 *	4,5	2,3	233,4
Entre 559,89 \$ et 700,00 \$	260,9	19,4	8,3	4,0	1,4 *	5,2	3,7	236,7
Entre 700,01 \$ et 922,95 \$	260,9	22,6	9,5	4,6	1,6 *	5,5	6,4	234,4
922,96 \$ et plus	260,9	27,2	7,6	3,1	1,6 *	5,2	14,1	240,7
Statut d'emploi								
Temporaire	260,9	14,1	8,1	2,6 *	3,5	4,8	4,5	241,9
Permanent	260,9	20,5	8,7	4,8	1,3	4,8	5,8	236,1
Durée de l'emploi								
Moins de 12 mois d'ancienneté	260,9	11,8	5,2	2,1 *	1,8 *	4,6	4,0	248,6
1 an à 3 ans d'ancienneté	260,9	17,0	7,8	6,0	1,7	5,1	6,0	239,6
4 ans à 9 ans d'ancienneté	260,9	18,9	8,9	8,5	1,3 *	4,7	5,7	233,6
10 ans à 19 ans d'ancienneté	260,9	23,2	10,8	3,5	1,3 *	4,7	5,6	232,5
20 ans et plus d'ancienneté	260,9	29,7	10,7	1,4 *	1,5 *	4,6	6,7	228,8
Niveau de compétence								
Gestionnaire	260,9	21,7	5,3 *	4,2 *	1,5 **	1,6 *	24,0	253,8
Professionnel	260,9	22,1	7,2	5,7	1,1 **	4,7	10,9	240,3
Enseignant	260,9	37,4	7,6 *	7,4 *	1,8 **	1,1 *	24,0	231,8
Technicien	260,9	20,2	7,9	4,2	1,3	5,6	3,9	236,8
Intermédiaire	260,9	18,0	10,0	4,8	1,7	5,0	1,2	232,7
Élémentaire	260,9	14,3	10,6	3,3 *	1,9 *	4,9	0,6 *	236,2

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

D	E				F		(D-E)+F	
Durée du travail habituelle	Absences vacances et jours fériés	Absences maladie ou incapacité	Absences obligations personnelles ou familiales	Absences autres raisons	Temps suppl. rémunéré	Temps suppl. non rémunéré	Durée du travail réelle	
Heures								
2 009,1	150,7	66,0	34,2	11,8	37,2	42,7	1 826,4	Ensemble
								Quintile salarial hebdomadaire
1 935,4	95,4	58,5	36,6	12,7	26,7	12,6	1 771,6	400 \$ et moins
2 003,6	126,3	75,9	46,9	10,3 *	34,9	17,8	1 796,8	Entre 400,01 \$ et 559,88 \$
2 020,4	147,3	63,8	29,6	10,9 *	40,7	28,0	1 837,3	Entre 559,89 \$ et 700,00 \$
2 022,7	172,9	72,8	33,7	12,3 *	43,2	47,6	1 821,7	Entre 700,01 \$ et 922,95 \$
2 064,5	212,2	59,2	24,0	12,9 *	40,8	107,9	1 904,8	922,96 \$ et plus
								Statut d'emploi
1 997,0	107,5	61,4	19,6 *	27,0	37,2	33,3	1 852,0	Temporaire
2 010,6	155,9	66,6	35,9	10,0	37,2	43,9	1 823,3	Permanent
								Durée de l'emploi
2 008,0	90,2	40,4	15,7 *	14,0 *	36,2	30,5	1 914,3	Moins de 12 mois d'ancienneté
2 013,8	130,5	59,8	44,5	13,0	40,1	46,2	1 852,4	1 an à 3 ans d'ancienneté
2 018,5	144,4	67,9	63,1	10,2 *	36,7	43,3	1 812,9	4 ans à 9 ans d'ancienneté
2 002,2	176,2	81,8	25,9	10,3 *	36,4	42,4	1 786,8	10 ans à 19 ans d'ancienneté
1 999,6	225,2	81,1	11,0 *	11,5 *	35,5	50,1	1 756,3	20 ans et plus d'ancienneté
								Niveau de compétence
2 080,1	172,9	40,0 *	31,6 *	11,5 **	12,5 *	186,7	2 023,3	Gestionnaire
1 956,5	163,3	52,2	40,9	8,7 **	35,4	81,6	1 808,5	Professionnel
1 886,8	268,5	54,7 *	52,7 *	13,5 **	8,1 *	168,6	1 674,1	Enseignant
2 007,8	154,7	60,7	31,6	10,1	44,1	30,1	1 824,8	Technicien
2 033,7	138,6	77,2	35,9	13,3	39,6	9,8	1 818,1	Intermédiaire
1 998,1	109,4	81,4	24,5 *	14,9 *	38,3	4,4 *	1 810,6	Élémentaire

Tableau 3.3

Durée du travail réelle en jours par année et en heures par année selon les caractéristiques du milieu de travail, Québec, 2002 (emploi salarié unique à plein temps)

	A	B				C		(A-B)+C
	Durée du travail habituelle	Absences vacances et jours fériés	Absences maladie ou incapacité	Absences obligations personnelles ou familiales	Absences autres raisons	Temps suppl. rémunéré	Temps suppl. non rémunéré	Durée du travail réelle
Jours								
Ensemble	260,9	19,8	8,7	4,6	1,5	4,8	5,6	236,8
Couverture syndicale								
Syndiqué	260,9	24,3	12,3	4,7	2,0	5,8	4,2	227,7
Non syndiqué	260,9	16,5	6,0	4,5	1,2	4,0	6,7	243,4
Taille de l'établissement								
Moins de 20 employés	260,9	16,7	7,2	4,9	1,1	3,3	4,0	238,3
Entre 20 et 99 employés	260,9	19,8	8,7	4,5	1,6	4,6	6,1	237,1
Entre 100 et 500 employés	260,9	21,2	8,8	5,0	1,7 *	5,9	5,8	236,0
Plus de 500 employés	260,9	23,2	11,4	3,4	1,8 *	5,9	7,2	234,2
Secteur								
Public	260,9	26,6	11,7	5,3	1,7	4,3	8,8	228,5
Privé	260,9	17,7	7,7	4,4	1,5	4,9	4,7	239,3
Industries								
Productrices de biens	260,9	20,6	8,9	3,4	2,1	7,0	3,4	236,2
Productrices de services	260,9	19,4	8,5	5,1	1,3	3,7	6,7	237,0
Secteur d'activité								
Industries primaires	260,9	12,5 *	10,0 *	3,1 **	3,3 **	4,3 *	2,4 *	238,7
Construction	260,9	26,3	12,2	1,9 **	3,1 *	5,3	2,4 *	225,1
Fabrication de biens durables	260,9	20,8	8,8	2,7 *	2,0 *	7,5	2,9	237,1
Fabrication de biens non durables	260,9	19,7	7,8	4,7	1,5 *	7,5	4,2	238,9
Commerce de gros	260,9	16,8	5,2 *	4,0 **	0,3 **	3,7 *	7,3	245,5
Commerce de détail	260,9	14,6	7,6	4,6	0,7 **	2,7	3,6	239,8
Transport et entreposage	260,9	19,8	10,5	4,1 **	1,6 **	6,4	3,4 *	234,6
Fin., ass., immobilier et location	260,9	21,3	7,9 *	4,3 *	0,7 **	2,3 *	8,4	237,3
Serv. prof., scientif. et techniques	260,9	15,8	4,1 *	5,1 *	1,7 **	5,5	10,9	250,6
Gestion d'entreprises et serv. admin.	260,9	12,6 *	5,8 **	2,5 **	0,7 **	4,4 *	2,3 *	246,0
Services d'enseignement	260,9	33,9	8,1	6,3 *	2,1 **	1,3 *	18,1	230,0
Soins de santé et assistance sociale	260,9	21,5	14,1	8,3	1,3 **	3,5	4,7	224,0
Information, culture et loisirs	260,9	13,9	7,7 *	3,6 **	3,3 **	4,9 *	7,1	244,5
Héberg. et services de restauration	260,9	9,9	7,3 *	4,9 *	0,8 **	3,2 *	2,7 *	243,9
Autres services	260,9	17,3	5,7 *	2,1 **	1,2 **	3,8	4,4	242,8
Administrations publiques	260,9	24,5	10,8	5,8	1,4 **	5,4	5,6	229,4

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

D	E				F		(D-E)+F	
Durée du travail habituelle	Absences vacances et jours fériés	Absences maladie ou incapacité	Absences obligations personnelles ou familiales	Absences autres raisons	Temps suppl. rémunéré	Temps suppl. non rémunéré	Durée du travail réelle	
Heures								
2 009,1	150,7	66,0	34,2	11,8	37,2	42,7	1 826,4	Ensemble
								Couverture syndicale
1 978,1	182,8	92,5	34,9	15,2	45,1	30,3	1 728,1	Syndiqué
2 031,9	127,1	46,5	33,6	9,3	31,4	51,9	1 898,7	Non syndiqué
								Taille de l'établissement
2 017,6	128,2	54,7	36,3	8,7	26,0	31,1	1 846,8	Moins de 20 employés
2 014,6	151,2	66,2	33,5	12,4	36,6	46,3	1 834,2	Entre 20 et 99 employés
2 012,2	162,0	66,9	37,6	13,4 *	46,1	44,4	1 822,8	Entre 100 et 500 employés
1 974,8	174,0	85,8	25,7	13,8 *	45,5	54,2	1 775,3	Plus de 500 employés
								Secteur
1 915,2	194,6	85,5	38,6	12,8	32,0	63,4	1 679,2	Public
2 037,6	137,4	60,1	32,8	11,5	38,8	36,5	1 871,1	Privé
								Industries
2 083,8	163,2	71,3	26,6	16,4	55,8	26,5	1 888,5	Productrices de biens
1 974,6	144,9	63,5	37,7	9,7	28,6	50,2	1 797,6	Productrices de services
								Secteur d'activité
2 274,6	108,3 *	84,1 *	24,5 **	30,5 **	35,9 *	20,6 *	2 083,9	Industries primaires
2 097,6	209,1	98,2	14,8 **	23,9 *	43,1	19,7 *	1 814,5	Construction
2 086,5	166,0	70,5	21,1 *	16,4 *	60,9	23,2	1 896,5	Fabrication de biens durables
2 046,7	153,4	60,9	36,2	11,6 *	58,5	32,8	1 875,8	Fabrication de biens non durables
2 070,2	131,4	40,4 *	31,3 **	2,4 **	29,5 *	57,6	1 951,8	Commerce de gros
2 007,3	112,4	58,1	33,8	5,1 **	21,3	28,9	1 848,2	Commerce de détail
2 178,0	163,1	86,1	33,5 **	13,8 **	51,7	26,3 *	1 959,6	Transport et entreposage
1 942,8	156,1	57,1 *	31,5 *	5,3 **	17,1 *	64,1	1 773,9	Fin., ass., immobilier et location
1 992,5	120,1	31,0 *	38,3 *	13,3 **	41,5	82,8	1 914,1	Serv. prof., scientif. et techniques
2 002,3	96,1 *	44,5 **	19,5 **	5,3 **	34,7 *	18,8 *	1 890,4	Gestion d'entreprises et serv. admin.
1 900,0	244,1	57,8	45,7 *	15,8 **	9,3 *	129,3	1 675,3	Services d'enseignement
1 900,6	155,6	101,4	58,4	9,1 **	25,0	34,5	1 635,5	Soins de santé et assistance sociale
1 968,8	104,6	56,6 *	26,7 **	23,8 **	37,6 *	53,4	1 848,1	Information, culture et loisirs
1 944,6	73,5	53,4 *	35,8 *	6,0 **	24,6 *	21,3 *	1 821,8	Héberg. et services de restauration
2 009,2	133,7	43,3 *	15,4 **	8,9 **	30,2	32,9	1 871,0	Autres services
1 924,4	179,6	79,5	42,4	10,0 **	40,6	41,2	1 694,7	Administrations publiques

Analyse de la durée du travail réelle selon le sexe

Dans ce chapitre, la durée du travail réelle est analysée en distinguant le sexe. Les résultats portent sur les caractéristiques de l'employé, de l'emploi et du milieu de travail. Le tableau 4.1 présente les résultats concernant la durée du travail réelle selon le sexe et l'âge, les études, l'état matrimonial et la présence d'enfants. Le tableau 4.2 fait état des résultats en fonction du sexe et du quintile salarial hebdomadaire, du statut d'emploi, de la durée de l'emploi (ancienneté) et du niveau de compétence. Enfin, le tableau 4.3 présente la durée du travail réelle selon le sexe et la couverture syndicale, la taille de l'établissement, le secteur public/privé, les industries biens/services et le secteur d'activité.

Analyse générale

En 2002, la durée du travail réelle moyenne chez les hommes était de 242,3 jours, tandis qu'elle était de 229,4 jours chez les femmes, soit un écart de près de 13 jours (12,9 jours).

Chez les hommes, des durées du travail réelles très importantes apparaissent, entre autres, chez les gestionnaires (259,2 jours), ceux qui travaillent dans les services professionnels, scientifiques et techniques (257,3 jours), les diplômés universitaires (251,4 jours), ceux qui travaillent dans la finance, les assurances, l'immobilier et la location (250,3 jours), ceux du secteur de l'hébergement et des services de restauration (250,2 jours) ainsi que chez les professionnels (249,9 jours).

Même si les durées du travail réelles chez les femmes sont généralement inférieures à celles des hommes, on observe tout de même des durées élevées chez certains groupes de travailleuses. Des durées du travail réelles importantes sont ainsi notées chez les femmes ayant moins de 12 mois d'ancienneté (247,1 jours), les gestionnaires (243,1 jours), celles qui travaillent dans les services professionnels, scientifiques et techniques (242,5 jours), dans la gestion d'entreprises et les services administratifs (241,3 jours), dans le secteur de l'information, de la culture et des loisirs (241,1 jours) et chez celles qui sont célibataires (240,1 jours).

Par ailleurs, de faibles durées du travail réelles sont observées autant chez les hommes que chez les femmes en 2002. En ce qui concerne ces dernières, des durées plus faibles sont constatées, entre autres, chez celles qui ont des enfants de moins de trois ans (194,2 jours), chez le personnel syndiqué (218,4 jours), dans le secteur des soins de santé et de l'assistance sociale (218,8 jours), dans les administrations publiques (219,3 jours), dans le secteur du transport et de l'entreposage (219,8 jours) ainsi que dans celui du secteur public (221,6 jours).

Chez les hommes, des durées du travail réelles plus faibles sont observées, entre autres, dans le secteur de la construction (225,0 jours), chez ceux qui ont 20 ans et plus d'ancienneté (232,5 jours), les travailleurs syndiqués (234,1 jours), les employés ayant fait des études secondaires partielles (236,2 jours), les travailleurs âgés de 55 ans et plus (236,5 jours) de même que dans les services d'enseignement (236,6 jours).

Caractéristiques de l'employé

Lorsque sont croisées les diverses caractéristiques de l'employé et le sexe (tableau 4.1), on note que la durée du travail réelle la plus élevée se trouve chez les hommes titulaires d'un diplôme universitaire (251,4 jours), tandis que la plus courte est observée chez les femmes ayant des enfants de moins de trois ans (194,2 jours).

La durée du travail réelle est significativement plus élevée chez les hommes que chez les femmes dans les groupes d'âge de moins de 30 ans et de 30-44 ans. Respectivement, dans ces deux groupes d'âge, les hommes affichent des durées du travail réelles de 247,4 jours et de 243,5 jours, tandis que les femmes présentent des durées de 229,8 jours et de 227,7 jours. Les absences pour obligations personnelles ou familiales expliquent l'essentiel des écarts entre les hommes et les femmes. Chez les 45-54 ans et les 55 ans et plus, on n'observe aucune différence significative dans la durée du travail réelle entre les hommes et les femmes. Cependant, notons que, dans tous les groupes d'âge, le temps supplémentaire rémunéré est toujours plus élevé chez les hommes que chez les femmes. Les écarts

tendent toutefois à s'amenuiser à mesure que l'âge augmente.

Aucune différence significative dans la durée du travail réelle n'est observée entre les hommes et les femmes, lorsque la comparaison porte sur le niveau d'études secondaires partielles. Toutefois, des différences sont notées entre les genres quant aux autres niveaux d'études. Ainsi, il existe un écart de 10,6 jours dans le cas des employés titulaires d'un diplôme d'études secondaires, de 15,6 jours chez ceux qui ont achevé des études postsecondaires et un écart du même ordre (15,5 jours) entre les titulaires d'un diplôme universitaire. Ces différences s'expliquent en bonne partie par les absences pour maladie ou incapacité de même que pour obligations personnelles ou familiales plus élevées chez les femmes ainsi que par du temps supplémentaire rémunéré plus important chez les hommes. Notons, par ailleurs, qu'il n'y a aucune différence significative entre les hommes et les femmes en regard des vacances et jours fériés, et que les absences pour obligations personnelles ou familiales sont toujours plus élevées chez les femmes que chez les hommes.

On ne dénote aucune différence significative entre les hommes et les femmes dans la durée du travail réelle chez les employés célibataires et ceux qui sont séparés, divorcés ou veufs. Par contre, un écart de 16,7 jours est observé chez les travailleurs et travailleuses mariés ou vivant en union libre. Les absences plus élevées chez les femmes en regard des obligations personnelles ou familiales et en regard de la maladie ou de l'incapacité de même que le temps supplémentaire rémunéré plus important chez les hommes expliquent cette différence.

La durée du travail réelle est nettement plus faible chez les femmes (194,2 jours) que chez les hommes (240,9 jours) dans le cas des employés ayant des enfants de moins de trois ans. L'écart s'explique essentiellement par les absences pour obligations personnelles ou familiales qui comprennent les congés de maternité. De plus, on note qu'il n'y a pas de différence significative entre les hommes et les femmes en ce qui regarde les absences en raison de

maladie ou d'incapacité en présence d'enfants de moins de 25 ans.

Caractéristiques de l'emploi

En croisant les diverses caractéristiques de l'emploi et le sexe (tableau 4.2), la durée du travail réelle la plus importante se trouve chez les gestionnaires masculins (259,2 jours), tandis que la moins élevée est observée chez les femmes ayant de quatre à neuf ans d'ancienneté (221,6 jours).

À l'exception du cinquième quintile salarial, la durée du travail réelle est toujours plus élevée chez les hommes que chez les femmes. Les écarts varient de 12,8 jours (quatrième quintile) à 17,6 jours (deuxième quintile). Les absences pour obligations personnelles ou familiales, plus élevées chez les femmes, ainsi que le temps supplémentaire, plus important chez les hommes, expliquent ces différences. Peu importe le quintile salarial, le temps supplémentaire rémunéré est toujours plus élevé chez les hommes que chez les femmes. Les écarts varient de 2,2 jours (premier quintile) à 3,8 jours (troisième quintile). Notons également que le temps supplémentaire non rémunéré est plus élevé chez les hommes dans les trois derniers quintiles. L'écart le plus marqué se situe dans le quintile supérieur (7,7 jours).

La durée du travail réelle est plus faible chez les femmes ayant un emploi permanent (228,1 jours) que chez les hommes ayant aussi un emploi permanent (242,1 jours). L'écart est de 14 jours et il s'explique par les absences plus nombreuses des femmes au chapitre des obligations personnelles ou familiales et des absences pour maladie ou incapacité. Notons aussi le temps supplémentaire rémunéré plus élevé chez les hommes. Du côté des emplois temporaires, aucune différence significative n'est observée entre les hommes et les femmes quant à la durée du travail réelle.

À l'exception des travailleurs et travailleuses ayant une durée d'emploi (ancienneté) de moins de 12 mois, la durée du travail réelle est toujours plus élevée chez les hommes que chez les femmes. Les écarts varient de 9,6 jours (employés ayant 20 ans et plus d'ancienneté) à 21,2 jours (employés ayant de

quatre à neuf ans d'ancienneté). Peu importe la durée de l'emploi, il n'existe pas de différence significative entre les hommes et les femmes au chapitre des absences pour vacances et jours fériés. Les écarts les plus prononcés entre les hommes et les femmes en regard des absences pour obligations personnelles ou familiales se trouvent chez ceux et celles qui ont de un an à trois ans de durée d'emploi ou entre quatre et neuf ans de durée d'emploi. On n'observe, par ailleurs, aucune différence significative entre les hommes et les femmes en ce qui concerne le temps supplémentaire non rémunéré. Toutefois, il existe des différences en faveur des hommes au chapitre du temps supplémentaire rémunéré.

La durée du travail réelle n'est pas significativement différente entre les hommes et les femmes en ce qui concerne les gestionnaires, les enseignants et les employés ayant un niveau de compétence élémentaire. Quant aux autres groupes professionnels, des différences entre les sexes sont observées dans la durée du travail. Les écarts sont de 20,7 jours dans le cas des professionnels, de 14,7 jours chez les employés ayant un niveau de compétence intermédiaire et de 6,7 jours entre les techniciens et les techniciennes. La différence importante observée chez les professionnels est expliquée, en partie, par les absences pour maladie ou incapacité. Enfin, le temps supplémentaire rémunéré est plus élevé chez les hommes dans les niveaux de compétence technique, intermédiaire et élémentaire.

Caractéristiques du milieu de travail

Lorsque sont croisées les diverses caractéristiques du milieu de travail et le sexe (tableau 4.3), la durée du travail réelle la plus longue est constatée chez les travailleurs des services professionnels, scientifiques et techniques (257,3 jours), tandis que la durée du travail réelle la plus courte est notée chez les travailleuses syndiquées (218,4 jours).

Autant chez les employés syndiqués que non syndiqués, les femmes affichent une durée du travail réelle inférieure à celle des hommes. Cependant, l'écart chez les syndiqués (15,7 jours) est plus important que chez les non-syndiqués (11,9 jours),

en raison d'un écart plus prononcé au chapitre des absences pour maladie ou incapacité. En effet, les hommes syndiqués s'absentent 10,3 jours en moyenne, comparativement à 15,1 jours chez les femmes syndiquées. Chez les non-syndiqués, le temps supplémentaire non rémunéré est plus fréquent chez les hommes, tandis que, chez les syndiqués, le temps supplémentaire non rémunéré est plus important chez les femmes.

Peu importe la taille de l'établissement, la durée du travail réelle est plus élevée chez les hommes que chez les femmes. Les écarts varient de 11,3 jours (établissements de moins de 20 employés) à 14,3 jours (établissements de plus de 500 employés). Les absences pour obligations personnelles ou familiales, plus élevées chez les femmes, et le temps supplémentaire rémunéré, plus important chez les hommes, expliquent ces différences. Par ailleurs, il n'y a pas de différence significative en ce qui concerne les absences pour maladie ou incapacité entre les sexes, et ce, dans les établissements de 500 employés ou moins. Toutefois, on constate une différence entre les hommes et les femmes dans les établissements de plus de 500 employés. En effet, les hommes s'absentent en moyenne 8,6 jours en raison de maladie ou d'incapacité, tandis que, chez les femmes, ce type d'absence est de l'ordre de 15,0 jours.

Que ce soit dans le secteur public ou dans le secteur privé, la durée du travail réelle est plus faible chez les femmes comparativement à celle des hommes. Cependant, l'écart entre les sexes est plus prononcé dans le secteur public (15,3 jours) que dans le secteur privé (10,8 jours). Cela s'explique essentiellement par les absences pour maladie ou incapacité au chapitre desquelles on observe un écart de 6,4 jours entre les hommes et les femmes dans le secteur public, tandis qu'on n'en dénote aucun de significatif dans le secteur privé. Contrairement au secteur privé, le temps supplémentaire non rémunéré dans le secteur public est plus important chez les femmes (9,9 jours) que chez les hommes (7,4 jours).

Dans les industries productrices de biens ou les industries productrices de services, la durée du travail réelle est plus longue chez les hommes. Les

écarts entre les sexes sont de 9,5 jours dans le cas des industries de biens et de 15,6 jours dans le cas des industries de services. Dans ce dernier cas, l'écart plus accentué s'explique par les absences pour maladie ou incapacité. Notons également que le temps supplémentaire rémunéré est plus important chez les hommes que chez les femmes dans les deux regroupements d'industries, mais que c'est dans celui des biens que l'écart est le plus prononcé (4,2 jours).

Lorsque l'analyse porte sur le secteur d'activité, on constate qu'il existe des différences entre les hommes et les femmes en ce qui concerne la durée du travail réelle dans les secteurs suivants : fabrication de biens non durables, commerce de détail, finance, assurance, immobilier et location, soins de santé et assistance sociale, et administrations publiques. Les écarts entre les sexes varient de 11,7 à 21,5 jours.

Figure 4.1

Durée du travail réelle selon certains groupes de travailleurs masculins, Québec, 2002 (emploi salarié unique à plein temps)

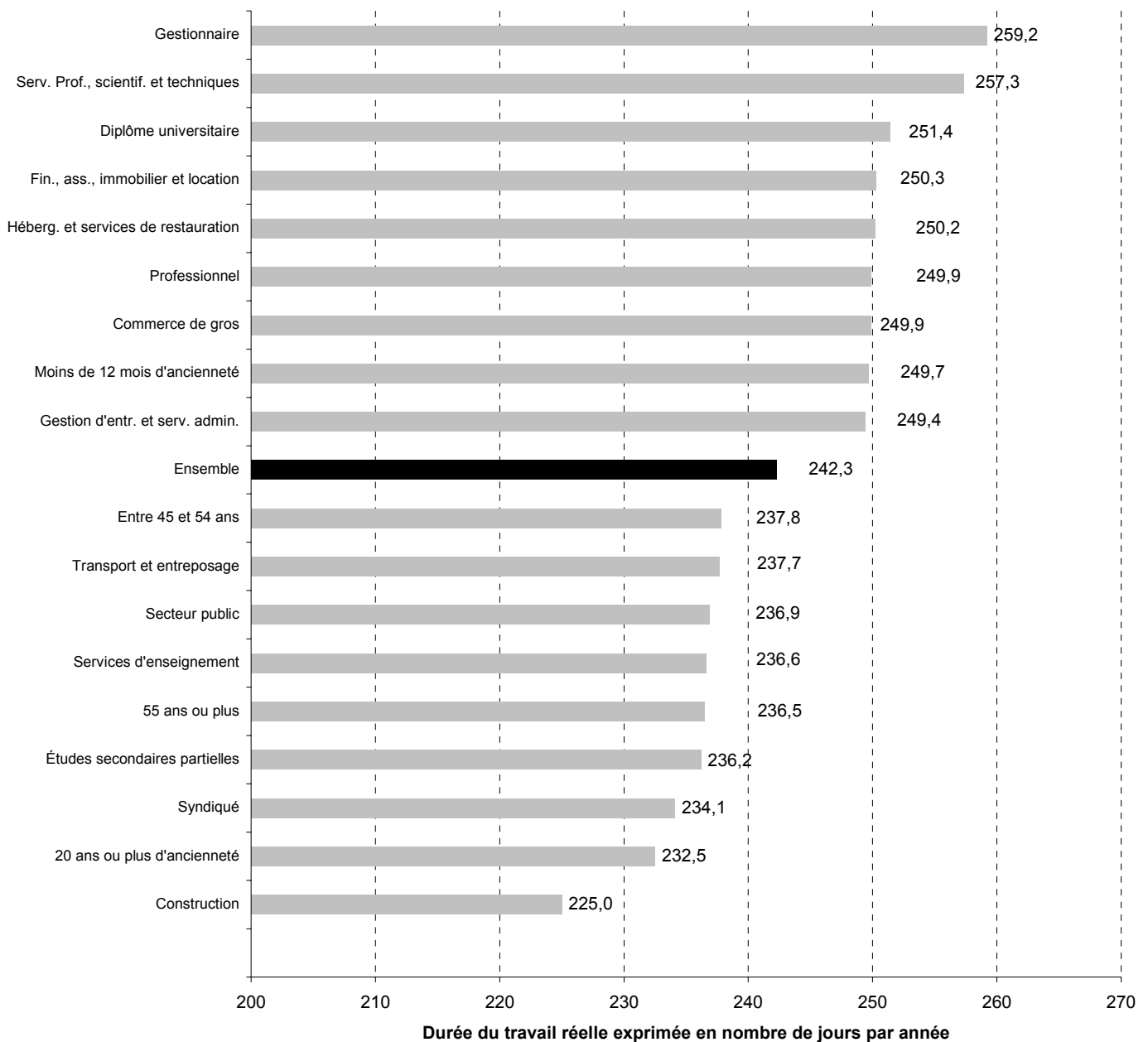


Figure 4.2

Durée du travail réelle selon certains groupes de travailleurs féminins, Québec, 2002 (emploi salarié unique à plein temps)

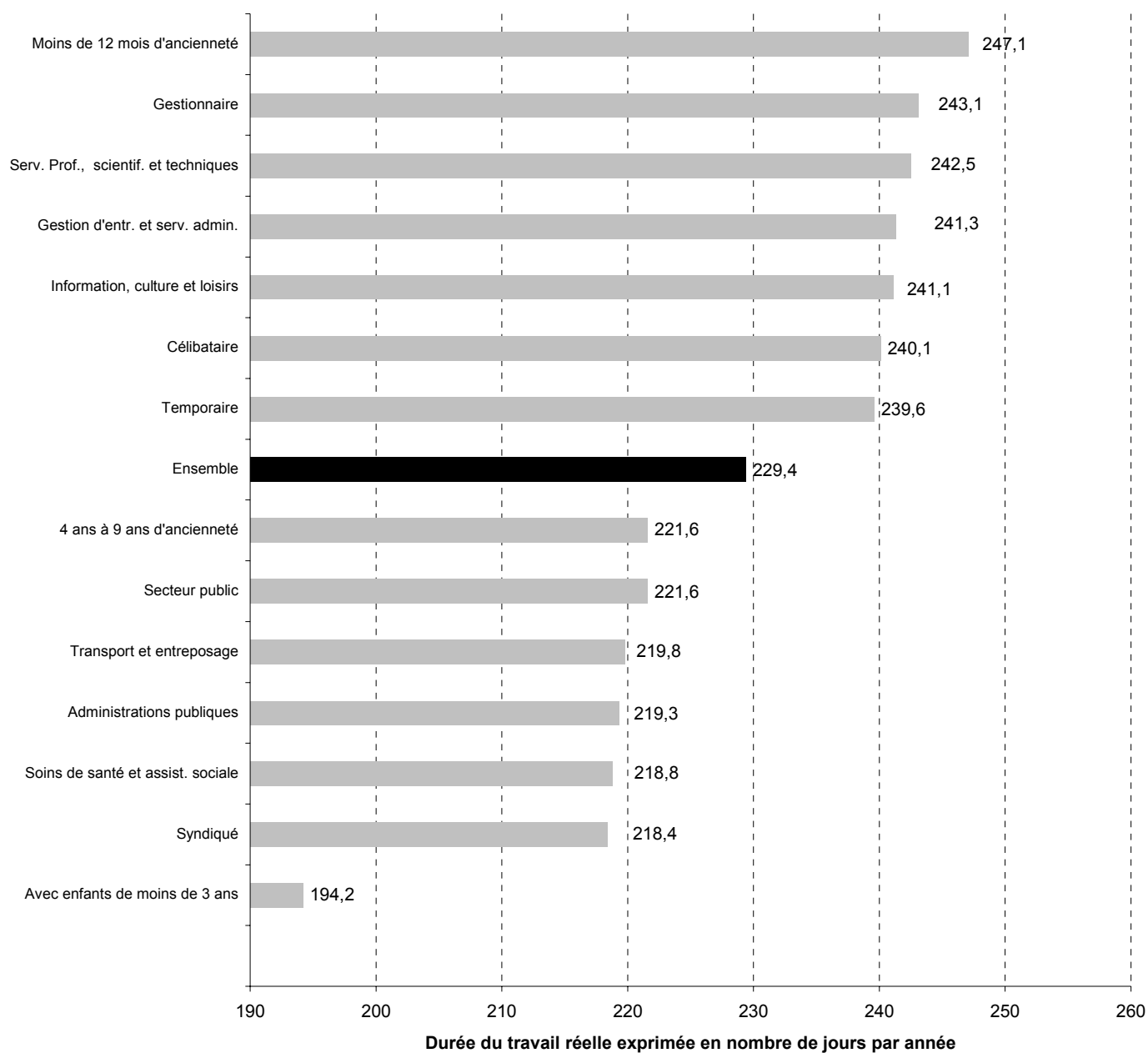


Tableau 4.1

Durée du travail réelle en jours par année et en heures par année selon le sexe et les caractéristiques de l'employé,
Québec, 2002 (emploi salarié unique à plein temps)

	A	B				C		(A-B)+C
	Durée du travail habituelle	Absences vacances et jours fériés	Absences maladie ou incapacité	Absences obligations personnelles ou familiales	Absences autres raisons	Temps suppl. rémunéré	Temps suppl. non rémunéré	Durée du travail réelle
Jours								
Ensemble								
Homme	260,9	19,7	7,6	1,5	1,6	6,2	5,5	242,3
Femme	260,9	19,9	10,1	8,7	1,5	2,9	5,8	229,4
Âge								
(Homme)								
Moins de 30 ans	260,9	14,6	5,5	1,8 *	1,8 *	6,8	3,5	247,4
Entre 30 et 44 ans	260,9	19,3	7,2	1,6	1,7 *	6,4	6,0	243,5
Entre 45 et 54 ans	260,9	24,1	8,8	1,1 *	1,0 *	5,6	6,4	237,8
55 ans et plus	260,9	22,0	10,9	1,0 **	1,6 **	5,1	6,1	236,5
Âge								
(Femme)								
Moins de 30 ans	260,9	13,6	6,5	16,9	1,9 *	3,1	4,8	229,8
Entre 30 et 44 ans	260,9	20,2	10,0	10,4	1,3 *	3,0	5,7	227,7
Entre 45 et 54 ans	260,9	24,2	11,2	1,3 *	1,7 *	2,6	7,0	232,2
55 ans et plus	260,9	22,5	17,8	1,0 **	0,7 **	2,5 *	5,6 *	227,0
Études								
(Homme)								
Études secondaires partielles	260,9	17,6	10,9	1,5 *	1,6 *	5,8	1,2 *	236,2
Diplôme d'études secondaires	260,9	18,9	8,3	1,8 *	1,2 **	6,5	2,4	239,6
Études postsecondaires ¹	260,9	19,3	7,5	1,4	1,6	7,2	3,9	242,2
Diplôme universitaire	260,9	23,2	3,8 *	1,4 *	1,7 **	3,8	16,8	251,4
Études								
(Femme)								
Études secondaires partielles	260,9	14,7	13,2	6,6 *	1,9 **	3,1	1,5 *	229,2
Diplôme d'études secondaires	260,9	19,0	10,5	5,5 *	1,6 **	2,8	1,9 *	229,0
Études postsecondaires ¹	260,9	19,1	10,0	10,3	1,2 *	3,0	3,3	226,6
Diplôme universitaire	260,9	25,7	8,0	9,5	1,7 **	2,6	17,4	235,9
État matrimonial								
(Homme)								
Célibataire	260,9	16,3	6,6	1,0 *	1,8 *	5,8	3,6	244,6
Marié/union libre	260,9	21,0	7,7	1,7	1,5	6,3	6,4	241,7
Séparé/divorcé/veuf	260,9	20,7	11,2 *	0,9 **	1,1 **	6,2	4,9 *	238,1
État matrimonial								
(Femme)								
Célibataire	260,9	16,6	8,9	2,2 *	1,7 *	3,4	5,2	240,1
Marié/union libre	260,9	20,7	10,2	12,1	1,5	2,6	5,9	225,0
Séparé/divorcé/veuf	260,9	21,9	11,8	2,0 **	1,4 **	3,5	6,7	233,9

1. Complétées ou partielles

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

D	E				F		(D-E)+F	
Durée du travail habituelle	Absences vacances et jours fériés	Absences maladie ou incapacité	Absences obligations personnelles ou familiales	Absences autres raisons	Temps suppl. rémunéré	Temps suppl. non rémunéré	Durée du travail réelle	
Heures								
								Ensemble
2 069,8	154,3	60,3	11,6	12,3	49,0	42,7	1 922,9	Homme
1 928,0	145,9	73,6	64,3	11,2	21,5	42,8	1 697,3	Femme
								Âge
								(Homme)
2 048,1	113,8	43,8	14,3 *	13,9 *	53,9	27,1	1 943,3	Moins de 30 ans
2 076,0	151,3	58,0	12,8	13,4 *	51,3	46,5	1 938,4	Entre 30 et 44 ans
2 069,9	189,1	69,6	8,6 *	8,5 *	44,2	49,5	1 887,7	Entre 45 et 54 ans
2 094,2	175,5	84,5	8,3 **	12,9 **	40,3	46,8	1 900,1	55 ans et plus
								Âge
								(Femme)
1 925,4	101,0	48,0	124,2	14,7 *	23,3	35,0	1 695,7	Moins de 30 ans
1 929,3	147,7	72,9	76,2	9,8 *	22,2	41,8	1 686,7	Entre 30 et 44 ans
1 924,7	176,6	81,3	9,5 *	12,1 *	19,6	51,3	1 716,1	Entre 45 et 54 ans
1 941,1	163,5	130,0	7,8 **	5,4 **	18,6 *	41,4 *	1 694,4	55 ans et plus
								Études
								(Homme)
2 105,4	142,0	87,3	11,9 *	13,2 *	47,1	9,6 *	1 907,6	Études secondaires partielles
2 099,8	150,7	66,4	14,3 *	9,3 **	51,9	19,5	1 930,6	Diplôme d'études secondaires
2 063,6	151,9	59,3	10,9	12,7	56,7	31,2	1 916,6	Études postsecondaires ¹
2 018,9	177,0	28,0 *	10,6 *	12,8 **	30,0	127,2	1 947,8	Diplôme universitaire
								Études
								(Femme)
1 961,1	109,1	97,1	50,0 *	14,4 **	23,5	11,7 *	1 725,7	Études secondaires partielles
1 929,6	139,6	77,6	40,6 *	11,7 **	20,8	14,2 *	1 695,1	Diplôme d'études secondaires
1 919,5	139,1	72,8	75,5	9,1 *	22,6	24,4	1 669,9	Études postsecondaires ¹
1 925,5	188,0	58,0	68,4	13,5 **	18,5	126,1	1 742,3	Diplôme universitaire
								État matrimonial
								(Homme)
2 042,4	126,9	52,5	7,8 *	14,1 *	45,7	27,6	1 914,4	Célibataire
2 081,4	165,1	61,0	13,6	11,8	50,3	49,6	1 929,9	Marié / union libre
2 068,5	162,8	88,0 *	7,5 **	9,3 **	49,2	37,0 *	1 887,0	Séparé/divorcé/veuf
								État matrimonial
								(Femme)
1 934,4	123,9	65,4	16,2 *	12,5 *	25,1	38,6	1 780,0	Célibataire
1 927,5	151,4	74,5	88,6	10,9	19,6	43,2	1 664,9	Marié/union libre
1 918,2	156,7	85,0	14,9 **	10,4 **	25,6	48,6	1 725,3	Séparé/divorcé/veuf

Tableau 4.1 (suite)

**Durée du travail réelle en jours par année et en heures par année selon le sexe et les caractéristiques de l'employé,
Québec, 2002 (emploi salarié unique à plein temps)**

	A	B				C		(A-B)+C
	Durée du travail habituelle	Absences vacances et jours fériés	Absences maladie ou incapacité	Absences obligations personnelles ou familiales	Absences autres raisons	Temps suppl. rémunéré	Temps suppl. non rémunéré	Durée du travail réelle
Jours								
Présence d'enfants								
(Homme)								
Avec enfants de moins de 3 ans	260,9	19,7	7,1	4,0 *	1,6 **	6,5	5,8	240,9
Avec enfants de 3 à 5 ans	260,9	21,2	7,0	1,1 *	1,7 *	6,9	7,5	244,3
Avec enfants de 6 à 24 ans	260,9	24,4	8,5	0,8 **	0,7 **	6,3	5,7	238,6
Sans enfants de moins de 25 ans	260,9	18,2	7,7	1,1	1,7	5,8	4,8	242,8
Présence d'enfants								
(Femme)								
Avec enfants de moins de 3 ans	260,9	17,9	8,2	45,1	2,1 **	2,1 *	4,6	194,2
Avec enfants de 3 à 5 ans	260,9	21,2	9,3	2,9 *	1,2 **	3,0	5,9	235,2
Avec enfants de 6 à 24 ans	260,9	23,5	13,0	1,5 **	1,3 **	2,8 *	6,5	230,9
Sans enfants de moins de 25 ans	260,9	19,1	10,2	2,5	1,5 *	3,1	6,0	236,8

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

D		E			F		(D-E)+F	
Durée du travail habituelle	Absences vacances et jours fériés	Absences maladie ou incapacité	Absences obligations personnelles ou familiales	Absences autres raisons	Temps suppl. rémunéré	Temps suppl. non rémunéré	Durée du travail réelle	
Heures								
Présence d'enfants (Homme)								
2 080,6	154,5	56,7	31,0 *	12,6 **	52,0	45,4	1 923,2	Avec enfants de moins de 3 ans
2 079,9	167,1	54,9	8,4 *	13,6 *	55,0	59,0	1 949,9	Avec enfants de 3 à 5 ans
2 074,3	190,8	67,6	6,4 **	5,5 **	50,4	44,1	1 898,7	Avec enfants de 6 à 24 ans
2 063,0	143,2	61,4	8,7	13,1	46,1	36,7	1 919,5	Sans enfants de moins de 25 ans
Présence d'enfants (Femme)								
1 916,5	130,8	59,9	331,3	16,1 **	15,4 *	33,4	1 427,2	Avec enfants de moins de 3 ans
1 923,2	153,9	67,5	21,4 *	8,5 **	22,2	43,3	1 737,5	Avec enfants de 3 à 5 ans
1 920,7	170,4	94,3	10,9 **	9,6 **	20,2 *	47,5	1 703,2	Avec enfants de 6 à 24 ans
1 935,0	140,6	74,4	18,2	11,3 *	23,3	44,0	1 757,9	Sans enfants de moins de 25 ans

Tableau 4.2

Durée du travail réelle en jours par année et en heures par année selon le sexe et les caractéristiques de l'emploi,
Québec, 2002 (emploi salarié unique à plein temps)

	A	B				C		(A-B)+C
	Durée du travail habituelle	Absences vacances et jours fériés	Absences maladie ou incapacité	Absences obligations personnelles ou familiales	Absences autres raisons	Temps suppl. rémunéré	Temps suppl. non rémunéré	Durée du travail réelle
Jours								
Ensemble								
Homme	260,9	19,7	7,6	1,5	1,6	6,2	5,5	242,3
Femme	260,9	19,9	10,1	8,7	1,5	2,9	5,8	229,4
Quintile salarial hebdomadaire								
(Homme)								
400 \$ et moins	260,9	11,9	6,6	1,5 *	1,7 **	4,8	2,0 *	246,1
Entre 400,01 \$ et 559,88 \$	260,9	14,7	8,3	2,2 *	1,6 *	5,8	2,3	242,2
Entre 559,89 \$ et 700,00 \$	260,9	18,1	7,7	1,1 *	1,3 *	6,8	2,9	242,4
Entre 700,01 \$ et 922,95 \$	260,9	21,4	9,0	1,3 *	1,5 *	6,8	4,7	239,1
922,96 \$ et plus	260,9	27,0	6,4	1,4 *	1,6 *	6,1	12,2	242,8
Quintile salarial hebdomadaire								
(Femme)								
400 \$ et moins	260,9	13,6	9,1	7,4	1,6 *	2,6	1,5 *	233,2
Entre 400,01 \$ et 559,88 \$	260,9	18,8	11,5	10,4	1,1 **	3,2	2,4	224,6
Entre 559,89 \$ et 700,00 \$	260,9	21,1	9,2	7,8	1,5 **	3,0	4,8	229,0
Entre 700,01 \$ et 922,95 \$	260,9	24,8	10,3	10,2	1,7 **	3,1	9,2	226,3
922,96 \$ et plus	260,9	27,8	11,0	8,3 *	1,5 **	2,6 *	19,7	234,5
Statut d'emploi								
(Homme)								
Permanent	260,9	20,3	7,6	1,5	1,3	6,2	5,8	242,1
Temporaire	260,9	14,2	7,3	1,3 **	3,9 *	6,2	3,2	243,7
Statut d'emploi								
(Femme)								
Permanent	260,9	20,7	10,2	9,3	1,3	2,9	5,8	228,1
Temporaire	260,9	14,0	9,2	4,4 *	3,0 *	3,0	6,2	239,6
Durée de l'emploi								
(Homme)								
Moins de 12 mois d'ancienneté	260,9	12,1	5,4 *	1,4 *	2,0 *	5,7	3,8	249,7
1 an à 3 ans d'ancienneté	260,9	16,4	7,2	1,4 *	1,7 *	6,6	5,8	246,6
4 ans à 9 ans d'ancienneté	260,9	19,0	7,6	1,7 *	1,5 *	6,0	5,9	242,8
10 ans à 19 ans d'ancienneté	260,9	23,0	8,7	1,7 *	1,2 **	6,4	5,3	238,1
20 ans et plus d'ancienneté	260,9	29,4	9,2	1,2 *	1,3 **	6,0	6,6	232,5
Durée de l'emploi								
(Femme)								
Moins de 12 mois d'ancienneté	260,9	11,5	5,0	3,1 *	1,6 *	3,1	4,2	247,1
1 an à 3 ans d'ancienneté	260,9	17,8	8,6	11,9	1,6 *	3,3	6,3	230,7
4 ans à 9 ans d'ancienneté	260,9	18,8	10,5	17,3	1,1 **	3,0	5,5	221,6
10 ans à 19 ans d'ancienneté	260,9	23,4	13,4	5,7	1,4 **	2,5	6,1	225,6
20 ans et plus d'ancienneté	260,9	30,2	13,2	1,7 **	1,9 **	2,2 *	6,8	222,9

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

D	E				F		(D-E)+F
	Absences vacances et jours fériés	Absences maladie ou incapacité	Absences obligations personnelles ou familiales	Absences autres raisons	Temps suppl. rémunéré	Temps suppl. non rémunéré	Durée du travail réelle
Heures							
2 069,8	154,3	60,3	11,6	12,3	49,0	42,7	1 922,9
1 928,0	145,9	73,6	64,3	11,2	21,5	42,8	1 697,3
							Ensemble
							Homme
							Femme
							Quintile salarial hebdomadaire
							(Homme)
1 991,0	91,0	49,9	11,2 *	13,4 **	37,1	14,9 *	1 877,5
2 070,0	114,8	66,7	16,8 *	12,5 *	46,4	17,8	1 923,5
2 084,9	142,0	61,5	8,9 *	10,4 *	54,4	23,1	1 939,6
2 077,7	168,4	71,2	10,8 *	12,0 *	54,9	36,6	1 906,8
2 095,4	213,6	51,7	11,3 *	13,1 *	48,2	94,9	1 948,9
							400 \$ et moins
							Entre 400,01 \$ et 559,88 \$
							Entre 559,89 \$ et 700,00 \$
							Entre 700,01 \$ et 922,95 \$
							922,96 \$ et plus
							Quintile salarial hebdomadaire
							(Femme)
1 896,6	98,5	64,5	54,4	12,1 *	19,5	11,0 *	1 697,5
1 937,4	137,8	85,1	76,9	8,2 **	23,5	17,7	1 670,5
1 934,7	154,5	66,9	57,1	11,6 **	22,4	34,5	1 701,4
1 926,5	180,7	75,6	73,7	12,8 **	22,7	66,8	1 673,2
1 974,1	208,2	81,1	61,4 *	12,1 **	19,1 *	145,7	1 776,1
							400 \$ et moins
							Entre 400,01 \$ et 559,88 \$
							Entre 559,89 \$ et 700,00 \$
							Entre 700,01 \$ et 922,95 \$
							922,96 \$ et plus
							Statut d'emploi
							(Homme)
2 070,1	159,3	60,6	11,9	10,0	49,0	44,9	1 922,2
2 067,1	112,3	58,0	9,6 **	31,1 *	49,0	24,5	1 929,4
							Permanent
							Temporaire
							Statut d'emploi
							(Femme)
1 930,7	151,4	74,6	68,2	9,9	21,4	42,5	1 690,5
1 906,6	101,2	65,7	32,4 *	21,7 *	22,0	44,8	1 752,2
							Permanent
							Temporaire
							Durée de l'emploi
							(Homme)
2 064,3	94,0	42,7 *	10,6 *	15,7 *	45,3	30,1	1 976,6
2 073,4	129,0	57,9	11,1 *	13,6 *	52,0	45,5	1 959,3
2 081,4	150,0	60,8	13,3 *	11,9 *	47,9	45,6	1 938,9
2 069,0	180,8	68,4	13,0 *	9,7 **	50,8	40,7	1 888,7
2 057,3	229,4	71,9	10,0 *	10,1 **	47,4	50,5	1 833,7
							Moins de 12 mois d'ancienneté
							1 an à 3 ans d'ancienneté
							4 ans à 9 ans d'ancienneté
							10 ans à 19 ans d'ancienneté
							20 ans et plus d'ancienneté
							Durée de l'emploi
							(Femme)
1 929,5	84,8	37,3	22,7 *	11,6 *	23,5	31,0	1 827,5
1 937,6	132,5	62,1	87,4	12,1 *	24,7	47,2	1 715,4
1 937,0	137,1	77,0	127,8	8,1 **	22,2	40,2	1 649,3
1 920,0	170,6	98,4	41,7	11,1 **	18,7	44,4	1 661,3
1 907,5	218,4	95,7	12,6 **	13,8 **	16,4 *	49,4	1 632,8
							Moins de 12 mois d'ancienneté
							1 an à 3 ans d'ancienneté
							4 ans à 9 ans d'ancienneté
							10 ans à 19 ans d'ancienneté
							20 ans et plus d'ancienneté

Tableau 4.2 (suite)

Durée du travail réelle en jours par année et en heures par année selon le sexe et les caractéristiques de l'emploi,
Québec, 2002 (emploi salarié unique à plein temps)

	A	B				C		(A-B)+C
	Durée du travail habituelle	Absences vacances et jours fériés	Absences maladie ou incapacité	Absences obligations personnelles ou familiales	Absences autres raisons	Temps suppl. rémunéré	Temps suppl. non rémunéré	Durée du travail réelle
Jours								
Niveau de compétence								
(Homme)								
Gestionnaire	260,9	21,8	3,6 *	1,0 **	1,4 **	1,9 *	24,2	259,2
Professionnel	260,9	22,7	3,6 *	1,2 **	0,7 **	5,2	12,0	249,9
Enseignant	260,9	31,4	3,9	2,5 **	2,4 **	1,4 **	20,1	242,1
Technicien	260,9	21,0	8,0	1,5 *	1,5 *	7,3	3,4	239,5
Intermédiaire	260,9	17,5	8,9	1,6 *	1,8 *	6,7	1,4	239,3
Élémentaire	260,9	15,0	10,1	1,4 **	1,7 **	6,5	0,7 **	239,8
Niveau de compétence								
(Femme)								
Gestionnaire	260,9	21,5	8,8 *	10,7 *	1,6 **	1,2 **	23,6	243,1
Professionnel	260,9	21,5	11,3	11,0	1,6 **	4,1	9,5	229,2
Enseignant	260,9	41,2	10,0 *	10,4 *	1,4 **	1,0 **	26,5	225,3
Technicien	260,9	19,0	7,9	8,1	1,1 **	3,2	4,7	232,8
Intermédiaire	260,9	18,5	11,4	8,7	1,6 *	2,9	1,0	224,6
Élémentaire	260,9	13,3	11,3	6,1 *	2,3 **	2,4 *	0,4 **	230,8

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

D		E			F		(D-E)+F	
Durée du travail habituelle	Absences vacances et jours fériés	Absences maladie ou incapacité	Absences obligations personnelles ou familiales	Absences autres raisons	Temps suppl. rémunéré	Temps suppl. non rémunéré	Durée du travail réelle	
Heures								
								Niveau de compétence
								(Homme)
2 111,1	177,3	27,4 *	7,7 **	10,3 **	14,4 *	189,6	2 092,5	Gestionnaire
1 989,7	168,7	26,6 *	8,8 **	5,6 **	40,0	91,1	1 911,1	Professionnel
1 938,4	229,3	28,9	18,4 **	18,7 **	10,2 **	145,0	1 798,5	Enseignant
2 059,6	165,6	62,9	11,8 *	11,8 *	57,5	26,7	1 891,6	Technicien
2 120,0	140,6	72,3	13,1 *	14,6 *	54,4	11,6	1 945,4	Intermédiaire
2 043,0	116,7	80,7	11,1 **	13,4 **	51,4	5,3 **	1 877,8	Élémentaire
								Niveau de compétence
								(Femme)
2 017,3	163,9	65,4 *	80,2 *	14,0 **	8,7 **	180,8	1 883,1	Gestionnaire
1 918,2	157,0	81,7	77,9	12,2 **	30,0	70,6	1 690,1	Professionnel
1 853,9	293,4	71,2 *	74,5 *	10,2 **	6,7 **	183,7	1 594,8	Enseignant
1 931,3	138,6	57,4	60,7	7,6 **		35,0	1 726,2	Technicien
1 927,2	136,2	83,3	64,2	11,8 *	21,3	7,6	1 660,7	Intermédiaire
1 929,2	98,1	82,3	45,1 *	17,1 **	18,2 *	3,1 **	1 707,8	Élémentaire

Tableau 4.3

Durée du travail réelle en jours par année et en heures par année selon le sexe et les caractéristiques du milieu de travail, Québec, 2002 (emploi salarié unique à plein temps)

	A	B				C		(A-B)+C
	Durée du travail habituelle	Absences vacances et jours fériés	Absences maladie ou incapacité	Absences obligations personnelles ou familiales	Absences autres raisons	Temps suppl. rémunéré	Temps suppl. non rémunéré	Durée du travail réelle
Jours								
Ensemble								
Homme	260,9	19,7	7,6	1,5	1,6	6,2	5,5	242,3
Femme	260,9	19,9	10,1	8,7	1,5	2,9	5,8	229,4
Couverture syndicale								
(Homme)								
Syndiqué	260,9	23,4	10,3	1,7	2,1 *	7,7	3,0	234,1
Non syndiqué	260,9	16,7	5,5	1,3	1,1	5,0	7,4	248,7
Couverture syndicale								
(Femme)								
Syndiqué	260,9	25,6	15,1	9,0	1,8 *	3,1	5,9	218,4
Non syndiqué	260,9	16,1	6,7	8,6	1,3 *	2,7	5,8	236,8
Taille de l'établissement								
(Homme)								
Moins de 20 employés	260,9	17,0	6,5	1,1 *	1,1 *	4,2	4,3	243,6
Entre 20 et 99 employés	260,9	18,9	7,7	1,5 *	1,9 *	6,1	5,8	242,8
Entre 100 et 500 employés	260,9	21,4	8,0	2,0 *	1,4 *	7,7	5,3	241,2
Plus de 500 employés	260,9	23,5	8,6	1,2 **	1,8 **	7,4	7,2	240,5
Taille de l'établissement								
(Femme)								
Moins de 20 employés	260,9	16,4	7,9	9,3	1,2 *	2,4	3,8	232,3
Entre 20 et 99 employés	260,9	21,1	10,1	8,8	1,2 *	2,6	6,5	228,9
Entre 100 et 500 employés	260,9	21,0	9,9	9,5	2,2 *	3,3	6,6	228,3
Plus de 500 employés	260,9	22,8	15,0	6,4 *	1,8 **	3,9	7,3	226,2
Secteur								
(Homme)								
Public	260,9	26,0	8,2	1,8 *	1,5 *	6,2	7,4	236,9
Privé	260,9	18,2	7,5	1,4	1,6	6,2	5,1	243,5
Secteur								
(Femme)								
Public	260,9	27,2	14,6	8,3	1,9 *	2,7	9,9	221,6
Privé	260,9	16,9	8,2	8,9	1,3	3,0	4,1	232,7
Industries								
(Homme)								
Productrices de biens	260,9	21,2	9,0	1,5	1,9	8,0	3,3	238,6
Productrices de services	260,9	18,5	6,6	1,4	1,3 *	4,9	7,1	245,0
Industries								
(Femme)								
Productrices de biens	260,9	18,8	8,8	9,2	2,4 *	3,8	3,5	229,1
Productrices de services	260,9	20,2	10,4	8,7	1,3	2,7	6,3	229,4

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

D	E				F		(D-E)+F	
Durée du travail habituelle	Absences vacances et jours fériés	Absences maladie ou incapacité	Absences obligations personnelles ou familiales	Absences autres raisons	Temps suppl. rémunéré	Temps suppl. non rémunéré	Durée du travail réelle	
Heures								
2 069,8	154,3	60,3	11,6	12,3	49,0	42,7	1 922,9	Ensemble
1 928,0	145,9	73,6	64,3	11,2	21,5	42,8	1 697,3	Homme
								Femme
								Couverture syndicale
								(Homme)
2 036,6	181,4	80,6	13,7	16,6 *	60,5	22,5	1 827,3	Syndiqué
2 095,8	133,2	44,4	10,0	8,9	40,0	58,5	1 997,7	Non syndiqué
								Couverture syndicale
								(Femme)
1 893,2	184,9	109,8	65,6	13,3 *	22,7	41,6	1 583,9	Syndiqué
1 951,6	119,4	49,1	63,4	9,8 *	20,7	43,6	1 774,1	Non syndiqué
								Taille de l'établissement
								(Homme)
2 098,7	135,0	52,4	9,1 *	8,8 *	33,4	33,8	1 960,6	Moins de 20 employés
2 074,2	148,5	61,5	11,6 *	15,1 *	48,4	45,2	1 931,1	Entre 20 et 99 employés
2 059,9	167,2	62,9	15,8 *	10,9 *	60,7	41,7	1 905,5	Entre 100 et 500 employés
2 023,7	181,1	67,2	8,9 **	14,4 **	58,4	54,7	1 865,1	Plus de 500 employés
								Taille de l'établissement
								(Femme)
1 924,0	120,5	57,4	67,8	8,6 *	17,6	28,1	1 715,3	Moins de 20 employés
1 929,0	155,0	73,0	65,1	8,5 *	19,5	47,8	1 694,7	Entre 20 et 99 employés
1 942,2	154,4	72,8	69,5	17,2 *	24,7	48,4	1 701,3	Entre 100 et 500 employés
1 912,0	164,7	109,6	47,2 *	13,0 **	28,8	53,4	1 659,7	Plus de 500 employés
								Secteur
								(Homme)
1 962,4	194,7	62,2	13,7 *	11,4 *	47,1	54,4	1 782,0	Public
2 094,2	145,2	59,9	11,2	12,4	49,4	40,0	1 955,0	Privé
								Secteur
								(Femme)
1 875,8	194,5	105,0	59,4	13,9 *	19,3	70,9	1 593,2	Public
1 950,0	125,4	60,4	66,3	10,1	22,4	30,9	1 741,1	Privé
								Industries
								(Homme)
2 105,0	169,6	72,3	12,1	15,8	64,4	26,2	1 925,9	Productrices de biens
2 044,6	143,5	51,7	11,3	9,7 *	38,0	54,4	1 920,8	Productrices de services
								Industries
								(Femme)
2 018,8	143,8	68,5	70,9	18,3 *	29,8	27,2	1 774,2	Productrices de biens
1 907,8	146,3	74,8	62,8	9,6	19,6	46,2	1 680,1	Productrices de services

Tableau 4.3 (suite)

Durée du travail réelle en jours par année et en heures par année selon le sexe et les caractéristiques du milieu de travail, Québec, 2002 (emploi salarié unique à plein temps)

	A	B				C		(A-B)+C
	Durée du travail habituelle	Absences vacances et jours fériés	Absences maladie ou incapacité	Absences obligations personnelles ou familiales	Absences autres raisons	Temps suppl. rémunéré	Temps suppl. non rémunéré	Durée du travail réelle
Jours								
Secteur d'activité								
(Homme)								
Industries primaires	260,9	13,3 *	9,5 *	1,0 **	3,3 **	4,9 *	2,7 **	241,4
Construction	260,9	26,7	12,7	1,3 **	3,3 *	5,6	2,5 *	225,0
Fabrication de biens durables	260,9	21,1	8,8	1,6 *	2,0 *	8,1	2,8	238,4
Fabrication de biens non durables	260,9	20,2	7,2	1,7 **	0,9 **	9,7	4,4	245,1
Commerce de gros	260,9	16,7 *	5,4 **	1,0 **	0,3 **	4,6 *	7,8 *	249,9
Commerce de détail	260,9	15,6	6,2 *	0,9 **	0,6 **	3,5	4,3	245,5
Transport et entreposage	260,9	20,4	10,2 *	1,5 **	1,8 **	7,1	3,5 *	237,7
Fin., ass., immobilier et location	260,9	19,4 *	5,6 **	0,8 **	0,4 **	2,5 **	13,1	250,3
Serv. prof., scientif. et techniques	260,9	15,9 *	4,5 **	1,1 **	1,3 **	6,5 *	12,7	257,3
Gestion d'entreprises et serv. admin.	260,9	11,5 *	5,6 **	1,8 **	0,6 **	6,4 *	1,6 **	249,4
Services d'enseignement	260,9	30,7	5,2 *	2,3 **	2,4 **	1,7 **	14,7	236,6
Soins de santé et assistance sociale	260,9	21,1	7,7 *	1,7 **	0,9 **	3,2 *	7,6 *	240,3
Information, culture et loisirs	260,9	15,0 *	6,9 **	1,3 **	4,5 **	5,6 *	8,3 *	247,1
Héberg. et services de restauration	260,9	11,4 *	4,2 **	2,3 **	0,6 **	4,0 **	3,9 **	250,2
Autres services	260,9	15,9	6,4 *	1,1 **	1,0 **	5,2	4,4 *	246,1
Administrations publiques	260,9	23,2	8,8 *	2,0 **	1,2 **	7,1	5,1	238,0
Secteur d'activité								
(Femme)								
Industries primaires	260,9	9,6 **	12,0 **	11,4 **	3,3 **	1,9 **	1,5 **	228,0
Construction	260,9	21,3 **	5,4 **	9,8 **	0,3 **	0,8 **	0,7 **	225,6
Fabrication de biens durables	260,9	19,7	8,7 *	7,6 *	2,1 **	4,8 *	3,4 *	231,0
Fabrication de biens non durables	260,9	18,9	8,7 *	9,7 *	2,6 **	3,8	3,9 *	228,7
Commerce de gros	260,9	17,0 *	4,9 **	9,6 **	0,3 **	2,0 **	6,3 **	237,6
Commerce de détail	260,9	13,5	9,1	8,6 *	0,8 **	1,9 *	2,9 *	233,8
Transport et entreposage	260,9	16,8 **	12,3 **	16,8 **	0,7 **	2,7 **	2,8 **	219,8
Fin., ass., immobilier et location	260,9	22,5	9,4 *	6,6 *	1,0 **	2,2 *	5,3	228,9
Serv. prof., scientif. et techniques	260,9	15,7 *	3,6 **	9,8 *	2,2 **	4,3	8,7 *	242,5
Gestion d'entreprises et serv. admin.	260,9	14,1 *	6,0 **	3,4 **	0,9 **	1,7 **	3,1 **	241,3
Services d'enseignement	260,9	36,0	9,9	8,9 *	1,8 **	1,0	20,3	225,7
Soins de santé et assistance sociale	260,9	21,5	16,1	10,4	1,4 **	3,6	3,8	218,8
Information, culture et loisirs	260,9	12,5 *	8,8 **	6,5 **	1,7 **	4,1 *	5,5 *	241,1
Héberg. et services de restauration	260,9	8,8 *	9,7 *	6,9 *	1,0 **	2,7 *	1,8 **	239,0
Autres services	260,9	18,9 *	4,9 **	3,3 **	1,4 **	2,1 **	4,4 *	239,0
Administrations publiques	260,9	26,1	13,1	10,2 *	1,7 **	3,4 *	6,1 *	219,3

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

D	E				F		(D-E)+F
Durée du travail habituelle	Absences vacances et jours fériés	Absences maladie ou incapacité	Absences obligations personnelles ou familiales	Absences autres raisons	Temps suppl. rémunéré	Temps suppl. non rémunéré	Durée du travail réelle
Heures							
Secteur d'activité (Homme)							
2 330,7	117,5 *	82,0 *	8,8 **	31,7 **	41,0 *	22,9 **	2 154,7 Industries primaires
2 106,0	213,4	102,9	9,7 **	25,7 *	46,1	20,9 *	1 821,4 Construction
2 095,5	168,6	70,7	12,8 *	16,5 *	65,9	22,3	1 915,2 Fabrication de biens durables
2 071,6	159,0	56,8	13,0 **	6,7 **	76,3	34,6	1 946,9 Fabrication de biens non durables
2 107,6	133,1 *	42,9 **	7,9 **	2,5 **	37,0 *	62,4 *	2 020,6 Commerce de gros
2 081,1	125,2	49,0 *	6,8 **	4,7 **	28,4	34,9	1 958,8 Commerce de détail
2 210,5	169,6	85,2 *	13,5 **	15,4 **	58,1	27,4 *	2 012,4 Transport et entreposage
2 018,7	146,7 *	43,1 **	5,9 **	3,2 **	19,0 **	101,2	1 940,2 Fin., ass., immobilier et location
2 032,1	123,3 *	33,6 **	8,5 **	10,1 **	49,6 *	97,6	2 003,8 Serv. prof., scientif. et techniques
2 064,5	89,7 *	44,7 **	15,8 **	4,4 **	50,8 *	14,9 **	1 975,7 Gestion d'entreprises et serv. admin.
1 951,5	225,9	39,3 *	16,9 **	18,3 **	12,5 **	107,0	1 770,6 Services d'enseignement
1 964,3	157,3	57,3 *	12,6 **	6,6 **	23,6 *	56,7 *	1 810,9 Soins de santé et assistance sociale
1 988,5	113,6 *	50,6 **	10,1 **	32,0 **	42,8 *	63,3 *	1 888,3 Information, culture et loisirs
2 002,4	85,0 *	33,7 **	19,1 **	5,1 **	30,2 **	31,1 **	1 920,8 Héberg. et services de restauration
2 078,2	128,8	49,9 *	8,6 **	7,8 **	41,9	33,4 *	1 958,4 Autres services
1 961,9	173,5	65,9 *	15,4 **	8,3 **	54,7	38,4	1 791,8 Administrations publiques
Secteur d'activité (Femme)							
2 052,3	71,9 **	92,1 **	86,5 **	25,6 **	15,6 **	11,8 **	1 803,6 Industries primaires
1 996,5	157,0 **	42,6 **	77,0 **	2,0 **	7,2 **	5,9 **	1 731,0 Construction
2 045,3	154,1	69,7 *	59,3 *	16,3 **	37,8 *	27,3 *	1 810,9 Fabrication de biens durables
2 005,5	144,2	67,7 *	74,6 *	19,8 **	28,9	30,0 *	1 758,1 Fabrication de biens non durables
2 002,3	128,4 *	35,8 **	73,8 **	2,1 **	15,9 **	48,9 **	1 826,8 Commerce de gros
1 929,3	98,8	67,8	62,3 *	5,6 **	13,8 *	22,5 *	1 731,1 Commerce de détail
2 020,2	131,6 **	90,6 **	130,8 **	5,8 **	20,7 **	20,9 **	1 703,0 Transport et entreposage
1 893,7	162,2	66,1 *	48,1 *	6,6 **	15,8 *	40,1	1 666,6 Fin., ass., immobilier et location
1 944,9	116,2 *	27,8 **	74,1 *	17,2 **	31,8	65,0 *	1 806,6 Serv. prof., scientif. et techniques
1 918,2	104,9 *	44,3 **	24,4 **	6,5 **	13,0 **	24,1 **	1 775,2 Gestion d'entreprises et serv. admin.
1 866,8	255,8	69,7	64,3 *	14,2 **	7,3	143,6	1 613,8 Services d'enseignement
1 880,4	155,0	115,4	73,0	9,9 **	25,4	27,5	1 580,1 Soins de santé et assistance sociale
1 943,4	93,0 *	64,3 **	48,2 **	13,3 **	31,0 *	40,8 *	1 796,3 Information, culture et loisirs
1 898,9	64,3 *	69,0 *	49,0 *	6,8 **	20,3 *	13,7 **	1 743,7 Héberg. et services de restauration
1 927,7	139,6 *	35,4 **	23,3 **	10,2 **	16,3 **	32,3 *	1 767,7 Autres services
1 880,7	186,6	95,3	73,8 *	12,0 **	24,2 *	44,5 *	1 581,6 Administrations publiques

Analyse de la durée du travail réelle selon la couverture syndicale

Ce chapitre présente des résultats de la durée du travail réelle en fonction des employés syndiqués et non syndiqués. Les résultats sont ventilés selon les caractéristiques de l'employé, de l'emploi et du milieu de travail. Le tableau 5.1 porte sur la durée du travail réelle selon la présence syndicale et le sexe, l'âge, les études, l'état matrimonial et la présence d'enfants. Le tableau 5.2 situe la durée du travail réelle selon la présence syndicale et le quintile salarial hebdomadaire, le statut d'emploi, la durée de l'emploi et le niveau de compétence. Enfin, le tableau 5.3 présente les résultats sur la durée du travail réelle en fonction de la présence syndicale et la taille de l'établissement, le secteur public/privé, les industries de biens/services et le secteur d'activité.

Analyse générale

En 2002, la durée du travail réelle était de 227,7 jours pour l'ensemble des employés syndiqués comparativement à 243,4 jours pour l'ensemble du personnel non syndiqué.

Pour le personnel syndiqué, on observe, entre autres, des durées du travail réelles plus importantes que la moyenne d'ensemble (227,7 jours) chez les employés ayant moins de 12 mois d'ancienneté (242,4 jours), chez le personnel du secteur de la gestion d'entreprises et des services administratifs (242,1 jours), des services professionnels, scientifiques et techniques (241,0 jours), du commerce de gros (238,2 jours) ainsi que du commerce de détail (237,5 jours). À l'opposé, des durées du travail réelles inférieures à la moyenne d'ensemble sont constatées, entre autres, chez le personnel ayant des enfants de moins de 3 ans (214,2 jours), chez les travailleurs de la construction (216,1 jours), les femmes (218,4 jours), dans le secteur des soins de santé et de l'assistance sociale (219,5 jours) de même que chez les travailleurs et travailleuses de 55 ans et plus (221,0 jours).

Pour le personnel non syndiqué, on note, entre autres, des durées du travail réelles plus importantes que la moyenne d'ensemble (243,4 jours) chez les gestionnaires (258,3 jours), les employés se retrouvant dans le quintile supérieur soit 922,96 \$ et plus

(255,1 jours), ceux détenant une formation universitaire (255,0 jours), ceux œuvrant dans le secteur de l'information, de la culture et des loisirs (253,3 jours) ainsi que ceux des services professionnels, scientifiques et techniques (251,6 jours). À l'opposé, des durées du travail réelles inférieures à la moyenne d'ensemble sont constatées, entre autres, chez les employés ayant des enfants de moins de 3 ans (225,2 jours), ceux travaillant dans le secteur des soins de santé et de l'assistance sociale (232,8 jours), les femmes (236,8 jours), ceux du secteur de la construction (237,0 jours) de même que chez les travailleurs et travailleuses de niveau intermédiaire (237,7 jours).

Caractéristiques de l'employé

Lorsque sont croisées les diverses caractéristiques de l'employé et la couverture syndicale (tableau 5.1), la durée du travail la plus longue est observée chez les travailleurs non syndiqués détenant un diplôme universitaire (255,0 jours) tandis que la plus courte est notée chez les travailleurs et travailleuses avec enfants de moins de 3 ans (214,2 jours).

La durée du travail réelle chez les hommes syndiqués est de 234,1 jours alors qu'elle est de 248,7 jours chez les non-syndiqués. Cela représente un écart de 14,6 jours soit, sur une base hebdomadaire de 5 jours de travail, l'équivalent de presque trois semaines. La comparaison entre les femmes syndiquées et les femmes non syndiquées révèle un écart plus prononcé, soit de 18,4 jours. Par rapport à leurs homologues non syndiqués, les hommes syndiqués et les femmes syndiquées ont davantage d'absences pour vacances et jours fériés ainsi que pour maladie ou incapacité. Pour ces deux types d'absence, les femmes syndiquées affichent d'ailleurs un écart plus prononcé que les hommes syndiqués. Par ailleurs, les hommes non syndiqués effectuent plus de temps supplémentaire non rémunéré (7,4 jours) que leurs collègues syndiqués (3,0 jours) tandis que ces derniers effectuent plus de temps supplémentaire rémunéré (7,7 jours) que leurs collègues non syndiqués (5,0 jours).

Peu importe le groupe d'âge, la durée du travail réelle est toujours plus élevée chez le personnel non

syndiqué que chez le personnel syndiqué. Cependant, les écarts selon la couverture syndicale vont en s'accroissant à mesure que l'âge augmente. Ainsi, chez les moins de 30 ans, l'écart entre les syndiqués et les non-syndiqués est de 8,8 jours, chez les 30 ans à 44 ans, de 15,6 jours, de 18,4 jours pour les 45 ans à 54 ans et, finalement, de 22,6 jours pour les travailleurs de 55 ans et plus. Pour les moins de 55 ans, cette situation s'explique, en grande partie, par les absences pour vacances et jours fériés qui, en relation avec l'âge, augmentent plus rapidement chez les syndiqués. Chez les travailleurs et travailleuses de 55 ans et plus, l'accroissement de l'écart s'explique surtout par la différence observée au chapitre des absences pour maladie ou incapacité (12 jours d'écart entre les syndiqués et les non-syndiqués). Par rapport aux autres groupes d'âge, cet écart est beaucoup plus important.

Peu importe le niveau d'études, la durée du travail réelle est plus élevée chez les travailleurs et les travailleuses non syndiqués que chez les travailleurs et les travailleuses syndiqués. Les écarts entre le personnel syndiqué et le personnel non syndiqué sont relativement du même ordre pour les employés n'ayant pas d'études universitaires, soit de 13 à 14 jours. Par contre, chez les titulaires de diplôme universitaire, l'écart entre les syndiqués et les non-syndiqués est nettement plus élevé. En fait, il est de 24,6 jours soit, sur une base hebdomadaire de travail de cinq jours, l'équivalent de presque cinq semaines. Cela s'explique essentiellement par les absences au chapitre des vacances et jours fériés beaucoup plus importantes chez les diplômés universitaires syndiqués. Notons, par ailleurs, que bien que les absences pour maladie ou incapacité soient toujours plus élevées chez les syndiqués, l'écart le moins prononcé avec les non-syndiqués est noté chez les employés détenant une formation universitaire (3,7 jours).

En ce qui a trait à l'état matrimonial, on constate que la durée du travail réelle est toujours moins longue chez les syndiqués que chez les non-syndiqués. Toutefois, selon cette caractéristique des employés, les écarts de durées sont relativement du même ordre, variant entre 15,2 jours et 17,4 jours. Ce sont essentiellement les absences pour vacances et jours

fériés de même que pour maladie ou incapacité qui expliquent les différences entre syndiqués et non-syndiqués. Mentionnons également que les employés non syndiqués, qu'ils soient célibataires, mariés ou en union libre, font plus de temps supplémentaire non rémunéré alors que leurs homologues syndiqués font, quant à eux, plus de temps supplémentaire rémunéré.

Quand l'analyse porte sur la présence d'enfants, on constate que la durée du travail réelle est également plus longue chez les non-syndiqués. En effet, selon l'âge et la présence d'enfants, la durée du travail réelle chez les non-syndiqués varie de 225,2 jours à 247,3 jours alors que, chez les syndiqués, cette durée varie de 214,2 jours à 231,1 jours. On n'observe aucune différence significative entre les syndiqués et les non-syndiqués en ce qui concerne les absences pour obligations personnelles ou familiales.

Caractéristiques de l'emploi

Lorsque sont croisées les diverses caractéristiques de l'emploi et la couverture syndicale (tableau 5.2), la durée du travail réelle la plus élevée est notée chez les gestionnaires non syndiqués (258,3 jours) alors que la plus courte est observée chez les travailleurs et travailleuses syndiqués ayant 20 ans et plus d'ancienneté (222,0 jours).

Bien que la durée du travail réelle soit, chez le personnel non syndiqué, toujours supérieure à celle du personnel syndiqué lorsque l'analyse porte sur le quintile salarial hebdomadaire, l'écart entre les deux groupes va en s'accroissant à mesure que le quintile salarial hebdomadaire prend de l'importance. Ainsi, dans le quintile inférieur (400 \$ et moins), l'écart dans la durée du travail réelle est de 9,7 jours, il est de 13,7 jours dans le quintile médian (entre 559,89 \$ et 700,00 \$) et de 27,9 jours dans le quintile supérieur (922,96 \$ et plus). Pour ce dernier quintile, un écart d'environ 10 jours est observé au chapitre des absences pour vacances et jours fériés et un écart de plus de 8 jours est également observé dans le total du temps supplémentaire.

Autant chez les employés permanents que chez les employés temporaires, la durée du travail réelle est

plus faible chez les syndiqués. L'écart est de 16,1 jours entre les employés permanents et de 12,9 jours entre les employés temporaires. La durée du travail réelle plus faible chez les employés syndiqués s'explique principalement par les absences pour vacances et jours fériés de même que pour maladie ou incapacité.

Si on analyse la durée du travail réelle en fonction de la durée de l'emploi (ancienneté), on constate que celle-ci est toujours plus courte chez le personnel syndiqué. Les écarts entre les syndiqués et les non-syndiqués vont d'ailleurs en s'accroissant à mesure que l'ancienneté prend de l'importance. Ainsi, l'écart est de 8,1 jours chez les employés ayant moins de 12 mois d'ancienneté, de 13,4 jours chez ceux ayant entre 4 ans et 9 ans d'ancienneté et de 21,3 jours pour les employés ayant 20 ans et plus d'ancienneté. Sauf pour les employés qui ont moins de 12 mois d'ancienneté, les absences pour maladie ou incapacité sont toujours plus élevées chez les syndiqués, et ce, peu importe l'ancienneté accumulée. Chez les employés ayant au moins un an d'ancienneté, le temps supplémentaire non rémunéré est plus élevé chez les non-syndiqués, particulièrement chez ceux ayant le plus d'ancienneté (20 ans et plus). Pour ce qui est du temps supplémentaire rémunéré, c'est chez les syndiqués qu'il est le plus fréquent mais seulement chez les employés ayant 4 ans ou plus d'ancienneté.

Par rapport au niveau de compétence, on constate que la durée du travail réelle est plus faible chez les syndiqués que chez les non-syndiqués. Chez les professionnels, l'écart est de 22,6 jours, il est de 15,7 jours chez les techniciens, de 11,3 jours chez le personnel intermédiaire et de 9,7 jours chez le personnel de niveau élémentaire. Par ailleurs, le nombre de jours d'absence en raison de maladie ou d'incapacité est près de trois fois plus élevé chez les professionnels syndiqués (11,4 jours) que chez les professionnels non syndiqués (3,9 jours). Pour ce dernier groupe, le temps supplémentaire non rémunéré (13,7 jours) est presque deux fois plus important que celui des professionnels syndiqués (7,2 jours).

Caractéristiques du milieu de travail

En croisant les diverses caractéristiques du milieu de travail et la couverture syndicale (tableau 5.3), la durée du travail réelle la plus longue est observée chez les employés non syndiqués du secteur de l'information, de la culture et des loisirs (253,3 jours). La durée du travail réelle la plus courte se trouve chez les employés syndiqués du secteur de la construction (216,1 jours).

Peu importe la taille de l'établissement, la durée du travail réelle est plus élevée chez le personnel non syndiqué que chez le personnel syndiqué. Entre les deux groupes, les écarts varient de 14,9 jours (établissements de 100 à 500 employés) à 21,3 jours dans les grands établissements (plus de 500 employés). Dans cette taille d'établissement, la différence représente, sur une base hebdomadaire de travail de cinq jours, l'équivalent de plus de quatre semaines. L'écart plus prononcé entre les syndiqués et non-syndiqués dans les grands établissements s'explique par les absences plus importantes en raison de maladie ou d'incapacité chez les syndiqués et par du temps supplémentaire non rémunéré plus élevé chez les non-syndiqués.

Que ce soit dans le secteur public ou dans le secteur privé, la durée du travail réelle est moins longue chez le personnel syndiqué que chez le personnel non syndiqué. Dans le secteur public, l'écart est de 21,1 jours alors qu'il est de 13,4 jours dans le secteur privé. On n'observe aucune différence significative au chapitre des absences pour vacances et jours fériés entre les syndiqués et les non-syndiqués du secteur public. Toutefois, dans le secteur privé, un écart significatif est observé, soit de 5,6 jours à la faveur des syndiqués. Par ailleurs, autant dans le secteur privé que dans le secteur public, les absences en raison de maladie ou d'incapacité sont plus élevées chez le personnel syndiqué que chez le personnel non syndiqué.

Lorsque la comparaison porte sur les industries productrices de biens et de services, on constate que les syndiqués ont des durées du travail réelles plus faibles que leurs homologues non syndiqués. Alors qu'entre les syndiqués et les non-syndiqués des

industries productrices de biens un écart de 5 jours est observé pour ce qui est des absences pour vacances et jours fériés, l'écart est près du double (9,1 jours) dans les industries de services. Soulignons, par ailleurs, qu'autant dans les biens que les services, les absences pour maladie ou incapacité vont du simple (6 jours) au double (12 jours environ) entre les non-syndiqués et les syndiqués.

Les résultats qui portent sur les secteurs d'activité révèlent que la durée du travail réelle est plus élevée chez les non-syndiqués des secteurs de la construction, de la fabrication de biens durables, de la fabrication de biens non durables, de l'information, de la culture et des loisirs ainsi que du secteur des administrations publiques. Généralement, les différences observées sont dues aux absences pour maladie ou incapacité ainsi qu'au temps supplémentaire non rémunéré.

Figure 5.1

Durée du travail réelle selon certains groupes de travailleurs syndiqués, Québec, 2002 (emploi salarié unique à plein temps)

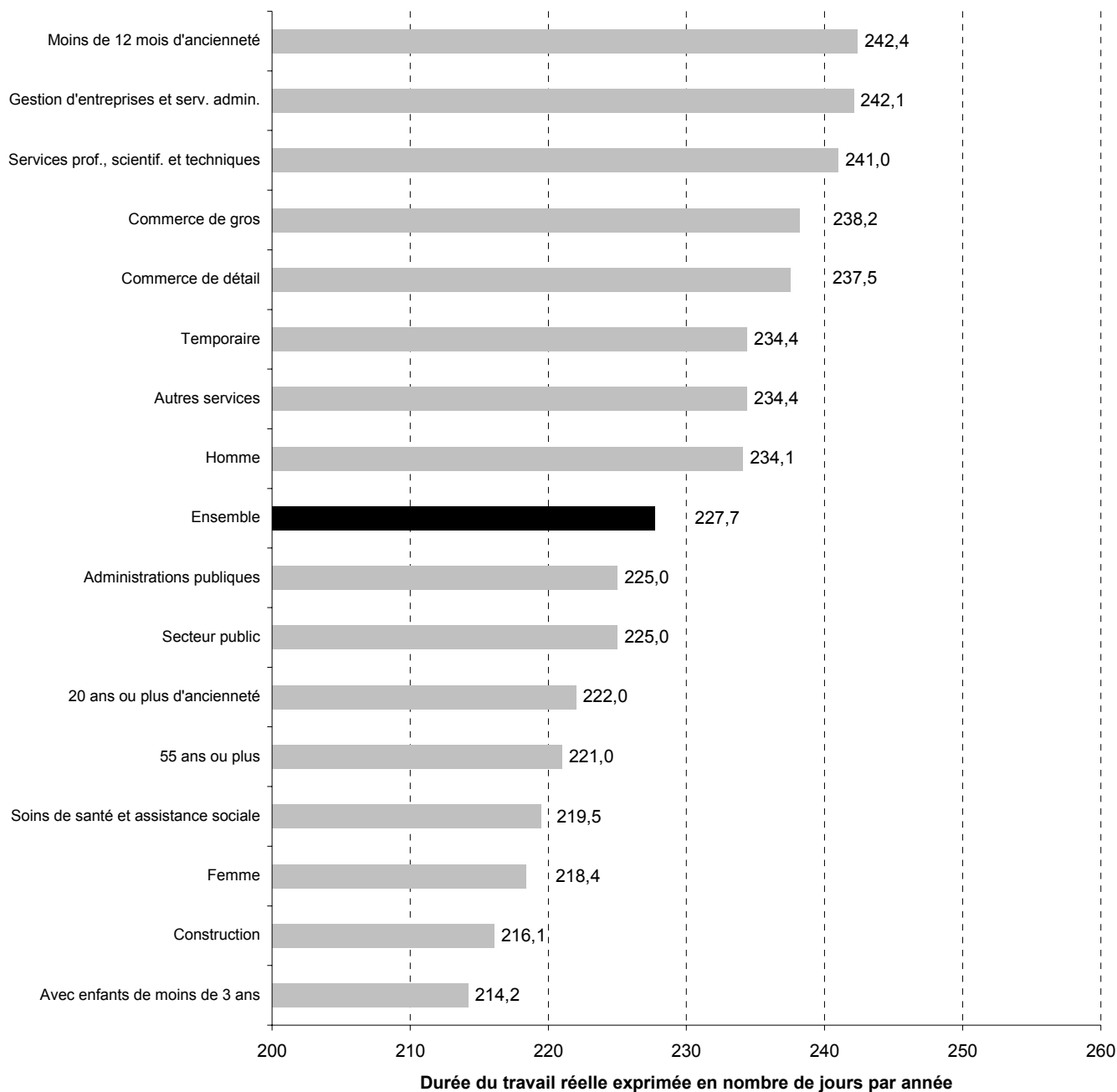


Figure 5.2

Durée du travail réelle selon certains groupes de travailleurs non syndiqués, Québec, 2002 (emploi salarié unique à plein temps)

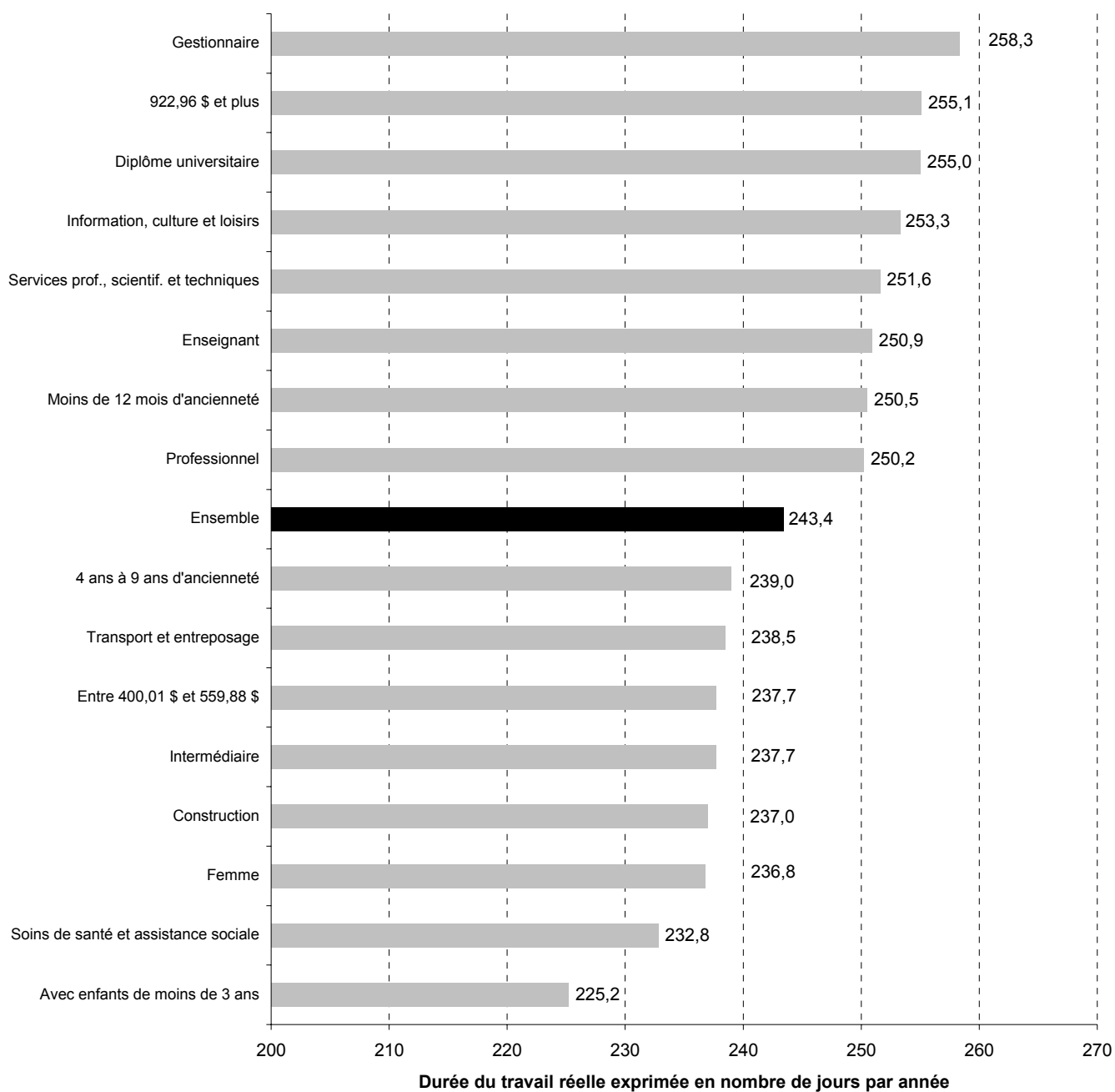


Tableau 5.1

Durée du travail réelle en jours par année et en heures par année selon la couverture syndicale et les caractéristiques de l'employé, Québec, 2002 (emploi salarié unique à plein temps)

	A	B				C		(A-B)+C
	Durée du travail habituelle	Absences vacances et jours fériés	Absences maladie ou incapacité	Absences obligations personnelles ou familiales	Absences autres raisons	Temps suppl. rémunéré	Temps suppl. non rémunéré	Durée du travail réelle
Jours								
Ensemble								
Syndiqué	260,9	24,3	12,3	4,7	2,0	5,8	4,2	227,7
Non syndiqué	260,9	16,5	6,0	4,5	1,2	4,0	6,7	243,4
Sexe								
(Syndiqué)								
Homme	260,9	23,4	10,3	1,7	2,1	7,7	3,0	234,1
Femme	260,9	25,6	15,1	9,0	1,8 *	3,1	5,9	218,4
Sexe								
(Non syndiqué)								
Homme	260,9	16,7	5,5	1,3	1,1 *	5,0	7,4	248,7
Femme	260,9	16,1	6,7	8,6	1,3 *	2,7	5,8	236,8
Âge								
(Syndiqué)								
Moins de 30 ans	260,9	16,6	9,0	9,4	2,8 *	7,0	3,9	234,0
Entre 30 et 44 ans	260,9	23,6	11,7	6,1	2,0 *	6,1	3,8	227,5
Entre 45 et 54 ans	260,9	28,6	12,5	1,5 *	1,6 *	5,0	4,7	226,4
55 ans et plus	260,9	27,0	19,8	1,0 *	2,1 **	5,1	4,9 *	221,0
Âge								
(Non syndiqué)								
Moins de 30 ans	260,9	13,0	4,5	7,6	1,4 *	4,4	4,1	242,8
Entre 30 et 44 ans	260,9	16,9	6,1	5,0	1,2 *	4,1	7,3	243,1
Entre 45 et 54 ans	260,9	19,4	7,1	0,9 *	1,0 **	3,5	8,8	244,8
55 ans et plus	260,9	18,1	7,8 *	1,0 **	0,7 **	3,4	6,8	243,6
Études								
(Syndiqué)								
Études secondaires partielles	260,9	20,5	15,4	3,2 *	2,0 *	5,7	0,6 **	226,0
Diplôme d'études secondaires	260,9	22,4	13,0	3,8 *	2,0 **	6,5	1,1 *	227,2
Études postsecondaires ¹	260,9	23,1	12,9	4,4	1,8 *	6,8	1,7	227,2
Diplôme universitaire	260,9	31,2	7,8	7,3	2,5 *	3,3	15,2	230,4
Études								
(Non syndiqué)								
Études secondaires partielles	260,9	14,2	9,2	3,0 *	1,5 *	4,5	1,7 *	239,1
Diplôme d'études secondaires	260,9	16,5	6,5	3,2 *	0,9 **	3,7	3,0	240,3
Études postsecondaires ¹	260,9	16,3	5,4	6,0	1,2 *	4,3	5,1	241,4
Diplôme universitaire	260,9	19,0	4,1 *	3,4 *	1,1 **	3,2	18,5	255,0

1. Complétées ou partielles

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

D	E				F		(D-E)+F
Durée du travail habituelle	Absences vacances et jours fériés	Absences maladie ou incapacité	Absences obligations personnelles ou familiales	Absences autres raisons	Temps suppl. rémunéré	Temps suppl. non rémunéré	Durée du travail réelle
Heures							
1 978,1	182,8	92,5	34,9	15,2	45,1	30,3	1 728,1
2 031,9	127,1	46,5	33,6	9,3	31,4	51,9	1 898,7
							Ensemble
							Syndiqué
							Non syndiqué
							Sexe
							(Syndiqué)
2 036,6	181,4	80,6	13,7	16,6	60,5	22,5	1 827,3
1 893,2	184,9	109,8	65,6	13,3 *	22,7	41,6	1 583,9
							Sexe
							(Non syndiqué)
2 095,8	133,2	44,4	10,0	8,9 *	40,0	58,5	1 997,7
1 951,6	119,4	49,1	63,4	9,8 *	20,7	43,6	1 774,1
							Âge
							(Syndiqué)
1 982,9	125,3	68,2	68,7	20,7 *	54,7	27,8	1 782,6
1 981,1	177,7	88,5	45,0	15,4 *	47,5	27,5	1 729,5
1 967,6	215,1	94,1	11,0 *	11,9 *	38,3	33,7	1 707,6
1 991,0	204,5	148,2	8,3 *	15,4 **	39,7	35,3 *	1 689,5
							Âge
							(Non syndiqué)
2 002,5	100,4	34,9	57,1	11,2 *	34,4	31,7	1 865,0
2 034,2	129,9	47,4	37,2	9,3 *	32,3	56,5	1 899,3
2 044,8	149,6	54,3	6,9 *	8,2 **	27,7	68,2	1 921,6
2 083,4	143,0	59,6 *	8,0 **	6,0 **	26,8	53,2	1 946,8
							Études
							(Syndiqué)
2 049,6	160,8	119,5	25,2 *	15,7 *	45,2	4,6 **	1 778,3
2 000,6	170,5	99,0	28,9 *	14,9 **	50,5	8,2 *	1 746,0
1 975,3	174,8	96,8	32,5	13,9 *	52,4	12,9	1 722,7
1 910,6	228,5	56,8	52,6	18,3 *	24,0	108,0	1 686,5
							Études
							(Non syndiqué)
2 064,6	112,3	71,7	23,6 *	12,2 *	35,7	13,9 *	1 894,3
2 039,6	127,7	51,4	24,2 *	7,1 **	28,8	23,5	1 881,5
2 018,5	124,7	41,5	44,7	9,1 *	33,4	39,7	1 871,6
2 026,2	145,9	30,3 *	25,6 *	9,1 **	25,2	141,2	1 981,7

Tableau 5.1 (Suite)
Durée du travail réelle en jours par année et en heures par année selon la couverture syndicale et les caractéristiques de l'employé, Québec, 2002 (emploi salarié unique à plein temps)

	A	B				C		(A-B)+C
	Durée du travail habituelle	Absences vacances et jours fériés	Absences maladie ou incapacité	Absences obligations personnelles ou familiales	Absences autres raisons	Temps suppl. rémunéré	Temps suppl. non rémunéré	Durée du travail réelle
Jours								
État matrimonial								
(Syndiqué)								
Célibataire	260,9	21,7	11,8	1,5 *	2,1 *	6,2	3,1	233,2
Marié/union libre	260,9	24,9	11,9	6,1	2,0	5,8	4,3	226,0
Séparé/divorcé/veuf	260,9	25,9	15,9	1,9 **	1,7 **	5,3	5,7	226,5
État matrimonial								
(Non syndiqué)								
Célibataire	260,9	13,3	4,9	1,4 *	1,5 *	4,1	4,8	248,6
Marié/union libre	260,9	17,7	6,3	6,2	1,0	4,0	7,6	241,2
Séparé/divorcé/veuf	260,9	17,3	7,7 *	1,3 **	0,9 **	4,0	6,2	243,9
Présence d'enfants								
(Syndiqué)								
Avec enfants de moins de 3 ans	260,9	22,2	10,5	21,2	2,5 **	5,7	4,1	214,2
Avec enfants de 3 à 5 ans	260,9	25,2	10,6	2,5 *	2,0 *	6,5	4,0	231,1
Avec enfants de 6 à 24 ans	260,9	28,1	13,0	1,4 **	1,3 **	5,6	5,0	227,7
Sans enfants de moins de 25 ans	260,9	23,3	13,1	2,0	2,1	5,7	4,0	230,1
Présence d'enfants								
(Non syndiqué)								
Avec enfants de moins de 3 ans	260,9	16,6	5,5	22,1	1,4 **	3,9	6,0	225,2
Avec enfants de 3 à 5 ans	260,9	18,0	6,0	1,4 *	1,1 **	4,0	8,9	247,3
Avec enfants de 6 à 24 ans	260,9	19,5	8,1 *	0,9 **	0,7 **	3,6	7,3	242,7
Sans enfants de moins de 25 ans	260,9	15,4	5,8	1,4	1,3	4,1	6,1	247,2

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

D	E				F		(D-E)+F	
Durée du travail habituelle	Absences vacances et jours fériés	Absences maladie ou incapacité	Absences obligations personnelles ou familiales	Absences autres raisons	Temps suppl. rémunéré	Temps suppl. non rémunéré	Durée du travail réelle	
Heures								
								État matrimonial
								(Syndiqué)
1981,6	164,1	89,7	11,4 *	16,3 *	48,3	22,7	1771,1	Célibataire
1980,9	187,8	89,9	45,2	15,2	44,7	31,4	1718,9	Marié/union libre
1949,0	191,2	119,2	14,3 **	12,8 **	40,7	40,4	1692,7	Séparé/divorcé/veuf
								État matrimonial
								(Non syndiqué)
2013,8	103,1	38,3	10,7 *	11,8 *	31,9	37,0	1918,8	Célibataire
2042,1	136,9	48,8	46,3	8,5	31,3	58,9	1891,7	Marié/union libre
2011,5	130,7	56,7 *	9,6 **	7,5 **	31,0	46,6	1884,8	Séparé/divorcé/veuf
								Présence d'enfants
								(Syndiqué)
1972,4	166,9	79,7	155,6	18,5 **	44,4	29,3	1625,4	Avec enfants de moins de 3 ans
1973,7	188,6	79,6	19,1 *	15,2 *	50,7	29,5	1751,3	Avec enfants de 3 à 5 ans
1970,2	211,0	96,3	10,0 **	9,3 **	43,4	36,2	1723,3	Avec enfants de 6 à 24 ans
1983,7	176,8	99,7	14,9	16,1	43,8	29,1	1749,1	Sans enfants de moins de 25 ans
								Présence d'enfants
								(Non syndiqué)
2035,6	128,6	43,3	164,2	11,1 **	30,6	47,7	1766,7	Avec enfants de moins de 3 ans
2034,9	139,4	45,9	10,6 *	8,2 **	31,5	69,3	1931,6	Avec enfants de 3 à 5 ans
2034,8	148,9	63,0 *	6,9 **	5,4 **	28,2	55,9	1894,7	Avec enfants de 6 à 24 ans
2029,5	118,9	44,5	11,0	9,9	32,2	46,8	1924,3	Sans enfants de moins de 25 ans

Tableau 5.2

Durée du travail réelle en jours par année et en heures par année selon la couverture syndicale et les caractéristiques de l'emploi, Québec, 2002 (emploi salarié unique à plein temps)

	A	B				C		(A-B)+C
	Durée du travail habituelle	Absences vacances et jours fériés	Absences maladie ou incapacité	Absences obligations personnelles ou familiales	Absences autres raisons	Temps suppl. rémunéré	Temps suppl. non rémunéré	Durée du travail réelle
Jours								
Ensemble								
Syndiqué	260,9	24,3	12,3	4,7	2,0	5,8	4,2	227,7
Non syndiqué	260,9	16,5	6,0	4,5	1,2	4,0	6,7	243,4
Quintile salarial hebdomadaire								
(Syndiqué)								
400 \$ et moins	260,9	13,9	14,0	5,7 *	1,9 **	4,5	0,5 **	230,5
Entre 400,01 \$ et 559,88 \$	260,9	19,5	13,4	6,2	1,9 **	4,8	1,7 *	226,4
Entre 559,89 \$ et 700,00 \$	260,9	22,6	10,9	4,2 *	1,6 *	5,4	2,7	229,6
Entre 700,01 \$ et 922,95 \$	260,9	25,1	13,0	5,1	2,3 *	6,5	4,5	226,4
922,96 \$ et plus	260,9	32,0	11,3	3,4 *	2,2 *	6,8	8,4	227,2
Quintile salarial hebdomadaire								
(Non syndiqué)								
400 \$ et moins	260,9	12,7	6,8	4,8	1,6 *	3,3	1,9	240,2
Entre 400,01 \$ et 559,88 \$	260,9	15,1	7,7	6,4	1,0 *	4,3	2,7	237,7
Entre 559,89 \$ et 700,00 \$	260,9	16,3	5,9	3,8 *	1,2 **	5,0	4,6	243,3
Entre 700,01 \$ et 922,95 \$	260,9	19,5	4,9 *	3,8 *	0,7 **	4,2	8,8	244,9
922,96 \$ et plus	260,9	22,1	3,7 *	2,8 *	1,0 **	3,6	20,3	255,1
Statut d'emploi								
(Syndiqué)								
Permanent	260,9	24,9	12,4	4,9	1,8	5,9	4,1	226,9
Temporaire	260,9	19,0	10,7	3,4 *	4,0 *	5,5	5,1 *	234,4
Statut d'emploi								
(Non syndiqué)								
Permanent	260,9	17,2	6,0	4,8	0,9	4,0	7,0	243,0
Temporaire	260,9	10,7	6,2 *	2,0 *	3,1 *	4,3	4,1	247,3
Durée de l'emploi								
(Syndiqué)								
Moins de 12 mois d'ancienneté	260,9	16,5	6,4 *	2,8 **	2,5 **	6,4	3,3 *	242,4
1 an à 3 ans d'ancienneté	260,9	20,4	11,2	6,0	2,2 *	6,3	4,1	231,5
4 ans à 9 ans d'ancienneté	260,9	22,1	12,1	9,3	2,2 *	5,9	4,5	225,6
10 ans à 19 ans d'ancienneté	260,9	25,0	13,9	4,0	1,6 *	5,8	4,2	226,3
20 ans et plus d'ancienneté	260,9	31,2	13,8	1,7 *	2,0 *	5,3	4,4	222,0
Durée de l'emploi								
(Non syndiqué)								
Moins de 12 mois d'ancienneté	260,9	10,4	4,9	1,9 *	1,6 *	4,1	4,2	250,5
1 an à 3 ans d'ancienneté	260,9	15,4	6,2	6,0	1,4 *	4,6	6,9	243,4
4 ans à 9 ans d'ancienneté	260,9	16,7	6,8	8,0	0,8 **	3,8	6,5	239,0
10 ans à 19 ans d'ancienneté	260,9	21,1	7,2	2,8 *	0,9 **	3,4	7,4	239,6
20 ans et plus d'ancienneté	260,9	26,6	4,2 *	0,9 **	0,6 **	3,1 *	11,5	243,3

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

D	E				F		(D-E)+F	
Durée du travail habituelle	Absences vacances et jours fériés	Absences maladie ou incapacité	Absences obligations personnelles ou familiales	Absences autres raisons	Temps suppl. rémunéré	Temps suppl. non rémunéré	Durée du travail réelle	
Heures								
1 978,1	182,8	92,5	34,9	15,2	45,1	30,3	1 728,1	Ensemble
2 031,9	127,1	46,5	33,6	9,3	31,4	51,9	1 898,7	Syndiqué
								Non syndiqué
								Quintile salarial hebdomadaire
								(Syndiqué)
1 922,5	102,0	99,0	42,9 *	14,2 **	34,0	3,9 **	1 702,3	400 \$ et moins
1 942,3	143,0	100,1	44,8	13,8 **	36,3	12,2 *	1 689,0	Entre 400,01 \$ et 559,88 \$
1 975,6	169,0	81,9	30,2 *	12,6 *	41,7	19,7	1 743,2	Entre 559,89 \$ et 700,00 \$
1 987,3	189,5	99,1	37,6	17,2 *	50,6	31,9	1 726,4	Entre 700,01 \$ et 922,95 \$
2 015,8	245,6	87,7	26,2 *	17,0 *	52,7	60,8	1 752,8	922,96 \$ et plus
								Quintile salarial hebdomadaire
								(Non syndiqué)
1 938,2	93,9	49,8	35,3	12,3 *	25,2	14,5	1 786,5	400 \$ et moins
2 040,8	116,2	61,2	48,2	8,2 *	34,1	21,1	1 862,3	Entre 400,01 \$ et 559,88 \$
2 062,8	126,8	46,7	29,0 *	9,3 **	39,7	35,8	1 926,5	Entre 559,89 \$ et 700,00 \$
2 068,3	151,5	38,7 *	28,7 *	5,9 **	33,6	67,9	1 945,0	Entre 700,01 \$ et 922,95 \$
2 116,4	176,6	28,9 *	21,7 *	8,5 **	28,1	158,1	2 066,9	922,96 \$ et plus
								Statut d'emploi
								(Syndiqué)
1 980,7	187,7	94,2	36,0	13,5	45,5	29,5	1 724,3	Permanent
1 956,4	142,2	78,9	24,8 *	29,7 *	42,3	37,0 *	1 759,9	Temporaire
								Statut d'emploi
								(Non syndiqué)
2 032,7	132,6	46,2	35,8	7,4	31,2	54,5	1 896,3	Permanent
2 026,0	82,6	48,8 *	15,8 *	25,1 *	33,5	30,7	1 918,0	Temporaire
								Durée de l'emploi
								(Syndiqué)
1 992,4	125,4	49,3 *	20,8 **	19,3 **	49,6	24,4 *	1 851,7	Moins de 12 mois d'ancienneté
1 982,4	154,2	85,6	44,4	16,6 *	48,6	30,0	1 760,2	1 an à 3 ans d'ancienneté
1 984,9	166,4	90,5	68,4	16,3 *	45,6	32,3	1 721,2	4 ans à 9 ans d'ancienneté
1 969,0	187,0	104,6	30,1	12,6 *	44,9	29,7	1 709,4	10 ans à 19 ans d'ancienneté
1 973,7	235,3	103,7	12,5 *	14,6 *	40,6	31,8	1 680,1	20 ans et plus d'ancienneté
								Durée de l'emploi
								(Non syndiqué)
2 013,0	79,1	37,7	14,1 *	12,3 *	31,9	32,4	1 934,1	Moins de 12 mois d'ancienneté
2 028,5	119,5	47,8	44,6	11,3 *	36,1	53,8	1 895,2	1 an à 3 ans d'ancienneté
2 041,1	129,6	52,6	59,6	6,2 **	30,8	50,6	1 874,5	4 ans à 9 ans d'ancienneté
2 040,6	163,8	55,6	21,0 *	7,7 **	26,6	57,0	1 876,1	10 ans à 19 ans d'ancienneté
2 055,2	203,4	32,6 *	7,8 **	4,8 **	24,3 *	89,3	1 920,3	20 ans et plus d'ancienneté

Tableau 5.2 (Suite)

Durée du travail réelle en jours par année et en heures par année selon la couverture syndicale et les caractéristiques de l'emploi, Québec, 2002 (emploi salarié unique à plein temps)

	A	B				C		(A-B)+C
	Durée du travail habituelle	Absences vacances et jours fériés	Absences maladie ou incapacité	Absences obligations personnelles ou familiales	Absences autres raisons	Temps suppl. rémunéré	Temps suppl. non rémunéré	Durée du travail réelle
Jours								
Niveau de compétence								
(Syndiqué)								
Gestionnaire	260,9	32,5 *	10,9 **	4,0 **	4,5 **	3,0 **	18,0	230,1
Professionnel	260,9	25,3	11,4	7,6 *	1,4 **	5,3	7,2	227,6
Enseignant	260,9	40,6	7,8 *	8,1 *	1,8 **	1,2 **	24,7	228,5
Technicien	260,9	24,7	12,2	3,3	2,0 *	7,0	1,9	227,5
Intermédiaire	260,9	21,3	13,3	4,7	2,1 *	6,2	0,6 *	226,4
Élémentaire	260,9	17,9	13,6	3,3 *	2,0 **	5,9	0,6 **	230,6
Niveau de compétence								
(Non syndiqué)								
Gestionnaire	260,9	19,6	4,3 *	4,2 *	0,9 **	1,4 **	25,1	258,3
Professionnel	260,9	19,6	3,9 *	4,3 *	0,9 **	4,3	13,7	250,2
Enseignant	260,9	19,5 **	6,4 **	3,1 **	1,9 **	1,0 **	19,8 *	250,9
Technicien	260,9	17,1	5,0	4,8	0,9 *	4,7	5,3	243,2
Intermédiaire	260,9	15,4	7,4	4,9	1,4 *	4,1	1,7	237,7
Élémentaire	260,9	11,7	8,5	3,3 *	1,8 *	4,1	0,5 **	240,3

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

D	E				F		(D-E)+F	
Durée du travail habituelle	Absences vacances et jours fériés	Absences maladie ou incapacité	Absences obligations personnelles ou familiales	Absences autres raisons	Temps suppl. rémunéré	Temps suppl. non rémunéré	Durée du travail réelle	
Heures								
								Niveau de compétence
								(Syndiqué)
2 027,4	259,6 *	80,4 **	28,5 **	32,2 **	22,9 **	133,6	1 783,2	Gestionnaire
1 902,2	183,3	82,2	53,4 *	10,6 **	38,7	52,7	1 664,1	Professionnel
1 872,2	290,6	56,1 *	57,9 *	13,3 **	8,3 **	173,0	1 635,5	Enseignant
1 982,8	187,5	92,4	24,9	15,2 *	54,3	13,8	1 730,9	Technicien
2 011,4	163,1	102,1	35,4	16,0 *	49,1	4,6 *	1 748,6	Intermédiaire
2 011,1	138,6	103,3	24,7 *	15,9 **	46,5	4,7 **	1 779,8	Élémentaire
								Niveau de compétence
								(Non syndiqué)
2 090,0	156,5	32,3 *	32,2 *	7,6 **	10,5 **	196,7	2 068,6	Gestionnaire
1 998,9	147,7	28,7 *	31,1 *	7,2 **	32,7	104,2	1 921,2	Professionnel
1 969,8	142,9 **	47,2 **	22,7 **	14,4 **	6,9 **	143,8 *	1 893,3	Enseignant
2 025,1	132,1	38,8	36,2	6,7 *	37,0	41,3	1 889,6	Technicien
2 051,2	119,5	57,7	36,3	11,3 *	32,2	13,8	1 872,4	Intermédiaire
1 988,7	88,4	65,6	24,4 *	14,2 *	32,4	4,2 **	1 832,7	Élémentaire

Tableau 5.3

Durée du travail réelle en jours par année et en heures par année selon la couverture syndicale et les caractéristiques du milieu de travail, Québec, 2002 (emploi salarié unique à plein temps)

	A	B				C		(A-B)+C
	Durée du travail habituelle	Absences vacances et jours fériés	Absences maladie ou incapacité	Absences obligations personnelles ou familiales	Absences autres raisons	Temps suppl. rémunéré	Temps suppl. non rémunéré	Durée du travail réelle
Jours								
Ensemble								
Syndiqué	260,9	24,3	12,3	4,7	2,0	5,8	4,2	227,7
Non syndiqué	260,9	16,5	6,0	4,5	1,2	4,0	6,7	243,4
Taille de l'établissement								
(Syndiqué)								
Moins de 20 employés	260,9	24,7	12,3	4,1 *	1,8 **	4,0	3,3	225,4
Entre 20 et 99 employés	260,9	25,2	11,9	5,3	2,2 *	5,3	5,3	226,9
Entre 100 et 500 employés	260,9	23,1	11,1	5,4	1,8 *	6,9	3,1	229,5
Plus de 500 employés	260,9	24,4	14,4	3,3 *	2,2 *	6,0	4,7	227,4
Taille de l'établissement								
(Non syndiqué)								
Moins de 20 employés	260,9	14,7	5,9	5,1	1,0 *	3,1	4,2	241,5
Entre 20 et 99 employés	260,9	16,2	6,6	3,9	1,2 *	4,2	6,7	243,8
Entre 100 et 500 employés	260,9	18,7	5,6	4,6 *	1,6 **	4,6	9,4	244,4
Plus de 500 employés	260,9	20,7	5,1 *	3,8 **	1,0 **	5,7	12,6	248,7
Secteur								
(Syndiqué)								
Public	260,9	27,5	12,8	5,9	1,7 *	4,5	7,4	225,0
Privé	260,9	21,6	11,8	3,7	2,3	6,9	1,5	229,9
Secteur								
(Non syndiqué)								
Public	260,9	22,5	6,5 *	2,7 **	1,7	3,3 *	15,4	246,1
Privé	260,9	16,0	6,0	4,6	1,1 **	4,1	6,1	243,3
Industries								
(Syndiqué)								
Productrices de biens	260,9	23,4	12,6	3,3	2,6	8,8	0,7 *	228,4
Productrices de services	260,9	24,7	12,1	5,4	1,7	4,3	5,9	227,3
Industries								
(Non syndiqué)								
Productrices de biens	260,9	18,4	6,0	3,5	1,6 *	5,5	5,5	242,4
Productrices de services	260,9	15,6	6,0	4,9	1,0 *	3,3	7,2	243,9

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

D	E				F		(D-E)+F
Durée du travail habituelle	Absences vacances et jours fériés	Absences maladie ou incapacité	Absences obligations personnelles ou familiales	Absences autres raisons	Temps suppl. rémunéré	Temps suppl. non rémunéré	Durée du travail réelle
Heures							
1 978,1	182,8	92,5	34,9	15,2	45,1	30,3	1 728,1
2 031,9	127,1	46,5	33,6	9,3	31,4	51,9	1 898,7
							Ensemble
							Syndiqué
							Non syndiqué
							Taille de l'établissement
							(Syndiqué)
1 986,4	187,1	92,1	29,4 *	13,4 **	31,0	24,3	1 719,7
1 973,5	189,2	89,4	39,6	16,2 *	41,1	37,8	1 717,9
1 992,7	175,6	84,6	40,1	13,9 *	53,9	22,3	1 754,8
1 959,2	182,1	108,0	24,2 *	16,7 *	46,2	34,7	1 709,0
							Taille de l'établissement
							(Non syndiqué)
2 025,3	113,7	45,5	38,0	7,5 *	24,8	32,8	1 878,2
2 041,7	126,2	50,9	29,5	9,8 *	33,6	51,8	1 910,6
2 037,7	144,3	43,8	34,3 *	12,8 **	35,9	73,2	1 911,6
2 008,2	156,6	38,2 *	28,9 **	7,5 **	44,0	95,7	1 916,7
							Secteur
							(Syndiqué)
1 902,3	200,0	93,1	42,3	12,6 *	33,5	52,8	1 640,6
2 041,8	168,4	92,0	28,6	17,5	54,9	11,3	1 801,6
							Secteur
							(Non syndiqué)
1 978,7	167,8	48,1 *	20,5 **	13,6	24,7 *	115,3	1 868,6
2 035,8	124,1	46,4	34,6	9,0 **	31,9	47,2	1 900,9
							Industries
							(Syndiqué)
2 071,7	185,0	100,6	25,7	20,5	70,3	5,1 *	1 815,3
1 932,0	181,7	88,6	39,4	12,6	32,7	42,7	1 685,1
							Industries
							(Non syndiqué)
2 093,3	145,9	48,1	27,3	13,2 *	44,4	43,4	1 946,6
2 004,8	118,8	45,8	36,4	7,6 *	25,7	55,6	1 877,5

Tableau 5.3 (Suite)

Durée du travail réelle en jours par année et en heures par année selon la couverture syndicale et les caractéristiques du milieu de travail, Québec, 2002 (emploi salarié unique à plein temps)

	A	B				C		(A-B)+C
	Durée du travail habituelle	Absences vacances et jours fériés	Absences maladie ou incapacité	Absences obligations personnelles ou familiales	Absences autres raisons	Temps suppl. rémunéré	Temps suppl. non rémunéré	Durée du travail réelle
Jours								
Secteur d'activité								
(Syndiqué)								
Industries primaires	260,9	17,0 **	14,6 **	1,7 **	3,4 **	5,9 **	0,5 **	230,6
Construction	260,9	29,5	16,1 *	1,6 **	3,8 **	5,8 *	0,5 **	216,1
Fabrication de biens durables	260,9	20,2	12,9	2,9 *	3,1 *	8,7	0,6 **	231,1
Fabrication de biens non durables	260,9	24,4	10,4	4,7 *	1,6 **	10,7	0,8 **	231,3
Commerce de gros	260,9	16,2 **	9,7 **	2,3 **	0,9 **	4,9 **	1,4 **	238,2
Commerce de détail	260,9	16,5 *	8,3 *	3,5 **	0,5 **	4,2 *	1,2 **	237,5
Transport et entreposage	260,9	22,3	12,7 *	2,3 **	1,9 **	8,4	1,1 **	231,1
Fin., ass., immobilier et location	260,9	23,6 *	12,0 *	3,1 **	1,5 **	3,1 **	4,4 *	228,1
Serv. prof., scientif. et techniques	260,9	27,1 **	4,1 **	1,2 **	1,7 **	6,5 **	7,7 **	241,0
Gestion d'entreprises et serv. admin.	260,9	14,4 **	7,5 **	2,9 **	0,5 **	5,3 **	1,2 **	242,1
Services d'enseignement	260,9	36,4	8,9	7,0 *	1,8 **	1,4 *	18,0	226,2
Soins de santé et assistance sociale	260,9	23,5	17,2	6,7	1,5 **	3,5	4,0	219,5
Information, culture et loisirs	260,9	19,7 *	12,4 **	2,4 **	5,8 **	6,9 *	3,1 **	230,5
Héberg. et services de restauration	260,9	12,3 **	9,5 **	8,9 **	0,9 **	2,7 **	1,0 **	233,0
Autres services	260,9	21,1	11,8 **	1,0 **	2,4 **	4,2 *	5,6 **	234,4
Administrations publiques	260,9	24,6	12,3	6,9 *	1,4 **	5,8	3,4	225,0
Secteur d'activité								
(Non syndiqué)								
Industries primaires	260,9	10,9 *	8,3 *	3,7 **	3,3 **	3,7 **	3,2 **	241,7
Construction	260,9	22,1	6,8 **	2,3 **	2,2 **	4,6 *	4,9 *	237,0
Fabrication de biens durables	260,9	21,3	5,5 *	2,5 *	1,3 **	6,7	4,8	241,8
Fabrication de biens non durables	260,9	16,2	5,8 *	4,7 *	1,5 **	5,1	6,8	244,6
Commerce de gros	260,9	16,9	4,3 **	4,4 **	0,2 **	3,4 *	8,4	246,9
Commerce de détail	260,9	14,1	7,4	4,9 *	0,7 **	2,3	4,2	240,4
Transport et entreposage	260,9	17,0 *	8,2 *	6,0 **	1,2 **	4,2 *	5,8 *	238,5
Fin., ass., immobilier et location	260,9	20,6	6,7 *	4,7 **	0,5 **	2,1 *	9,6	240,0
Serv. prof., scientif. et techniques	260,9	14,6	4,1 **	5,5 *	1,7 **	5,4 *	11,2	251,6
Gestion d'entreprises et serv. admin.	260,9	12,0 *	5,2 **	2,4 **	0,8 **	4,1 **	2,7 **	247,3
Services d'enseignement	260,9	23,5 *	4,4 **	3,6 **	2,9 **	1,0 **	18,7 *	246,1
Soins de santé et assistance sociale	260,9	17,4	8,0 *	11,4 *	0,8 **	3,5 *	6,1	232,8
Information, culture et loisirs	260,9	10,3 *	4,8 **	4,3 **	1,6 **	3,7 *	9,6	253,3
Héberg. et services de restauration	260,9	9,5 *	6,9 *	4,2 **	0,8 **	3,3 *	3,0 *	245,9
Autres services	260,9	16,4	4,3 **	2,3 **	0,9 **	3,7 *	4,1	244,8
Administrations publiques	260,9	24,2	4,6 **	1,4 **	1,3 **	3,6 **	14,4 *	247,4

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

D	E				F		(D-E)+F	
Durée du travail habituelle	Absences vacances et jours fériés	Absences maladie ou incapacité	Absences obligations personnelles ou familiales	Absences autres raisons	Temps suppl. rémunéré	Temps suppl. non rémunéré	Durée du travail réelle	
Heures								
								Secteur d'activité (Syndiqué)
2 150,9	140,4 **	122,1 **	14,4 **	29,5 **	48,0 **	4,1 **	1 896,7	Industries primaires
2 078,1	231,6	130,6 *	12,0 **	28,6 **	47,1 *	4,0 **	1 726,5	Construction
2 096,3	161,7	104,2	22,9 *	24,7 *	70,2	4,5 **	1 857,6	Fabrication de biens durables
2 036,7	191,0	81,1	35,8 *	11,9 **	83,2	6,3 **	1 806,4	Fabrication de biens non durables
2 058,0	127,5 **	76,6 **	18,4 **	6,8 **	39,5 **	11,4 **	1 879,5	Commerce de gros
1 980,0	128,2 *	61,7 *	25,5 **	3,5 **	32,0 *	9,4 **	1 802,6	Commerce de détail
2 132,2	181,0	101,3 *	19,9 **	16,1 **	66,6	8,6 **	1 889,2	Transport et entreposage
1 862,8	167,8 *	85,5 *	21,8 **	10,9 **	22,5 **	32,5 *	1 631,9	Fin., ass., immobilier et location
1 975,9	206,5 **	31,9 **	9,7 **	13,1 **	49,8 **	56,3 **	1 820,8	Serv. prof., scientif. et techniques
1 982,2	108,7 **	55,8 **	25,3 **	3,9 **	41,6 **	9,2 **	1 839,2	Gestion d'entreprises et serv. admin.
1 878,1	261,0	64,0	50,3 *	13,4 **	9,9 *	126,4	1 625,6	Services d'enseignement
1 886,7	170,6	123,5	47,2	10,9 **	24,9	29,5	1 589,1	Soins de santé et assistance sociale
1 930,8	145,3 *	89,2 **	17,6 **	42,4 **	53,3 *	22,5 **	1 712,0	Information, culture et loisirs
1 966,0	87,4 **	68,5 **	68,0 **	6,9 **	20,8 **	8,0 **	1 764,0	Héberg. et services de restauration
1 992,8	165,4	87,0 **	7,8 **	16,8 **	32,5 *	41,7 **	1 790,0	Autres services
1 917,0	179,9	90,6	50,2 *	10,2 **	43,7	25,2	1 654,9	Administrations publiques
								Secteur d'activité (Non syndiqué)
2 320,5	96,3 *	69,9 *	28,2 **	30,9 **	31,4 **	26,8 **	2 153,3	Industries primaires
2 123,9	178,8	54,7 **	18,5 **	17,6 **	37,6 *	41,0 *	1 932,8	Construction
2 078,9	169,4	44,2 *	19,8 *	10,0 **	53,6	37,8	1 927,0	Fabrication de biens durables
2 054,1	125,4	45,9 *	36,5 *	11,5 **	40,0	52,6	1 927,6	Fabrication de biens non durables
2 072,6	132,2	33,4 **	33,8 **	1,5 **	27,6 *	66,6	1 965,8	Commerce de gros
2 014,5	108,3	57,2	35,9 *	5,5 **	18,6	34,0	1 860,1	Commerce de détail
2 228,0	143,7 *	69,6 *	48,3 **	11,3 **	35,6 *	45,5 *	2 036,2	Transport et entreposage
1 966,7	152,6	48,6 *	34,4 **	3,6 **	15,5 *	73,5	1 816,4	Fin., ass., immobilier et location
1 994,2	110,9	30,9 **	41,4 *	13,3 **	40,6 *	85,6	1 924,0	Serv. prof., scientif. et techniques
2 009,6	91,6 *	40,4 **	17,3 **	5,8 **	32,2 **	22,3 **	1 908,9	Gestion d'entreprises et serv. admin.
1 993,0	172,4 *	31,6 **	26,4 **	25,6 **	6,8 **	141,5 *	1 885,4	Services d'enseignement
1 927,8	126,1	58,1 *	80,6 *	5,7 **	25,2 *	44,3	1 726,9	Soins de santé et assistance sociale
1 992,7	79,0 *	36,1 **	32,5 **	12,1 **	27,8 *	72,9	1 933,8	Information, culture et loisirs
1 940,7	70,9 *	50,7 *	30,0 **	5,9 **	25,3 *	23,8 *	1 832,3	Héberg. et services de restauration
2 013,0	126,4	33,2 **	17,1 **	7,1 **	29,6 *	30,9	1 889,7	Autres services
1 954,5	178,4	34,2 **	10,7 **	9,3 **	27,8 **	106,8 *	1 856,6	Administrations publiques

Analyse de la durée du travail réelle selon la taille de l'établissement

Ce chapitre présente des résultats de la durée du travail réelle en rapport avec la taille de l'établissement. Les tailles d'établissement retenues sont les suivantes : moins de 20 employés, entre 20 et 99 employés, entre 100 et 500 employés et plus de 500 employés. Les résultats sont ventilés selon les caractéristiques de l'employé, de l'emploi de même que du milieu de travail. Le tableau 6.1 porte sur la durée du travail réelle selon la taille de l'établissement et le sexe, l'âge, l'éducation, l'état matrimonial et la présence d'enfants. Le tableau 6.2 situe la durée du travail réelle selon la taille de l'établissement et le quintile salarial hebdomadaire, le statut d'emploi, la durée de l'emploi et le niveau de compétence. Enfin, le tableau 6.3 présente les résultats sur la durée du travail réelle en fonction de la taille de l'établissement et la couverture syndicale, le secteur public/privé et les industries de biens/services. Aucun résultat selon le secteur d'activité n'est présenté.

Analyse générale

En 2002, la durée du travail réelle était en moyenne de 238,3 jours chez les employés travaillant dans de petits établissements (moins de 20 employés), de 237,1 jours pour les établissements ayant entre 20 et 99 employés, de 236,0 jours pour les établissements de 100 à 500 employés et de 234,2 jours dans les grands établissements (plus de 500 employés).

Dans les établissements de moins de 20 employés, on observe, entre autres, des durées du travail réelles plus importantes que la moyenne d'ensemble (238,3 jours) chez les gestionnaires (247,3 jours), les employés ayant moins de 12 mois d'ancienneté (247,1 jours), les célibataires (246,4 jours), ceux détenant un diplôme universitaire (243,6 jours) ainsi que chez les hommes (243,6 jours). À l'opposé, des durées du travail réelles inférieures à la moyenne d'ensemble sont constatées, entre autres, chez le personnel ayant des enfants de moins de 3 ans (220,5 jours), chez les syndiqués (225,4 jours), les employés du secteur public (227,7 jours) de même que chez les employés ayant 20 ans et plus d'ancienneté (231,0 jours) ou ayant de 4 ans à 9 ans d'ancienneté (231,7 jours).

Pour les établissements ayant entre 20 et 99 employés, on constate, entre autres, des durées du travail réelles plus importantes que la moyenne d'ensemble (237,1 jours) chez les gestionnaires (252,1 jours), les employés ayant moins de 12 mois d'ancienneté (248,4 jours), ceux détenant un diplôme universitaire (244,3 jours), chez les professionnels (244,3 jours) de même que chez les employés non syndiqués (243,8 jours). À l'opposé, des durées du travail réelles inférieures à la moyenne d'ensemble sont constatées, entre autres, chez le personnel ayant des enfants de moins de 3 ans (222,8 jours), chez le personnel syndiqué (226,9 jours), chez les enseignants (227,6 jours), le personnel du secteur public (227,7 jours) ainsi que chez les femmes (228,9 jours).

Dans les établissements ayant entre 100 et 500 employés, on observe, entre autres, des durées du travail réelles plus importantes que la moyenne d'ensemble (236,0 jours) chez les gestionnaires (258,0 jours), les employés ayant moins de 12 mois d'ancienneté (250,1 jours), les employés temporaires (244,5 jours), les non-syndiqués (244,4 jours) ainsi que chez le personnel détenant une formation universitaire (242,3 jours). À l'opposé, des durées du travail réelles inférieures à la moyenne d'ensemble sont constatées, entre autres, chez le personnel ayant des enfants de moins de 3 ans (219,7 jours), chez les employés ayant 20 ans et plus d'ancienneté (227,6 jours), les femmes (228,3 jours), chez le personnel syndiqué (229,5 jours) de même que chez le personnel du secteur public (229,8 jours).

Finalement, pour les établissements ayant plus de 500 employés, on constate des durées du travail réelles plus importantes que la moyenne d'ensemble (234,2 jours), entre autres chez les gestionnaires (267,9 jours), les employés ayant moins de 12 mois d'ancienneté (253,8 jours), les employés non syndiqués (248,7 jours), ceux détenant une formation universitaire (247,2 jours) ainsi que chez les employés ayant de 1 an à 3 ans d'ancienneté (246,7 jours). À l'opposé, des durées du travail réelles inférieures à la moyenne d'ensemble sont constatées, entre autres, chez le personnel ayant fait des études secondaires partielles (215,0 jours), chez

le personnel ayant des enfants de moins de 3 ans (218,6 jours), chez le personnel de niveau élémentaire (220,3 jours), les employés se situant dans le quintile salarial hebdomadaire de 400,01 \$ à 559,88 \$ (223,8 jours) de même que chez les employés de niveau intermédiaire (224,8 jours).

Caractéristiques de l'employé

Lorsque sont croisées les diverses caractéristiques de l'employé et la taille de l'établissement (tableau 6.1), la durée du travail réelle la plus élevée est notée chez les employés détenant un diplôme universitaire qui travaillent dans les établissements de plus de 500 employés (247,2 jours). La durée du travail réelle la plus courte se trouve également dans les établissements de plus de 500 employés mais chez les employés ayant fait des études secondaires partielles (215,0 jours).

La durée du travail réelle est plus élevée chez les hommes que chez les femmes, et ce, pour chaque taille d'établissement analysée. Ainsi, dans les établissements de moins de 20 employés, l'écart est de 11,3 jours entre les hommes et les femmes, il est de 13,9 jours dans les établissements de 20 à 99 employés, de 12,9 jours dans ceux de 100 à 500 employés et, finalement, de 14,3 jours dans les grands établissements (plus de 500 employés). Les absences pour obligations personnelles ou familiales ainsi que le temps supplémentaire non rémunéré expliquent les différences entre les hommes et les femmes. Par ailleurs, on constate un écart important en ce qui concerne les absences pour maladie ou incapacité entre les sexes dans les établissements de plus de 500 employés. Pour ce type d'absence, les hommes s'absentent en moyenne 8,6 jours tandis que les femmes s'absentent en moyenne 15,0 jours. Le temps supplémentaire non rémunéré est toujours plus élevé chez les hommes mais on n'observe pas de différence significative entre les genres pour le temps supplémentaire non rémunéré.

Peu importe la taille de l'établissement, on ne constate aucune différence significative dans la durée du travail réelle lorsque celle-ci est analysée en fonction du groupe d'âge. Dans les établissements de petite taille (moins de 20 employés), on observe

des absences pour maladie ou incapacité moins élevées pour les employés de moins de 30 ans (4,4 jours) en comparaison de ceux âgés de 45-54 ans (9,7 jours) et de ceux âgés de 55 ans et plus (10,6 jours). Pour les établissements de 20 à 99 employés, on constate que le temps supplémentaire non rémunéré est toujours plus élevé chez les employés âgés de 30 ans ou plus comparativement aux employés de moins de 30 ans. Pour les employés qui se trouvent dans les établissements de 100 à 500 employés, on note une différence significative en ce qui concerne les absences pour vacances et jours fériés entre les moins de 30 ans et les autres groupes d'âge.

Dans la taille d'établissement de moins de 20 employés ainsi que dans celle de 100 à 500 employés, aucune différence significative n'est notée dans la durée du travail réelle selon le niveau d'études. Par contre, dans les établissements de 20 à 99 employés, des différences de l'ordre de 10 jours dans la durée du travail réelle sont constatées entre, d'une part, les travailleurs ayant fait des études secondaires partielles et ceux ayant une formation universitaire et, d'autre part, entre ces derniers et les travailleurs ayant fait des études postsecondaires. Des écarts dans la durée du travail réelle sont également notés dans les grands établissements (plus de 500 employés) entre les employés avec une formation universitaire et les autres employés. Un écart très important (32,2 jours) est d'ailleurs noté entre les employés ayant fait des études secondaires partielles et ceux titulaires d'un diplôme universitaire. Les absences pour maladie ou incapacité beaucoup plus importantes dans le premier groupe, ainsi que le total du temps supplémentaire (rémunéré et non rémunéré) beaucoup plus élevé dans le second, expliquent cet écart important.

À l'exception de la comparaison entre les employés célibataires et ceux mariés ou en union libre des établissements de moins de 20 employés, on n'observe aucune différence significative dans la durée du travail réelle lorsqu'on analyse la taille de l'établissement et l'état matrimonial.

Lorsque l'analyse porte sur la présence d'enfants, on note des différences dans la durée du travail réelle.

Ainsi, dans les tailles d'établissement de moins de 20 employés, de 20 à 99 employés et de 100 à 500 employés, la durée du travail réelle est beaucoup moins élevée chez les employés qui ont des enfants de moins de 3 ans par rapport aux autres employés. Évidemment, cette situation s'explique par les absences pour obligations personnelles ou familiales qui tiennent compte des congés de maternité. Du côté des grands établissements (plus de 500 employés), on observe la même situation à l'exception de la comparaison entre la présence d'enfants de moins de 3 ans et celle de 6 à 24 ans.

Caractéristiques de l'emploi

En croisant les diverses caractéristiques de l'emploi et la taille de l'établissement (tableau 6.2), on constate que la durée du travail réelle la plus élevée se trouve chez les gestionnaires des établissements de plus de 500 employés (267,9 jours) tandis que la plus faible se trouve également dans cette taille d'établissement mais chez les employés de niveau de compétence élémentaire (220,3 jours).

Dans chaque taille d'établissement, la durée du travail réelle n'est pas significativement différente entre les quintiles salariaux hebdomadaires. Cependant, dans le cas des établissements de plus de 500 employés, on observe un écart significatif entre les 2^e et 5^e quintiles (19,4 jours de différence) et entre les 4^e et 5^e quintiles (14,5 jours de différence).

Peu importe la taille de l'établissement, aucune différence significative n'est constatée dans la durée du travail réelle entre les employés permanents et les employés temporaires. Toutefois, à la faveur des employés permanents, des différences sont notées dans les absences pour vacances et jours fériés dans les établissements de 100 à 500 employés (+ 8,8 jours) et dans les établissements de plus de 500 employés (+ 9,6 jours).

Dans les petits établissements (moins de 20 employés), la durée du travail réelle chez les employés avec moins de 12 mois de durée d'emploi (ancienneté) est toujours plus élevée que celle des employés plus anciens. Les écarts varient de 8,8 jours (employés avec un à trois ans d'ancien-

neté) à 16,1 jours (ceux ayant 20 ans et plus d'ancienneté). Cette situation est également observée dans les établissements dont la taille se situe entre 20 et 99 employés. Les écarts varient, respectivement, de 11,4 jours à 18,8 jours. À l'exception de la comparaison entre les employés avec moins de 12 mois d'ancienneté et les employés avec un an à trois ans d'ancienneté, on observe également une durée du travail réelle plus élevée chez les employés ayant moins de 12 mois d'ancienneté comparativement aux plus anciens dans les établissements de 100 employés et plus.

Chez les employés qui se trouvent dans les établissements de moins de 20 employés, on n'observe aucune différence significative dans la durée du travail réelle entre les différents niveaux de compétence (groupes professionnels). Dans les établissements de 20 à 99 employés, les gestionnaires ont une durée du travail réelle significativement supérieure à celles des enseignants, du personnel technique et du personnel des niveaux intermédiaire et élémentaire. Pour ces trois derniers niveaux de compétence, cette situation s'explique par le temps supplémentaire non rémunéré beaucoup plus important chez les gestionnaires. Dans les établissements de 100 à 500 employés ainsi que dans ceux de plus de 500 employés, la durée du travail réelle chez les gestionnaires est plus élevée par rapport aux autres groupes professionnels à l'exception des enseignants. Là encore, le temps supplémentaire non rémunéré, plus important chez les gestionnaires, explique les différences observées.

Caractéristiques du milieu de travail

En croisant les diverses caractéristiques du milieu de travail et la taille de l'établissement (tableau 6.3), la durée du travail réelle la plus élevée est notée chez le personnel non syndiqué des établissements de plus de 500 employés (248,7 jours) alors que la plus courte se trouve chez le personnel syndiqué des établissements de moins de 20 employés (225,4 jours).

Peu importe la taille de l'établissement, la durée du travail réelle est moins longue chez les syndiqués que chez les non-syndiqués. Entre ces deux groupes,

les écarts varient de 14,9 jours (établissements de 100 à 500 employés) à 21,3 jours (établissements de plus de 500 employés). Dans cette dernière taille d'établissement, l'écart équivaut, sur une base hebdomadaire de cinq jours, à quatre semaines de travail. Les différences entre les syndiqués et les non-syndiqués dans les établissements de moins de 100 employés s'expliquent par l'effet combiné des absences pour vacances et jours fériés de même que pour maladie ou incapacité. Dans les établissements de 100 employés et plus, les différences entre les syndiqués et les non-syndiqués s'expliquent par l'effet combiné du temps supplémentaire non rémunéré et les absences pour maladie ou incapacité.

La durée du travail réelle est plus longue dans le secteur privé comparativement à celle du secteur public, et ce, pour toutes les tailles d'établissement analysées. Les écarts varient de 8,4 jours (établissements de 100 à 500 employés) à 12,0 jours (établissements de 20 à 99 employés). Les absences pour vacances et jours fériés et le temps supplémentaire non rémunéré expliquent les différences entre le secteur public et le secteur privé.

On ne constate aucune différence significative dans la durée du travail réelle entre les industries productrices de biens et les industries productrices de services. Ce constat vaut pour toutes les tailles d'établissement. À l'exception des établissements de petite taille (moins de 20 employés), le temps supplémentaire rémunéré est plus important dans les industries productrices de biens.

Figure 6.1

Durée du travail réelle selon certains groupes de travailleurs dans les établissements de moins de 20 employés, Québec, 2002 (emploi salarié unique à plein temps)

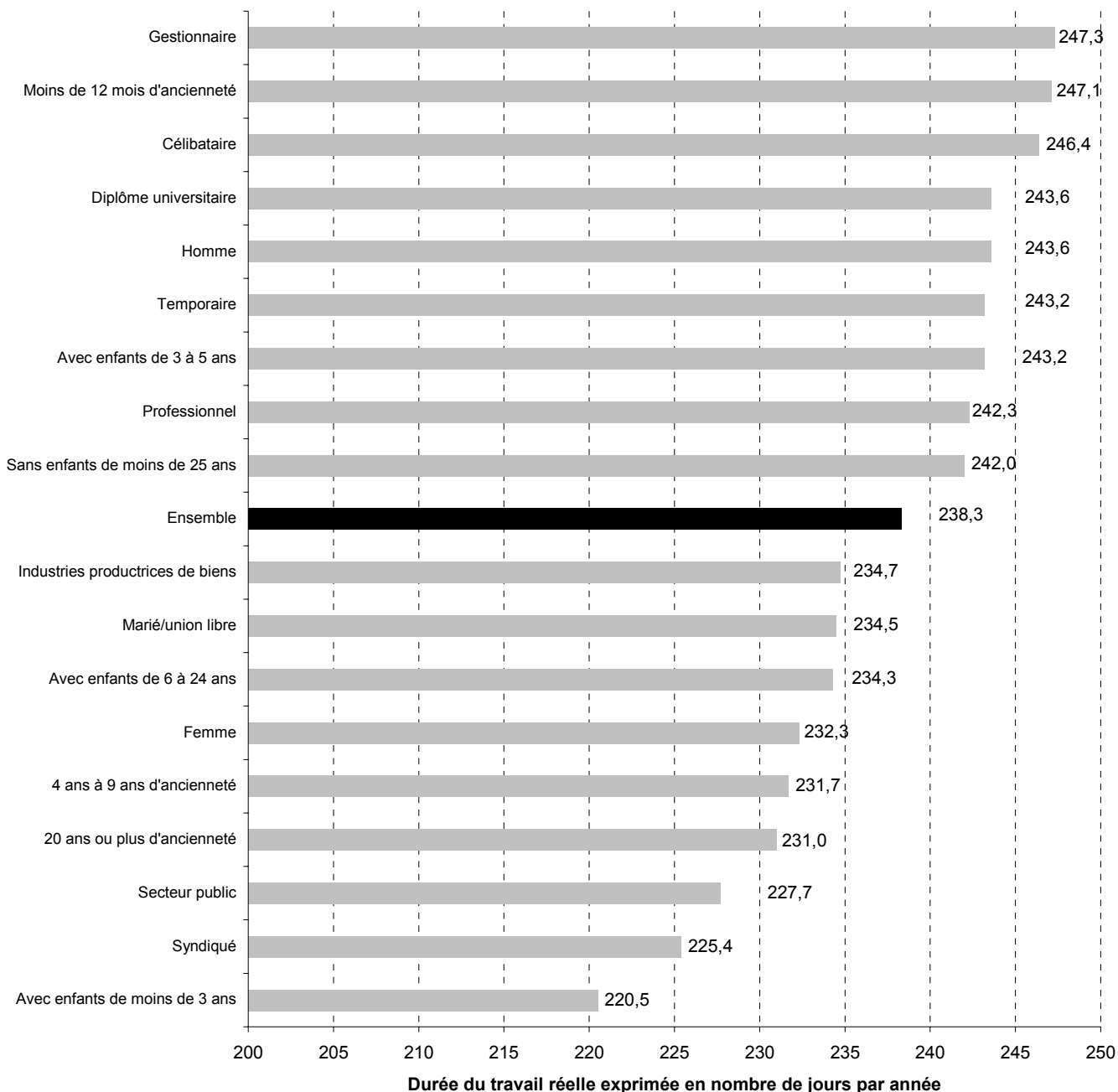


Figure 6.2

Durée du travail réelle selon certains groupes de travailleurs dans les établissements de 20 à 99 employés, Québec, 2002 (emploi salarié unique à plein temps)

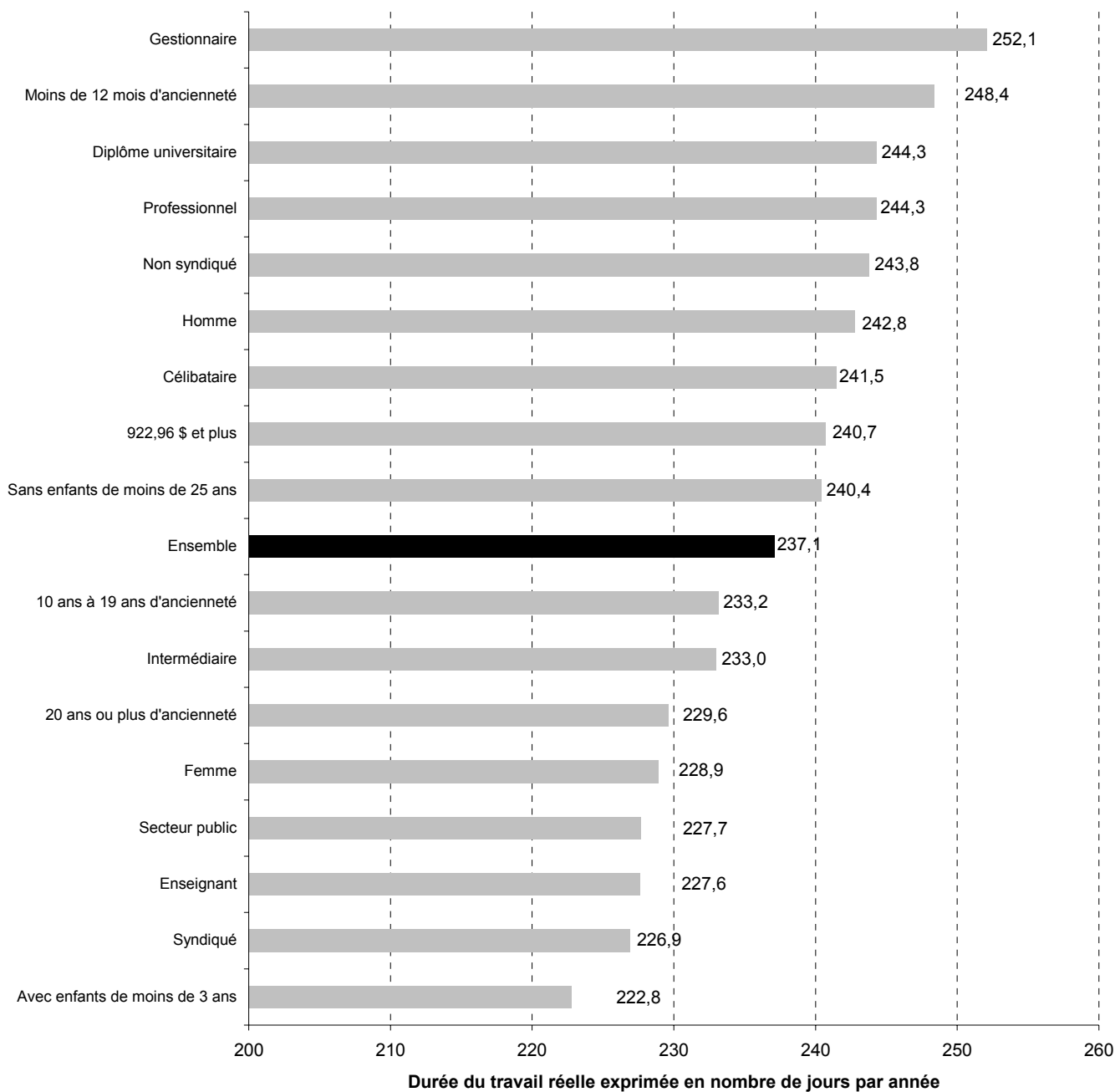


Figure 6.3

Durée du travail réelle selon certains groupes de travailleurs dans les établissements de 100 à 500 employés, Québec, 2002 (emploi salarié unique à plein temps)

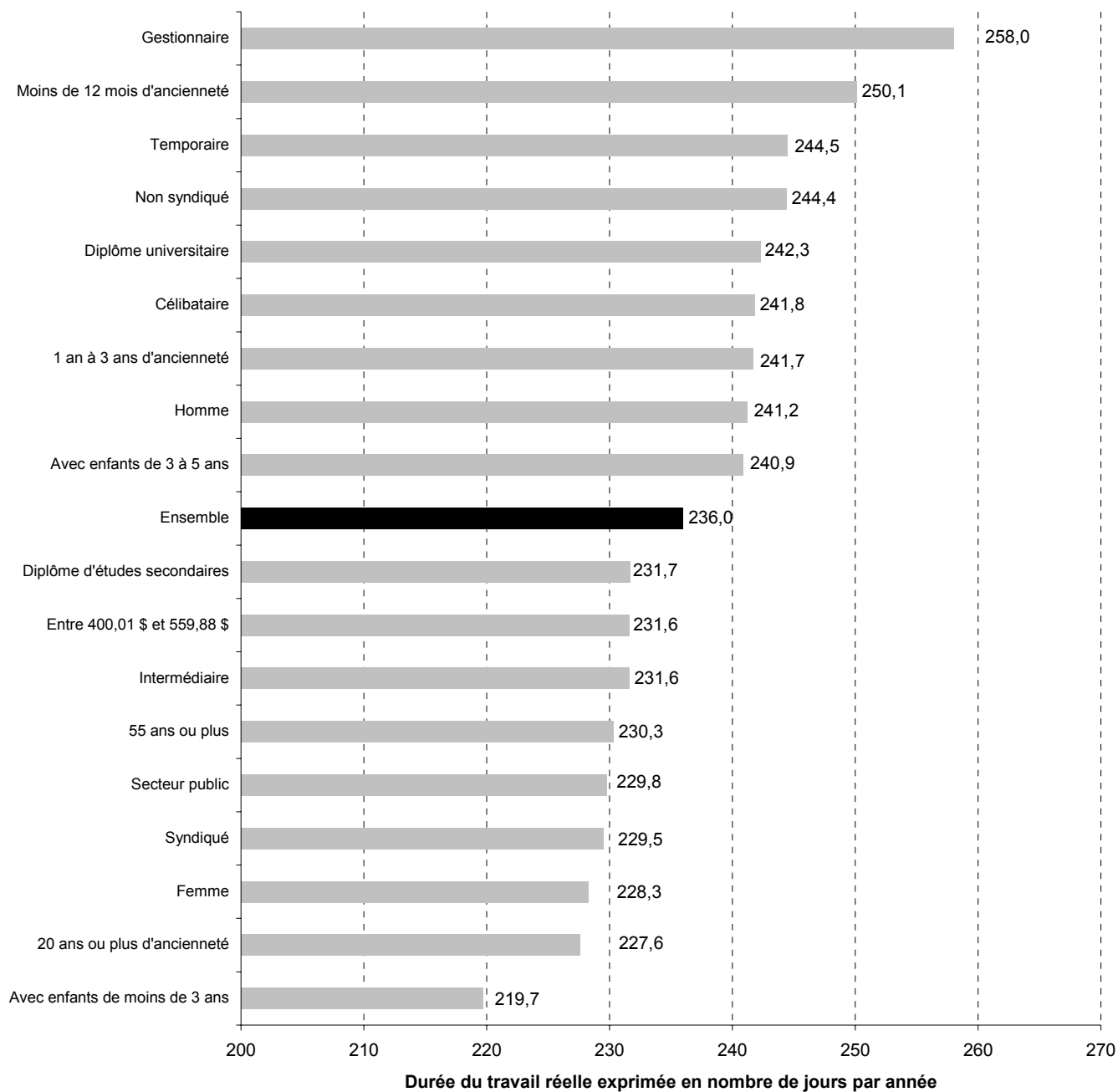


Figure 6.4

Durée du travail réelle selon certains groupes de travailleurs dans les établissements de plus de 500 employés, Québec, 2002 (emploi salarié unique à plein temps)

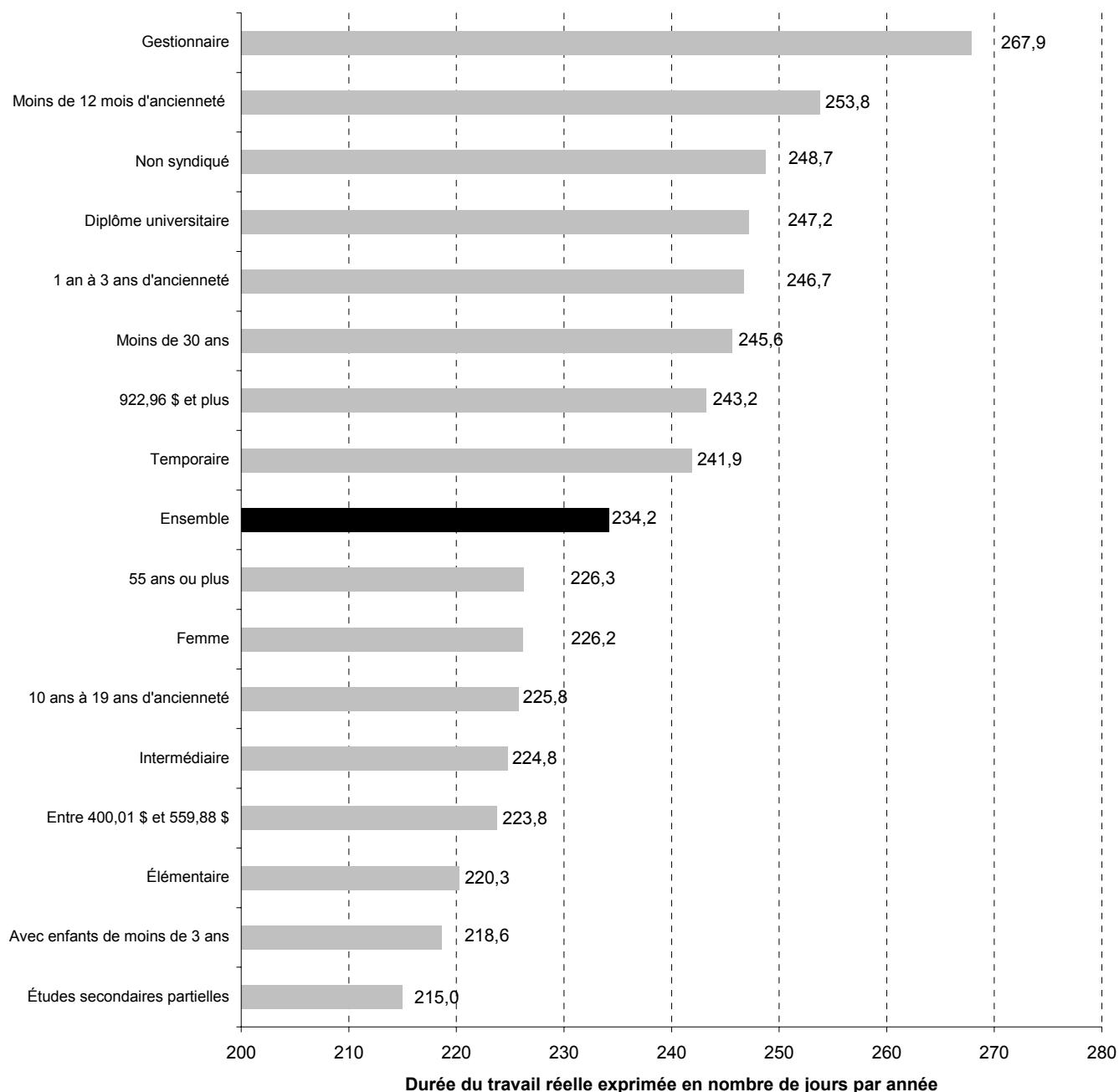


Tableau 6.1

Durée du travail réelle en jours par année et en heures par année selon la taille de l'établissement et les caractéristiques de l'employé, Québec, 2002 (emploi salarié unique à plein temps)

	A	B				C		(A-B)+C
	Durée du travail habituelle	Absences vacances et jours fériés	Absences maladie ou incapacité	Absences obligations personnelles ou familiales	Absences autres raisons	Temps suppl. rémunéré	Temps suppl. non rémunéré	Durée du travail réelle
Jours								
Ensemble								
Moins de 20 employés	260,9	16,7	7,2	4,9	1,1	3,3	4,0	238,3
Entre 20 et 99 employés	260,9	19,8	8,7	4,5	1,6	4,6	6,1	237,1
Entre 100 et 500 employés	260,9	21,2	8,8	5,0	1,7 *	5,9	5,8	236,0
Plus de 500 employés	260,9	23,2	11,4	3,4	1,8 *	5,9	7,2	234,2
Sexe								
(Moins de 20 employés)								
Homme	260,9	17,0	6,5	1,1 *	1,1 *	4,2	4,3	243,6
Femme	260,9	16,4	7,9	9,3	1,2 *	2,4	3,8	232,3
(Entre 20 et 99 employés)								
Homme	260,9	18,9	7,7	1,5 *	1,9 *	6,1	5,8	242,8
Femme	260,9	21,1	10,1	8,8	1,2 *	2,6	6,5	228,9
(Entre 100 et 500 employés)								
Homme	260,9	21,4	8,0	2,0 *	1,4 *	7,7	5,3	241,2
Femme	260,9	21,0	9,9	9,5	2,2 *	3,3	6,6	228,3
(Plus de 500 employés)								
Homme	260,9	23,5	8,6	1,2 **	1,8 **	7,4	7,2	240,5
Femme	260,9	22,8	15,0	6,4 *	1,8 **	3,9	7,3	226,2
Âge								
(Moins de 20 employés)								
Moins de 30 ans	260,9	13,2	4,4 *	8,0	1,4 *	3,5	2,7	240,0
Entre 30 et 44 ans	260,9	16,2	6,8	6,0	1,0 *	3,4	4,6	238,9
Entre 45 et 54 ans	260,9	21,2	9,7	1,0 **	1,1 **	3,3	4,6	235,9
55 ans et plus	260,9	18,1	10,6 *	1,1 **	1,1 **	2,5 *	4,5 *	237,1
(Entre 20 et 99 employés)								
Moins de 30 ans	260,9	14,6	7,4	7,6	2,0 *	5,0	3,9	238,3
Entre 30 et 44 ans	260,9	19,8	8,1	5,3	1,4 *	4,8	6,2	237,4
Entre 45 et 54 ans	260,9	24,7	8,9	1,1 **	1,7 *	4,4	7,4	236,3
55 ans et plus	260,9	21,5	14,2 *	1,0 **	1,4 **	3,3 *	8,3	234,4
(Entre 100 et 500 employés)								
Moins de 30 ans	260,9	14,6	5,4 *	10,4 *	2,0 **	6,6	4,9 *	240,0
Entre 30 et 44 ans	260,9	21,9	8,8	5,6	1,8 *	6,5	6,1	235,3
Entre 45 et 54 ans	260,9	23,4	9,9	1,6 **	1,3 **	4,7	6,4	235,8
55 ans et plus	260,9	26,0	12,5 *	1,0 **	2,0 **	5,8 *	5,0 *	230,3
(Plus de 500 employés)								
Moins de 30 ans	260,9	14,9 *	6,8 **	6,5 **	2,6 **	8,6 *	6,9 *	245,6
Entre 30 et 44 ans	260,9	21,8	11,5	4,4 *	2,3 **	5,5	6,7	233,1
Entre 45 et 54 ans	260,9	28,7	11,8	1,1 **	1,0 **	4,7	8,8	231,7
55 ans et plus	260,9	26,7 *	18,8 *	0,8 **	0,6 **	7,3 *	5,0 **	226,3

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise à titre indicatif seulement.

D	E				F		(D-E)+F	
Durée du travail habituelle	Absences vacances et jours fériés	Absences maladie ou incapacité	Absences obligations personnelles ou familiales	Absences autres raisons	Temps suppl. rémunéré	Temps suppl. non rémunéré	Durée du travail réelle	
Heures								
								Ensemble
2 017,6	128,2	54,7	36,3	8,7	26,0	31,1	1 846,8	Moins de 20 employés
2 014,6	151,2	66,2	33,5	12,4	36,6	46,3	1 834,2	Entre 20 et 99 employés
2 012,2	162,0	66,9	37,6	13,4 *	46,1	44,4	1 822,8	Entre 100 et 500 employés
1 974,8	174,0	85,8	25,7	13,8 *	45,5	54,2	1 775,3	Plus de 500 employés
								Sexe
								(Moins de 20 employés)
2 098,7	135,0	52,4	9,1 *	8,8 *	33,4	33,8	1 960,6	Homme
1 924,0	120,5	57,4	67,8	8,6 *	17,6	28,1	1 715,3	Femme
								(Entre 20 et 99 employés)
2 074,2	148,5	61,5	11,6 *	15,1 *	48,4	45,2	1 931,1	Homme
1 929,0	155,0	73,0	65,1	8,5 *	19,5	47,8	1 694,7	Femme
								(Entre 100 et 500 employés)
2 059,9	167,2	62,9	15,8 *	10,9 *	60,7	41,7	1 905,5	Homme
1 942,2	154,4	72,8	69,5	17,2 *	24,7	48,4	1 701,3	Femme
								(Plus de 500 employés)
2 023,7	181,1	67,2	8,9 **	14,4 **	58,4	54,7	1 865,1	Homme
1 912,0	164,7	109,6	47,2 *	13,0 **	28,8	53,4	1 659,7	Femme
								Âge
								(Moins de 20 employés)
1 990,9	101,0	34,0 *	58,8	11,0 *	27,7	20,5	1 834,3	Moins de 30 ans
2 019,0	124,0	51,5	44,2	7,6 *	26,4	35,4	1 853,4	Entre 30 et 44 ans
2 023,5	162,2	74,4	7,3 **	8,2 **	26,1	35,1	1 832,6	Entre 45 et 54 ans
2 071,6	142,1	79,2 *	9,8 **	8,0 **	20,0 *	34,3 *	1 886,8	55 ans et plus
								Âge
								(Entre 20 et 99 employés)
2 004,3	112,0	57,1	57,1	15,0 *	39,5	29,5	1 832,1	Moins de 30 ans
2 019,6	150,8	62,2	39,3	10,6 *	38,2	46,9	1 841,7	Entre 30 et 44 ans
2 009,6	187,9	67,5	7,9 **	13,2 *	34,6	56,3	1 824,0	Entre 45 et 54 ans
2 033,9	165,3	107,6 *	8,0 **	11,1 **	25,8 *	63,3	1 831,1	55 ans et plus
								Âge
								(Entre 100 et 500 employés)
2 001,8	112,1	41,8 *	76,8 *	15,3 **	51,4	37,2 *	1 844,4	Moins de 30 ans
2 016,2	167,4	67,7	42,1	14,3 *	50,5	46,8	1 821,9	Entre 30 et 44 ans
2 006,2	177,8	75,3	12,2 **	10,2 **	36,1	48,1	1 815,0	Entre 45 et 54 ans
2 037,3	200,9	94,1 *	7,6 **	15,7 **	45,5 *	37,8 *	1 802,4	55 ans et plus
								Âge
								(Plus de 500 employés)
1 973,6	111,6 *	50,3 **	47,6 **	19,7 **	66,4 *	50,8 *	1 861,5	Moins de 30 ans
1 976,6	163,4	87,0	33,5 *	17,8 **	41,6	51,0	1 767,6	Entre 30 et 44 ans
1 968,1	214,9	87,8	8,3 **	7,5 **	36,2	64,9	1 750,8	Entre 45 et 54 ans
1 992,8	202,8 *	142,6 *	5,7 **	4,5 **	57,2 *	37,6 **	1 731,9	55 ans et plus

Tableau 6.1 (Suite)

Durée du travail réelle en jours par année et en heures par année selon la taille de l'établissement et les caractéristiques de l'employé, Québec, 2002 (emploi salarié unique à plein temps)

	A	B				C		(A-B)+C
	Durée du travail habituelle	Absences vacances et jours fériés	Absences maladie ou incapacité	Absences obligations personnelles ou familiales	Absences autres raisons	Temps suppl. rémunéré	Temps suppl. non rémunéré	Durée du travail réelle
Jours								
Études								
(Moins de 20 employés)								
Études secondaires partielles	260,9	13,8	9,3	2,2 *	1,8 **	3,3	1,4 *	238,5
Diplôme d'études secondaires	260,9	17,4	6,9 *	4,2 *	0,8 **	3,1	2,1 *	236,7
Études postsecondaires ¹	260,9	16,8	6,4	6,1	1,0 *	3,6	3,3	237,4
Diplôme universitaire	260,9	19,9	6,9 *	5,7 *	0,8 **	2,7 *	13,3	243,6
Études								
(Entre 20 et 99 employés)								
Études secondaires partielles	260,9	16,7	11,2	3,4 *	1,6 **	5,0	1,1 **	234,2
Diplôme d'études secondaires	260,9	17,6	8,4	2,6 **	1,3 **	5,2	2,3 *	238,5
Études postsecondaires ¹	260,9	19,6	9,1	5,2	1,6 *	5,3	3,9	234,6
Diplôme universitaire	260,9	25,1	5,5 *	5,6 *	2,0 **	2,4	19,2	244,3
Études								
(Entre 100 et 500 employés)								
Études secondaires partielles	260,9	19,4	12,8	3,0 **	1,4 **	6,6	1,6 **	232,5
Diplôme d'études secondaires	260,9	21,4	10,3 *	3,8 *	1,9 **	6,2	2,0 *	231,7
Études postsecondaires ¹	260,9	19,5	8,2	6,2	1,6 *	6,6	3,8	235,8
Diplôme universitaire	260,9	25,8	5,7 *	5,2 *	1,9 **	3,8	16,2	242,3
Études								
(Plus de 500 employés)								
Études secondaires partielles	260,9	22,0 *	21,6 *	6,3 **	3,0 **	6,8 **	0,3 **	215,0
Diplôme d'études secondaires	260,9	21,3	15,0 *	3,4 **	1,7 **	5,3 **	2,6 **	227,4
Études postsecondaires ¹	260,9	22,7	12,3	2,7 *	1,6 **	6,9	3,5	232,0
Diplôme universitaire	260,9	25,4	5,0 *	3,9 **	1,8 **	4,3 *	18,1	247,2
État matrimonial								
(Moins de 20 employés)								
Célibataire	260,9	13,3	5,0 *	1,4 **	1,2 **	3,4	3,1	246,4
Marié/union libre	260,9	18,3	7,7	7,0	1,1 *	3,3	4,4	234,5
Séparé/divorcé/veuf	260,9	16,0	10,4 *	0,9 **	1,0 **	3,4 *	4,3 *	240,3
État matrimonial								
(Entre 20 et 99 employés)								
Célibataire	260,9	17,6	7,9	1,4 **	1,8 **	4,7	4,5	241,5
Marié/union libre	260,9	20,2	8,6	6,1	1,6 *	4,6	6,6	235,7
Séparé/divorcé/veuf	260,9	24,0	11,8 *	1,7 **	1,3 **	4,7 *	7,5 *	234,2
État matrimonial								
(Entre 100 et 500 employés)								
Célibataire	260,9	17,5	8,7	1,9 **	2,0 **	6,5	4,4	241,8
Marié/union libre	260,9	22,4	8,3	6,4	1,6 *	5,8	6,3	234,2
Séparé/divorcé/veuf	260,9	21,3	12,7 *	2,5 **	1,5 **	5,5 *	6,0 *	234,4
État matrimonial								
(Plus de 500 employés)								
Célibataire	260,9	19,0	10,4 *	0,8 **	2,6 **	6,3	5,4 *	239,8
Marié/union libre	260,9	24,2	11,7	4,6	1,6 *	5,9	8,0	232,7
Séparé/divorcé/veuf	260,9	25,1 *	11,6 *	1,0 **	1,6 **	5,3 *	5,7 *	232,7

1. Complétées ou partielles

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise à titre indicatif seulement.

D		E			F		(D-E)+F
Durée du travail habituelle	Absences vacances et jours fériés	Absences maladie ou incapacité	Absences obligations personnelles ou familiales	Absences autres raisons	Temps suppl. rémunéré	Temps suppl. non rémunéré	Durée du travail réelle
Heures							
Études							
(Moins de 20 employés)							
2 054,5	109,3	70,5	17,5 *	14,1 **	26,5	11,6 *	1 881,2
2 033,3	133,2	53,0 *	31,6 *	6,4 **	24,2	16,0 *	1 849,5
2 006,3	128,3	49,6	44,8	8,0 *	27,9	25,7	1 829,1
1 980,2	149,9	51,0 *	41,4 *	6,1 **	21,3 *	99,6	1 852,7
Études							
(Entre 20 et 99 employés)							
2 058,3	131,7	88,0	25,7 *	12,7 **	40,6	8,8 **	1 849,6
2 029,8	135,6	65,4	19,5 **	9,3 **	40,7	18,0 *	1 858,7
2 006,0	149,2	68,8	39,2	12,3 *	41,3	30,5	1 808,3
1 978,8	187,6	40,0 *	40,3 *	14,8 **	18,5	141,6	1 856,2
Études							
(Entre 100 et 500 employés)							
2 069,1	151,2	101,4	24,3 **	11,1 **	53,0	13,0 **	1 847,0
2 018,4	164,8	77,7 *	28,8 *	14,8 **	48,5	15,5 *	1 796,3
2 008,8	149,0	63,0	45,7	12,5 *	51,3	29,2	1 819,1
1 974,0	193,7	41,6 *	37,7 *	15,9 **	28,6	121,4	1 835,1
Études							
(Plus de 500 employés)							
2 047,5	174,1 *	167,0 *	49,1 **	24,0 **	53,2 **	2,3 **	1 688,9
1 993,6	161,5	114,9 *	25,3 **	13,5 **	41,5 **	20,3 **	1 740,2
1 960,4	169,9	91,3	20,0 *	12,4 **	53,2	26,2	1 746,2
1 968,1	187,8	37,1 *	28,8 **	13,3 **	32,5 *	134,8	1 868,4
État matrimonial							
(Moins de 20 employés)							
2 003,0	102,1	38,5 *	10,5 **	9,5 **	26,3	24,4	1 893,1
2 027,4	140,9	59,0	51,6	8,5 *	25,8	34,0	1 827,2
1 992,4	120,2	77,0 *	7,2 **	7,8 **	26,3 *	31,9 *	1 838,3
État matrimonial							
(Entre 20 et 99 employés)							
2 007,9	135,3	61,1	10,2 **	13,3 **	36,8	33,8	1 858,7
2 021,6	154,4	65,8	45,4	12,3 *	36,5	50,3	1 830,5
1 978,6	177,9	87,7 *	13,1 **	9,8 **	36,1 *	54,3 *	1 780,5
État matrimonial							
(Entre 100 et 500 employés)							
2 004,4	133,8	66,6	15,2 **	16,0 **	50,9	33,9	1 857,6
2 018,0	171,7	63,7	47,2	12,8 *	45,0	48,0	1 815,5
1 984,2	159,4	95,4 *	18,6 **	11,4 **	42,1 *	44,2 *	1 785,8
État matrimonial							
(Plus de 500 employés)							
1 976,6	144,6	78,4 *	6,4 **	19,6 **	47,8	40,5 *	1 815,7
1 975,2	181,0	88,0	34,3	12,3 *	45,5	60,1	1 765,2
1 968,6	187,3 *	86,2 *	7,7 **	11,7 **	40,7 *	42,9 *	1 759,4

Tableau 6.1 (Suite)

Durée du travail réelle en jours par année et en heures par année selon la taille de l'établissement et les caractéristiques de l'employé, Québec, 2002 (emploi salarié unique à plein temps)

	A	B				C		(A-B)+C
	Durée du travail habituelle	Absences vacances et jours fériés	Absences maladie ou incapacité	Absences obligations personnelles ou familiales	Absences autres raisons	Temps suppl. rémunéré	Temps suppl. non rémunéré	Durée du travail réelle
Jours								
Présence d'enfants								
(Moins de 20 employés)								
Avec enfants de moins de 3 ans	260,9	16,2	4,8 *	25,2	1,1 **	3,2 *	3,8 *	220,5
Avec enfants de 3 à 5 ans	260,9	16,8	6,6 *	1,5 **	0,8 **	3,0	5,0	243,2
Avec enfants de 6 à 24 ans	260,9	22,5	11,1 *	0,6 **	0,9 **	4,1 *	4,4 *	234,3
Sans enfants de moins de 25 ans	260,9	15,7	7,1	1,8 *	1,3 *	3,3	3,7	242,0
Présence d'enfants								
(Entre 20 et 99 employés)								
Avec enfants de moins de 3 ans	260,9	17,8	7,5 *	21,7	1,3 **	4,5	5,8	222,8
Avec enfants de 3 à 5 ans	260,9	21,6	8,3	1,6 **	2,0 **	5,0	6,4	238,8
Avec enfants de 6 à 24 ans	260,9	24,4	9,8 *	1,5 **	0,9 **	4,0	7,7	236,0
Sans enfants de moins de 25 ans	260,9	18,8	8,9	1,6 *	1,7 *	4,7	5,8	240,4
Présence d'enfants								
(Entre 100 et 500 employés)								
Avec enfants de moins de 3 ans	260,9	20,8	8,4 *	21,4	2,1 **	5,9	5,6	219,7
Avec enfants de 3 à 5 ans	260,9	23,0	7,2 *	3,0 *	1,3 **	6,8	7,7	240,9
Avec enfants de 6 à 24 ans	260,9	22,6	10,7 *	1,2 **	1,3 **	5,0	4,7 *	234,7
Sans enfants de moins de 25 ans	260,9	20,2	8,9	1,7 *	1,8 *	5,8	5,5	239,5
Présence d'enfants								
(Plus de 500 employés)								
Avec enfants de moins de 3 ans	260,9	22,9	11,2 *	16,1 *	3,6 **	5,2 *	6,2 *	218,6
Avec enfants de 3 à 5 ans	260,9	24,5	11,3 *	1,4 **	1,7 **	6,0	8,9	236,9
Avec enfants de 6 à 24 ans	260,9	27,6	11,5 *	1,1 **	0,7 **	6,0 *	8,2 *	234,1
Sans enfants de moins de 25 ans	260,9	21,6	11,5	1,1 **	1,6 **	6,1	6,7	237,9

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise à titre indicatif seulement.

D	E				F		(D-E)+F	
Durée du travail habituelle	Absences vacances et jours fériés	Absences maladie ou incapacité	Absences obligations personnelles ou familiales	Absences autres raisons	Temps suppl. rémunéré	Temps suppl. non rémunéré	Durée du travail réelle	
	Heures							
								Présence d'enfants
								(Moins de 20 employés)
2 015,9	124,5	37,0 *	184,9	8,6 **	24,5 *	30,3 *	1 715,8	Avec enfants de moins de 3 ans
2 011,8	128,7	50,4 *	11,2 **	5,9 **	22,8	38,3	1 876,7	Avec enfants de 3 à 5 ans
2 010,4	171,9	83,7 *	4,7 **	7,1 **	31,7 *	33,3 *	1 808,0	Avec enfants de 6 à 24 ans
2 021,1	120,6	54,6	13,9 *	9,9 *	26,2	28,9	1 877,2	Sans enfants de moins de 25 ans
								Présence d'enfants
								(Entre 20 et 99 employés)
2 020,2	135,5	57,8 *	161,6	10,2 **	36,0	43,6	1 734,7	Avec enfants de moins de 3 ans
2 010,9	164,1	62,7	11,8 **	15,0 **	39,3	48,6	1 845,2	Avec enfants de 3 à 5 ans
2 006,0	182,9	74,7 *	11,2 **	6,5 **	31,2	58,3	1 820,2	Avec enfants de 6 à 24 ans
2 016,2	144,4	67,8	12,6 *	13,3 *	36,9	43,7	1 858,8	Sans enfants de moins de 25 ans
								Présence d'enfants
								(Entre 100 et 500 employés)
2 012,0	159,4	63,8 *	158,5	17,3 **	46,1	42,6	1 701,8	Avec enfants de moins de 3 ans
2 021,4	175,3	54,4 *	23,0 *	10,5 **	53,9	59,9	1 872,0	Avec enfants de 3 à 5 ans
2 009,1	173,5	81,9 *	9,2 **	10,0 **	39,3	34,6 *	1 808,4	Avec enfants de 6 à 24 ans
2 009,6	154,5	68,5	13,2 *	14,3 *	45,0	41,8	1 845,9	Sans enfants de moins de 25 ans
								Présence d'enfants
								(Plus de 500 employés)
1 972,4	171,4	86,3 *	119,5 *	26,9 **	39,9 *	46,2 *	1 654,5	Avec enfants de moins de 3 ans
1 972,2	183,6	84,3 *	10,5 **	13,4 **	46,2	67,7	1 794,2	Avec enfants de 3 à 5 ans
1 964,2	205,7	82,8 *	8,2 **	5,2 **	46,8 *	60,7 *	1 769,6	Avec enfants de 6 à 24 ans
1 979,3	162,8	86,9	8,3 **	12,4 **	46,5	49,8	1 805,2	Sans enfants de moins de 25 ans

Tableau 6.2

Durée du travail réelle en jours par année et en heures par année selon la taille de l'établissement et les caractéristiques de l'emploi, Québec, 2002 (emploi salarié unique à plein temps)

	A	B				C		(A-B)+C
	Durée du travail habituelle	Absences vacances et jours fériés	Absences maladie ou incapacité	Absences obligations personnelles ou familiales	Absences autres raisons	Temps suppl. rémunéré	Temps suppl. non rémunéré	Durée du travail réelle
Jours								
Ensemble								
Moins de 20 employés	260,9	16,7	7,2	4,9	1,1	3,3	4,0	238,3
Entre 20 et 99 employés	260,9	19,8	8,7	4,5	1,6	4,6	6,1	237,1
Entre 100 et 500 employés	260,9	21,2	8,8	5,0	1,7	5,9	5,8	236,0
Plus de 500 employés	260,9	23,2	11,4	3,4	1,8	5,9	7,2	234,2
Quintile salarial hebdomadaire								
(Moins de 20 employés)								
400 \$ et moins	260,9	11,9	7,3	5,0	1,4 *	2,6	1,3 *	239,2
Entre 400,01 \$ et 559,88 \$	260,9	16,0	6,8	6,4 *	1,1 **	3,5	2,5 *	236,5
Entre 559,89 \$ et 700,00 \$	260,9	17,0	6,7 *	4,1 *	1,0 **	3,6	3,9 *	239,7
Entre 700,01 \$ et 922,95 \$	260,9	22,1	8,8 *	3,9 **	0,9 **	4,4 *	6,0	235,6
922,96 \$ et plus	260,9	25,0	6,1 *	4,0 **	0,8 **	3,1 *	13,1	241,1
Quintile salarial hebdomadaire								
(Entre 20 et 99 employés)								
400 \$ et moins	260,9	13,4	8,2	4,5 *	1,7 *	3,8	1,6 **	238,3
Entre 400,01 \$ et 559,88 \$	260,9	17,0	10,8	5,2 *	1,6 **	5,0	2,8 *	234,3
Entre 559,89 \$ et 700,00 \$	260,9	21,2	7,8	4,4 *	0,8 **	5,4	3,6	235,6
Entre 700,01 \$ et 922,95 \$	260,9	21,6	8,4	4,9 *	1,8 **	4,9	7,7	236,9
922,96 \$ et plus	260,9	27,1	8,0	3,3 *	2,2 **	4,1	16,3	240,7
Quintile salarial hebdomadaire								
(Entre 100 et 500 employés)								
400 \$ et moins	260,9	13,6 *	8,4 *	5,5 **	2,0 **	5,6	1,7 **	238,7
Entre 400,01 \$ et 559,88 \$	260,9	16,5	9,5	8,7 *	1,6 **	5,5	1,5 *	231,6
Entre 559,89 \$ et 700,00 \$	260,9	19,4	8,6	3,6 *	1,9 **	5,9	3,6	236,8
Entre 700,01 \$ et 922,95 \$	260,9	23,3	8,9	4,8 *	1,5 **	6,4	6,0	234,8
922,96 \$ et plus	260,9	28,3	8,4	3,6 *	1,6 **	5,9	13,3	238,3
Quintile salarial hebdomadaire								
(Plus de 500 employés)								
400 \$ et moins	260,9	16,4 **	12,7 **	7,0 **	2,3 **	3,7 **	6,1 **	232,3
Entre 400,01 \$ et 559,88 \$	260,9	19,5 *	18,3 *	4,0 **	1,0 **	3,8 *	1,9 **	223,8
Entre 559,89 \$ et 700,00 \$	260,9	19,1	12,1 *	3,4 **	2,5 **	5,8 *	3,9 *	233,5
Entre 700,01 \$ et 922,95 \$	260,9	24,0	12,9	4,4 *	2,1 **	6,1	5,1 *	228,7
922,96 \$ et plus	260,9	27,4	7,0 *	1,9 **	1,4 **	7,0	13,1	243,2

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

D	E				F		(D-E)+F	
Durée du travail habituelle	Absences vacances et jours fériés	Absences maladie ou incapacité	Absences obligations personnelles ou familiales	Absences autres raisons	Temps suppl. rémunéré	Temps suppl. non rémunéré	Durée du travail réelle	
Heures								
								Ensemble
2 017,6	128,2	54,7	36,3	8,7	26,0	31,1	1 846,8	Moins de 20 employés
2 014,6	151,2	66,2	33,5	12,4	36,6	46,3	1 834,2	Entre 20 et 99 employés
2 012,2	162,0	66,9	37,6	13,4	46,1	44,4	1 822,8	Entre 100 et 500 employés
1 974,8	174,0	85,8	25,7	13,8	45,5	54,2	1 775,3	Plus de 500 employés
								Quintile salarial hebdomadaire
								(Moins de 20 employés)
1 926,4	87,8	52,6	36,4	10,6 *	19,9	10,0 *	1 768,9	400 \$ et moins
2 026,3	122,3	53,0	48,2 *	8,3 **	27,1	19,4 *	1 840,9	Entre 400,01 \$ et 559,88 \$
2 052,7	130,9	52,1 *	30,9 *	8,0 **	29,1	29,4 *	1 889,3	Entre 559,89 \$ et 700,00 \$
2 069,4	172,1	68,1 *	27,8 **	7,2 **	35,7 *	45,9	1 875,9	Entre 700,01 \$ et 922,95 \$
2 147,4	200,0	51,6 *	30,6 **	7,0 **	24,6 *	102,2	1 985,0	922,96 \$ et plus
								Quintile salarial hebdomadaire
								(Entre 20 et 99 employés)
1 937,4	100,6	60,4	33,0 *	13,4 *	28,7	11,7 **	1 770,5	400 \$ et moins
2 019,6	127,6	83,5	39,2 *	11,8 **	39,5	21,6 *	1 818,7	Entre 400,01 \$ et 559,88 \$
2 025,0	160,0	59,9	32,9 *	6,2 **	42,9	26,9	1 835,8	Entre 559,89 \$ et 700,00 \$
2 035,0	164,2	65,3	36,4 *	14,2 **	39,2	57,8	1 851,8	Entre 700,01 \$ et 922,95 \$
2 068,2	213,8	62,1	25,7 *	16,9 **	32,8	124,1	1 906,7	922,96 \$ et plus
								Quintile salarial hebdomadaire
								(Entre 100 et 500 employés)
1 960,7	100,2 *	61,8 *	41,1 **	15,8 **	43,1	13,2 **	1 798,1	400 \$ et moins
1 986,4	123,2	73,0	64,5 *	12,5 **	42,7	11,3 *	1 767,3	Entre 400,01 \$ et 559,88 \$
2 017,0	149,1	65,3	26,5 *	15,0 **	46,4	27,5	1 835,0	Entre 559,89 \$ et 700,00 \$
2 012,2	178,0	67,9	35,7 *	11,8 **	50,0	44,9	1 813,8	Entre 700,01 \$ et 922,95 \$
2 053,6	219,8	65,3	27,3 *	13,2 **	46,0	101,7	1 875,7	922,96 \$ et plus
								Quintile salarial hebdomadaire
								(Plus de 500 employés)
1 930,6	116,7 **	95,0 **	55,0 **	18,0 **	28,0 **	45,7 **	1 719,6	400 \$ et moins
1 908,7	142,9 *	134,9 *	28,7 **	7,2 **	27,8 *	13,6 **	1 636,3	Entre 400,01 \$ et 559,88 \$
1 959,1	141,8	91,0 *	25,2 **	19,5 **	44,3 *	29,0 *	1 754,7	Entre 559,89 \$ et 700,00 \$
1 969,6	180,1	97,1	32,6 *	15,2 **	47,1	37,0 *	1 728,5	Entre 700,01 \$ et 922,95 \$
2 020,8	209,0	53,5 *	14,3 **	11,2 **	54,6	98,7	1 886,1	922,96 \$ et plus

Tableau 6.2 (suite)

Durée du travail réelle en jours par année et en heures par année selon la taille de l'établissement et les caractéristiques de l'emploi, Québec, 2002 (emploi salarié unique à plein temps)

	A	B				C		(A-B)+C
	Durée du travail habituelle	Absences vacances et jours fériés	Absences maladie ou incapacité	Absences obligations personnelles ou familiales	Absences autres raisons	Temps suppl. rémunéré	Temps suppl. non rémunéré	Durée du travail réelle
Jours								
Statut d'emploi								
(Moins de 20 employés)								
Permanent	260,9	17,3	7,1	5,5	0,8 *	3,2	4,2	237,6
Temporaire	260,9	12,7	7,5 *	1,3 **	2,9 *	4,0 *	2,8 *	243,2
Statut d'emploi								
(Entre 20 et 99 employés)								
Permanent	260,9	20,2	8,7	4,7	1,3	4,6	6,4	236,9
Temporaire	260,9	16,0	8,4 *	3,1 **	4,0 *	5,4	3,9 *	238,8
Statut d'emploi								
(Entre 100 et 500 employés)								
Permanent	260,9	22,0	9,0	5,1	1,5 *	6,0	5,9	235,1
Temporaire	260,9	13,2 *	6,3 **	4,2 **	3,8 **	5,5 *	5,6 **	244,5
Statut d'emploi								
(Plus de 500 employés)								
Permanent	260,9	24,2	11,4	3,5 *	1,7 *	6,1	7,1	233,3
Temporaire	260,9	14,6 *	11,3 *	2,8 **	3,2 **	4,2 **	8,7 *	241,9
Durée de l'emploi								
(Moins de 20 employés)								
Moins de 12 mois d'ancienneté	260,9	11,1	5,5 *	2,1 *	1,6 *	3,5	2,9	247,1
1 an à 3 ans d'ancienneté	260,9	15,6	6,9	6,1	1,1 **	3,4	3,7	238,3
4 ans à 9 ans d'ancienneté	260,9	17,9	7,9	9,9	0,8 **	3,5	3,7	231,7
10 ans à 19 ans d'ancienneté	260,9	20,5	7,2 *	2,8 **	0,7 **	2,5 *	5,3	237,4
20 ans et plus d'ancienneté	260,9	26,3	10,9 *	1,6 **	1,2 **	3,7 *	6,4	231,0
Durée de l'emploi								
(Entre 20 et 99 employés)								
Moins de 12 mois d'ancienneté	260,9	12,5	6,1 *	1,7 **	1,7 **	5,2	4,4	248,4
1 an à 3 ans d'ancienneté	260,9	16,9	8,1	6,6	2,1 *	4,6	5,2	237,0
4 ans à 9 ans d'ancienneté	260,9	19,0	9,6	6,5 *	1,4 **	4,8	7,1	236,3
10 ans à 19 ans d'ancienneté	260,9	22,9	10,9	4,1 *	0,9 **	4,6	6,5	233,2
20 ans et plus d'ancienneté	260,9	32,1	8,2 *	1,4 **	1,8 **	3,8	8,2	229,6
Durée de l'emploi								
(Entre 100 et 500 employés)								
Moins de 12 mois d'ancienneté	260,9	11,5 *	4,2 **	2,5 **	2,4 **	5,9	4,0 *	250,1
1 an à 3 ans d'ancienneté	260,9	19,0	7,9 *	5,6 *	1,5 **	7,0	7,9	241,7
4 ans à 9 ans d'ancienneté	260,9	18,3	8,5 *	11,0	1,1 **	5,3	5,8	233,0
10 ans à 19 ans d'ancienneté	260,9	24,2	10,6	3,7 *	1,9 **	6,0	5,5	232,0
20 ans et plus d'ancienneté	260,9	29,5	10,8	1,5 **	1,9 **	5,2	5,1	227,6
Durée de l'emploi								
(Plus de 500 employés)								
Moins de 12 mois d'ancienneté	260,9	13,6 *	2,6 **	2,9 **	1,2 **	5,4 **	7,8 **	253,8
1 an à 3 ans d'ancienneté	260,9	17,5	9,1 *	4,4 **	2,3 **	7,9 *	11,3	246,7
4 ans à 9 ans d'ancienneté	260,9	21,8	9,8 *	6,6 **	2,8 **	5,4 *	6,2 *	231,6
10 ans à 19 ans d'ancienneté	260,9	25,5	15,3	2,8 **	1,7 **	5,5	4,7 *	225,8
20 ans et plus d'ancienneté	260,9	29,6	13,5	1,3 **	1,0 **	5,2	7,1	227,8

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

D		E			F		(D-E)+F	
Durée du travail habituelle	Absences vacances et jours fériés	Absences maladie ou incapacité	Absences obligations personnelles ou familiales	Absences autres raisons	Temps suppl. rémunéré	Temps suppl. non rémunéré	Durée du travail réelle	
Heures								
								Statut d'emploi
								(Moins de 20 employés)
2 016,9	132,9	54,0	40,4	6,6 *	25,2	32,8	1 840,9	Permanent
2 022,3	98,1	59,3 *	9,4 **	22,5 *	31,5 *	20,4 *	1 885,0	Temporaire
								Statut d'emploi
								(Entre 20 et 99 employés)
2 015,4	154,5	66,6	34,7	10,1	35,9	48,3	1 833,7	Permanent
2 007,8	122,4	63,2 *	23,1 **	32,0 *	42,7	28,5 *	1 838,2	Temporaire
								Statut d'emploi
								(Entre 100 et 500 employés)
2 015,7	168,0	68,8	38,3	11,9 *	46,4	44,7	1 819,9	Permanent
1 976,0	100,6 *	47,3 **	30,4 **	29,5 **	42,5 *	41,4 **	1 852,2	Temporaire
								Statut d'emploi
								(Plus de 500 employés)
1 978,9	181,7	86,1	26,2 *	12,7 *	47,1	52,9	1 772,2	Permanent
1 939,5	106,4 *	83,0 *	20,9 **	23,0 **	30,8 **	64,9 *	1 802,0	Temporaire
								Durée de l'emploi
								(Moins de 20 employés)
1 999,6	85,4	41,9 *	15,3 *	12,7 *	27,4	22,9	1 894,5	Moins de 12 mois d'ancienneté
2 016,5	120,5	52,1	45,9	8,5 **	26,4	28,7	1 844,6	1 an à 3 ans d'ancienneté
2 025,2	135,8	60,4	72,5	6,6 **	28,5	28,5	1 806,9	4 ans à 9 ans d'ancienneté
2 026,2	158,6	55,3 *	19,9 **	5,7 **	18,9 *	40,5	1 846,0	10 ans à 19 ans d'ancienneté
2 038,4	198,2	83,7 *	13,7 **	8,6 **	28,2 *	49,7	1 812,2	20 ans et plus d'ancienneté
								Durée de l'emploi
								(Entre 20 et 99 employés)
2 017,3	95,3	47,2 *	13,0 **	13,9 **	40,6	33,5	1 922,1	Moins de 12 mois d'ancienneté
2 021,0	130,9	62,5	48,9	16,3 *	36,2	39,6	1 838,1	1 an à 3 ans d'ancienneté
2 026,4	144,8	73,9	48,4 *	10,5 **	38,2	53,2	1 840,2	4 ans à 9 ans d'ancienneté
1 998,9	172,3	82,5	30,7 *	7,4 **	35,9	49,2	1 791,1	10 ans à 19 ans d'ancienneté
2 004,1	245,0	61,5 *	9,9 **	13,3 **	30,4	61,4	1 766,2	20 ans et plus d'ancienneté
								Durée de l'emploi
								(Entre 100 et 500 employés)
2 020,8	87,4 *	32,8 **	18,9 **	19,2 **	45,8	30,3 *	1 938,7	Moins de 12 mois d'ancienneté
2 020,6	144,4	62,0 *	41,5 *	11,8 **	54,4	61,2	1 876,5	1 an à 3 ans d'ancienneté
2 020,6	142,5	64,2 *	81,3	8,4 **	41,1	44,1	1 809,4	4 ans à 9 ans d'ancienneté
2 003,7	185,2	79,9	27,8 *	15,4 **	47,1	40,6	1 783,0	10 ans à 19 ans d'ancienneté
1 998,2	224,0	82,2	12,0 **	14,6 **	40,0	37,9	1 743,3	20 ans et plus d'ancienneté
								Durée de l'emploi
								(Plus de 500 employés)
1 980,0	99,9 *	19,8 **	22,2 **	9,2 **	40,5 **	58,4 **	1 927,8	Moins de 12 mois d'ancienneté
1 972,5	129,8	68,1 *	33,3 **	17,7 **	60,9 *	84,8	1 869,3	1 an à 3 ans d'ancienneté
1 979,7	164,8	74,2 *	48,8 **	20,8 **	41,8 *	46,2 *	1 759,1	4 ans à 9 ans d'ancienneté
1 976,7	191,3	116,5	21,3 **	13,6 **	42,3	34,6 *	1 711,0	10 ans à 19 ans d'ancienneté
1 970,0	222,4	100,0	9,2 **	7,6 **	40,4	52,6	1 723,7	20 ans et plus d'ancienneté

Tableau 6.2 (suite)

Durée du travail réelle en jours par année et en heures par année selon la taille de l'établissement et les caractéristiques de l'emploi, Québec, 2002 (emploi salarié unique à plein temps)

	A	B				C		(A-B)+C
	Durée du travail habituelle	Absences vacances et jours fériés	Absences maladie ou incapacité	Absences obligations personnelles ou familiales	Absences autres raisons	Temps suppl. rémunéré	Temps suppl. non rémunéré	Durée du travail réelle
Jours								
Niveau de compétence								
(Moins de 20 employés)								
Gestionnaire	260,9	17,9 *	7,4 **	6,8 **	0,2 **	1,6 **	17,2	247,3
Professionnel	260,9	19,8	5,0 **	7,0 **	0,4 **	3,7 *	10,0	242,3
Enseignant	260,9	29,4 **	6,6 **	10,3 **	1,5 **	0,2 **	28,1 *	241,4
Technicien	260,9	18,7	6,6	5,0	1,2 *	4,0	2,8	236,1
Intermédiaire	260,9	16,0	7,4	4,3 *	1,1 **	3,3	1,6 *	237,0
Élémentaire	260,9	9,7	9,2 *	3,2 **	1,9 **	2,7 *	0,6 **	240,2
Niveau de compétence								
(Entre 20 et 99 employés)								
Gestionnaire	260,9	22,8	4,9 **	3,2 **	2,2 **	1,1 **	23,1	252,1
Professionnel	260,9	20,1	8,2 *	4,2 **	1,1 **	4,2 *	12,9	244,3
Enseignant	260,9	41,6	7,8 **	9,9 *	1,8 **	0,9 **	27,0	227,6
Technicien	260,9	19,7	8,3	4,3 *	1,4 *	5,5	4,5	237,2
Intermédiaire	260,9	17,6	9,5	5,0	1,8 *	4,9	1,0 *	233,0
Élémentaire	260,9	15,3	10,2	2,5 **	1,5 **	5,8	0,4 **	237,6
Niveau de compétence								
(Entre 100 et 500 employés)								
Gestionnaire	260,9	23,0 *	4,0 **	2,7 **	2,6 **	2,2 **	27,2	258,0
Professionnel	260,9	23,8	5,8 *	8,3 *	1,3 **	5,0 *	9,4	236,1
Enseignant	260,9	34,3	9,0 **	5,8 **	1,6 **	2,3 **	21,0	233,6
Technicien	260,9	21,2	8,6	4,2 *	1,3 **	7,1	4,4	237,2
Intermédiaire	260,9	19,1	10,6	5,2	2,1 *	6,2	1,5 *	231,6
Élémentaire	260,9	18,1	9,7 *	3,3 **	1,6 **	6,8	0,2 **	235,2
Niveau de compétence								
(Plus de 500 employés)								
Gestionnaire	260,9	25,8 *	3,9 **	3,0 **	0,5 **	2,1 **	38,1	267,9
Professionnel	260,9	23,9	9,0 *	3,7 **	1,5 **	5,6 *	10,8	239,2
Enseignant	260,9	35,5 *	5,8 **	2,7 **	2,4 **	0,4 **	20,0 *	235,0
Technicien	260,9	23,3	9,3 *	1,9 **	1,6 **	7,6	4,2	236,6
Intermédiaire	260,9	21,0	16,1	4,2 *	1,9 **	6,7	0,6 **	224,8
Élémentaire	260,9	17,8 *	18,7 *	6,2 **	3,8 **	4,2 **	1,5 **	220,3

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

D	E				F		(D-E)+F	
Durée du travail habituelle	Absences vacances et jours fériés	Absences maladie ou incapacité	Absences obligations personnelles ou familiales	Absences autres raisons	Temps suppl. rémunéré	Temps suppl. non rémunéré	Durée du travail réelle	
Heures								
								Niveau de compétence (Moins de 20 employés)
2 076,0	144,2 *	54,6 **	52,2 **	1,6 **	12,4 **	133,6	1 969,3	Gestionnaire
1 980,3	145,8	35,8 **	50,6 **	3,8 **	29,6 *	76,7	1 850,5	Professionnel
1 899,6	206,3 **	48,5 **	74,5 **	10,7 **	1,7 **	198,6 *	1 759,9	Enseignant
2 004,5	143,4	50,7	37,4	8,9 *	30,9	21,6	1 816,5	Technicien
2 052,0	123,8	58,2	32,1 *	8,7 **	26,0	12,9 *	1 868,1	Intermédiaire
1 967,9	72,8	68,5 *	23,4 **	14,6 **	20,6 *	4,9 **	1 814,1	Élémentaire
								Niveau de compétence (Entre 20 et 99 employés)
2 095,9	181,0	37,6 **	24,0 **	16,1 **	8,9 **	181,5	2 027,6	Gestionnaire
1 968,3	149,3	60,7 *	29,3 **	8,1 **	31,6 *	96,1	1 848,6	Professionnel
1 875,8	300,9	56,0 **	72,0 *	12,8 **	6,1 **	187,6	1 627,8	Enseignant
2 023,9	152,5	63,0	32,5 *	10,8 *	43,3	35,6	1 843,8	Technicien
2 027,1	134,7	72,9	37,6	14,3 *	39,0	7,5 *	1 814,3	Intermédiaire
2 010,1	116,9	79,4	19,0 **	12,2 **	45,8	3,5 **	1 831,7	Élémentaire
								Niveau de compétence (Entre 100 et 500 employés)
2 090,5	187,2 *	29,3 **	20,8 **	21,7 **	16,6 **	212,7	2 060,8	Gestionnaire
1 944,3	176,3	42,6 *	60,0 *	10,3 **	36,9 *	70,7	1 762,7	Professionnel
1 887,2	244,3	63,9 **	39,9 **	12,1 **	17,0 **	146,7	1 690,5	Enseignant
2 011,6	161,9	66,6	32,4 *	9,8 **	55,5	33,9	1 830,3	Technicien
2 038,9	148,7	81,2	39,2	16,3 *	48,9	12,0 *	1 814,3	Intermédiaire
2 017,4	138,2	75,2 *	25,4 **	13,2 **	53,6	2,0 **	1 821,0	Élémentaire
								Niveau de compétence (Plus de 500 employés)
2 023,8	195,8 *	29,9 **	21,6 **	3,6 **	15,5 **	289,6	2 078,1	Gestionnaire
1 941,0	175,8	64,1 *	26,7 **	10,7 **	41,5 *	81,1	1 786,3	Professionnel
1 905,2	254,7 *	42,1 **	19,1 **	18,0 **	3,0 **	144,9 *	1 719,3	Enseignant
1 973,0	174,9	69,5 *	14,3 **	11,9 **	58,7	31,4	1 792,4	Technicien
1 999,0	161,7	123,9	32,8 *	14,8 **	52,3	4,3 **	1 722,3	Intermédiaire
2 007,3	136,9 *	143,2 *	47,5 **	29,7 **	33,9 **	11,6 **	1 695,5	Élémentaire

Tableau 6.3

Durée du travail réelle en jours par année et en heures par année selon la taille de l'établissement et les caractéristiques du milieu de travail, Québec, 2002 (emploi salarié unique à plein temps)

	A	B				C		(A-B)+C
	Durée du travail habituelle	Absences vacances et jours fériés	Absences maladie ou incapacité	Absences obligations personnelles ou familiales	Absences autres raisons	Temps suppl. rémunéré	Temps suppl. non rémunéré	Durée du travail réelle
Jours								
Ensemble								
Moins de 20 employés	260,9	16,7	7,2	4,9	1,1	3,3	4,0	238,3
Entre 20 et 99 employés	260,9	19,8	8,7	4,5	1,6	4,6	6,1	237,1
Entre 100 et 500 employés	260,9	21,2	8,8	5,0	1,7	5,9	5,8	236,0
Plus de 500 employés	260,9	23,2	11,4	3,4	1,8	5,9	7,2	234,2
Couverture syndicale (Moins de 20 employés)								
Syndiqué	260,9	24,7	12,3	4,1 *	1,8 **	4,0	3,3	225,4
Non syndiqué	260,9	14,7	5,9	5,1	1,0 *	3,1	4,2	241,5
Couverture syndicale (Entre 20 et 99 employés)								
Syndiqué	260,9	25,2	11,9	5,3	2,2 *	5,3	5,3	226,9
Non syndiqué	260,9	16,2	6,6	3,9	1,2 *	4,2	6,7	243,8
Couverture syndicale (Entre 100 et 500 employés)								
Syndiqué	260,9	23,1	11,1	5,4	1,8 *	6,9	3,1	229,5
Non syndiqué	260,9	18,7	5,6	4,6 *	1,6 **	4,6	9,4	244,4
Couverture syndicale (Plus de 500 employés)								
Syndiqué	260,9	24,4	14,4	3,3 *	2,2 *	6,0	4,7	227,4
Non syndiqué	260,9	20,7	5,1 *	3,8 **	1,0 **	5,7	12,6	248,7
Secteur (Moins de 20 employés)								
Public	260,9	25,2	13,8	4,9 *	1,3 **	4,6 *	7,4	227,7
Privé	260,9	15,8	6,4	4,9	1,1 *	3,2	3,7	239,5
Secteur (Entre 20 et 99 employés)								
Public	260,9	29,1	10,4	7,2	1,3 **	3,9	11,0	227,7
Privé	260,9	17,3	8,2	3,7	1,7	4,9	4,8	239,7
Secteur (Entre 100 et 500 employés)								
Public	260,9	25,5	10,5	5,7 *	2,3 **	5,3	7,6	229,8
Privé	260,9	19,6	8,1	4,8	1,5 *	6,1	5,2	238,2
Secteur (Plus de 500 employés)								
Public	260,9	25,7	13,3	3,3 *	1,8 **	3,7	8,1	228,6
Privé	260,9	20,9	9,7	3,6 *	1,8 **	7,9	6,5	239,3

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

D	E				F		(D-E)+F	
Durée du travail habituelle	Absences vacances et jours fériés	Absences maladie ou incapacité	Absences obligations personnelles ou familiales	Absences autres raisons	Temps suppl. rémunéré	Temps suppl. non rémunéré	Durée du travail réelle	
Heures								
								Ensemble
2 017,6	128,2	54,7	36,3	8,7	26,0	31,1	1 846,8	Moins de 20 employés
2 014,6	151,2	66,2	33,5	12,4	36,6	46,3	1 834,2	Entre 20 et 99 employés
2 012,2	162,0	66,9	37,6	13,4	46,1	44,4	1 822,8	Entre 100 et 500 employés
1 974,8	174,0	85,8	25,7	13,8	45,5	54,2	1 775,3	Plus de 500 employés
								Couverture syndicale
								(Moins de 20 employés)
1 986,4	187,1	92,1	29,4 *	13,4 **	31,0	24,3	1 719,7	Syndiqué
2 025,3	113,7	45,5	38,0	7,5 *	24,8	32,8	1 878,2	Non syndiqué
								Couverture syndicale
								(Entre 20 et 99 employés)
1 973,5	189,2	89,4	39,6	16,2 *	41,1	37,8	1 717,9	Syndiqué
2 041,7	126,2	50,9	29,5	9,8 *	33,6	51,8	1 910,6	Non syndiqué
								Couverture syndicale
								(Entre 100 et 500 employés)
1 992,7	175,6	84,6	40,1	13,9 *	53,9	22,3	1 754,8	Syndiqué
2 037,7	144,3	43,8	34,3 *	12,8 **	35,9	73,2	1 911,6	Non syndiqué
								Couverture syndicale
								(Plus de 500 employés)
1 959,2	182,1	108,0	24,2 *	16,7 *	46,2	34,7	1 709,0	Syndiqué
2 008,2	156,6	38,2 *	28,9 **	7,5 **	44,0	95,7	1 916,7	Non syndiqué
								Secteur
								(Moins de 20 employés)
1 930,4	186,2	103,3	34,8 *	9,6 **	35,0	53,4	1 684,9	Public
2 027,3	121,8	49,3	36,5	8,6 *	25,0	28,6	1 864,8	Privé
								Secteur
								(Entre 20 et 99 employés)
1 917,8	213,7	75,6	52,7	9,2 **	28,8	79,1	1 674,4	Public
2 041,0	134,2	63,7	28,3	13,2	38,7	37,3	1 877,6	Privé
								Secteur
								(Entre 100 et 500 employés)
1 911,4	186,0	76,3	40,7 *	17,8 **	39,4	54,9	1 685,0	Public
2 049,1	153,3	63,5	36,4	11,9 *	48,5	40,6	1 873,2	Privé
								Secteur
								(Plus de 500 employés)
1 910,0	186,4	97,3	23,5 *	12,9 **	27,0	59,3	1 676,2	Public
2 033,4	162,8	75,3	27,6 *	14,6 **	62,2	49,5	1 864,8	Privé

Tableau 6.3 (suite)

Durée du travail réelle en jours par année et en heures par année selon la taille de l'établissement et les caractéristiques du milieu de travail, Québec, 2002 (emploi salarié unique à plein temps)

	A	B				C		(A-B)+C
	Durée du travail habituelle	Absences vacances et jours fériés	Absences maladie ou incapacité	Absences obligations personnelles ou familiales	Absences autres raisons	Temps suppl. rémunéré	Temps suppl. non rémunéré	Durée du travail réelle
Jours								
Industries								
(Moins de 20 employés)								
Productrices de biens	260,9	20,5	7,7	2,3 *	1,9 *	4,2	2,1 *	234,7
Productrices de services	260,9	15,5	7,0	5,7	0,9 *	3,1	4,7	239,5
Industries								
(Entre 20 et 99 employés)								
Productrices de biens	260,9	18,9	8,9	3,5 *	2,2 *	6,8	2,9	237,1
Productrices de services	260,9	20,2	8,6	4,9	1,4 *	3,7	7,5	237,1
Industries								
(Entre 100 et 500 employés)								
Productrices de biens	260,9	21,5	9,3	4,0 *	1,9 *	7,8	3,5	235,5
Productrices de services	260,9	21,0	8,3	5,8	1,6 *	4,5	7,5	236,3
Industries								
(Plus de 500 employés)								
Productrices de biens	260,9	22,4	9,8	3,6 *	2,4 **	9,8	5,7	238,2
Productrices de services	260,9	23,5	12,1	3,4 *	1,5 **	4,2	7,9	232,4

D		E			F		(D-E)+F	
Durée du travail habituelle	Absences vacances et jours fériés	Absences maladie ou incapacité	Absences obligations personnelles ou familiales	Absences autres raisons	Temps suppl. rémunéré	Temps suppl. non rémunéré	Durée du travail réelle	
Heures								
								Industries (Moins de 20 employés)
2 107,1	162,4	61,1	17,8 *	15,0 *	33,6	16,8 *	1 901,1	Productrices de biens
1 989,2	117,4	52,7	42,2	6,7 *	23,6	35,7	1 829,5	Productrices de services
								Industries (Entre 20 et 99 employés)
2 087,3	151,1	72,0	27,4 *	17,6 *	54,5	23,6	1 897,3	Productrices de biens
1 982,8	151,2	63,7	36,2	10,1 *	28,7	56,2	1 806,5	Productrices de services
								Industries (Entre 100 et 500 employés)
2 077,0	170,0	74,6	30,9 *	15,0 *	62,3	28,1	1 876,7	Productrices de biens
1 964,9	156,2	61,3	42,4	12,3 *	34,3	56,4	1 783,4	Productrices de services
								Industries (Plus de 500 employés)
2 056,5	176,2	77,5	27,9 *	19,1 **	77,4	43,7	1 876,8	Productrices de biens
1 937,8	172,9	89,5	24,6 *	11,4 **	31,0	58,9	1 729,2	Productrices de services

Analyse de la durée du travail réelle selon le secteur (public/privé)

Ce chapitre présente des résultats de la durée du travail réelle en fonction du secteur public et du secteur privé. Les résultats sont ventilés selon les caractéristiques de l'employé, de l'emploi et du milieu de travail. Le tableau 7.1 porte sur la durée du travail réelle selon le secteur public/privé et le sexe, l'âge, les études, l'état matrimonial et la présence d'enfants. Le tableau 7.2 situe la durée du travail réelle selon le secteur public/privé et le quintile salarial hebdomadaire, le statut d'emploi, la durée de l'emploi et le niveau de compétence. Enfin, le tableau 7.3 présente les résultats sur la durée du travail réelle en fonction du secteur public/privé et la couverture syndicale, la taille de l'établissement et les industries de biens/services. Les résultats selon le secteur d'activité ne sont pas présentés.

Analyse générale

En 2002, la durée du travail réelle était de 228,5 jours pour l'ensemble du secteur public et de 239,3 jours dans le secteur privé.

Pour le personnel du secteur public, on observe, entre autres, des durées du travail réelles plus importantes que la moyenne d'ensemble (228,5 jours) chez les employés ayant moins de 12 mois d'ancienneté (249,1 jours), chez les non-syndiqués (246,1 jours), les gestionnaires (242,8 jours), les employés de la production de biens (242,3 jours) ainsi que chez les travailleurs et travailleuses de moins de 30 ans (240,6 jours). À l'opposé, des durées du travail réelles inférieures à la moyenne d'ensemble sont constatées, entre autres, chez le personnel ayant des enfants de moins de 3 ans (204,6 jours), chez les employés détenant un diplôme d'études secondaires (219,6 jours), les travailleurs et travailleuses de 55 ans et plus (221,2 jours), les femmes (221,6 jours) de même que chez le personnel de niveau intermédiaire (222,0 jours).

Pour ce qui est du personnel du secteur privé, on note, entre autres, des durées du travail réelles plus importantes que la moyenne d'ensemble (239,3 jours) chez les gestionnaires (256,4 jours), chez les employés détenant une formation universitaire (250,9 jours), le personnel ayant moins

de 12 mois d'ancienneté (248,5 jours), chez les professionnels (247,0 jours) ainsi que chez les employés du quintile supérieur (922,96 \$ et plus) (245,0 jours). À l'opposé, des durées du travail réelles inférieures à la moyenne d'ensemble sont constatées, entre autres, chez le personnel ayant des enfants de moins de 3 ans (225,1 jours), chez le personnel syndiqué (229,9 jours), les femmes (232,7 jours), chez le personnel ayant 20 ans et plus d'ancienneté (233,6 jours) de même que chez les employés ayant fait des études secondaires partielles (234,6 jours).

Caractéristiques de l'employé

En croisant les diverses caractéristiques de l'employé et le secteur public/privé (tableau 7.1), la durée du travail réelle la plus élevée est notée chez les diplômés universitaires du secteur privé (250,9 jours) tandis que la plus courte se trouve chez le personnel du secteur public ayant un ou des enfants de moins de 3 ans (204,6 jours).

Autant chez les hommes que chez les femmes, la durée du travail réelle est plus longue dans le secteur privé que dans le secteur public. Un écart de 6,6 jours est observé entre les hommes des deux secteurs alors que, pour les femmes, une différence de 11,1 jours est notée. L'écart plus prononcé chez les femmes s'explique par les absences pour maladie ou incapacité beaucoup plus importantes dans le secteur public (14,6 jours) comparativement au secteur privé (8,2 jours). Toutefois, l'écart entre les femmes des deux regroupements est atténué par le temps supplémentaire non rémunéré plus important dans le secteur public (9,9 jours) que dans le secteur privé (4,1 jours). Par ailleurs, on ne constate aucune différence significative en ce qui concerne le temps supplémentaire rémunéré entre le secteur privé et le secteur public, et ce, que ce soit chez les hommes ou chez les femmes.

À l'exception des employés de moins de 30 ans, pour lesquels on n'observe aucune différence significative, pour les autres groupes d'âge, la durée du travail réelle est toujours plus élevée dans le secteur privé que dans le secteur public. Les écarts sont de 13,6 jours chez les 30-44 ans, de 9,9 jours

chez les 45-54 ans et de 16,3 jours chez les 55 ans et plus. L'écart plus prononcé dans ce dernier groupe d'âge s'explique par les absences pour maladie ou incapacité beaucoup plus élevées dans le secteur public (23,0 jours) que dans le secteur privé (9,8 jours). Chez les employés de plus de 30 ans, les absences pour vacances et jours fériés sont plus importantes dans le secteur public que dans le secteur privé. Notons également que le temps supplémentaire non rémunéré est plus élevé dans le secteur public que dans le secteur privé pour les groupes d'âge suivants : moins de 30 ans, 44-54 ans et 55 ans et plus.

La durée du travail réelle est plus courte dans le secteur public que dans le secteur privé chez les employés ayant un diplôme d'études secondaires ou plus. Ainsi, entre les deux regroupements, on observe un écart de 18,3 jours chez les employés détenant une formation secondaire, de 12,9 jours chez ceux ayant fait des études postsecondaires et de 15,3 jours pour les employés titulaires d'un diplôme universitaire. Essentiellement, ce sont les absences pour vacances et jours fériés, les absences pour maladie ou incapacité de même que le temps supplémentaire non rémunéré qui expliquent les différences.

Chez les employés célibataires, mariés ou en union libre, la durée du travail réelle est plus courte dans le secteur public que dans le secteur privé. Les écarts sont, respectivement, de 8,4 jours et de 10,8 jours. On ne constate aucune différence significative dans la durée du travail réelle entre les employés séparés, divorcés ou veufs des secteurs privé et public. Par contre, au chapitre des absences pour vacances et jours fériés, l'avantage va aux employés du secteur public, et ce, dans tous les groupes d'âge. Par ailleurs, le temps supplémentaire non rémunéré est plus élevé dans le secteur public, et ce, peu importe l'état matrimonial.

Lorsque l'analyse porte sur la présence d'enfants, on constate qu'il y a des différences dans la durée du travail réelle entre le secteur public et le secteur privé. Ainsi, à l'exception des employés avec enfants de 6 à 24 ans où aucun écart significatif n'est observé, un écart de 20,5 jours est constaté chez

les employés avec enfants en bas âge (moins de 3 ans), un écart de 9,7 jours est noté dans le cas des employés avec enfants de 3 à 5 ans et, finalement, un écart de 8,8 jours est observé chez les employés n'ayant pas d'enfants de moins de 25 ans. Ce sont principalement les absences pour vacances et jours fériés, plus nombreuses dans le secteur public, qui expliquent les différences. Par ailleurs, le temps supplémentaire non rémunéré est toujours plus important dans le secteur public par rapport au secteur privé indépendamment de l'âge ou de la présence d'enfants. Toutefois, il n'y a aucune différence significative en ce qui a trait au temps supplémentaire rémunéré.

Caractéristiques de l'emploi

En croisant les diverses caractéristiques de l'emploi et le secteur public/privé (tableau 7.2), la durée du travail réelle la plus élevée est notée chez les gestionnaires du secteur privé (256,4 jours) tandis que la plus faible se trouve chez le personnel de niveau intermédiaire du secteur public (222,0 jours).

Il n'y a pas de différence significative dans la durée du travail réelle entre le secteur public et le secteur privé pour les quintiles salariaux inférieurs (1^{er} et 2^e). Par contre, des différences sont observées dans les autres quintiles. Ainsi, un écart de 12,6 jours est observé dans le 3^e quintile, un écart de 14,6 jours dans le 4^e quintile et un écart de 11,7 jours dans le quintile supérieur (5^e). Au chapitre des vacances et jours fériés, on note une seule différence significative entre le secteur public et le secteur privé; celle-ci se trouve dans le 5^e quintile où l'on constate un écart de 8,9 jours. Par ailleurs, les 3^e et 4^e quintiles se distinguent en ce qui concerne les absences pour maladie ou incapacité qui sont significativement plus élevées dans le secteur public comparativement au secteur privé.

Chez les employés permanents, la durée du travail réelle est plus courte dans le secteur public (226,4 jours) que dans le secteur privé (238,9 jours). Dans ce dernier secteur, les employés travaillent en moyenne 12,5 jours de plus que leurs homologues du secteur public. La durée du travail réelle moindre dans le secteur public s'explique par les absences

pour vacances et jours fériés de même que pour maladie ou incapacité plus nombreuses dans ce secteur. Par ailleurs, on n'observe aucune différence significative dans la durée du travail réelle entre les employés temporaires du secteur public et les employés temporaires du secteur privé.

La durée du travail réelle est plus courte dans le secteur public que dans le secteur privé en ce qui concerne les employés avec 4 à 9 ans d'ancienneté et ceux avec 20 ans et plus d'ancienneté. Entre les deux regroupements, les écarts sont, respectivement, de 13,5 jours et de 11,0 jours. Pour les autres regroupements de travailleurs en fonction de l'ancienneté, on n'observe aucune différence significative dans la durée du travail réelle entre le secteur public et le secteur privé. Par ailleurs, le temps supplémentaire non rémunéré, sauf pour les travailleurs qui ont moins de 12 mois d'ancienneté, est toujours supérieur dans le secteur public comparativement au secteur privé.

Lorsque l'analyse porte sur le niveau de compétence (groupes professionnels), on constate que la durée du travail réelle est plus élevée dans le secteur privé que dans le secteur public chez les professionnels (16,4 jours d'écart), les techniciens (9,6 jours d'écart) ainsi que chez le personnel de niveau intermédiaire (13,0 jours d'écart). Pour ces mêmes groupes, les absences pour maladie ou incapacité sont toujours plus élevées dans le secteur public.

Caractéristiques du milieu de travail

Lorsque sont croisées les caractéristiques du milieu de travail avec le secteur public/privé (tableau 7.3), on constate que la durée du travail réelle la plus élevée se trouve chez le personnel du secteur public non syndiqué (246,1 jours) et, la plus courte, chez le personnel syndiqué du secteur public (225,0 jours).

Que ce soit chez les employés syndiqués ou les employés non syndiqués, il n'y a aucune différence significative dans la durée du travail

réelle entre le secteur public et le secteur privé. Par contre, au chapitre des vacances et jours fériés, on observe des absences plus élevées chez les syndiqués du secteur public (27,5 jours) que chez les syndiqués du secteur privé (21,6 jours). Aussi, on constate que ce type d'absence est plus fréquent chez les non-syndiqués du secteur public (22,5 jours) comparativement à leurs homologues du secteur privé (16,0 jours).

Peu importe la taille de l'établissement, la durée du travail réelle est plus courte dans le secteur public que dans le secteur privé. Les écarts varient de 8,4 jours (établissements de 100 à 500 employés) à 12,0 jours (établissements de 20 à 99 employés). À l'exception des grands établissements (plus de 500 employés) où il n'y a pas de différence significative, les absences pour vacances et jours fériés sont toujours plus longues dans le secteur public que dans le secteur privé. Par ailleurs, le temps supplémentaire non rémunéré est toujours plus important dans le secteur public que dans le secteur privé, et ce, pour les établissements de 500 employés ou moins.

Alors qu'aucune différence significative n'est observée entre le secteur public et le secteur privé dans les industries productrices de biens, on note une différence de 13,8 jours dans la durée du travail réelle entre les deux regroupements dans le cas des industries productrices de services. La durée du travail réelle plus courte dans les industries productrices de services du secteur public s'explique par les absences pour vacances et jours fériés de même que pour maladie ou incapacité qui sont plus nombreuses dans le secteur public. L'écart dans la durée du travail réelle entre les deux secteurs est toutefois atténué en raison du temps supplémentaire non rémunéré plus élevé dans les industries productrices de services du secteur public (9,0 jours) par rapport au secteur privé (5,6 jours).

Figure 7.1

Durée du travail réelle selon certains groupes de travailleurs du secteur public, Québec, 2002 (emploi salarié unique à plein temps)

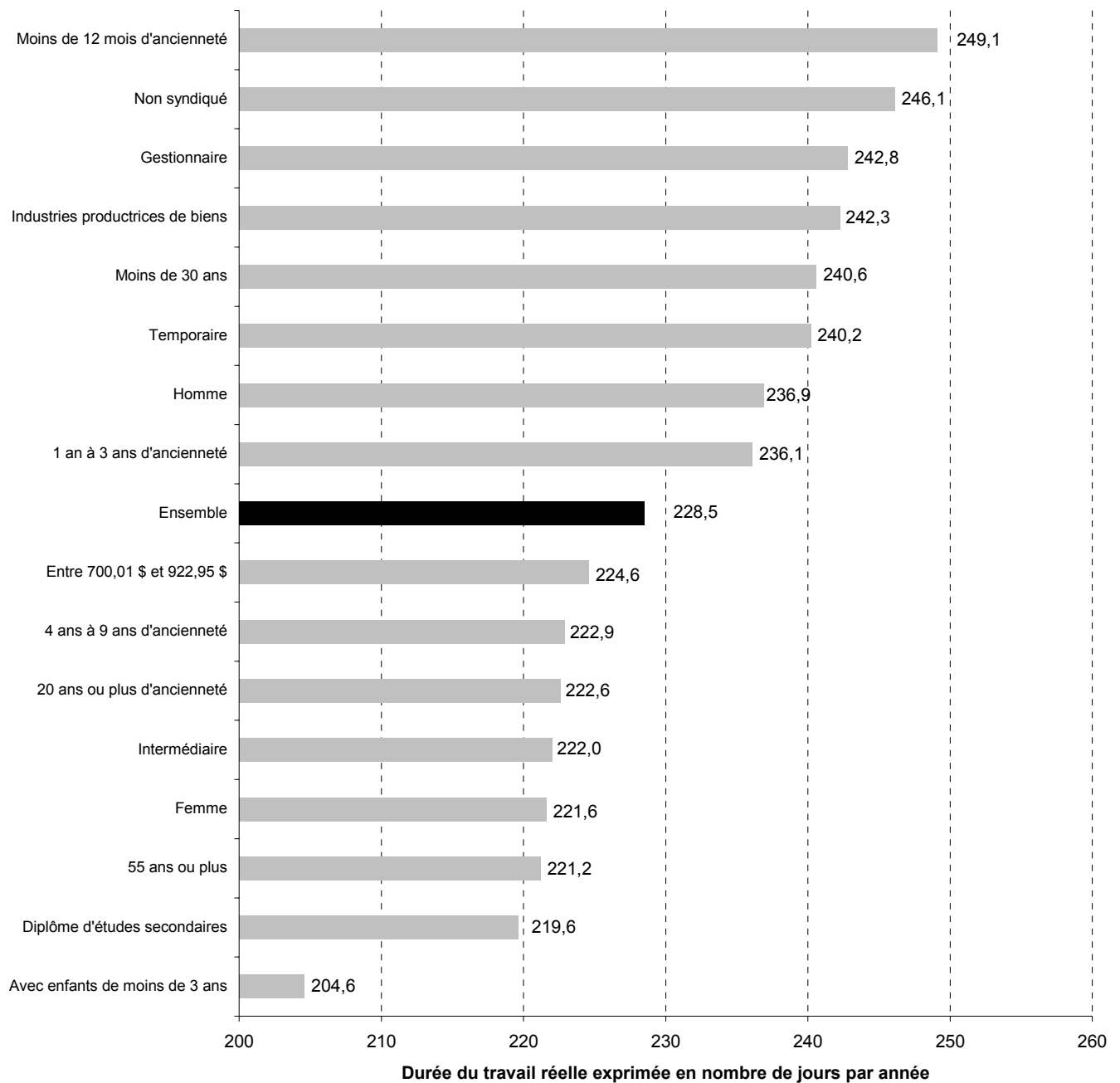


Figure 7.2

Durée du travail réelle selon certains groupes de travailleurs du secteur privé, Québec, 2002 (emploi salarié unique à plein temps)

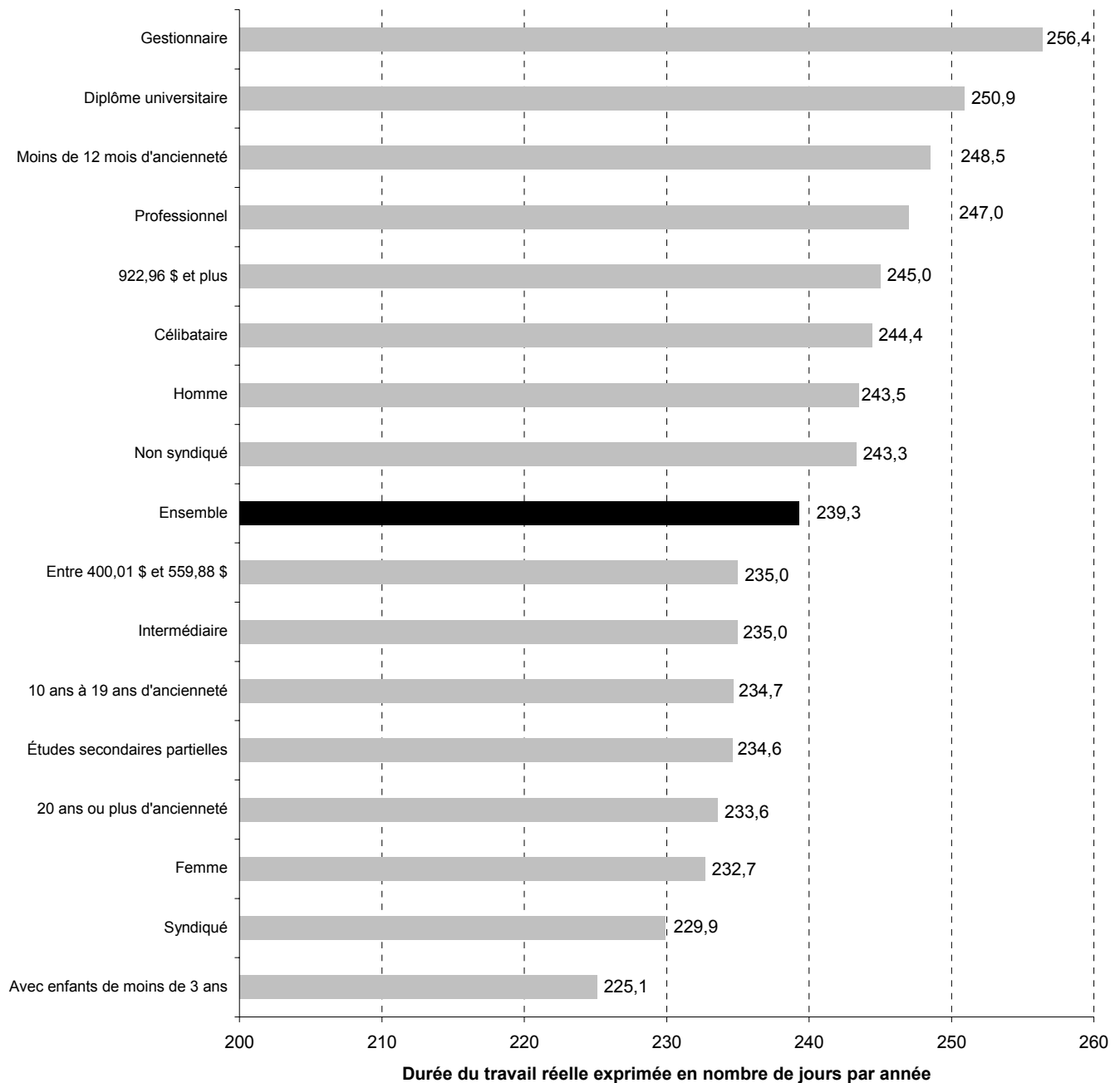


Tableau 7.1

Durée du travail réelle en jours par année et en heures par année selon le secteur public/privé et les caractéristiques de l'employé, Québec, 2002 (emploi salarié unique à plein temps)

	A	B				C		(A-B)+C
	Durée du travail habituelle	Absences vacances et jours fériés	Absences maladie ou incapacité	Absences obligations personnelles ou familiales	Absences autres raisons	Temps suppl. rémunéré	Temps suppl. non rémunéré	Durée du travail réelle
Jours								
Ensemble								
Public	260,9	26,6	11,7	5,3	1,7	4,3	8,8	228,5
Privé	260,9	17,7	7,7	4,4	1,5	4,9	4,7	239,3
Sexe								
(Public)								
Homme	260,9	26,0	8,2	1,8 *	1,5 *	6,2	7,4	236,9
Femme	260,9	27,2	14,6	8,3	1,9 *	2,7	9,9	221,6
Sexe								
(Privé)								
Homme	260,9	18,2	7,5	1,4	1,6	6,2	5,1	243,5
Femme	260,9	16,9	8,2	8,9	1,3	3,0	4,1	232,7
Âge								
(Public)								
Moins de 30 ans	260,9	14,7	6,9 *	10,4 *	2,2 **	4,3 *	9,8	240,6
Entre 30 et 44 ans	260,9	25,7	11,2	8,1	1,8 *	5,0	6,9	226,0
Entre 45 et 54 ans	260,9	31,2	10,9	1,7 *	1,3 **	3,5	9,4	228,7
55 ans et plus	260,9	29,7	23,0	1,3 **	1,9 **	4,3 *	11,9	221,2
Âge								
(Privé)								
Moins de 30 ans	260,9	14,1	5,8	7,9	1,8 *	5,4	3,1	239,9
Entre 30 et 44 ans	260,9	18,0	7,7	4,7	1,4	4,9	5,5	239,6
Entre 45 et 54 ans	260,9	20,6	9,4	0,9 *	1,3 *	4,6	5,3	238,6
55 ans et plus	260,9	19,4	9,8	0,9 **	1,1 **	4,1	3,8	237,5
Études								
(Public)								
Études secondaires partielles	260,9	18,6 *	15,8 *	3,1 **	1,7 **	4,4 *	1,2 **	227,3
Diplôme d'études secondaires	260,9	27,0	15,6	3,7 **	2,0 **	5,3 *	1,7 **	219,6
Études postsecondaires ¹	260,9	24,5	13,6	4,5	1,5 *	5,5	2,9	225,3
Diplôme universitaire	260,9	30,4	7,5	7,3	1,9 *	2,5	19,4	235,6
Études								
(Privé)								
Études secondaires partielles	260,9	16,5	11,3	3,1	1,7 *	5,0	1,3 *	234,6
Diplôme d'études secondaires	260,9	17,3	8,0	3,4	1,2 *	4,7	2,3	237,9
Études postsecondaires ¹	260,9	17,7	7,2	5,5	1,4	5,3	3,8	238,2
Diplôme universitaire	260,9	19,7	4,3 *	3,5 *	1,6 **	3,8	15,2	250,9

1. Complétées ou partielles

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

D	E				F		(D-E)+F	
Durée du travail habituelle	Absences vacances et jours fériés	Absences maladie ou incapacité	Absences obligations personnelles ou familiales	Absences autres raisons	Temps suppl. rémunéré	Temps suppl. non rémunéré	Durée du travail réelle	
Heures								
								Ensemble
1 915,2	194,6	85,5	38,6	12,8	32,0	63,4	1 679,2	Public
2 037,6	137,4	60,1	32,8	11,5	38,8	36,5	1 871,1	Privé
								Sexe
								(Public)
1 962,4	194,7	62,2	13,7 *	11,4 *	47,1	54,4	1 782,0	Homme
1 875,8	194,5	105,0	59,4	13,9 *	19,3	70,9	1 593,2	Femme
								Sexe
								(Privé)
2 094,2	145,2	59,9	11,2	12,4	49,4	40,0	1 955,0	Homme
1 950,0	125,4	60,4	66,3	10,1	22,4	30,9	1 741,1	Femme
								Âge
								(Public)
1 904,2	106,2	49,9 *	74,6 *	16,2 **	31,8 *	70,1	1 759,2	Moins de 30 ans
1 911,6	186,7	82,0	58,8	14,2 *	37,8	50,0	1 657,6	Entre 30 et 44 ans
1 914,8	229,2	79,3	12,1 *	9,7 **	26,0	68,2	1 678,7	Entre 45 et 54 ans
1 945,2	217,6	168,4	10,2 **	13,9 **	32,1 *	87,4	1 654,7	55 ans et plus
								Âge
								(Privé)
2 010,8	108,7	44,9	58,6	13,9 *	42,4	24,1	1 851,1	Moins de 30 ans
2 039,8	139,6	59,7	35,4	11,2	38,9	42,9	1 875,9	Entre 30 et 44 ans
2 050,4	160,4	72,7	7,4 *	10,4 *	36,8	41,3	1 877,7	Entre 45 et 54 ans
2 075,4	154,5	75,8	7,4 **	9,0 **	33,0	29,6	1 891,3	55 ans et plus
								Études
								(Public)
1 971,8	138,6 *	118,9 *	21,7 **	13,4 **	34,7 *	8,5 **	1 722,4	Études secondaires partielles
1 922,5	198,7	113,9	27,1 **	14,7 **	39,0 *	12,4 **	1 619,5	Diplôme d'études secondaires
1 903,9	178,3	98,8	32,4	10,5 *	41,1	21,3	1 646,3	Études postsecondaires ¹
1 916,9	221,6	54,4	52,8	14,7 *	18,3	140,0	1 731,8	Diplôme universitaire
								Études
								(Privé)
2 066,6	130,7	87,9	24,5	13,6 *	39,9	10,4 *	1 860,2	Études secondaires partielles
2 044,0	134,8	62,6	26,0	9,5 *	37,7	18,1	1 866,9	Diplôme d'études secondaires
2 027,6	136,9	55,6	41,5	11,3	41,7	30,2	1 854,2	Études postsecondaires ¹
2 020,9	151,5	32,3 *	25,6 *	11,9 **	29,6	116,4	1 945,5	Diplôme universitaire

Tableau 7.1 (suite)

Durée du travail réelle en jours par année et en heures par année selon le secteur public/privé et les caractéristiques de l'employé, Québec, 2002 (emploi salarié unique à plein temps)

	A	B				C		(A-B)+C
	Durée du travail habituelle	Absences vacances et jours fériés	Absences maladie ou incapacité	Absences obligations personnelles ou familiales	Absences autres raisons	Temps suppl. rémunéré	Temps suppl. non rémunéré	Durée du travail réelle
Jours								
État matrimonial								
(Public)								
Célibataire	260,9	23,2	9,4	1,2 **	1,9 **	4,4	6,5	236,0
Marié/union libre	260,9	27,3	12,1	7,0	1,6 *	4,3	9,2	226,4
Séparé/divorcé/veuf	260,9	28,6	13,4 *	2,0 **	2,1 **	4,0 *	10,2	229,0
État matrimonial								
(Privé)								
Célibataire	260,9	14,9	7,0	1,5 *	1,7 *	5,0	3,7	244,4
Marié/union libre	260,9	18,8	7,7	5,9	1,4	4,9	5,2	237,2
Séparé/divorcé/veuf	260,9	18,2	10,8	1,4 **	1,0 **	4,9	4,1	238,6
Présence d'enfants								
(Public)								
Avec enfants de moins de 3 ans	260,9	25,5	11,4 *	27,2	3,1 **	4,0 *	7,0	204,6
Avec enfants de 3 à 5 ans	260,9	27,4	10,3	3,1 *	0,8 **	5,6	7,9	232,8
Avec enfants de 6 à 24 ans	260,9	30,5	12,5	1,8 **	1,5 **	4,0 *	9,5	228,3
Sans enfants de moins de 25 ans	260,9	25,3	12,1	1,6 *	1,8 *	4,0	9,3	233,4
Présence d'enfants								
(Privé)								
Avec enfants de moins de 3 ans	260,9	17,1	6,6	20,3	1,5 *	4,8	4,8	225,1
Avec enfants de 3 à 5 ans	260,9	19,2	7,3	1,5 *	1,7 *	5,0	6,4	242,5
Avec enfants de 6 à 24 ans	260,9	20,6	9,7	0,8 **	0,7 **	5,0	4,3	238,3
Sans enfants de moins de 25 ans	260,9	16,8	7,8	1,7	1,6	4,9	4,2	242,2

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

D	E				F		(D-E)+F	
Durée du travail habituelle	Absences vacances et jours fériés	Absences maladie ou incapacité	Absences obligations personnelles ou familiales	Absences autres raisons	Temps suppl. rémunéré	Temps suppl. non rémunéré	Durée du travail réelle	
Heures								
								État matrimonial
								(Public)
1 913,9	171,4	68,1	8,9 **	13,9 **	32,5	46,8	1 730,8	Célibataire
1 918,8	199,3	88,6	50,6	12,1 *	32,2	66,6	1 667,1	Marié/union libre
1 894,7	205,6	96,9 *	14,7 **	14,8 **	29,6 *	72,2	1 664,5	Séparé/divorcé/veuf
								État matrimonial
								(Privé)
2 021,0	115,8	55,0	11,4 *	13,4 *	39,2	28,4	1 892,9	Célibataire
2 046,6	146,2	59,7	44,3	11,2	38,7	40,4	1 864,4	Marié/union libre
2 020,3	139,0	81,6	10,5 **	7,8 **	38,2	31,2	1 850,7	Séparé/divorcé/veuf
								Présence d'enfants
								(Public)
1 896,8	183,9	82,5 *	195,5	24,5 **	30,0 *	49,2	1 489,6	Avec enfants de moins de 3 ans
1 913,8	198,7	75,0	22,7 *	6,6 **	42,3	57,4	1 710,7	Avec enfants de 3 à 5 ans
1 918,1	221,6	90,1	12,6 **	10,4 **	29,8 *	69,7	1 682,9	Avec enfants de 6 à 24 ans
1 919,7	186,0	88,7	11,9 *	12,9 *	29,3	67,2	1 716,8	Sans enfants de moins de 25 ans
								Présence d'enfants
								(Privé)
2 040,1	133,6	51,6	151,3	11,3 *	37,9	37,8	1 767,8	Avec enfants de moins de 3 ans
2 038,6	148,8	56,1	11,6 *	12,8 *	39,1	50,0	1 898,5	Avec enfants de 3 à 5 ans
2 043,9	160,3	75,2	6,4 **	5,9 **	39,3	33,4	1 868,7	Avec enfants de 6 à 24 ans
2 035,5	130,4	60,8	12,7	12,2	38,9	32,3	1 890,6	Sans enfants de moins de 25 ans

Tableau 7.2

Durée du travail réelle en jours par année et en heures par année selon le secteur public/privé et les caractéristiques de l'emploi, Québec, 2002 (emploi salarié unique à plein temps)

	A	B				C		(A-B)+C
	Durée du travail habituelle	Absences vacances et jours fériés	Absences maladie ou incapacité	Absences obligations personnelles ou familiales	Absences autres raisons	Temps suppl. rémunéré	Temps suppl. non rémunéré	Durée du travail réelle
Jours								
Ensemble								
Public	260,9	26,6	11,7	5,3	1,7	4,3	8,8	228,5
Privé	260,9	17,7	7,7	4,4	1,5	4,9	4,7	239,3
Quintile salarial hebdomadaire								
(Public)								
400 \$ et moins	260,9	17,6 *	8,0 **	3,4 **	1,8 **	1,8 **	2,6 **	234,6
Entre 400,01 \$ et 559,88 \$	260,9	21,7	14,4	4,3 *	2,1 **	3,2 *	3,7 *	225,3
Entre 559,89 \$ et 700,00 \$	260,9	23,0	12,6	5,3 *	1,7 **	3,8	5,0	227,2
Entre 700,01 \$ et 922,95 \$	260,9	26,6	12,8	7,8	1,8 **	4,6	8,1	224,6
922,96 \$ et plus	260,9	32,8	9,7	4,0 *	1,4 **	5,2	15,1	233,3
Quintile salarial hebdomadaire								
(Privé)								
400 \$ et moins	260,9	12,6	8,0	5,1	1,7 *	3,6	1,6	238,8
Entre 400,01 \$ et 559,88 \$	260,9	15,8	9,0	6,7	1,2 *	4,8	2,1	235,0
Entre 559,89 \$ et 700,00 \$	260,9	18,2	7,0	3,6	1,3 *	5,6	3,3	239,8
Entre 700,01 \$ et 922,95 \$	260,9	20,7	7,9	3,0 *	1,5 *	5,9	5,5	239,2
922,96 \$ et plus	260,9	23,9	6,4	2,6 *	1,7 *	5,2	13,6	245,0
Statut d'emploi								
(Public)								
Permanent	260,9	28,6	12,1	5,6	1,4 *	4,5	8,8	226,4
Temporaire	260,9	15,7	9,7 *	3,9 **	3,3 **	3,4 *	8,5	240,2
Statut d'emploi								
(Privé)								
Permanent	260,9	18,1	7,8	4,6	1,3	4,9	4,9	238,9
Temporaire	260,9	13,3	7,3	2,0 *	3,6 *	5,5	2,6	242,7
Durée de l'emploi								
(Public)								
Moins de 12 mois d'ancienneté	260,9	13,2 *	5,2 **	1,6 **	1,8 **	2,9 **	7,1 *	249,1
1 an à 3 ans d'ancienneté	260,9	22,1	7,6 *	7,8 *	1,9 **	4,5	10,2	236,1
4 ans à 9 ans d'ancienneté	260,9	24,5	12,4	12,7	1,6 **	3,8 *	9,4	222,9
10 ans à 19 ans d'ancienneté	260,9	27,1	13,6	4,0 *	1,7 **	5,2	7,9	227,6
20 ans et plus d'ancienneté	260,9	33,8	13,7	1,9 *	1,7 **	4,1	8,8	222,6
Durée de l'emploi								
(Privé)								
Moins de 12 mois d'ancienneté	260,9	11,6	5,2	2,2 *	1,8 *	4,9	3,6	248,5
1 an à 3 ans d'ancienneté	260,9	16,2	7,9	5,7	1,6 *	5,3	5,3	240,2
4 ans à 9 ans d'ancienneté	260,9	17,4	8,0	7,4	1,3 *	4,9	4,7	236,4
10 ans à 19 ans d'ancienneté	260,9	21,4	9,5	3,3	1,1 *	4,5	4,6	234,7
20 ans et plus d'ancienneté	260,9	26,5	8,4	1,0 **	1,4 **	4,9	5,0	233,6

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

** Coefficient supérieur à 25 %; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

D	E				F		(D-E)+F	
Durée du travail habituelle	Absences vacances et jours fériés	Absences maladie ou incapacité	Absences obligations personnelles ou familiales	Absences autres raisons	Temps suppl. rémunéré	Temps suppl. non rémunéré	Durée du travail réelle	
Heures								
								Ensemble
1 915,2	194,6	85,5	38,6	12,8	32,0	63,4	1 679,2	Public
2 037,6	137,4	60,1	32,8	11,5	38,8	36,5	1 871,1	Privé
								Quintile salarial hebdomadaire
								(Public)
1 872,5	124,4 *	56,7 **	24,8 **	12,7 **	13,3 **	19,3 **	1 686,5	400 \$ et moins
1 853,1	153,3	101,6	29,9 *	14,5 **	22,8 *	26,1 *	1 602,7	Entre 400,01 \$ et 559,88 \$
1 896,6	166,0	91,0	37,6 *	12,9 **	27,9	36,3	1 653,2	Entre 559,89 \$ et 700,00 \$
1 916,8	193,5	93,9	56,5	13,2 **	34,7	57,0	1 651,4	Entre 700,01 \$ et 922,95 \$
1 960,6	244,2	72,0	29,6 *	11,5 **	39,4	110,8	1 753,5	922,96 \$ et plus
								Quintile salarial hebdomadaire
								(Privé)
1 939,4	93,6	58,6	37,4	12,7 *	27,6	12,2	1 776,9	400 \$ et moins
2 033,0	121,0	70,9	50,2	9,5 *	37,3	16,1	1 834,7	Entre 400,01 \$ et 559,88 \$
2 061,2	141,2	54,9	26,9	10,3 *	44,9	25,2	1 898,0	Entre 559,89 \$ et 700,00 \$
2 074,0	162,9	62,6	22,7 *	11,8 *	47,3	43,1	1 904,4	Entre 700,01 \$ et 922,95 \$
2 125,3	193,4	51,7	20,8 *	13,7 *	41,6	106,2	1 993,4	922,96 \$ et plus
								Statut d'emploi
								(Public)
1 917,2	209,2	88,5	40,5	10,8 *	33,3	63,6	1 665,1	Permanent
1 904,2	113,2	68,6 *	28,0 **	23,4 **	24,7 *	62,0	1 757,8	Temporaire
								Statut d'emploi
								(Privé)
2 037,2	140,8	60,3	34,6	9,7	38,4	38,2	1 868,3	Permanent
2 042,2	104,7	57,9	15,5 *	28,7 *	43,3	19,3	1 898,0	Temporaire
								Durée de l'emploi
								(Public)
1 919,9	94,0 *	38,0 **	11,2 **	12,9 **	21,5 **	52,2 *	1 837,5	Moins de 12 mois d'ancienneté
1 908,2	161,5	53,9 *	56,2 *	13,6 **	32,6	74,2	1 729,9	1 an à 3 ans d'ancienneté
1 908,2	177,1	89,5	91,3	11,3 **	28,2 *	67,9	1 635,0	4 ans à 9 ans d'ancienneté
1 915,5	197,4	100,1	29,2 *	13,4 **	38,9	56,6	1 671,1	10 ans à 19 ans d'ancienneté
1 921,8	249,6	100,6	13,9 *	12,5 **	30,4	64,2	1 639,8	20 ans et plus d'ancienneté
								Durée de l'emploi
								(Privé)
2 019,5	89,7	40,8	16,3 *	14,2 *	38,1	27,6	1 924,3	Moins de 12 mois d'ancienneté
2 031,8	125,3	60,8	42,5	12,9 *	41,3	41,5	1 873,2	1 an à 3 ans d'ancienneté
2 047,2	135,9	62,2	55,8	10,0 *	38,9	36,9	1 859,1	4 ans à 9 ans d'ancienneté
2 041,2	166,7	73,6	24,4	8,9 *	35,3	36,0	1 838,8	10 ans à 19 ans d'ancienneté
2 060,6	206,0	65,8	8,7 **	10,7 **	39,4	39,0	1 847,8	20 ans et plus d'ancienneté

Tableau 7.2 (suite)

Durée du travail réelle en jours par année et en heures par année selon le secteur public/privé et les caractéristiques de l'emploi, Québec, 2002 (emploi salarié unique à plein temps)

	A	B				C		(A-B)+C
	Durée du travail habituelle	Absences vacances et jours fériés	Absences maladie ou incapacité	Absences obligations personnelles ou familiales	Absences autres raisons	Temps suppl. rémunéré	Temps suppl. non rémunéré	Durée du travail réelle
Jours								
Niveau de compétence								
(Public)								
Gestionnaire	260,9	31,8	11,1 **	4,4 **	2,9 **	2,8 **	29,3	242,8
Professionnel	260,9	25,0	10,3	6,8 *	1,3 *	4,6	8,6	230,6
Enseignant	260,9	38,5	7,6 *	7,8 *	1,9 *	1,1 *	25,0	231,0
Technicien	260,9	23,8	11,8	4,2 *	1,5 *	5,8	3,7	229,0
Intermédiaire	260,9	24,3	14,3	4,5 *	1,8 *	4,7	1,2 *	222,0
Élémentaire	260,9	19,4 *	16,1 *	2,8 **	2,1 **	4,9 *	1,2 **	226,6
Niveau de compétence								
(Privé)								
Gestionnaire	260,9	19,4	4,0 *	4,1 *	1,1 **	1,4 **	22,8	256,4
Professionnel	260,9	20,2	5,0 *	4,9 *	1,0 **	4,8	12,4	247,0
Enseignant	260,9	22,8 **	7,6 **	1,1 **	0,3 **	2,1 **	11,3 **	242,5
Technicien	260,9	19,4	7,0	4,2	1,3 *	5,6	4,0	238,6
Intermédiaire	260,9	16,6	9,1	4,8	1,7	5,1	1,3	235,0
Élémentaire	260,9	13,6	9,8	3,3 *	1,9 *	4,9	0,5 *	237,7

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

** Coefficient supérieur à 25 %; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

D	E				F		(D-E)+F	
Durée du travail habituelle	Absences vacances et jours fériés	Absences maladie ou incapacité	Absences obligations personnelles ou familiales	Absences autres raisons	Temps suppl. rémunéré	Temps suppl. non rémunéré	Durée du travail réelle	
Heures								
								Niveau de compétence (Public)
2 019,1	242,3	82,2 **	31,8 **	25,0 **	21,0 **	222,6	1 881,5	Gestionnaire
1 906,1	180,2	74,4	48,0 *	10,0 *	33,2	63,4	1 690,1	Professionnel
1 884,4	276,6	54,6 *	56,2 *	14,3 *	7,5 *	175,5	1 665,8	Enseignant
1 895,2	172,9	85,9	31,6 *	10,7 *	43,1	26,8	1 664,1	Technicien
1 925,5	179,5	105,7	32,9 *	12,6 *	36,0	9,1 *	1 639,9	Intermédiaire
1 971,4	146,8 *	121,0 *	20,2 **	16,0 **	37,5 *	9,7 **	1 714,6	Élémentaire
								Niveau de compétence (Privé)
2 094,0	157,1	30,4 *	31,6 *	8,4 **	10,6 **	178,5	2 055,6	Gestionnaire
1 991,3	151,6	36,8 *	36,0 *	7,7 **	36,9	94,2	1 890,3	Professionnel
1 916,8	164,5 **	57,1 **	7,2 **	2,7 **	15,8 **	79,8 **	1 780,9	Enseignant
2 034,2	150,5	54,8	31,5	10,0 *	44,3	30,8	1 862,5	Technicien
2 056,4	130,1	71,2	36,5	13,5	40,3	10,0	1 855,3	Intermédiaire
2 002,1	103,8	75,4	25,2 *	14,7 *	38,4	3,6 *	1 825,0	Élémentaire

Tableau 7.3

Durée du travail réelle en jours par année et en heures par année selon le secteur public/privé et les caractéristiques du milieu de travail, Québec, 2002 (emploi salarié unique à plein temps)

	A	B				C		(A-B)+C
	Durée du travail habituelle	Absences vacances et jours fériés	Absences maladie ou incapacité	Absences obligations personnelles ou familiales	Absences autres raisons	Temps suppl. rémunéré	Temps suppl. non rémunéré	Durée du travail réelle
Jours								
Ensemble								
Public	260,9	26,6	11,7	5,3	1,7	4,3	8,8	228,5
Privé	260,9	17,7	7,7	4,4	1,5	4,9	4,7	239,3
Couverture syndicale								
(Public)								
Syndiqué	260,9	27,5	12,8	5,9	1,7 *	4,5	7,4	225,0
Non syndiqué	260,9	22,5	6,5 *	2,7 **	1,7 **	3,3 *	15,4	246,1
Couverture syndicale								
(Privé)								
Syndiqué	260,9	21,6	11,8	3,7	2,3	6,9	1,5	229,9
Non syndiqué	260,9	16,0	6,0	4,6	1,1	4,1	6,1	243,3
Taille de l'établissement								
(Public)								
Moins de 20 employés	260,9	25,2	13,8	4,9 **	1,3 **	4,6 *	7,4	227,7
Entre 20 et 99 employés	260,9	29,1	10,4	7,2	1,3 **	3,9	11,0	227,7
Entre 100 et 500 employés	260,9	25,5	10,5	5,7 *	2,3 **	5,3	7,6	229,8
Plus de 500 employés	260,9	25,7	13,3	3,3 *	1,8 **	3,7	8,1	228,6
Taille de l'établissement								
(Privé)								
Moins de 20 employés	260,9	15,8	6,4	4,9	1,1 *	3,2	3,7	239,5
Entre 20 et 99 employés	260,9	17,3	8,2	3,7	1,7	4,9	4,8	239,7
Entre 100 et 500 employés	260,9	19,6	8,1	4,8	1,5 *	6,1	5,2	238,2
Plus de 500 employés	260,9	20,9	9,7	3,6 *	1,8 **	7,9	6,5	239,3
Industries								
(Public)								
Productrices de biens	260,9	24,4	4,9 **	4,5 **	2,3 **	12,2 *	5,3 *	242,3
Productrices de services	260,9	26,8	12,2	5,4	1,7 *	3,8	9,0	227,6
Industries								
(Privé)								
Productrices de biens	260,9	20,4	9,1	3,4	2,0	6,7	3,3	236,0
Productrices de services	260,9	15,9	6,9	5,0	1,1	3,7	5,6	241,4

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

D	E				F		(D-E)+F	
Durée du travail habituelle	Absences vacances et jours fériés	Absences maladie ou incapacité	Absences obligations personnelles ou familiales	Absences autres raisons	Temps suppl. rémunéré	Temps suppl. non rémunéré	Durée du travail réelle	
Heures								
								Ensemble
1 915,2	194,6	85,5	38,6	12,8	32,0	63,4	1 679,2	Public
2 037,6	137,4	60,1	32,8	11,5	38,8	36,5	1 871,1	Privé
								Couverture syndicale
								(Public)
1 902,3	200,0	93,1	42,3	12,6 *	33,5	52,8	1 640,6	Syndiqué
1 978,7	167,8	48,1 *	20,5 **	13,6 **	24,7 *	115,3	1 868,6	Non syndiqué
								Couverture syndicale
								(Privé)
2 041,8	168,4	92,0	28,6	17,5	54,9	11,3	1 801,6	Syndiqué
2 035,8	124,1	46,4	34,6	9,0	31,9	47,2	1 900,9	Non syndiqué
								Taille de l'établissement
								(Public)
1 930,4	186,2	103,3	34,8 **	9,6 **	35,0 *	53,4	1 684,9	Moins de 20 employés
1 917,8	213,7	75,6	52,7	9,2 **	28,8	79,1	1 674,4	Entre 20 et 99 employés
1 911,4	186,0	76,3	40,7 *	17,8 **	39,4	54,9	1 685,0	Entre 100 et 500 employés
1 910,0	186,4	97,3	23,5 *	12,9 **	27,0	59,3	1 676,2	Plus de 500 employés
								Taille de l'établissement
								(Privé)
2 027,3	121,8	49,3	36,5	8,6 *	25,0	28,6	1 864,8	Moins de 20 employés
2 041,0	134,2	63,7	28,3	13,2	38,7	37,3	1 877,6	Entre 20 et 99 employés
2 049,1	153,3	63,5	36,4	11,9 *	48,5	40,6	1 873,2	Entre 100 et 500 employés
2 033,4	162,8	75,3	27,6 *	14,6 **	62,2	49,5	1 864,8	Plus de 500 employés
								Industries
								(Public)
1 941,8	182,9	36,0 **	32,2 **	16,2 **	91,6 *	38,8 *	1 804,8	Productrices de biens
1 913,5	195,3	88,7	39,0	12,5 *	28,2	65,0	1 671,1	Productrices de services
								Industries
								(Privé)
2 090,3	162,3	73,0	26,3	16,4	54,2	25,9	1 892,4	Productrices de biens
2 003,3	121,2	51,7	37,0	8,3	28,8	43,3	1 857,2	Productrices de services

Analyse de la durée du travail réelle selon la région

Ce chapitre présente les résultats de la durée du travail réelle pour cinq régions du Canada, soit l'Atlantique (Terre-Neuve, Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse, Île-du-Prince-Édouard), le Québec, l'Ontario, les Prairies (Alberta, Manitoba, Saskatchewan) et la Colombie-Britannique. Contrairement aux chapitres antérieurs, les résultats portent uniquement sur la durée du travail réelle. Ceux-ci sont ventilés selon les caractéristiques de l'employé, de l'emploi et du milieu de travail. Le tableau 8.1 porte sur la durée du travail réelle selon la région et le sexe, l'âge, les études, l'état matrimonial et la présence d'enfants. Le tableau 8.2 situe la durée du travail réelle selon la région et le quintile salarial hebdomadaire, le statut d'emploi, la durée de l'emploi et le niveau de compétence. Enfin, le tableau 8.3 présente les résultats de la durée du travail réelle en fonction de la région et la couverture syndicale, la taille de l'établissement, le secteur public/privé, les industries de biens/services ainsi que le secteur d'activité. Les résultats détaillés comme ceux présentés aux chapitres 3 à 7 figurent aux annexes A à F. Il est à noter qu'aucun test statistique n'a été effectué sur les écarts analysés dans ce chapitre et qu'aucun calcul de coefficient de variation (CV) n'a été produit.

Analyse générale

En 2002, la durée du travail réelle moyenne au Canada était de 241,3 jours. La région de l'Atlantique était celle qui présentait le plus faible écart avec l'ensemble du Canada (- 0,7 jour). Les régions du Québec (- 4,5 jours d'écart avec la moyenne canadienne) et de la Colombie-Britannique (- 3,1 jours) sont celles où la durée du travail réelle moyenne était la plus faible en 2002. De son côté, l'Ontario présentait la durée du travail réelle la plus élevée (+ 3,4 jours par rapport à la moyenne canadienne) alors que la région des Prairies affichait un écart positif de 1,3 jour.

Caractéristiques de l'employé

Lorsque sont croisées les diverses caractéristiques de l'employé et les régions (tableau 8.1), on constate que la durée du travail réelle la plus élevée se trouve chez les hommes de l'Ontario (252,2 jours) tandis

que la plus courte est notée au Québec chez le personnel ayant des enfants de moins de 3 ans (220,7 jours).

Pour l'ensemble du Canada, la durée du travail réelle est plus élevée chez les hommes que chez les femmes. L'écart est de 15,7 jours, soit l'équivalent d'un peu plus de trois semaines sur une base hebdomadaire de travail de cinq jours. Dans les régions étudiées, la durée du travail réelle chez les hommes est toujours supérieure à celle des femmes. Toutefois, l'écart le plus faible se retrouve au Québec (12,9 jours) et le plus élevé (18,7 jours) dans les Prairies.

Peu importe la région, la durée du travail réelle diminue à mesure que l'âge augmente. Toutefois, l'écart entre les moins de 30 ans et les 55 ans et plus varie de 5,7 jours (Ontario) à 11,3 jours (Colombie-Britannique). Aussi, entre les régions, les fourchettes d'écarts dans la durée du travail réelle sont plus petites chez les moins de 30 ans (5,7 jours) que chez les 45-54 ans (9,2 jours) ou les 55 ans et plus (8,8 jours).

Lorsque l'analyse porte sur les études, on constate, au Canada, un écart de 7,0 jours entre les différents niveaux d'études en ce qui a trait à la durée du travail réelle. L'écart le plus prononcé est observé au Québec (10,2 jours) alors que la région des Prairies affiche le plus court (3,7 jours).

Par rapport à l'état matrimonial, les durées du travail réelles ne varient pas grandement entre les régions. Ainsi, les fourchettes d'écarts se situent à 6,6 jours pour les célibataires, à 8,5 jours pour les personnes mariées ou en union libre et à 6,7 jours pour les personnes séparées, divorcées ou veuves.

L'analyse de la durée du travail réelle selon la présence d'enfants révèle un écart d'environ 10 jours entre le Québec et l'Ontario en ce qui concerne les employés avec enfants de moins de 3 ans et les employés avec enfants de 6 à 24 ans. Par ailleurs, un écart dans la durée du travail réelle de près de 20 jours (19,6) est observé entre les employés avec enfants de moins de 3 ans et ceux sans enfants de

moins de 25 ans au Québec. Cet écart est le plus important de toutes les régions analysées.

Caractéristiques de l'emploi

En croisant les diverses caractéristiques de l'emploi et les régions (tableau 8.2), on note que la durée du travail réelle la plus importante se trouve chez les gestionnaires de l'Ontario (258,6 jours) et celle la plus courte, chez les travailleurs et travailleuses du Québec ayant 20 ans et plus d'ancienneté (228,8 jours).

Dans l'ensemble du Canada, c'est chez les employés du quintile supérieur (1 005,61 \$ et plus) que l'on observe la durée du travail réelle la plus élevée (248,7 jours). Cette situation est également constatée dans chaque région analysée. La durée du travail réelle la moins élevée est, dans chaque région, associée au deuxième ou au troisième quintile. L'écart entre la durée du travail réelle la moins élevée et celle la plus importante varie, selon la région, de 7,6 jours (au Québec) à 13,6 jours (dans les Prairies).

Pour chaque région du Canada, la durée du travail réelle des employés temporaires est toujours supérieure à celle des employés permanents. Pour l'ensemble du Canada, l'écart est de près de cinq jours (4,7 jours). Celui-ci n'est que de 0,9 jour en Ontario tandis qu'il grimpe à 9,1 jours dans la région de l'Atlantique.

Dans l'ensemble du Canada, la durée du travail réelle diminue à mesure que la durée de l'emploi (ancienneté) prend de l'importance. Cette situation est également observée dans chaque région. Cependant, c'est au Québec que l'écart entre les employés ayant moins de 12 mois d'ancienneté et ceux ayant 20 ans et plus d'ancienneté est le plus important (19,8 jours) alors que c'est en Ontario qu'il est le moins prononcé (13,8 jours).

Peu importe la région, les gestionnaires sont ceux qui affichent la durée du travail réelle la plus élevée de tous les niveaux de compétence. Les durées du travail réelles varient de 253,8 jours (au Québec) à 258,6 jours (en Ontario). La durée du travail réelle

la plus faible est observée chez les enseignants en ce qui a trait au Québec et à l'Ontario et chez le personnel de niveau intermédiaire pour les trois autres régions. La différence régionale la plus faible dans la durée du travail réelle se trouve chez le personnel de niveau élémentaire (3,6 jours) alors que la plus élevée est constatée chez les enseignants (11,3 jours). Le Québec présente la durée du travail réelle la plus faible en ce qui concerne les gestionnaires, les enseignants, les niveaux élémentaire et intermédiaire et la Colombie-Britannique pour ce qui est des professionnels et des techniciens. Par rapport à la durée du travail réelle la plus élevée, l'Ontario se distingue au regard des gestionnaires, professionnels, techniciens et le personnel de niveau intermédiaire.

Caractéristiques du milieu de travail

Lorsque sont croisées les diverses caractéristiques du milieu de travail et les régions (tableau 8.3), la durée du travail réelle la plus élevée se trouve chez le personnel du secteur de la construction de la région des Prairies (256,2 jours) alors que la durée du travail réelle la plus faible est notée au Québec dans le secteur des soins de santé et de l'assistance sociale (224,0 jours).

Quand l'analyse porte sur la couverture syndicale, on constate que dans les cinq régions le personnel syndiqué a une durée du travail réelle toujours inférieure à celle du personnel non syndiqué. Les écarts entre les syndiqués et les non-syndiqués vont de 11,3 jours (dans la région de l'Atlantique) à 15,7 jours (au Québec).

La durée du travail réelle la moins élevée se trouve dans les grands établissements (plus de 500 employés), et ce, dans toutes les régions étudiées. Cependant, dans la région de l'Ontario, on observe des différences relativement faibles selon la taille de l'établissement (244,2 jours à 245,2 jours). Dans les établissements de moins de 20 employés, la durée du travail réelle la plus faible se trouve au Québec (238,3 jours) tandis que, dans le cas des établissements de plus de 500 employés, la durée du travail réelle la moins importante est en Colombie-Britannique (231,4 jours).

Pour toutes les régions, la durée du travail réelle est plus faible dans le secteur public que dans le secteur privé. Selon les régions, les écarts entre les deux secteurs varient de 8,4 jours à 12,5 jours.

Les régions de l'Ontario et des Prairies sont celles où la durée du travail réelle est la plus élevée autant dans l'ensemble des industries productrices de biens que dans l'ensemble des industries productrices de services. C'est au Québec que l'écart entre les deux regroupements (biens/services) est le plus faible (0,8 jour) et dans les Prairies qu'il est le plus élevé (9,1 jours).

C'est en Ontario que l'on observe les durées du travail réelles les plus élevées pour le plus grand nombre de secteurs d'activité. Le Québec et la Colombie-Britannique affichent un portrait relativement identique quant au nombre de secteurs où la durée du travail réelle est la plus faible de toutes les régions. Enfin, la durée du travail réelle la plus élevée se trouve dans la région des Prairies pour le secteur de la construction (256,2 jours) tandis que la plus courte est notée au Québec dans le secteur des soins de santé et de l'assistance sociale (224,0 jours).

Tableau 8.1

Durée du travail réelle en jours par année et en heures par année selon la région et les caractéristiques de l'employé, 2002
(emploi salarié unique à plein temps)

	Régions					
	Atlantique	Québec	Ontario	Prairies	Colombie-Britannique	Canada
	Jours					
Ensemble	240,6	236,8	244,7	242,6	238,2	241,3
Sexe						
Homme	246,8	242,3	252,2	250,5	244,4	248,2
Femme	233,1	229,4	235,1	231,8	230,0	232,5
Âge						
Moins de 30 ans	242,7	240,0	245,7	243,7	242,5	243,4
Entre 30 et 44 ans	240,8	236,6	245,2	243,6	237,3	241,7
Entre 45 et 54 ans	239,6	235,3	244,5	242,2	238,6	240,7
55 ans et plus	236,2	233,2	240,0	235,6	231,2	236,3
Études						
Études secondaires partielles	239,4	234,0	243,3	242,5	237,0	239,4
Diplôme d'études secondaires	239,8	234,8	243,0	241,9	236,1	240,1
Études postsecondaires ¹	238,9	235,3	243,9	241,7	237,0	240,1
Diplôme universitaire	246,8	244,2	248,3	245,4	243,8	246,4
État matrimonial						
Célibataire	247,2	242,9	249,5	246,9	244,7	246,7
Marié/union libre	238,7	234,6	243,1	241,2	235,6	239,6
Séparé/divorcé/veuf	237,9	235,7	242,4	239,3	237,9	239,4
Présence d'enfants						
Avec enfants de moins de 3 ans	227,0	220,7	231,2	230,3	223,7	227,4
Avec enfants de 3 à 5 ans	242,2	240,2	247,4	245,4	242,3	244,4
Avec enfants de 6 à 24 ans	241,2	234,9	245,3	242,1	235,1	240,8
Sans enfants de moins de 25 ans	243,3	240,3	247,3	244,7	240,8	244,1

1. Complétées ou partielles

Régions						
Atlantique	Québec	Ontario	Prairies	Colombie-Britannique	Canada	
Heures						
1 947,5	1 826,4	1 950,2	1 962,3	1 879,6	1 913,8	Ensemble
						Sexe
2 086,4	1 922,9	2 061,2	2 095,7	1 981,0	2 025,6	Homme
1 780,6	1 697,3	1 809,3	1 782,2	1 747,5	1 768,8	Femme
						Âge
1 938,8	1 838,5	1 947,9	1 971,6	1 885,1	1 918,9	Moins de 30 ans
1 957,4	1 828,7	1 963,7	1 978,3	1 881,9	1 923,9	Entre 30 et 44 ans
1 941,4	1 810,9	1 942,5	1 948,9	1 887,0	1 903,1	Entre 45 et 54 ans
1 942,0	1 828,4	1 912,7	1 902,0	1 840,7	1 883,9	55 ans et plus
						Études
2 029,8	1 848,7	1 969,1	2 016,9	1 902,1	1 938,2	Études secondaires partielles
1 944,5	1 824,6	1 940,2	1 961,8	1 862,9	1 912,0	Diplôme d'études secondaires
1 920,8	1 807,5	1 932,7	1 943,6	1 858,9	1 893,1	Études postsecondaires ¹
1 955,3	1 852,4	1 980,8	1 969,5	1 934,5	1 943,4	Diplôme universitaire
						État matrimonial
1 976,3	1 864,0	1 978,6	1 993,0	1 915,0	1 945,4	Célibataire
1 942,3	1 816,1	1 942,4	1 954,2	1 867,1	1 905,2	Marié/union libre
1 905,8	1 793,9	1 927,3	1 931,2	1 868,3	1 887,0	Séparé/divorcé/veuf
						Présence d'enfants
1 853,8	1 709,0	1 857,0	1 893,6	1 781,0	1 818,2	Avec enfants de moins de 3 ans
1 963,4	1 852,4	1 969,1	1 970,2	1 915,6	1 935,2	Avec enfants de 3 à 5 ans
1 958,2	1 805,8	1 945,4	1 940,1	1 850,0	1 900,0	Avec enfants de 6 à 24 ans
1 962,8	1 854,0	1 970,6	1 980,9	1 897,3	1 934,8	Sans enfants de moins de 25 ans

Tableau 8.2

Durée du travail réelle en jours par année et en heures par année selon la région et les caractéristiques de l'emploi, 2002
(emploi salarié unique à plein temps)

	Régions					
	Atlantique	Québec	Ontario	Prairies	Colombie-Britannique	Canada
	Jours					
Ensemble	240,6	236,8	244,7	242,6	238,2	241,3
Quintile salarial hebdomadaire						
427,84 \$ et moins	239,8	237,5	242,2	238,3	240,3	239,7
Entre 427,85 \$ et 596,05 \$	237,2	234,6	241,5	238,4	238,2	238,4
Entre 596,06 \$ et 769,13 \$	239,8	235,4	240,2	239,4	232,9	238,0
Entre 769,14 \$ et 1 005,60 \$	242,9	235,8	245,5	245,1	237,8	242,0
1 005,61 \$ et plus	247,8	242,2	252,0	251,9	241,5	248,7
Statut d'emploi						
Permanent	239,1	236,1	244,6	241,8	237,5	240,9
Temporaire	248,2	241,9	245,5	250,6	245,1	245,6
Durée de l'emploi						
Moins de 12 mois d'ancienneté	249,9	248,6	252,6	252,7	249,7	251,1
1 an à 3 ans d'ancienneté	241,3	239,6	246,8	242,8	241,3	243,4
4 ans à 9 ans d'ancienneté	238,3	233,6	244,5	239,8	234,4	239,6
10 ans à 19 ans d'ancienneté	237,3	232,5	239,1	237,3	231,9	236,2
20 ans et plus d'ancienneté	234,0	228,8	238,8	236,4	231,7	234,4
Niveau de compétence						
Gestionnaire	256,7	253,8	258,6	256,8	256,5	256,9
Professionnel	242,2	240,3	246,6	241,6	239,7	243,3
Enseignant	242,8	231,8	237,2	243,1	240,8	237,8
Technicien	240,7	236,8	246,4	244,3	236,7	242,0
Intermédiaire	237,0	232,7	241,6	238,6	234,6	237,8
Élémentaire	239,0	236,2	238,4	239,8	236,7	238,0

Régions						
Atlantique	Québec	Ontario	Prairies	Colombie-Britannique	Canada	
Heures						
1 947,5	1 826,4	1 950,2	1 962,3	1 879,6	1 913,8	Ensemble
Quintile salarial hebdomadaire						
1 829,1	1 767,5	1 827,8	1 803,5	1 792,5	1 803,2	427,84 \$ et moins
1 925,8	1 811,8	1 907,7	1 897,4	1 856,8	1 876,3	Entre 427,85 \$ et 596,05 \$
2 003,4	1 832,9	1 919,6	1 938,4	1 813,0	1 893,9	Entre 596,06 \$ et 769,13 \$
2 002,1	1 832,7	1 979,7	2 013,6	1 879,6	1 938,2	Entre 769,14 \$ et 1 005,60 \$
2 150,9	1 924,2	2 067,6	2 173,7	2 019,6	2 057,8	1 005,61 \$ et plus
Statut d'emploi						
1 917,7	1 823,3	1 950,8	1 952,6	1 874,3	1 909,6	Permanent
2 099,4	1 852,0	1 942,3	2 064,4	1 934,5	1 955,4	Temporaire
Durée de l'emploi						
2 043,9	1 914,3	2 009,0	2 050,7	1 977,1	1 994,3	Moins de 12 mois d'ancienneté
1 958,5	1 852,4	1 966,4	1 968,7	1 899,2	1 932,5	1 an à 3 ans d'ancienneté
1 939,4	1 812,9	1 960,3	1 953,6	1 854,8	1 911,0	4 ans à 9 ans d'ancienneté
1 898,8	1 786,8	1 900,8	1 899,2	1 817,5	1 861,7	10 ans à 19 ans d'ancienneté
1 872,8	1 756,3	1 898,1	1 896,2	1 840,0	1 849,0	20 ans et plus d'ancienneté
Niveau de compétence						
2 116,1	2 023,3	2 124,8	2 138,4	2 114,1	2 104,6	Gestionnaire
1 909,7	1 808,5	1 946,0	1 922,2	1 887,8	1 901,8	Professionnel
1 869,8	1 674,1	1 846,7	1 896,8	1 854,0	1 817,7	Enseignant
1 942,1	1 824,8	1 966,5	1 977,2	1 872,3	1 919,4	Technicien
1 967,3	1 818,1	1 932,5	1 954,0	1 851,9	1 901,3	Intermédiaire
1 886,8	1 810,6	1 864,5	1 889,1	1 818,5	1 852,1	Élémentaire

Tableau 8.3

Durée du travail réelle en jours par année et en heures par année selon la région et les caractéristiques du milieu de travail, 2002
(emploi salarié unique à plein temps)

	Régions					
	Atlantique	Québec	Ontario	Prairies	Colombie-Britannique	Canada
	Jours					
Ensemble	240,6	236,8	244,7	242,6	238,2	241,3
Couverture syndicale						
Syndiqué	233,0	227,7	236,3	234,3	228,5	232,2
Non syndiqué	244,3	243,4	248,2	246,1	243,6	246,0
Taille de l'établissement						
Moins de 20 employés	242,9	238,3	244,5	243,0	240,8	242,1
Entre 20 et 99 employés	240,6	237,1	244,6	243,1	239,0	241,6
Entre 100 et 500 employés	238,6	236,0	245,2	242,2	234,4	241,0
Plus de 500 employés	236,3	234,2	244,2	240,1	231,4	239,7
Secteur						
Public	234,5	228,5	234,7	233,1	231,1	232,4
Privé	242,9	239,3	247,2	245,4	240,3	243,9
Industries						
Productrices de biens	245,0	236,2	249,7	249,1	241,5	245,1
Productrices de services	239,1	237,0	242,2	240,0	237,1	239,7
Secteur d'activité						
Industries primaires	241,8	238,7	245,3	252,3	245,6	246,6
Construction	248,6	225,1	247,1	256,2	244,5	244,5
Fabrication de biens durables	245,5	237,1	253,0	246,3	242,7	247,1
Fabrication de biens non durables	244,4	238,9	246,9	241,8	235,5	242,7
Commerce de gros	250,3	245,5	250,4	250,6	243,8	248,5
Commerce de détail	241,8	239,8	243,1	242,9	238,8	241,5
Transport et entreposage	238,1	234,6	244,7	242,7	229,0	239,5
Fin., ass., immobilier et location	235,0	237,3	242,9	236,2	238,1	239,7
Serv. prof., scientif. et techniques	252,6	250,6	254,3	247,0	246,0	251,2
Gestion d'entreprises et serv. admin.	237,5	246,0	245,0	248,8	241,4	244,6
Services d'enseignement	238,5	230,0	234,8	238,5	236,6	234,8
Soins de santé et assistance sociale	229,0	224,0	230,2	227,2	225,8	227,4
Information, culture et loisirs	241,5	244,5	245,9	241,5	236,6	243,3
Héberg. et services de restauration	246,6	243,9	244,9	245,7	244,0	244,9
Autres services	245,3	242,8	246,9	244,4	246,3	245,3
Administrations publiques	235,9	229,4	236,0	232,2	234,4	233,4

Régions						
Atlantique	Québec	Ontario	Prairies	Colombie-Britannique	Canada	
Heures						
1 947,5	1 826,4	1 950,2	1 962,3	1 879,6	1 913,8	Ensemble
						Couverture syndicale
1 841,5	1 728,1	1 853,9	1 847,0	1 769,6	1 803,3	Syndiqué
1 998,8	1 898,7	1 991,0	2 011,6	1 941,6	1 970,3	Non syndiqué
						Taille de l'établissement
1 993,0	1 846,8	1 957,4	1 983,3	1 901,3	1 932,7	Moins de 20 employés
1 943,8	1 834,2	1 953,3	1 964,3	1 889,2	1 917,5	Entre 20 et 99 employés
1 911,4	1 822,8	1 952,5	1 943,3	1 849,6	1 905,8	Entre 100 et 500 employés
1 869,3	1 775,3	1 928,5	1 927,2	1 810,2	1 876,9	Plus de 500 employés
						Secteur
1 805,4	1 679,2	1 803,0	1 799,7	1 766,7	1 767,0	Public
2 002,2	1 871,1	1 987,6	2 011,1	1 913,4	1 956,1	Privé
						Industries
2 128,9	1 888,5	2 030,3	2 104,8	1 967,2	2 005,7	Productrices de biens
1 886,9	1 797,6	1 911,7	1 907,3	1 851,9	1 874,5	Productrices de services
						Secteur d'activité
2 324,8	2 083,9	2 143,8	2 252,4	2 159,4	2 201,3	Industries primaires
2 203,9	1 814,5	2 061,2	2 212,3	1 985,1	2 046,8	Construction
2 054,4	1 896,5	2 046,9	2 005,9	1 955,2	1 996,4	Fabrication de biens durables
2 025,6	1 875,8	1 978,2	1 951,8	1 869,2	1 938,4	Fabrication de biens non durables
2 083,4	1 951,8	2 039,0	2 060,6	1 975,8	2 017,7	Commerce de gros
1 902,8	1 848,2	1 916,7	1 916,4	1 847,6	1 888,7	Commerce de détail
2 133,9	1 959,6	2 083,1	2 104,1	1 909,0	2 041,5	Transport et entreposage
1 827,7	1 773,9	1 909,1	1 846,1	1 865,6	1 860,9	Fin., ass., immobilier et location
2 011,5	1 914,1	2 029,6	1 997,5	1 970,0	1 989,5	Serv. prof., scientif. et techniques
1 893,0	1 890,4	1 962,4	1 986,9	1 881,0	1 936,4	Gestion d'entreprises et serv. admin.
1 823,0	1 675,3	1 809,9	1 834,2	1 814,1	1 783,9	Services d'enseignement
1 737,4	1 635,5	1 739,3	1 743,5	1 694,5	1 707,8	Soins de santé et assistance sociale
1 892,5	1 848,1	1 947,6	1 886,3	1 861,0	1 899,2	Information, culture et loisirs
1 900,6	1 821,8	1 897,3	1 923,8	1 864,4	1 881,9	Héberg. et services de restauration
2 013,4	1 871,0	2 001,4	2 003,2	1 984,3	1 968,7	Autres services
1 821,8	1 694,7	1 811,7	1 800,5	1 791,5	1 777,3	Administrations publiques

Annexe A-1

**Durée du travail réelle en jours par année et en heures par année selon les caractéristiques de l'employé,
Atlantique, 2002 (emploi salarié unique à plein temps)**

	A	B				C		(A-B)+C
	Durée du travail habituelle	Absences vacances et jours fériés	Absences maladie ou incapacité	Absences obligations personnelles ou familiales	Absences autres raisons	Temps suppl. rémunéré	Temps suppl. non rémunéré	Durée du travail réelle
	Jours							
Ensemble	260,9	17,0	8,5	4,2	3,2	5,1	7,4	240,6
Sexe								
Homme	260,9	15,9	7,4	1,4	3,8	6,8	7,7	246,8
Femme	260,9	18,3	9,7	7,6	2,3	3,1	6,9	233,1
Âge								
Moins de 30 ans	260,9	11,2	6,2	6,3	3,4	4,9	4,1	242,7
Entre 30 et 44 ans	260,9	17,0	8,2	5,2	2,8	5,3	7,9	240,8
Entre 45 et 54 ans	260,9	21,8	10,1	1,4	3,4	5,5	9,9	239,6
55 ans et plus	260,9	19,1	11,3	1,6	3,2	4,1	6,4	236,2
Éducation								
Études secondaires partielles	260,9	11,4	10,5	2,0	4,4	5,2	1,6	239,4
Diplôme d'études secondaires	260,9	14,3	9,3	3,2	2,6	5,1	3,2	239,8
Études postsecondaires ¹	260,9	16,4	8,6	4,6	3,1	5,9	4,8	238,9
Diplôme universitaire	260,9	25,7	5,6	6,0	2,7	3,2	22,8	246,8
État matrimonial								
Célibataire	260,9	12,0	6,7	2,2	3,5	5,2	5,5	247,2
Marié/union libre	260,9	18,6	8,6	5,0	3,0	5,2	7,9	238,7
Séparé/divorcé/veuf	260,9	16,9	12,5	2,4	3,4	4,5	7,5	237,9
Présence d'enfants								
Avec enfants de moins de 3 ans	260,9	16,2	8,3	19,1	3,1	4,8	7,9	227,0
Avec enfants de 3 à 5 ans	260,9	18,7	9,0	1,8	2,6	5,5	8,0	242,2
Avec enfants de 6 à 24 ans	260,9	19,5	10,3	1,4	3,4	5,5	9,4	241,2
Sans enfants de moins de 25 ans	260,9	15,9	7,8	2,0	3,3	5,0	6,5	243,3

1. Complétées ou partielles

D	E				F		(D-E)+F	
Durée du travail habituelle	Absences vacances et jours fériés	Absences maladie ou incapacité	Absences obligations personnelles ou familiales	Absences autres raisons	Temps suppl. rémunéré	Temps suppl. non rémunéré	Durée du travail réelle	
Heures								
2 112,0	134,6	67,5	32,5	30,2	42,0	58,2	1 947,5	Ensemble
								Sexe
2 211,2	130,8	62,4	11,5	39,7	56,8	62,8	2 086,4	Homme
1 992,8	139,1	73,5	57,7	18,9	24,3	52,7	1 780,6	Femme
								Âge
2 081,8	88,0	48,7	48,7	30,2	39,9	32,7	1 938,8	Moins de 30 ans
2 121,8	135,2	66,3	40,1	29,2	43,3	63,1	1 957,4	Entre 30 et 44 ans
2 115,1	172,8	79,8	10,6	32,3	44,7	77,1	1 941,4	Entre 45 et 54 ans
2 141,7	152,7	90,8	12,6	29,0	34,0	51,3	1 942,0	55 ans et plus
								Éducation
2 211,0	93,1	87,0	16,4	43,1	44,2	14,2	2 029,8	Études secondaires partielles
2 114,4	113,2	75,1	24,7	25,7	42,6	26,1	1 944,5	Diplôme d'études secondaires
2 097,8	129,2	67,9	35,2	31,1	47,9	38,6	1 920,8	Études postsecondaires ¹
2 068,7	203,6	43,0	46,1	22,6	24,7	177,2	1 955,3	Diplôme universitaire
								État matrimonial
2 087,0	95,0	52,5	17,6	32,5	42,9	44,1	1 976,3	Célibataire
2 121,7	147,2	69,0	38,6	29,5	42,3	62,6	1 942,3	Marié/union libre
2 093,6	135,2	100,8	18,4	29,8	37,1	59,2	1 905,8	Séparé/divorcé/veuf
								Présence d'enfants
2 121,7	128,0	66,3	146,0	29,9	38,9	63,3	1 853,8	Avec enfants de moins de 3 ans
2 116,4	148,1	72,5	14,0	26,3	44,3	63,6	1 963,4	Avec enfants de 3 à 5 ans
2 121,2	154,8	81,8	11,5	33,8	44,7	74,3	1 958,2	Avec enfants de 6 à 24 ans
2 105,5	126,2	62,3	15,5	30,9	41,3	50,9	1 962,8	Sans enfants de moins de 25 ans

Annexe A-2

**Durée du travail réelle en jours par année et en heures par année selon les caractéristiques de l'emploi,
Atlantique, 2002 (emploi salarié unique à plein temps)**

	A	B				C		(A-B)+C
	Durée du travail habituelle	Absences vacances et jours fériés	Absences maladie ou incapacité	Absences obligations personnelles ou familiales	Absences autres raisons	Temps suppl. rémunéré	Temps suppl. non rémunéré	Durée du travail réelle
	Jours							
Ensemble	260,9	17,0	8,5	4,2	3,2	5,1	7,4	240,6
Quintile salarial hebdomadaire¹								
427,84 \$ et moins	260,9	10,3	8,8	4,7	2,9	3,6	2,0	239,8
Entre 427,85 \$ et 596,05 \$	260,9	15,2	10,1	5,0	2,5	4,9	4,2	237,2
Entre 596,06 \$ et 769,13 \$	260,9	19,4	8,0	4,2	2,7	6,0	7,3	239,8
Entre 769,14 \$ et 1 005,60 \$	260,9	23,3	7,8	3,5	2,8	7,1	12,3	242,9
1 005,61 \$ et plus	260,9	25,9	5,6	2,3	6,6	5,6	21,7	247,8
Statut d'emploi								
Permanent	260,9	18,6	9,1	4,5	2,7	5,0	8,0	239,1
Temporaire	260,9	8,8	5,2	2,6	5,7	5,6	3,9	248,2
Durée de l'emploi								
Moins de 12 mois d'ancienneté	260,9	8,4	5,5	2,1	4,1	5,2	4,0	249,9
1 an à 3 ans d'ancienneté	260,9	13,8	8,1	6,2	3,0	5,0	6,5	241,3
4 ans à 9 ans d'ancienneté	260,9	17,4	8,4	6,4	3,5	4,6	8,5	238,3
10 ans à 19 ans d'ancienneté	260,9	21,3	9,5	3,7	2,4	5,1	8,1	237,3
20 ans et plus d'ancienneté	260,9	27,7	11,7	1,7	2,7	6,0	10,8	234,0
Niveau de compétence								
Gestionnaire	260,9	21,5	5,1	3,1	1,2	2,1	24,6	256,7
Professionnel	260,9	21,6	6,3	5,9	2,0	5,0	12,1	242,2
Enseignant	260,9	41,8	8,0	5,8	5,6	0,7	42,5	242,8
Technicien	260,9	16,7	8,1	3,8	3,0	6,4	4,9	240,7
Intermédiaire	260,9	14,2	9,8	4,0	3,8	5,4	2,3	237,0
Élémentaire	260,9	10,7	9,6	4,4	3,1	4,8	1,1	239,0

1. Les quintiles salariaux hebdomadaires utilisés sont ceux du Canada.

D	E				F		(D-E)+F	
Durée du travail habituelle	Absences vacances et jours fériés	Absences maladie ou incapacité	Absences obligations personnelles ou familiales	Absences autres raisons	Temps suppl. rémunéré	Temps suppl. non rémunéré	Durée du travail réelle	
Heures								
2 112,0	134,6	67,5	32,5	30,2	42,0	58,2	1 947,5	Ensemble
								Quintile salarial hebdomadaire
1 988,1	78,4	66,5	35,6	22,5	28,3	15,6	1 829,1	427,84 \$ et moins
2 111,9	119,6	80,8	38,5	21,4	40,5	33,7	1 925,8	Entre 427,85 \$ et 596,05 \$
2 171,1	154,5	65,2	32,3	23,5	49,0	58,8	2 003,4	Entre 596,06 \$ et 769,13 \$
2 151,6	184,3	64,7	27,3	26,3	57,2	96,0	2 002,1	Entre 769,14 \$ et 1 005,60 \$
2 301,4	216,9	49,8	18,6	87,2	49,9	172,1	2 150,9	1 005,61 \$ et plus
								Statut d'emploi
2 093,1	147,1	72,1	34,8	25,7	40,8	63,4	1 917,7	Permanent
2 208,2	70,8	43,9	20,7	53,5	48,3	31,7	2 099,4	Temporaire
								Durée de l'emploi
2 135,2	67,4	45,5	15,9	37,5	43,3	31,6	2 043,9	Moins de 12 mois d'ancienneté
2 116,1	109,8	64,5	48,2	28,3	41,0	52,2	1 958,5	1 an à 3 ans d'ancienneté
2 125,6	139,4	67,7	48,9	36,0	37,7	68,1	1 939,4	4 ans à 9 ans d'ancienneté
2 086,6	166,1	75,0	28,3	23,0	41,0	63,6	1 898,8	10 ans à 19 ans d'ancienneté
2 089,5	218,6	91,7	13,9	25,6	48,8	84,3	1 872,8	20 ans et plus d'ancienneté
								Niveau de compétence
2 150,7	173,8	40,8	25,2	10,0	17,1	198,0	2 116,1	Gestionnaire
2 056,2	169,6	47,9	45,7	17,3	38,6	95,2	1 909,7	Professionnel
2 019,4	326,1	61,8	44,9	42,3	4,9	320,6	1 869,8	Enseignant
2 104,5	132,9	63,3	29,2	29,7	53,0	39,7	1 942,1	Technicien
2 166,4	113,2	80,0	30,6	39,7	45,0	19,4	1 967,3	Intermédiaire
2 058,0	83,3	76,6	33,2	25,8	39,0	8,7	1 886,8	Élémentaire

Annexe A-3

**Durée du travail réelle en jours par année et en heures par année selon les caractéristiques du milieu de travail,
Atlantique, 2002 (emploi salarié unique à plein temps)**

	A	B				C		(A-B)+C
	Durée du travail habituelle	Absences vacances et jours fériés	Absences maladie ou incapacité	Absences obligations personnelles ou familiales	Absences autres raisons	Temps suppl. rémunéré	Temps suppl. non rémunéré	Durée du travail réelle
	Jours							
Ensemble	260,9	17,0	8,5	4,2	3,2	5,1	7,4	240,6
Couverture syndicale								
Syndiqué	260,9	24,0	11,9	4,4	3,6	7,4	8,6	233,0
Non syndiqué	260,9	13,6	6,8	4,1	2,9	4,0	6,8	244,3
Taille de l'établissement								
Moins de 20 employés	260,9	14,1	6,5	3,9	3,4	3,6	6,3	242,9
Entre 20 et 99 employés	260,9	18,3	8,8	4,6	3,2	5,1	9,5	240,6
Entre 100 et 500 employés	260,9	18,6	10,2	4,0	3,0	7,1	6,4	238,6
Plus de 500 employés	260,9	20,2	11,2	4,6	2,5	7,0	6,9	236,3
Secteur								
Public	260,9	26,2	10,0	5,0	3,0	4,9	12,9	234,5
Privé	260,9	13,4	7,9	3,9	3,2	5,2	5,2	242,9
Industries								
Productrices de biens	260,9	12,7	7,5	2,1	5,4	8,1	3,8	245,0
Productrices de services	260,9	18,4	8,8	4,9	2,4	4,1	8,5	239,1
Secteur d'activité								
Industries primaires	260,9	9,2	5,7	2,3	12,0	5,8	4,3	241,8
Construction	260,9	10,0	4,5	1,0	6,1	7,1	2,2	248,6
Fabrication de biens durables	260,9	13,6	9,2	2,4	2,2	8,0	3,9	245,5
Fabrication de biens non durables	260,9	15,6	9,4	2,5	3,3	9,9	4,4	244,4
Commerce de gros	260,9	14,2	6,1	2,8	0,9	5,6	7,9	250,3
Commerce de détail	260,9	14,3	7,0	4,2	1,2	2,8	4,8	241,8
Transport et entreposage	260,9	16,9	11,8	1,4	5,5	9,1	3,7	238,1
Fin., ass., immobilier et location	260,9	19,2	8,2	8,8	0,9	2,6	8,6	235,0
Serv. prof., scientif. et techniques	260,9	17,8	4,6	4,4	2,0	6,7	13,8	252,6
Gestion d'entreprises et serv. admin.	260,9	10,5	12,8	6,1	2,0	4,4	3,7	237,5
Services d'enseignement	260,9	36,2	8,2	5,3	4,3	1,2	30,4	238,5
Soins de santé et assistance sociale	260,9	19,3	12,3	7,0	1,9	4,4	4,2	229,0
Information, culture et loisirs	260,9	19,3	5,0	4,5	2,1	4,4	7,0	241,5
Héberg. et services de restauration	260,9	7,3	7,3	4,4	2,1	3,5	3,4	246,6
Autres services	260,9	13,5	6,4	4,6	1,7	3,3	7,3	245,3
Administrations publiques	260,9	23,6	8,7	3,5	3,5	4,8	9,5	235,9

D	E				F		(D-E)+F	
Durée du travail habituelle	Absences vacances et jours fériés	Absences maladie ou incapacité	Absences obligations personnelles ou familiales	Absences autres raisons	Temps suppl. rémunéré	Temps suppl. non rémunéré	Durée du travail réelle	
Heures								
2 112,0	134,6	67,5	32,5	30,2	42,0	58,2	1 947,5	Ensemble
								Couverture syndicale
2 064,2	188,4	92,9	33,1	33,8	59,7	65,8	1 841,5	Syndiqué
2 135,1	108,5	55,1	32,2	28,5	33,5	54,5	1 998,8	Non syndiqué
								Taille de l'établissement
2 140,7	112,5	52,5	30,7	31,8	29,4	50,3	1 993,0	Moins de 20 employés
2 107,7	144,9	69,5	35,0	30,4	41,9	73,9	1 943,8	Entre 20 et 99 employés
2 092,9	146,4	81,5	30,7	31,2	57,7	50,7	1 911,4	Entre 100 et 500 employés
2 061,1	158,9	86,6	34,9	22,3	56,4	54,5	1 869,3	Plus de 500 employés
								Secteur
2 011,2	202,5	76,8	37,6	26,1	38,6	98,6	1 805,4	Public
2 150,7	108,4	63,9	30,5	31,8	43,4	42,7	2 002,2	Privé
								Industries
2 273,5	106,8	63,9	17,3	57,2	68,9	31,7	2 128,9	Productrices de biens
2 058,1	143,8	68,7	37,5	21,2	33,1	67,0	1 886,9	Productrices de services
								Secteur d'activité
2 546,8	84,5	56,2	20,0	149,2	50,4	37,6	2 324,8	Industries primaires
2 310,0	86,0	38,6	9,1	54,2	63,6	18,3	2 203,9	Construction
2 182,0	111,2	76,6	19,2	18,3	66,3	31,5	2 054,4	Fabrication de biens durables
2 162,2	127,3	76,1	19,8	32,1	82,0	36,6	2 025,6	Fabrication de biens non durables
2 167,4	114,9	50,5	22,5	7,9	47,1	64,8	2 083,4	Commerce de gros
2 049,6	113,1	54,3	32,1	9,5	22,2	39,9	1 902,8	Commerce de détail
2 351,9	146,6	102,9	11,8	64,1	75,6	31,8	2 133,9	Transport et entreposage
2 026,0	147,2	64,8	66,7	6,8	20,1	67,1	1 827,7	Fin., ass., immobilier et location
2 074,5	141,0	35,2	34,3	17,2	55,4	109,4	2 011,5	Serv. prof., scientif. et techniques
2 076,9	82,0	102,3	47,5	18,1	35,8	30,2	1 893,0	Gestion d'entreprises et serv. admin.
2 000,0	280,8	62,9	40,3	32,3	9,1	230,4	1 823,0	Services d'enseignement
1 976,0	145,1	92,8	52,3	14,4	33,2	32,9	1 737,4	Soins de santé et assistance sociale
2 041,2	149,6	38,7	33,7	16,2	34,9	54,7	1 892,5	Information, culture et loisirs
2 005,3	54,8	55,6	34,0	16,8	28,3	28,2	1 900,6	Héberg. et services de restauration
2 142,6	112,9	52,0	36,1	14,0	26,8	58,8	2 013,4	Autres services
2 021,5	182,3	66,8	26,4	35,4	38,0	73,2	1 821,8	Administrations publiques

Annexe B-1

**Durée du travail réelle en jours par année et en heures par année selon les caractéristiques de l'employé,
 Québec, 2002 (emploi salarié unique à plein temps)**

	A	B				C		(A-B)+C
	Durée du travail habituelle	Absences vacances et jours fériés	Absences maladie ou incapacité	Absences obligations personnelles ou familiales	Absences autres raisons	Temps suppl. rémunéré	Temps suppl. non rémunéré	Durée du travail réelle
	Jours							
Ensemble	260,9	19,8	8,7	4,6	1,5	4,8	5,6	236,8
Sexe								
Homme	260,9	19,7	7,6	1,5	1,6	6,2	5,5	242,3
Femme	260,9	19,9	10,1	8,7	1,5	2,9	5,8	229,4
Âge								
Moins de 30 ans	260,9	14,2	5,9	8,2	1,9	5,2	4,0	240,0
Entre 30 et 44 ans	260,9	19,7	8,4	5,4	1,5	4,9	5,8	236,6
Entre 45 et 54 ans	260,9	24,2	9,9	1,2	1,3	4,3	6,7	235,3
55 ans et plus	260,9	22,2	13,3	1,0	1,3	4,2	5,9	233,2
Éducation								
Études secondaires partielles	260,9	16,7	11,6	3,1	1,7	4,9	1,3	234,0
Diplôme d'études secondaires	260,9	19,0	9,3	3,5	1,4	4,8	2,2	234,8
Études postsecondaires ¹	260,9	19,2	8,6	5,3	1,4	5,3	3,6	235,3
Diplôme universitaire	260,9	24,4	5,7	5,2	1,7	3,2	17,0	244,2
État matrimonial								
Célibataire	260,9	16,4	7,4	1,5	1,8	4,9	4,2	242,9
Marié/union libre	260,9	20,9	8,8	6,2	1,5	4,7	6,2	234,6
Séparé/divorcé/veuf	260,9	21,4	11,6	1,6	1,3	4,6	6,0	235,7
Présence d'enfants								
Avec enfants de moins de 3 ans	260,9	18,9	7,6	21,7	1,8	4,6	5,3	220,7
Avec enfants de 3 à 5 ans	260,9	21,2	8,0	1,9	1,5	5,1	6,8	240,2
Avec enfants de 6 à 24 ans	260,9	23,9	10,6	1,1	1,0	4,6	6,1	234,9
Sans enfants de moins de 25 ans	260,9	18,6	8,7	1,6	1,6	4,7	5,3	240,3

1. Complétées ou partielles

D	E				F		(D-E)+F	
Durée du travail habituelle	Absences vacances et jours fériés	Absences maladie ou incapacité	Absences obligations personnelles ou familiales	Absences autres raisons	Temps suppl. rémunéré	Temps suppl. non rémunéré	Durée du travail réelle	
Heures								
2 009,1	150,7	66,0	34,2	11,8	37,2	42,7	1 826,4	Ensemble
								Sexe
2 069,8	154,3	60,3	11,6	12,3	49,0	42,7	1 922,9	Homme
1 928,0	145,9	73,6	64,3	11,2	21,5	42,8	1 697,3	Femme
								Âge
1 996,2	108,4	45,6	60,8	14,2	40,9	30,4	1 838,5	Moins de 30 ans
2 012,1	149,8	64,5	40,4	11,8	38,6	44,5	1 828,7	Entre 30 et 44 ans
2 004,9	183,5	74,9	9,0	10,1	33,2	50,3	1 810,9	Entre 45 et 54 ans
2 040,9	171,3	100,4	8,2	10,3	32,7	44,9	1 828,4	55 ans et plus
								Éducation
2 058,7	131,4	90,5	24,2	13,6	39,5	10,2	1 848,7	Études secondaires partielles
2 023,2	145,7	71,4	26,1	10,4	37,9	17,1	1 824,6	Diplôme d'études secondaires
1 999,9	146,2	65,3	39,5	11,1	41,6	28,2	1 807,5	Études postsecondaires ¹
1 975,6	182,1	41,9	37,4	13,1	24,7	126,7	1 852,4	Diplôme universitaire
								État matrimonial
2 001,9	125,7	57,4	11,0	13,5	38,0	31,7	1 864,0	Célibataire
2 015,3	159,2	66,8	45,8	11,4	37,1	46,8	1 816,1	Marié/union libre
1 981,9	159,3	86,3	11,8	10,0	35,6	43,7	1 793,9	Séparé/divorcé/veuf
								Présence d'enfants
2 009,8	144,3	58,1	160,6	14,1	36,2	40,2	1 709,0	Avec enfants de moins de 3 ans
2 008,0	161,0	60,7	14,3	11,3	39,9	51,8	1 852,4	Avec enfants de 3 à 5 ans
2 001,3	181,1	80,3	8,5	7,4	36,1	45,7	1 805,8	Avec enfants de 6 à 24 ans
2 011,1	142,1	66,7	12,5	12,4	36,9	39,7	1 854,0	Sans enfants de moins de 25 ans

Annexe B-2

**Durée du travail réelle en jours par année et en heures par année selon les caractéristiques de l'emploi,
 Québec, 2002 (emploi salarié unique à plein temps)**

	A	B				C		(A-B)+C
	Durée du travail habituelle	Absences vacances et jours fériés	Absences maladie ou incapacité	Absences obligations personnelles ou familiales	Absences autres raisons	Temps suppl. rémunéré	Temps suppl. non rémunéré	Durée du travail réelle
	Jours							
Ensemble	260,9	19,8	8,7	4,6	1,5	4,8	5,6	236,8
Quintile salarial hebdomadaire¹								
427,84 \$ et moins	260,9	13,2	8,6	5,3	1,6	3,6	1,7	237,5
Entre 427,85 \$ et 596,05 \$	260,9	17,1	9,3	5,5	1,4	4,6	2,4	234,6
Entre 596,06 \$ et 769,13 \$	260,9	20,8	8,3	4,5	1,5	5,2	4,4	235,4
Entre 769,14 \$ et 1 005,60 \$	260,9	23,6	9,3	3,6	1,8	5,9	7,5	235,8
1 005,61 \$ et plus	260,9	27,8	7,5	3,4	1,1	4,9	16,2	242,2
Statut d'emploi								
Permanent	260,9	20,5	8,7	4,8	1,3	4,8	5,8	236,1
Temporaire	260,9	14,1	8,1	2,6	3,5	4,8	4,5	241,9
Durée de l'emploi								
Moins de 12 mois d'ancienneté	260,9	11,8	5,2	2,1	1,8	4,6	4,0	248,6
1 an à 3 ans d'ancienneté	260,9	17,0	7,8	6,0	1,7	5,1	6,0	239,6
4 ans à 9 ans d'ancienneté	260,9	18,9	8,9	8,5	1,3	4,7	5,7	233,6
10 ans à 19 ans d'ancienneté	260,9	23,2	10,8	3,5	1,3	4,7	5,6	232,5
20 ans et plus d'ancienneté	260,9	29,7	10,7	1,4	1,5	4,6	6,7	228,8
Niveau de compétence								
Gestionnaire	260,9	21,7	5,3	4,2	1,5	1,6	24,0	253,8
Professionnel	260,9	22,1	7,2	5,7	1,1	4,7	10,9	240,3
Enseignant	260,9	37,4	7,6	7,4	1,8	1,1	24,0	231,8
Technicien	260,9	20,2	7,9	4,2	1,3	5,6	3,9	236,8
Intermédiaire	260,9	18,0	10,0	4,8	1,7	5,0	1,2	232,7
Élémentaire	260,9	14,3	10,6	3,3	1,9	4,9	0,6	236,2

1. Les quintiles salariaux hebdomadaires utilisés sont ceux du Canada.

D	E				F		(D-E)+F	
Durée du travail habituelle	Absences vacances et jours fériés	Absences maladie ou incapacité	Absences obligations personnelles ou familiales	Absences autres raisons	Temps suppl. rémunéré	Temps suppl. non rémunéré	Durée du travail réelle	
Heures								
2 009,1	150,7	66,0	34,2	11,8	37,2	42,7	1 826,4	Ensemble
								Quintile salarial hebdomadaire
1 938,9	97,8	62,8	38,6	12,3	27,3	12,8	1 767,5	427,84 \$ et moins
2 010,6	129,1	71,3	41,4	10,9	35,7	18,2	1 811,8	Entre 427,85 \$ et 596,05 \$
2 025,9	158,6	63,8	33,2	11,9	41,0	33,6	1 832,9	Entre 596,06 \$ et 769,13 \$
2 023,3	180,3	71,1	27,2	14,1	45,8	56,2	1 832,7	Entre 769,14 \$ et 1 005,60 \$
2 074,5	217,6	59,3	26,3	9,4	38,6	123,7	1 924,2	1 005,61 \$ et plus
								Statut d'emploi
2 010,6	155,9	66,6	35,9	10,0	37,2	43,9	1 823,3	Permanent
1 997,0	107,5	61,4	19,6	27,0	37,2	33,3	1 852,0	Temporaire
								Durée de l'emploi
2 008,0	90,2	40,4	15,7	14,0	36,2	30,5	1 914,3	Moins de 12 mois d'ancienneté
2 013,8	130,5	59,8	44,5	13,0	40,1	46,2	1 852,4	1 an à 3 ans d'ancienneté
2 018,5	144,4	67,9	63,1	10,2	36,7	43,3	1 812,9	4 ans à 9 ans d'ancienneté
2 002,2	176,2	81,8	25,9	10,3	36,4	42,4	1 786,8	10 ans à 19 ans d'ancienneté
1 999,6	225,2	81,1	11,0	11,5	35,5	50,1	1 756,3	20 ans et plus d'ancienneté
								Niveau de compétence
2 080,1	172,9	40,0	31,6	11,5	12,5	186,7	2 023,3	Gestionnaire
1 956,5	163,3	52,2	40,9	8,7	35,4	81,6	1 808,5	Professionnel
1 886,8	268,5	54,7	52,7	13,5	8,1	168,6	1 674,1	Enseignant
2 007,8	154,7	60,7	31,6	10,1	44,1	30,1	1 824,8	Technicien
2 033,7	138,6	77,2	35,9	13,3	39,6	9,8	1 818,1	Intermédiaire
1 998,1	109,4	81,4	24,5	14,9	38,3	4,4	1 810,6	Élémentaire

Annexe B-3

**Durée du travail réelle en jours par année et en heures par année selon les caractéristiques du milieu de travail,
 Québec, 2002 (emploi salarié unique à plein temps)**

	A	B				C		(A-B)+C
	Durée du travail habituelle	Absences vacances et jours fériés	Absences maladie ou incapacité	Absences obligations personnelles ou familiales	Absences autres raisons	Temps suppl. rémunéré	Temps suppl. non rémunéré	Durée du travail réelle
	Jours							
Ensemble	260,9	19,8	8,7	4,6	1,5	4,8	5,6	236,8
Couverture syndicale								
Syndiqué	260,9	24,3	12,3	4,7	2,0	5,8	4,2	227,7
Non syndiqué	260,9	16,5	6,0	4,5	1,2	4,0	6,7	243,4
Taille de l'établissement								
Moins de 20 employés	260,9	16,7	7,2	4,9	1,1	3,3	4,0	238,3
Entre 20 et 99 employés	260,9	19,8	8,7	4,5	1,6	4,6	6,1	237,1
Entre 100 et 500 employés	260,9	21,2	8,8	5,0	1,7	5,9	5,8	236,0
Plus de 500 employés	260,9	23,2	11,4	3,4	1,8	5,9	7,2	234,2
Secteur								
Public	260,9	26,6	11,7	5,3	1,7	4,3	8,8	228,5
Privé	260,9	17,7	7,7	4,4	1,5	4,9	4,7	239,3
Industries								
Productrices de biens	260,9	20,6	8,9	3,4	2,1	7,0	3,4	236,2
Productrices de services	260,9	19,4	8,5	5,1	1,3	3,7	6,7	237,0
Secteur d'activité								
Industries primaires	260,9	12,5	10,0	3,1	3,3	4,3	2,4	238,7
Construction	260,9	26,3	12,2	1,9	3,1	5,3	2,4	225,1
Fabrication de biens durables	260,9	20,8	8,8	2,7	2,0	7,5	2,9	237,1
Fabrication de biens non durables	260,9	19,7	7,8	4,7	1,5	7,5	4,2	238,9
Commerce de gros	260,9	16,8	5,2	4,0	0,3	3,7	7,3	245,5
Commerce de détail	260,9	14,6	7,6	4,6	0,7	2,7	3,6	239,8
Transport et entreposage	260,9	19,8	10,5	4,1	1,6	6,4	3,4	234,6
Fin., ass., immobilier et location	260,9	21,3	7,9	4,3	0,7	2,3	8,4	237,3
Serv. prof., scientif. et techniques	260,9	15,8	4,1	5,1	1,7	5,5	10,9	250,6
Gestion d'entreprises et serv. admin.	260,9	12,6	5,8	2,5	0,7	4,4	2,3	246,0
Services d'enseignement	260,9	33,9	8,1	6,3	2,1	1,3	18,1	230,0
Soins de santé et assistance sociale	260,9	21,5	14,1	8,3	1,3	3,5	4,7	224,0
Information, culture et loisirs	260,9	13,9	7,7	3,6	3,3	4,9	7,1	244,5
Héberg. et services de restauration	260,9	9,9	7,3	4,9	0,8	3,2	2,7	243,9
Autres services	260,9	17,3	5,7	2,1	1,2	3,8	4,4	242,8
Administrations publiques	260,9	24,5	10,8	5,8	1,4	5,4	5,6	229,4

D	E				F		(D-E)+F	
Durée du travail habituelle	Absences vacances et jours fériés	Absences maladie ou incapacité	Absences obligations personnelles ou familiales	Absences autres raisons	Temps suppl. rémunéré	Temps suppl. non rémunéré	Durée du travail réelle	
Heures								
2 009,1	150,7	66,0	34,2	11,8	37,2	42,7	1 826,4	Ensemble
								Couverture syndicale
1 978,1	182,8	92,5	34,9	15,2	45,1	30,3	1 728,1	Syndiqué
2 031,9	127,1	46,5	33,6	9,3	31,4	51,9	1 898,7	Non syndiqué
								Taille de l'établissement
2 017,6	128,2	54,7	36,3	8,7	26,0	31,1	1 846,8	Moins de 20 employés
2 014,6	151,2	66,2	33,5	12,4	36,6	46,3	1 834,2	Entre 20 et 99 employés
2 012,2	162,0	66,9	37,6	13,4	46,1	44,4	1 822,8	Entre 100 et 500 employés
1 974,8	174,0	85,8	25,7	13,8	45,5	54,2	1 775,3	Plus de 500 employés
								Secteur
1 915,2	194,6	85,5	38,6	12,8	32,0	63,4	1 679,2	Public
2 037,6	137,4	60,1	32,8	11,5	38,8	36,5	1 871,1	Privé
								Industries
2 083,8	163,2	71,3	26,6	16,4	55,8	26,5	1 888,5	Productrices de biens
1 974,6	144,9	63,5	37,7	9,7	28,6	50,2	1 797,6	Productrices de services
								Secteur d'activité
2 274,6	108,3	84,1	24,5	30,5	35,9	20,6	2 083,9	Industries primaires
2 097,6	209,1	98,2	14,8	23,9	43,1	19,7	1 814,5	Construction
2 086,5	166,0	70,5	21,1	16,4	60,9	23,2	1 896,5	Fabrication de biens durables
2 046,7	153,4	60,9	36,2	11,6	58,5	32,8	1 875,8	Fabrication de biens non durables
2 070,2	131,4	40,4	31,3	2,4	29,5	57,6	1 951,8	Commerce de gros
2 007,3	112,4	58,1	33,8	5,1	21,3	28,9	1 848,2	Commerce de détail
2 178,0	163,1	86,1	33,5	13,8	51,7	26,3	1 959,6	Transport et entreposage
1 942,8	156,1	57,1	31,5	5,3	17,1	64,1	1 773,9	Fin., ass., immobilier et location
1 992,5	120,1	31,0	38,3	13,3	41,5	82,8	1 914,1	Serv. prof., scientif. et techniques
2 002,3	96,1	44,5	19,5	5,3	34,7	18,8	1 890,4	Gestion d'entreprises et serv. admin.
1 900,0	244,1	57,8	45,7	15,8	9,3	129,3	1 675,3	Services d'enseignement
1 900,6	155,6	101,4	58,4	9,1	25,0	34,5	1 635,5	Soins de santé et assistance sociale
1 968,8	104,6	56,6	26,7	23,8	37,6	53,4	1 848,1	Information, culture et loisirs
1 944,6	73,5	53,4	35,8	6,0	24,6	21,3	1 821,8	Héberg. et services de restauration
2 009,2	133,7	43,3	15,4	8,9	30,2	32,9	1 871,0	Autres services
1 924,4	179,6	79,5	42,4	10,0	40,6	41,2	1 694,7	Administrations publiques

Annexe C-1

**Durée du travail réelle en jours par année et en heures par année selon les caractéristiques de l'employé,
Ontario, 2002 (emploi salarié unique à plein temps)**

	A	B				C		(A-B)+C
	Durée du travail habituelle	Absences vacances et jours fériés	Absences maladie ou incapacité	Absences obligations personnelles ou familiales	Absences autres raisons	Temps suppl. rémunéré	Temps suppl. non rémunéré	Durée du travail réelle
Jours								
Ensemble	260,9	17,2	6,7	5,1	1,8	6,1	8,5	244,7
Sexe								
Homme	260,9	16,0	5,8	1,7	2,0	8,2	8,7	252,2
Femme	260,9	18,6	7,8	9,3	1,5	3,3	8,3	235,1
Âge								
Moins de 30 ans	260,9	12,3	5,2	6,8	2,3	5,8	5,5	245,7
Entre 30 et 44 ans	260,9	16,7	6,3	6,8	1,6	6,5	9,2	245,2
Entre 45 et 54 ans	260,9	21,8	7,8	1,6	1,7	6,2	10,4	244,5
55 ans et plus	260,9	20,1	9,5	1,7	1,6	4,4	7,6	240,0
Éducation								
Études secondaires partielles	260,9	13,0	8,8	2,3	2,1	6,9	1,7	243,3
Diplôme d'études secondaires	260,9	14,8	7,5	4,0	1,7	6,4	3,7	243,0
Études postsecondaires ¹	260,9	16,7	6,9	5,2	1,8	7,1	6,5	243,9
Diplôme universitaire	260,9	22,3	4,5	7,3	1,7	3,5	19,7	248,3
État matrimonial								
Célibataire	260,9	14,0	5,6	1,7	2,3	5,6	6,6	249,5
Marié/union libre	260,9	18,4	6,7	6,6	1,6	6,2	9,3	243,1
Séparé/divorcé/veuf	260,9	17,0	10,2	2,7	1,7	5,9	7,3	242,4
Présence d'enfants								
Avec enfants de moins de 3 ans	260,9	14,8	6,0	22,6	1,5	6,8	8,2	231,2
Avec enfants de 3 à 5 ans	260,9	19,8	6,6	1,9	1,6	6,5	10,0	247,4
Avec enfants de 6 à 24 ans	260,9	19,9	7,8	1,9	1,5	6,2	9,4	245,3
Sans enfants de moins de 25 ans	260,9	16,3	6,7	2,0	2,0	5,7	7,8	247,3

1. Complétées ou partielles

D	E				F		(D-E)+F	
Durée du travail habituelle	Absences vacances et jours fériés	Absences maladie ou incapacité	Absences obligations personnelles ou familiales	Absences autres raisons	Temps suppl. rémunéré	Temps suppl. non rémunéré	Durée du travail réelle	
Heures								
2 076,8	135,9	53,0	39,5	14,3	49,0	67,1	1 950,2	Ensemble
								Sexe
2 132,3	130,3	47,5	14,2	16,3	67,4	69,9	2 061,2	Homme
2 006,4	143,0	59,9	71,5	11,8	25,7	63,6	1 809,3	Femme
								Âge
2 066,2	96,7	41,3	52,7	18,4	47,1	43,7	1 947,9	Moins de 30 ans
2 084,9	131,6	49,8	52,5	12,8	52,6	73,0	1 963,7	Entre 30 et 44 ans
2 072,2	173,0	61,3	12,9	13,9	49,6	81,9	1 942,5	Entre 45 et 54 ans
2 076,6	158,5	75,1	13,4	12,7	35,7	60,1	1 912,7	55 ans et plus
								Éducation
2 108,1	104,2	70,9	18,4	16,8	56,8	14,4	1 969,1	Études secondaires partielles
2 079,0	116,9	59,1	31,5	13,6	52,5	29,8	1 940,2	Diplôme d'études secondaires
2 064,5	131,5	54,8	40,1	14,6	57,3	51,9	1 932,7	Études postsecondaires ¹
2 080,5	176,9	35,5	56,2	13,4	27,7	154,6	1 980,8	Diplôme universitaire
								État matrimonial
2 067,0	109,6	44,5	13,3	18,2	45,2	51,9	1 978,6	Célibataire
2 081,0	145,8	52,9	51,5	13,0	50,6	74,0	1 942,4	Marié/union libre
2 071,8	134,4	79,8	21,5	13,6	47,6	57,3	1 927,3	Séparé/divorcé/veuf
								Présence d'enfants
2 085,8	117,3	46,9	174,0	11,4	55,0	65,9	1 857,0	Avec enfants de moins de 3 ans
2 073,3	156,1	51,5	14,7	13,1	52,6	78,6	1 969,1	Avec enfants de 3 à 5 ans
2 069,0	157,8	61,6	15,3	12,7	49,8	74,0	1 945,4	Avec enfants de 6 à 24 ans
2 077,2	129,0	53,3	16,1	15,9	45,9	61,8	1 970,6	Sans enfants de moins de 25 ans

Annexe C-2

**Durée du travail réelle en jours par année et en heures par année selon les caractéristiques de l'emploi,
Ontario, 2002 (emploi salarié unique à plein temps)**

	A	B				C		(A-B)+C
	Durée du travail habituelle	Absences vacances et jours fériés	Absences maladie ou incapacité	Absences obligations personnelles ou familiales	Absences autres raisons	Temps suppl. rémunéré	Temps suppl. non rémunéré	Durée du travail réelle
Jours								
Ensemble	260,9	17,2	6,7	5,1	1,8	6,1	8,5	244,7
Quintile salarial hebdomadaire¹								
427,84 \$ et moins	260,9	10,2	6,5	5,1	2,3	3,4	1,9	242,2
Entre 427,85 \$ et 596,05 \$	260,9	13,1	7,0	6,0	1,6	5,2	3,1	241,5
Entre 596,06 \$ et 769,13 \$	260,9	16,8	7,9	5,8	1,8	6,6	5,0	240,2
Entre 769,14 \$ et 1 005,60 \$	260,9	19,1	6,7	4,2	1,9	7,6	8,9	245,5
1 005,61 \$ et plus	260,9	23,7	5,6	4,5	1,6	6,7	19,8	252,0
Statut d'emploi								
Permanent	260,9	17,7	6,8	5,2	1,5	6,1	8,8	244,6
Temporaire	260,9	11,0	5,1	3,8	5,1	5,1	4,5	245,5
Durée de l'emploi								
Moins de 12 mois d'ancienneté	260,9	9,4	4,9	2,7	2,7	5,0	6,2	252,6
1 an à 3 ans d'ancienneté	260,9	13,7	5,5	6,7	1,8	5,6	7,9	246,8
4 ans à 9 ans d'ancienneté	260,9	16,7	6,7	7,3	1,3	6,7	8,9	244,5
10 ans à 19 ans d'ancienneté	260,9	22,6	8,4	4,7	1,5	6,1	9,2	239,1
20 ans et plus d'ancienneté	260,9	27,5	9,2	1,5	2,0	7,3	10,9	238,8
Niveau de compétence								
Gestionnaire	260,9	20,7	3,9	4,9	0,8	2,1	25,8	258,6
Professionnel	260,9	18,9	6,0	5,8	1,8	4,0	14,3	246,6
Enseignant	260,9	46,5	5,4	10,6	2,3	0,4	40,7	237,2
Technicien	260,9	15,7	5,8	4,4	1,9	7,4	6,0	246,4
Intermédiaire	260,9	14,9	7,8	4,7	1,7	7,8	2,0	241,6
Élémentaire	260,9	12,0	9,4	5,0	2,5	5,3	1,1	238,4

1. Les quintiles salariaux hebdomadaires utilisés sont ceux du Canada.

D	E				F		(D-E)+F	
Durée du travail habituelle	Absences vacances et jours fériés	Absences maladie ou incapacité	Absences obligations personnelles ou familiales	Absences autres raisons	Temps suppl. rémunéré	Temps suppl. non rémunéré	Durée du travail réelle	
Heures								
2 076,8	135,9	53,0	39,5	14,3	49,0	67,1	1 950,2	Ensemble
								Quintile salarial hebdomadaire
1 966,2	76,1	48,7	38,1	17,1	26,7	14,8	1 827,8	427,84 \$ et moins
2 057,5	102,4	54,4	47,1	12,7	42,2	24,6	1 907,7	Entre 427,85 \$ et 596,05 \$
2 080,0	132,1	62,0	44,5	14,2	53,2	39,4	1 919,6	Entre 596,06 \$ et 769,13 \$
2 100,0	151,3	53,8	32,6	15,0	62,1	70,3	1 979,7	Entre 769,14 \$ et 1 005,60 \$
2 144,0	192,5	46,3	36,1	13,3	54,6	157,1	2 067,6	1 005,61 \$ et plus
								Statut d'emploi
2 078,1	139,9	54,0	40,3	12,3	49,6	69,6	1 950,8	Permanent
2 059,9	84,9	40,6	29,5	40,0	41,7	35,7	1 942,3	Temporaire
								Durée de l'emploi
2 073,3	73,6	38,9	21,0	21,0	40,7	49,5	2 009,0	Moins de 12 mois d'ancienneté
2 075,8	108,1	43,6	51,8	14,5	45,5	63,2	1 966,4	1 an à 3 ans d'ancienneté
2 087,5	132,3	52,6	56,4	10,6	54,0	70,7	1 960,3	4 ans à 9 ans d'ancienneté
2 071,5	178,5	66,0	35,8	11,6	49,5	71,8	1 900,8	10 ans à 19 ans d'ancienneté
2 073,4	218,3	72,6	11,8	16,4	58,5	85,3	1 898,1	20 ans et plus d'ancienneté
								Niveau de compétence
2 148,0	169,3	32,8	38,9	6,4	17,2	206,9	2 124,8	Gestionnaire
2 054,3	147,6	46,4	43,9	14,0	30,9	112,7	1 946,0	Professionnel
2 044,9	367,6	42,5	82,9	17,4	3,4	308,7	1 846,7	Enseignant
2 077,9	123,8	45,5	34,3	15,6	59,7	48,1	1 966,5	Technicien
2 083,2	118,1	62,1	37,3	13,4	64,0	16,1	1 932,5	Intermédiaire
2 038,7	93,3	74,1	38,4	19,6	42,6	8,5	1 864,5	Élémentaire

Annexe C-3

**Durée du travail réelle en jours par année et en heures par année selon les caractéristiques du milieu de travail,
Ontario, 2002 (emploi salarié unique à plein temps)**

	A	B				C		(A-B)+C
	Durée du travail habituelle	Absences vacances et jours fériés	Absences maladie ou incapacité	Absences obligations personnelles ou familiales	Absences autres raisons	Temps suppl. rémunéré	Temps suppl. non rémunéré	Durée du travail réelle
	Jours							
Ensemble	260,9	17,2	6,7	5,1	1,8	6,1	8,5	244,7
Couverture syndicale								
Syndiqué	260,9	23,0	10,0	5,5	2,7	8,7	8,0	236,3
Non syndiqué	260,9	14,7	5,3	4,9	1,4	4,9	8,7	248,2
Taille de l'établissement								
Moins de 20 employés	260,9	14,2	5,5	4,9	2,0	3,8	6,3	244,5
Entre 20 et 99 employés	260,9	17,4	6,4	5,5	1,8	5,4	9,5	244,6
Entre 100 et 500 employés	260,9	17,8	7,3	5,1	1,6	7,7	8,4	245,2
Plus de 500 employés	260,9	20,7	8,3	4,5	1,9	8,6	10,1	244,2
Secteur								
Public	260,9	27,1	8,8	6,7	2,7	4,4	14,7	234,7
Privé	260,9	14,7	6,2	4,7	1,6	6,5	6,9	247,2
Industries								
Productrices de biens	260,9	14,7	7,1	3,1	2,1	10,8	5,0	249,7
Productrices de services	260,9	18,4	6,5	6,0	1,7	3,8	10,2	242,2
Secteur d'activité								
Industries primaires	260,9	16,0	6,8	2,8	4,3	8,9	5,4	245,3
Construction	260,9	11,0	5,5	2,4	5,6	7,2	3,4	247,1
Fabrication de biens durables	260,9	14,7	7,3	3,0	1,4	13,7	4,8	253,0
Fabrication de biens non durables	260,9	16,2	7,7	3,7	1,1	8,7	5,9	246,9
Commerce de gros	260,9	15,2	4,4	5,2	0,7	5,0	9,9	250,4
Commerce de détail	260,9	13,4	5,8	5,3	0,8	2,8	4,7	243,1
Transport et entreposage	260,9	16,9	7,0	3,1	1,9	7,9	4,7	244,7
Fin., ass., immobilier et location	260,9	18,2	5,9	7,1	0,7	2,1	11,9	242,9
Serv. prof., scientif. et techniques	260,9	15,2	4,3	5,4	1,0	4,3	15,0	254,3
Gestion d'entreprises et serv. admin.	260,9	11,4	6,2	6,1	2,0	4,9	4,9	245,0
Services d'enseignement	260,9	38,5	7,0	8,8	2,0	1,1	29,1	234,8
Soins de santé et assistance sociale	260,9	19,1	9,7	9,5	1,8	3,7	5,9	230,2
Information, culture et loisirs	260,9	15,7	6,5	5,2	1,7	4,1	10,0	245,9
Héberg. et services de restauration	260,9	11,3	5,4	4,9	1,8	2,5	4,9	244,9
Autres services	260,9	14,3	4,9	3,4	1,8	3,9	6,6	246,9
Administrations publiques	260,9	22,9	8,6	4,5	4,2	5,4	9,9	236,0

D	E				F		(D-E)+F	
Durée du travail habituelle	Absences vacances et jours fériés	Absences maladie ou incapacité	Absences obligations personnelles ou familiales	Absences autres raisons	Temps suppl. rémunéré	Temps suppl. non rémunéré	Durée du travail réelle	
Heures								
2 076,8	135,9	53,0	39,5	14,3	49,0	67,1	1 950,2	Ensemble
								Couverture syndicale
2 044,8	180,1	78,4	42,3	20,9	69,6	61,3	1 853,9	Syndiqué
2 090,3	117,1	42,2	38,3	11,5	40,3	69,6	1 991,0	Non syndiqué
								Taille de l'établissement
2 085,3	111,9	43,6	37,8	15,8	30,6	50,6	1 957,4	Moins de 20 employés
2 081,1	138,5	50,8	43,2	14,2	43,9	75,1	1 953,3	Entre 20 et 99 employés
2 074,6	140,8	57,8	39,4	12,4	62,2	66,0	1 952,5	Entre 100 et 500 employés
2 057,7	162,0	65,2	35,0	15,4	68,6	79,7	1 928,5	Plus de 500 employés
								Secteur
2 005,2	209,9	67,0	50,2	20,9	34,2	111,6	1 803,0	Public
2 095,0	117,1	49,4	36,7	12,7	52,8	55,8	1 987,6	Privé
								Industries
2 119,8	118,4	58,0	24,9	16,8	88,4	40,2	2 030,3	Productrices de biens
2 056,1	144,2	50,6	46,5	13,2	30,1	80,0	1 911,7	Productrices de services
								Secteur d'activité
2 279,2	135,4	60,3	22,9	37,7	75,4	45,5	2 143,8	Industries primaires
2 172,3	90,6	45,6	19,5	45,2	60,9	28,8	2 061,2	Construction
2 109,3	119,0	59,0	23,7	11,0	111,4	38,9	2 046,9	Fabrication de biens durables
2 090,3	129,1	62,4	29,4	8,7	70,7	46,8	1 978,2	Fabrication de biens non durables
2 124,3	123,7	36,4	41,6	5,1	41,0	80,5	2 039,0	Commerce de gros
2 054,1	106,0	45,0	40,9	6,5	22,4	38,6	1 916,7	Commerce de détail
2 218,3	140,2	58,7	24,9	17,2	65,4	40,4	2 083,1	Transport et entreposage
2 047,3	141,5	45,6	54,6	5,5	16,0	93,0	1 909,1	Fin., ass., immobilier et location
2 079,7	120,1	33,5	42,4	7,8	34,0	119,7	2 029,6	Serv. prof., scientif. et techniques
2 086,6	90,2	48,7	48,8	16,0	39,7	39,8	1 962,4	Gestion d'entreprises et serv. admin.
2 020,6	302,0	54,7	67,9	15,5	8,2	221,2	1 809,9	Services d'enseignement
1 968,9	144,4	72,6	71,5	13,8	27,7	45,0	1 739,3	Soins de santé et assistance sociale
2 064,4	123,4	51,2	40,6	13,7	32,8	79,4	1 947,6	Information, culture et loisirs
2 016,0	87,3	40,6	37,3	13,7	19,7	40,5	1 897,3	Héberg. et services de restauration
2 109,4	114,0	39,1	26,2	13,8	32,0	53,1	2 001,4	Autres services
2 000,7	175,7	64,9	33,7	32,5	42,8	75,1	1 811,7	Administrations publiques

Annexe D-1

**Durée du travail réelle en jours par année et en heures par année selon les caractéristiques de l'employé,
Prairies, 2002 (emploi salarié unique à plein temps)**

	A	B				C		(A-B)+C
	Durée du travail habituelle	Absences vacances et jours fériés	Absences maladie ou incapacité	Absences obligations personnelles ou familiales	Absences autres raisons	Temps suppl. rémunéré	Temps suppl. non rémunéré	Durée du travail réelle
	Jours							
Ensemble	260,9	19,2	7,4	5,0	2,5	7,7	8,1	242,6
Sexe								
Homme	260,9	18,3	6,6	1,7	3,0	11,0	8,3	250,5
Femme	260,9	20,5	8,5	9,3	1,9	3,2	7,8	231,8
Âge								
Moins de 30 ans	260,9	14,1	6,1	7,0	3,6	8,9	4,8	243,7
Entre 30 et 44 ans	260,9	19,1	7,1	6,2	2,2	8,2	9,1	243,6
Entre 45 et 54 ans	260,9	23,6	8,2	1,9	2,1	6,3	10,7	242,2
55 ans et plus	260,9	24,1	10,5	1,6	1,8	5,3	7,4	235,6
Éducation								
Études secondaires partielles	260,9	14,5	9,5	3,8	2,7	9,7	2,4	242,5
Diplôme d'études secondaires	260,9	16,5	7,4	4,9	2,3	7,7	4,4	241,9
Études postsecondaires ¹	260,9	19,4	7,5	4,9	2,4	8,7	6,3	241,7
Diplôme universitaire	260,9	25,6	5,6	6,1	3,1	3,6	21,3	245,4
État matrimonial								
Célibataire	260,9	15,5	6,8	2,0	3,1	8,4	5,2	246,9
Marié/union libre	260,9	20,6	7,1	6,4	2,3	7,4	9,3	241,2
Séparé/divorcé/veuf	260,9	20,1	11,1	3,3	2,3	7,3	7,9	239,3
Présence d'enfants								
Avec enfants de moins de 3 ans	260,9	16,2	5,7	23,7	2,6	9,2	8,4	230,3
Avec enfants de 3 à 5 ans	260,9	20,9	7,4	1,9	2,1	6,9	9,8	245,4
Avec enfants de 6 à 24 ans	260,9	23,9	8,1	1,7	1,7	6,6	10,0	242,1
Sans enfants de moins de 25 ans	260,9	18,6	7,7	2,0	2,8	7,7	7,1	244,7

1. Complétées ou partielles

D	E				F		(D-E)+F	
Durée du travail habituelle	Absences vacances et jours fériés	Absences maladie ou incapacité	Absences obligations personnelles ou familiales	Absences autres raisons	Temps suppl. rémunéré	Temps suppl. non rémunéré	Durée du travail réelle	
Heures								
2 108,3	154,3	59,7	39,0	21,7	63,8	64,9	1 962,3	Ensemble
								Sexe
2 184,8	151,9	56,1	14,7	27,1	92,5	68,0	2 095,7	Homme
2 004,9	157,6	64,6	71,8	14,5	25,1	60,6	1 782,2	Femme
								Âge
2 108,2	114,1	50,2	54,6	31,5	75,3	38,5	1 971,6	Moins de 30 ans
2 115,9	153,6	57,6	48,7	18,6	67,8	73,0	1 978,3	Entre 30 et 44 ans
2 098,1	187,9	64,5	14,8	18,0	51,7	84,3	1 948,9	Entre 45 et 54 ans
2 101,5	190,7	84,4	12,4	15,5	44,2	59,2	1 902,0	55 ans et plus
								Éducation
2 163,8	117,9	78,8	29,7	24,7	83,8	20,4	2 016,9	Études secondaires partielles
2 110,7	132,6	59,4	38,4	19,9	64,9	36,6	1 961,8	Diplôme d'études secondaires
2 096,1	155,2	60,9	38,4	20,5	71,9	50,6	1 943,6	Études postsecondaires ¹
2 095,4	205,8	43,9	47,6	24,8	29,0	167,1	1 969,5	Diplôme universitaire
								État matrimonial
2 105,5	125,0	56,5	15,9	27,2	70,2	41,9	1 993,0	Célibataire
2 110,4	165,4	57,2	49,9	19,9	61,7	74,4	1 954,2	Marié/union libre
2 100,9	159,4	88,1	26,8	18,7	60,5	63,0	1 931,2	Séparé/divorcé/veuf
								Présence d'enfants
2 133,6	131,7	45,9	184,6	23,1	77,4	67,9	1 893,6	Avec enfants de moins de 3 ans
2 092,3	166,0	58,5	14,6	17,9	56,6	78,4	1 970,2	Avec enfants de 3 à 5 ans
2 088,6	190,5	64,5	13,7	14,4	54,3	80,2	1 940,1	Avec enfants de 6 à 24 ans
2 110,8	149,4	62,6	15,7	23,9	64,6	57,0	1 980,9	Sans enfants de moins de 25 ans

Annexe D-2

Durée du travail réelle en jours par année et en heures par année selon les caractéristiques de l'emploi,**Prairies, 2002 (emploi salarié unique à plein temps)**

	A	B				C		(A-B)+C
	Durée du travail habituelle	Absences vacances et jours fériés	Absences maladie ou incapacité	Absences obligations personnelles ou familiales	Absences autres raisons	Temps suppl. rémunéré	Temps suppl. non rémunéré	Durée du travail réelle
	Jours							
Ensemble	260,9	19,2	7,4	5,0	2,5	7,7	8,1	242,6
Quintile salarial hebdomadaire¹								
427,84 \$ et moins	260,9	13,6	7,7	5,7	2,3	4,4	2,2	238,3
Entre 427,85 \$ et 596,05 \$	260,9	16,7	8,7	5,9	1,9	6,9	3,9	238,4
Entre 596,06 \$ et 769,13 \$	260,9	20,0	7,9	5,6	2,5	8,6	6,1	239,4
Entre 769,14 \$ et 1 005,60 \$	260,9	21,6	7,2	4,4	2,6	9,9	10,1	245,1
1 005,61 \$ et plus	260,9	25,1	5,5	3,2	3,3	9,2	18,8	251,9
Statut d'emploi								
Permanent	260,9	19,7	7,5	5,1	2,2	7,2	8,3	241,8
Temporaire	260,9	14,1	6,3	3,2	5,4	13,1	5,6	250,6
Durée de l'emploi								
Moins de 12 mois d'ancienneté	260,9	11,1	6,3	2,2	3,5	9,7	5,1	252,7
1 an à 3 ans d'ancienneté	260,9	16,7	6,9	6,9	2,5	7,8	7,0	242,8
4 ans à 9 ans d'ancienneté	260,9	20,3	7,1	7,7	2,3	7,3	9,0	239,8
10 ans à 19 ans d'ancienneté	260,9	24,4	9,3	4,1	2,1	6,5	9,8	237,3
20 ans et plus d'ancienneté	260,9	30,5	8,6	1,5	1,9	5,9	12,1	236,4
Niveau de compétence								
Gestionnaire	260,9	21,9	4,4	5,1	1,2	2,4	26,3	256,8
Professionnel	260,9	24,0	5,7	5,3	2,0	5,1	12,5	241,6
Enseignant	260,9	37,4	7,9	7,5	6,5	0,8	40,8	243,1
Technicien	260,9	18,0	7,0	4,2	2,5	9,4	5,7	244,3
Intermédiaire	260,9	17,4	8,5	5,5	2,5	9,1	2,4	238,6
Élémentaire	260,9	14,6	9,1	4,3	2,6	8,1	1,4	239,8

1. Les quintiles salariaux hebdomadaires utilisés sont ceux du Canada.

D	E				F		(D-E)+F	
Durée du travail habituelle	Absences vacances et jours fériés	Absences maladie ou incapacité	Absences obligations personnelles ou familiales	Absences autres raisons	Temps suppl. rémunéré	Temps suppl. non rémunéré	Durée du travail réelle	
Heures								
2 108,3	154,3	59,7	39,0	21,7	63,8	64,9	1 962,3	Ensemble
								Quintile salarial hebdomadaire
1 971,7	102,1	57,4	42,6	17,1	34,3	16,8	1 803,5	427,84 \$ et moins
2 071,1	130,6	68,5	46,2	15,4	55,8	31,2	1 897,4	Entre 427,85 \$ et 596,05 \$
2 108,4	160,2	63,4	43,7	21,4	70,3	48,4	1 938,4	Entre 596,06 \$ et 769,13 \$
2 141,9	174,1	59,6	34,7	21,8	81,6	80,4	2 013,6	Entre 769,14 \$ et 1 005,60 \$
2 262,0	211,1	50,2	27,3	32,9	82,1	151,1	2 173,7	1 005,61 \$ et plus
								Statut d'emploi
2 105,0	158,3	60,4	40,3	19,2	59,0	66,8	1 952,6	Permanent
2 143,2	112,4	52,8	24,6	47,7	114,0	44,8	2 064,4	Temporaire
								Durée de l'emploi
2 113,8	88,8	50,5	17,5	30,1	82,3	41,5	2 050,7	Moins de 12 mois d'ancienneté
2 114,3	135,6	56,3	54,3	21,3	65,3	56,6	1 968,7	1 an à 3 ans d'ancienneté
2 121,9	163,1	58,2	59,9	20,4	60,9	72,5	1 953,6	4 ans à 9 ans d'ancienneté
2 085,4	194,6	73,0	31,6	18,0	53,3	77,7	1 899,2	10 ans à 19 ans d'ancienneté
2 091,8	243,2	68,2	11,6	15,5	47,8	95,0	1 896,2	20 ans et plus d'ancienneté
								Niveau de compétence
2 175,2	182,7	35,4	41,1	10,7	19,3	213,8	2 138,4	Gestionnaire
2 072,8	190,6	44,3	40,3	15,6	40,2	100,0	1 922,2	Professionnel
2 050,9	294,4	62,9	59,5	50,8	6,1	307,5	1 896,8	Enseignant
2 109,3	144,6	56,6	32,7	21,8	77,3	46,3	1 977,2	Technicien
2 132,6	139,5	69,8	43,4	23,2	77,3	20,1	1 954,0	Intermédiaire
2 049,6	115,1	71,1	32,8	20,8	67,4	11,8	1 889,1	Élémentaire

Annexe D-3

**Durée du travail réelle en jours par année et en heures par année selon les caractéristiques du milieu de travail,
Prairies, 2002 (emploi salarié unique à plein temps)**

	A	B				C		(A-B)+C
	Durée du travail habituelle	Absences vacances et jours fériés	Absences maladie ou incapacité	Absences obligations personnelles ou familiales	Absences autres raisons	Temps suppl. rémunéré	Temps suppl. non rémunéré	Durée du travail réelle
	Jours							
Ensemble	260,9	19,2	7,4	5,0	2,5	7,7	8,1	242,6
Couverture syndicale								
Syndiqué	260,9	24,7	10,7	5,6	2,8	8,6	8,6	234,3
Non syndiqué	260,9	16,9	6,0	4,7	2,4	7,3	7,9	246,1
Taille de l'établissement								
Moins de 20 employés	260,9	16,8	6,2	5,5	2,6	6,7	6,5	243,0
Entre 20 et 99 employés	260,9	20,1	7,5	4,3	2,6	7,5	9,2	243,1
Entre 100 et 500 employés	260,9	20,1	7,9	5,2	2,2	8,3	8,5	242,2
Plus de 500 employés	260,9	22,2	9,9	5,1	2,4	9,9	9,0	240,1
Secteur								
Public	260,9	27,1	9,9	5,4	2,8	4,3	13,1	233,1
Privé	260,9	16,9	6,7	4,8	2,4	8,7	6,6	245,4
Industries								
Productrices de biens	260,9	16,6	7,6	4,1	3,9	14,7	5,6	249,1
Productrices de services	260,9	20,3	7,3	5,3	2,0	4,9	9,1	240,0
Secteur d'activité								
Industries primaires	260,9	19,5	5,0	3,5	5,8	16,8	8,5	252,3
Construction	260,9	11,1	8,9	2,5	6,7	21,0	3,5	256,2
Fabrication de biens durables	260,9	15,2	8,3	4,3	1,5	10,5	4,2	246,3
Fabrication de biens non durables	260,9	20,2	8,0	6,1	1,6	10,7	6,1	241,8
Commerce de gros	260,9	17,8	4,2	4,3	1,1	7,0	10,0	250,6
Commerce de détail	260,9	14,8	6,6	5,1	1,0	3,7	5,9	242,9
Transport et entreposage	260,9	19,1	9,2	2,3	2,5	9,4	5,5	242,7
Fin., ass., immobilier et location	260,9	22,0	5,9	6,5	1,5	2,6	8,5	236,2
Serv. prof., scientif. et techniques	260,9	19,1	5,8	4,1	2,5	6,9	10,7	247,0
Gestion d'entreprises et serv. admin.	260,9	14,2	6,0	4,1	1,6	7,8	6,0	248,8
Services d'enseignement	260,9	34,2	7,9	6,3	5,1	1,2	29,9	238,5
Soins de santé et assistance sociale	260,9	21,3	11,0	8,6	2,1	4,5	4,9	227,2
Information, culture et loisirs	260,9	19,7	6,8	4,1	1,4	4,3	8,2	241,5
Héberg. et services de restauration	260,9	11,5	5,2	5,3	1,3	3,8	4,3	245,7
Autres services	260,9	18,1	5,2	6,2	2,1	7,1	8,0	244,4
Administrations publiques	260,9	26,5	9,0	3,9	1,2	4,9	7,0	232,2

D	E				F		(D-E)+F	
Durée du travail habituelle	Absences vacances et jours fériés	Absences maladie ou incapacité	Absences obligations personnelles ou familiales	Absences autres raisons	Temps suppl. rémunéré	Temps suppl. non rémunéré	Durée du travail réelle	
Heures								
2 108,3	154,3	59,7	39,0	21,7	63,8	64,9	1 962,3	Ensemble
								Couverture syndicale
2 054,7	194,2	84,5	42,6	22,3	69,9	66,0	1 847,0	Syndiqué
2 131,2	137,3	49,1	37,4	21,4	61,3	64,4	2 011,6	Non syndiqué
								Taille de l'établissement
2 125,5	135,2	50,9	42,9	23,0	57,0	52,8	1 983,3	Moins de 20 employés
2 105,7	161,1	60,3	33,4	22,6	62,9	73,1	1 964,3	Entre 20 et 99 employés
2 092,1	161,0	62,6	41,5	18,5	67,2	67,7	1 943,3	Entre 100 et 500 employés
2 093,0	179,6	79,5	39,1	20,8	81,3	71,9	1 927,2	Plus de 500 employés
								Secteur
2 014,1	210,1	75,2	41,4	21,4	33,7	100,0	1 799,7	Public
2 136,5	137,6	55,1	38,2	21,8	72,9	54,3	2 011,1	Privé
								Industries
2 208,0	140,0	64,3	34,1	36,9	125,4	46,6	2 104,8	Productrices de biens
2 069,7	159,8	57,9	40,8	15,8	40,1	71,9	1 907,3	Productrices de services
								Secteur d'activité
2 351,8	175,2	48,8	32,0	62,3	148,0	70,8	2 252,4	Industries primaires
2 251,3	94,5	76,9	20,5	58,2	181,4	29,7	2 212,3	Construction
2 124,9	123,7	68,3	34,5	12,9	85,6	34,8	2 005,9	Fabrication de biens durables
2 105,2	163,9	63,6	48,6	14,0	86,4	50,2	1 951,8	Fabrication de biens non durables
2 141,7	145,5	33,0	33,7	9,1	57,7	82,6	2 060,6	Commerce de gros
2 053,1	117,4	50,5	39,3	7,6	29,5	48,6	1 916,4	Commerce de détail
2 261,4	159,6	82,3	19,4	22,1	79,0	47,1	2 104,1	Transport et entreposage
2 034,7	171,1	45,1	49,8	11,4	21,4	67,3	1 846,1	Fin., ass., immobilier et location
2 112,3	154,1	51,1	31,7	21,6	56,7	87,1	1 997,5	Serv. prof., scientif. et techniques
2 076,1	112,0	46,4	30,7	12,4	63,9	48,3	1 986,9	Gestion d'entreprises et serv. admin.
2 013,4	265,8	60,8	48,3	39,6	9,0	226,4	1 834,2	Services d'enseignement
1 997,4	163,2	83,7	64,8	15,6	34,8	38,5	1 743,5	Soins de santé et assistance sociale
2 033,7	151,7	51,6	31,5	10,6	33,6	64,5	1 886,3	Information, culture et loisirs
2 040,4	90,5	39,5	42,1	10,2	30,6	35,2	1 923,8	Héberg. et services de restauration
2 134,5	148,1	43,5	48,1	17,7	58,9	67,1	2 003,2	Autres services
2 023,5	206,2	69,2	30,3	9,7	38,8	53,6	1 800,5	Administrations publiques

Annexe E-1

**Durée du travail réelle en jours par année et en heures par année selon les caractéristiques de l'employé,
Colombie-Britannique, 2002 (emploi salarié unique à plein temps)**

	A	B				C		(A-B)+C
	Durée du travail habituelle	Absences vacances et jours fériés	Absences maladie ou incapacité	Absences obligations personnelles ou familiales	Absences autres raisons	Temps suppl. rémunéré	Temps suppl. non rémunéré	Durée du travail réelle
	Jours							
Ensemble	260,9	19,8	8,1	4,9	2,0	4,9	7,1	238,2
Sexe								
Homme	260,9	19,4	7,1	1,5	2,5	6,8	7,3	244,4
Femme	260,9	20,3	9,3	9,3	1,3	2,5	6,9	230,0
Âge								
Moins de 30 ans	260,9	14,4	5,7	6,1	2,1	5,4	4,5	242,5
Entre 30 et 44 ans	260,9	19,1	8,1	6,8	2,1	5,3	7,2	237,3
Entre 45 et 54 ans	260,9	24,1	8,2	1,8	1,9	4,4	9,3	238,6
55 ans et plus	260,9	23,7	13,1	1,5	1,9	3,6	6,9	231,2
Éducation								
Études secondaires partielles	260,9	16,8	9,6	3,0	2,3	6,1	1,7	237,0
Diplôme d'études secondaires	260,9	18,2	8,6	4,5	2,0	4,9	3,6	236,1
Études postsecondaires ¹	260,9	18,9	8,5	5,3	2,1	5,7	5,3	237,0
Diplôme universitaire	260,9	25,1	5,9	5,2	1,6	2,7	18,0	243,8
État matrimonial								
Célibataire	260,9	15,8	6,7	1,7	2,0	4,8	5,2	244,7
Marié/union libre	260,9	21,3	8,2	6,5	2,0	4,9	7,8	235,6
Séparé/divorcé/veuf	260,9	20,2	11,1	2,5	1,9	5,5	7,3	237,9
Présence d'enfants								
Avec enfants de moins de 3 ans	260,9	17,5	6,7	24,3	1,7	6,0	6,9	223,7
Avec enfants de 3 à 5 ans	260,9	19,4	8,0	1,9	1,9	5,4	7,2	242,3
Avec enfants de 6 à 24 ans	260,9	25,0	9,6	1,4	1,7	3,7	8,3	235,1
Sans enfants de moins de 25 ans	260,9	19,5	8,2	1,9	2,1	4,8	6,9	240,8

1. Complétées ou partielles

D	E				F		(D-E)+F	
Durée du travail habituelle	Absences vacances et jours fériés	Absences maladie ou incapacité	Absences obligations personnelles ou familiales	Absences autres raisons	Temps suppl. rémunéré	Temps suppl. non rémunéré	Durée du travail réelle	
Heures								
2 057,2	155,8	62,8	37,3	16,9	39,6	55,6	1 879,6	Ensemble
								Sexe
2 115,9	156,9	57,3	12,0	22,3	55,4	58,2	1 981,0	Homme
1 980,7	154,5	70,0	70,3	9,7	19,0	52,2	1 747,5	Femme
								Âge
2 026,8	112,1	44,8	46,3	17,5	43,8	35,2	1 885,1	Moins de 30 ans
2 065,8	151,4	62,2	52,4	17,2	42,5	56,7	1 881,9	Entre 30 et 44 ans
2 063,2	189,8	64,1	14,3	16,6	35,6	72,9	1 887,0	Entre 45 et 54 ans
2 074,1	188,5	101,6	11,5	15,0	28,3	54,8	1 840,7	55 ans et plus
								Éducation
2 089,6	132,0	76,0	24,2	19,9	50,5	14,1	1 902,1	Études secondaires partielles
2 056,7	143,3	67,1	34,6	16,9	39,5	28,6	1 862,9	Diplôme d'études secondaires
2 043,2	148,3	65,4	40,4	18,0	45,4	42,4	1 858,9	Études postsecondaires ¹
2 072,3	199,8	45,2	40,2	12,6	21,3	138,9	1 934,5	Diplôme universitaire
								État matrimonial
2 039,6	122,9	52,0	12,7	16,1	38,0	41,1	1 915,0	Célibataire
2 066,1	168,8	64,1	49,7	17,4	39,7	61,3	1 867,1	Marié/union libre
2 044,2	157,7	84,3	19,5	15,2	44,0	56,8	1 868,3	Séparé/divorcé/veuf
								Présence d'enfants
2 070,4	138,9	52,6	185,6	15,2	48,6	54,1	1 781,0	Avec enfants de moins de 3 ans
2 059,5	152,8	61,0	14,5	15,7	43,2	56,9	1 915,6	Avec enfants de 3 à 5 ans
2 048,6	194,3	73,2	11,6	14,2	29,7	64,9	1 850,0	Avec enfants de 6 à 24 ans
2 055,1	153,5	63,8	14,7	18,1	38,4	53,9	1 897,3	Sans enfants de moins de 25 ans

Annexe E-2

**Durée du travail réelle en jours par année et en heures par année selon les caractéristiques de l'emploi,
Colombie-Britannique, 2002 (emploi salarié unique à plein temps)**

	A	B				C		(A-B)+C
	Durée du travail habituelle	Absences vacances et jours fériés	Absences maladie ou incapacité	Absences obligations personnelles ou familiales	Absences autres raisons	Temps suppl. rémunéré	Temps suppl. non rémunéré	Durée du travail réelle
Jours								
Ensemble	260,9	19,8	8,1	4,9	2,0	4,9	7,1	238,2
Quintile salarial hebdomadaire¹								
427,84 \$ et moins	260,9	12,1	6,8	4,8	2,1	3,0	2,3	240,3
Entre 427,85 \$ et 596,05 \$	260,9	15,9	7,3	5,9	1,1	3,9	3,6	238,2
Entre 596,06 \$ et 769,13 \$	260,9	19,2	10,3	5,5	1,6	4,4	4,2	232,9
Entre 769,14 \$ et 1 005,60 \$	260,9	21,8	8,6	5,1	2,0	6,7	7,6	237,8
1 005,61 \$ et plus	260,9	26,8	7,2	3,4	2,9	5,7	15,2	241,5
Statut d'emploi								
Permanent	260,9	20,6	8,2	4,9	1,8	4,8	7,3	237,5
Temporaire	260,9	11,6	6,9	4,3	3,9	6,1	4,9	245,1
Durée de l'emploi								
Moins de 12 mois d'ancienneté	260,9	11,4	5,4	2,7	2,4	5,6	5,1	249,7
1 an à 3 ans d'ancienneté	260,9	16,2	6,7	7,0	1,5	5,2	6,6	241,3
4 ans à 9 ans d'ancienneté	260,9	20,9	9,2	6,3	2,2	4,5	7,5	234,4
10 ans à 19 ans d'ancienneté	260,9	24,3	11,0	4,1	1,9	4,3	8,0	231,9
20 ans et plus d'ancienneté	260,9	30,5	8,5	2,1	2,3	5,2	9,0	231,7
Niveau de compétence								
Gestionnaire	260,9	21,8	3,9	2,1	1,0	2,2	22,2	256,5
Professionnel	260,9	22,7	6,1	6,0	1,6	3,9	11,4	239,7
Enseignant	260,9	37,4	10,5	5,7	2,0	1,0	34,5	240,8
Technicien	260,9	18,9	8,4	5,3	2,1	5,5	5,1	236,7
Intermédiaire	260,9	18,3	9,1	5,4	2,1	6,4	2,2	234,6
Élémentaire	260,9	15,4	8,6	2,9	2,5	4,0	1,2	236,7

1. Les quintiles salariaux hebdomadaires utilisés sont ceux du Canada.

D	E				F		(D-E)+F	
Durée du travail habituelle	Absences vacances et jours fériés	Absences maladie ou incapacité	Absences obligations personnelles ou familiales	Absences autres raisons	Temps suppl. rémunéré	Temps suppl. non rémunéré	Durée du travail réelle	
Heures								
2 057,2	155,8	62,8	37,3	16,9	39,6	55,6	1 879,6	Ensemble
								Quintile salarial hebdomadaire
1 946,0	91,4	51,2	35,6	15,1	22,6	17,2	1 792,5	427,84 \$ et moins
2 029,1	121,6	56,0	45,3	8,7	30,9	28,5	1 856,8	Entre 427,85 \$ et 596,05 \$
2 025,3	147,4	77,5	42,6	12,1	35,0	32,4	1 813,0	Entre 596,06 \$ et 769,13 \$
2 059,4	170,0	66,8	38,5	16,3	53,2	58,7	1 879,6	Entre 769,14 \$ et 1 005,60 \$
2 186,4	221,4	59,4	27,0	28,7	48,6	121,0	2 019,6	1 005,61 \$ et plus
								Statut d'emploi
2 057,4	162,1	63,6	37,8	15,4	38,4	57,3	1 874,3	Permanent
2 055,0	91,4	54,6	32,0	32,5	51,8	38,2	1 934,5	Temporaire
								Durée de l'emploi
2 061,8	89,5	42,0	20,7	19,2	45,8	40,9	1 977,1	Moins de 12 mois d'ancienneté
2 052,1	127,4	51,8	53,4	13,2	41,5	51,5	1 899,2	1 an à 3 ans d'ancienneté
2 061,6	164,2	71,1	47,9	18,6	36,1	58,9	1 854,8	4 ans à 9 ans d'ancienneté
2 044,3	190,8	85,6	31,0	15,8	34,2	62,2	1 817,5	10 ans à 19 ans d'ancienneté
2 073,6	243,2	65,4	16,4	20,1	41,8	69,6	1 840,0	20 ans et plus d'ancienneté
								Niveau de compétence
2 157,9	182,4	31,7	16,2	7,4	17,7	176,3	2 114,1	Gestionnaire
2 049,2	177,2	45,6	45,8	12,3	29,9	89,6	1 887,8	Professionnel
2 024,1	292,3	79,2	45,8	15,7	7,9	254,9	1 854,0	Enseignant
2 060,6	149,1	65,6	40,4	18,0	44,2	40,6	1 872,3	Technicien
2 057,6	143,9	71,0	41,3	19,0	51,8	17,7	1 851,9	Intermédiaire
2 002,2	117,9	65,9	21,9	19,5	32,0	9,6	1 818,5	Élémentaire

Annexe E-3

**Durée du travail réelle en jours par année et en heures par année selon les caractéristiques du milieu de travail,
Colombie-Britannique, 2002 (emploi salarié unique à plein temps)**

	A	B				C		(A-B)+C
	Durée du travail habituelle	Absences vacances et jours fériés	Absences maladie ou incapacité	Absences obligations personnelles ou familiales	Absences autres raisons	Temps suppl. rémunéré	Temps suppl. non rémunéré	Durée du travail réelle
	Jours							
Ensemble	260,9	19,8	8,1	4,9	2,0	4,9	7,1	238,2
Couverture syndicale								
Syndiqué	260,9	25,1	12,1	4,7	2,8	6,2	6,0	228,5
Non syndiqué	260,9	16,8	5,8	5,0	1,6	4,2	7,7	243,6
Taille de l'établissement								
Moins de 20 employés	260,9	16,7	6,5	5,1	2,1	4,4	5,8	240,8
Entre 20 et 99 employés	260,9	20,4	7,8	4,6	1,8	4,9	8,0	239,0
Entre 100 et 500 employés	260,9	23,0	10,3	4,6	1,8	5,5	7,7	234,4
Plus de 500 employés	260,9	23,3	11,4	5,3	2,9	6,1	7,3	231,4
Secteur								
Public	260,9	27,4	10,5	5,9	1,6	3,7	11,9	231,1
Privé	260,9	17,5	7,4	4,6	2,1	5,3	5,6	240,3
Industries								
Productrices de biens	260,9	18,4	8,0	3,1	3,1	9,0	4,2	241,5
Productrices de services	260,9	20,2	8,1	5,5	1,7	3,6	8,0	237,1
Secteur d'activité								
Industries primaires	260,9	16,3	6,1	2,5	6,3	12,8	3,2	245,6
Construction	260,9	15,5	7,9	3,1	3,7	10,6	3,3	244,5
Fabrication de biens durables	260,9	17,0	8,9	2,2	2,4	8,1	4,2	242,7
Fabrication de biens non durables	260,9	23,4	8,0	4,3	1,7	6,7	5,3	235,5
Commerce de gros	260,9	18,1	5,5	6,6	0,6	5,6	8,0	243,8
Commerce de détail	260,9	16,5	6,6	4,3	1,0	2,7	3,5	238,8
Transport et entreposage	260,9	21,7	10,7	3,6	6,0	6,0	4,1	229,0
Fin., ass., immobilier et location	260,9	21,5	7,2	4,8	0,9	2,7	8,9	238,1
Serv. prof., scientif. et techniques	260,9	17,6	4,2	6,4	0,9	3,4	10,8	246,0
Gestion d'entreprises et serv. admin.	260,9	13,7	6,7	6,7	2,1	5,7	4,1	241,4
Services d'enseignement	260,9	33,6	9,4	5,5	1,5	1,1	24,5	236,6
Soins de santé et assistance sociale	260,9	21,2	13,0	8,0	1,5	3,3	5,2	225,8
Information, culture et loisirs	260,9	22,5	7,4	5,7	1,5	4,2	8,7	236,6
Héberg. et services de restauration	260,9	11,0	6,1	4,9	1,6	3,4	3,2	244,0
Autres services	260,9	15,5	6,0	3,3	1,6	3,9	7,9	246,3
Administrations publiques	260,9	24,3	9,1	5,1	1,1	4,9	8,3	234,4

D	E				F		(D-E)+F	
Durée du travail habituelle	Absences vacances et jours fériés	Absences maladie ou incapacité	Absences obligations personnelles ou familiales	Absences autres raisons	Temps suppl. rémunéré	Temps suppl. non rémunéré	Durée du travail réelle	
Heures								
2 057,2	155,8	62,8	37,3	16,9	39,6	55,6	1 879,6	Ensemble
								Couverture syndicale
2 020,9	194,7	92,1	35,4	23,9	49,6	45,1	1 769,6	Syndiqué
2 077,6	134,0	46,3	38,4	12,9	34,0	61,6	1 941,6	Non syndiqué
								Taille de l'établissement
2 058,1	131,3	50,9	39,1	17,6	35,6	46,6	1 901,3	Moins de 20 employés
2 060,4	162,0	60,8	35,2	14,8	39,5	62,0	1 889,2	Entre 20 et 99 employés
2 058,0	180,7	79,4	36,2	16,6	43,9	60,6	1 849,6	Entre 100 et 500 employés
2 036,7	181,5	86,3	40,9	22,9	48,2	56,8	1 810,2	Plus de 500 employés
								Secteur
1 996,5	210,9	78,4	45,0	13,1	28,4	89,2	1 766,7	Public
2 075,3	139,4	58,1	35,0	18,0	43,0	45,6	1 913,4	Privé
								Industries
2 124,4	149,5	64,8	24,3	26,4	74,0	33,8	1 967,2	Productrices de biens
2 035,9	157,8	62,2	41,4	13,9	28,8	62,6	1 851,9	Productrices de services
								Secteur d'activité
2 295,0	143,2	50,9	19,9	61,6	112,8	27,2	2 159,4	Industries primaires
2 116,2	125,8	64,5	25,1	30,1	87,7	26,7	1 985,1	Construction
2 101,7	136,5	72,5	17,7	19,5	65,4	34,3	1 955,2	Fabrication de biens durables
2 071,2	187,3	62,8	33,7	13,6	53,2	42,2	1 869,2	Fabrication de biens non durables
2 108,1	144,3	44,0	51,4	4,4	44,8	67,0	1 975,8	Commerce de gros
2 017,4	128,6	51,6	32,8	6,8	21,4	28,6	1 847,6	Commerce de détail
2 178,2	177,6	86,8	28,4	59,6	49,9	33,3	1 909,0	Transport et entreposage
2 040,8	167,4	54,3	37,6	6,6	20,6	70,1	1 865,6	Fin., ass., immobilier et location
2 081,4	140,0	33,1	47,4	7,0	27,2	88,9	1 970,0	Serv. prof., scientif. et techniques
2 031,3	106,3	50,9	53,3	16,8	45,2	31,7	1 881,0	Gestion d'entreprises et serv. admin.
2 010,7	263,1	70,4	42,9	11,4	7,9	183,2	1 814,1	Services d'enseignement
1 953,5	159,2	94,6	58,1	11,9	25,0	39,8	1 694,5	Soins de santé et assistance sociale
2 050,0	177,6	57,3	43,7	12,7	34,0	68,2	1 861,0	Information, culture et loisirs
1 989,4	82,6	47,6	36,6	11,6	26,4	27,0	1 864,4	Héberg. et services de restauration
2 100,2	122,6	49,3	24,9	12,0	31,5	61,5	1 984,3	Autres services
1 995,9	186,9	69,9	38,4	8,8	38,1	61,5	1 791,5	Administrations publiques

Annexe F-1

**Durée du travail réelle en jours par année et en heures par année selon les caractéristiques de l'employé,
Canada, 2002 (emploi salarié unique à plein temps)**

	A	B				C		(A-B)+C
	Durée du travail habituelle	Absences vacances et jours fériés	Absences maladie ou incapacité	Absences obligations personnelles ou familiales	Absences autres raisons	Temps suppl. rémunéré	Temps suppl. non rémunéré	Durée du travail réelle
Jours								
Ensemble	260,9	18,4	7,6	4,9	2,0	5,8	7,5	241,3
Sexe								
Homme	260,9	17,7	6,7	1,6	2,2	7,9	7,6	248,2
Femme	260,9	19,4	8,8	9,0	1,6	3,1	7,3	232,5
Âge								
Moins de 30 ans	260,9	13,2	5,7	7,1	2,5	6,2	4,8	243,4
Entre 30 et 44 ans	260,9	18,1	7,3	6,3	1,8	6,2	8,1	241,7
Entre 45 et 54 ans	260,9	23,0	8,6	1,6	1,8	5,4	9,3	240,7
55 ans et plus	260,9	21,7	11,1	1,5	1,7	4,4	7,0	236,3
Éducation								
Études secondaires partielles	260,9	14,6	10,0	2,9	2,3	6,5	1,7	239,4
Diplôme d'études secondaires	260,9	16,3	8,1	4,1	1,8	6,1	3,5	240,1
Études postsecondaires ¹	260,9	18,1	7,8	5,1	2,0	6,7	5,5	240,1
Diplôme universitaire	260,9	23,8	5,2	6,3	2,0	3,3	19,3	246,4
État matrimonial								
Célibataire	260,9	14,9	6,5	1,7	2,4	5,8	5,5	246,7
Marié/union libre	260,9	19,7	7,6	6,3	1,8	5,8	8,3	239,6
Séparé/divorcé/veuf	260,9	19,0	11,0	2,5	1,8	5,7	7,1	239,4
Présence d'enfants								
Avec enfants de moins de 3 ans	260,9	16,4	6,5	22,5	1,9	6,4	7,4	227,4
Avec enfants de 3 à 5 ans	260,9	20,2	7,4	1,9	1,8	6,0	8,7	244,4
Avec enfants de 6 à 24 ans	260,9	22,1	9,0	1,6	1,6	5,5	8,5	240,8
Sans enfants de moins de 25 ans	260,9	17,6	7,6	1,9	2,2	5,6	6,9	244,1

1. Complétées ou partielles

D	E				F		(D-E)+F	
Durée du travail habituelle	Absences vacances et jours fériés	Absences maladie ou incapacité	Absences obligations personnelles ou familiales	Absences autres raisons	Temps suppl. rémunéré	Temps suppl. non rémunéré	Durée du travail réelle	
Heures								
2 066,0	144,8	59,5	37,3	16,4	47,1	58,8	1 913,8	Ensemble
								Sexe
2 129,5	143,0	54,3	13,2	19,5	65,1	61,0	2 025,6	Homme
1 983,5	147,1	66,2	68,6	12,4	23,7	56,0	1 768,8	Femme
								Âge
2 054,5	103,9	45,0	54,0	20,7	50,2	37,8	1 918,9	Moins de 30 ans
2 072,8	142,0	57,2	48,1	15,2	49,9	63,6	1 923,9	Entre 30 et 44 ans
2 061,2	180,1	67,0	12,2	15,3	43,7	72,7	1 903,1	Entre 45 et 54 ans
2 076,3	170,4	87,0	11,7	13,9	35,4	55,2	1 883,9	55 ans et plus
								Éducation
2 108,4	116,6	80,0	22,5	19,5	54,3	14,1	1 938,2	Études secondaires partielles
2 073,4	128,6	63,6	31,7	15,4	49,6	28,2	1 912,0	Diplôme d'études secondaires
2 053,6	141,1	60,8	39,3	16,5	53,7	43,5	1 893,1	Études postsecondaires ¹
2 057,3	186,5	39,7	48,3	15,5	26,3	149,8	1 943,4	Diplôme universitaire
								État matrimonial
2 055,9	116,9	51,2	13,4	19,3	46,8	43,4	1 945,4	Célibataire
2 071,4	155,0	59,5	48,7	15,5	47,3	65,2	1 905,2	Marié/union libre
2 053,1	147,9	84,7	19,7	14,8	45,9	55,1	1 887,0	Séparé/divorcé/veuf
								Présence d'enfants
2 075,7	129,3	51,4	171,8	15,7	52,3	58,5	1 818,2	Avec enfants de moins de 3 ans
2 062,7	158,0	57,5	14,5	14,8	48,6	68,7	1 935,2	Avec enfants de 3 à 5 ans
2 056,8	172,3	69,6	12,7	13,5	44,5	66,8	1 900,0	Avec enfants de 6 à 24 ans
2 066,4	138,6	60,1	14,9	17,8	45,8	53,9	1 934,8	Sans enfants de moins de 25 ans

Annexe F-2

**Durée du travail réelle en jours par année et en heures par année selon les caractéristiques de l'emploi,
Canada, 2002 (emploi salarié unique à plein temps)**

	A	B				C		(A-B)+C
	Durée du travail habituelle	Absences vacances et jours fériés	Absences maladie ou incapacité	Absences obligations personnelles ou familiales	Absences autres raisons	Temps suppl. rémunéré	Temps suppl. non rémunéré	Durée du travail réelle
	Jours							
Ensemble	260,9	18,4	7,6	4,9	2,0	5,8	7,5	241,3
Quintile salarial hebdomadaire								
427,84 \$ et moins	260,9	11,9	7,6	5,2	2,1	3,6	2,0	239,7
Entre 427,85 \$ et 596,05 \$	260,9	15,3	8,2	5,8	1,6	5,2	3,2	238,4
Entre 596,06 \$ et 769,13 \$	260,9	18,8	8,3	5,3	1,9	6,2	5,1	238,0
Entre 769,14 \$ et 1 005,60 \$	260,9	21,2	7,7	4,2	2,0	7,4	8,8	242,0
1 005,61 \$ et plus	260,9	25,2	6,1	3,9	2,2	6,6	18,4	248,7
Statut d'emploi								
Permanent	260,9	19,1	7,7	5,0	1,7	5,8	7,8	240,9
Temporaire	260,9	12,2	6,4	3,3	4,6	6,5	4,7	245,6
Durée de l'emploi								
Moins de 12 mois d'ancienneté	260,9	10,4	5,4	2,4	2,7	5,9	5,2	251,1
1 an à 3 ans d'ancienneté	260,9	15,3	6,6	6,6	1,9	5,8	7,1	243,4
4 ans à 9 ans d'ancienneté	260,9	18,4	7,7	7,4	1,7	5,9	8,0	239,6
10 ans à 19 ans d'ancienneté	260,9	23,1	9,5	4,1	1,6	5,5	8,2	236,2
20 ans et plus d'ancienneté	260,9	28,9	9,7	1,6	2,0	6,0	9,7	234,4
Niveau de compétence								
Gestionnaire	260,9	21,3	4,4	4,3	1,0	2,1	25,0	256,9
Professionnel	260,9	21,1	6,3	5,7	1,7	4,4	12,7	243,3
Enseignant	260,9	41,4	7,2	8,3	3,1	0,8	36,2	237,8
Technicien	260,9	17,7	7,0	4,4	2,0	7,0	5,2	242,0
Intermédiaire	260,9	16,4	8,7	4,9	2,0	7,0	1,9	237,8
Élémentaire	260,9	13,3	9,6	4,1	2,4	5,5	1,0	238,0

D	E				F		(D-E)+F	
Durée du travail habituelle	Absences vacances et jours fériés	Absences maladie ou incapacité	Absences obligations personnelles ou familiales	Absences autres raisons	Temps suppl. rémunéré	Temps suppl. non rémunéré	Durée du travail réelle	
Heures								
2 066,0	144,8	59,5	37,3	16,4	47,1	58,8	1 913,8	Ensemble
								Quintile salarial hebdomadaire
1 960,1	88,7	56,5	38,6	16,2	28,1	15,0	1 803,2	427,84 \$ et moins
2 048,9	117,9	63,9	44,5	13,0	41,6	25,1	1 876,3	Entre 427,85 \$ et 596,05 \$
2 070,4	146,4	64,7	40,5	15,1	50,4	39,8	1 893,9	Entre 596,06 \$ et 769,13 \$
2 086,1	166,1	61,1	32,2	16,7	59,8	68,5	1 938,2	Entre 769,14 \$ et 1 005,60 \$
2 164,3	205,0	51,2	30,9	21,0	55,6	146,0	2 057,8	1 005,61 \$ et plus
								Statut d'emploi
2 065,2	149,9	60,4	38,6	14,2	46,4	61,1	1 909,6	Permanent
2 073,8	94,6	50,4	25,1	38,4	53,9	36,3	1 955,4	Temporaire
								Durée de l'emploi
2 069,8	81,8	42,4	18,6	22,3	48,6	41,0	1 994,3	Moins de 12 mois d'ancienneté
2 068,4	120,5	51,9	50,5	16,1	47,0	56,1	1 932,5	1 an à 3 ans d'ancienneté
2 076,7	144,7	60,3	57,0	14,8	47,9	63,1	1 911,0	4 ans à 9 ans d'ancienneté
2 053,8	180,7	74,0	31,6	13,5	44,3	63,4	1 861,7	10 ans à 19 ans d'ancienneté
2 056,5	226,7	75,2	12,2	16,0	47,7	74,9	1 849,0	20 ans et plus d'ancienneté
								Niveau de compétence
2 140,1	174,1	35,1	34,3	8,5	16,6	199,9	2 104,6	Gestionnaire
2 034,2	162,6	47,4	43,0	13,0	33,8	99,9	1 901,8	Professionnel
2 004,4	319,5	54,8	64,3	23,9	5,6	270,2	1 817,7	Enseignant
2 065,3	138,9	54,9	33,7	16,6	56,4	41,7	1 919,4	Technicien
2 082,4	129,3	69,4	37,9	17,6	57,5	15,6	1 901,3	Intermédiaire
2 028,0	103,0	74,6	31,6	19,2	44,2	8,2	1 852,1	Élémentaire

Annexe F-3

**Durée du travail réelle en jours par année et en heures par année selon les caractéristiques du milieu de travail,
Canada, 2002 (emploi salarié unique à plein temps)**

	A	B				C		(A-B)+C
	Durée du travail habituelle	Absences vacances et jours fériés	Absences maladie ou incapacité	Absences obligations personnelles ou familiales	Absences autres raisons	Temps suppl. rémunéré	Temps suppl. non rémunéré	Durée du travail réelle
	Jours							
Ensemble	260,9	18,4	7,6	4,9	2,0	5,8	7,5	241,3
Couverture syndicale								
Syndiqué	260,9	24,0	11,2	5,1	2,6	7,4	6,7	232,2
Non syndiqué	260,9	15,6	5,7	4,7	1,7	5,0	7,9	246,0
Taille de l'établissement								
Moins de 20 employés	260,9	15,6	6,2	4,9	2,0	4,3	5,8	242,1
Entre 20 et 99 employés	260,9	18,9	7,5	4,9	2,0	5,5	8,5	241,6
Entre 100 et 500 employés	260,9	19,6	8,3	5,0	1,8	7,1	7,6	241,0
Plus de 500 employés	260,9	21,7	9,7	4,4	2,1	7,8	8,8	239,7
Secteur								
Public	260,9	26,9	10,0	5,9	2,4	4,3	12,4	232,4
Privé	260,9	16,0	6,9	4,6	1,9	6,3	6,1	243,9
Industries								
Productrices de biens	260,9	16,7	7,8	3,3	2,6	10,1	4,5	245,1
Productrices de services	260,9	19,2	7,5	5,5	1,7	4,0	8,8	239,7
Secteur d'activité								
Industries primaires	260,9	16,1	6,4	3,0	5,9	11,5	5,7	246,6
Construction	260,9	14,5	7,8	2,3	5,1	10,2	3,1	244,5
Fabrication de biens durables	260,9	16,5	8,0	2,9	1,7	11,2	4,2	247,1
Fabrication de biens non durables	260,9	18,3	7,9	4,2	1,5	8,5	5,3	242,7
Commerce de gros	260,9	16,3	4,8	4,8	0,7	5,2	9,0	248,5
Commerce de détail	260,9	14,4	6,6	4,9	0,9	2,9	4,5	241,5
Transport et entreposage	260,9	18,6	9,1	3,1	2,8	7,7	4,4	239,5
Fin., ass., immobilier et location	260,9	19,9	6,6	6,2	0,8	2,3	10,1	239,7
Serv. prof., scientif. et techniques	260,9	16,4	4,5	5,2	1,4	5,0	12,8	251,2
Gestion d'entreprises et serv. admin.	260,9	12,1	6,9	5,2	1,7	5,2	4,3	244,6
Services d'enseignement	260,9	35,9	7,8	7,1	2,7	1,1	26,2	234,8
Soins de santé et assistance sociale	260,9	20,4	11,7	8,6	1,7	3,8	5,2	227,4
Information, culture et loisirs	260,9	17,1	6,9	4,7	2,0	4,4	8,7	243,3
Héberg. et services de restauration	260,9	10,6	6,0	4,9	1,5	3,1	3,9	244,9
Autres services	260,9	15,8	5,4	3,7	1,7	4,4	6,5	245,3
Administrations publiques	260,9	24,1	9,3	4,7	2,6	5,2	8,0	233,4

D	E				F		(D-E)+F	
Durée du travail habituelle	Absences vacances et jours fériés	Absences maladie ou incapacité	Absences obligations personnelles ou familiales	Absences autres raisons	Temps suppl. rémunéré	Temps suppl. non rémunéré	Durée du travail réelle	
Heures								
2 066,0	144,8	59,5	37,3	16,4	47,1	58,8	1 913,8	Ensemble
								Couverture syndicale
2 024,4	185,4	86,3	38,6	20,7	59,0	50,9	1 803,3	Syndiqué
2 087,2	124,1	45,8	36,7	14,2	41,0	62,9	1 970,3	Non syndiqué
								Taille de l'établissement
2 078,9	122,9	49,3	38,0	17,3	35,3	46,0	1 932,7	Moins de 20 employés
2 068,3	148,9	58,7	37,6	16,4	44,7	66,0	1 917,5	Entre 20 et 99 employés
2 061,0	153,3	64,4	38,4	15,2	56,8	59,3	1 905,8	Entre 100 et 500 employés
2 040,0	168,8	75,3	33,6	16,7	62,3	68,9	1 876,9	Plus de 500 employés
								Secteur
1 983,5	205,5	75,4	44,0	18,5	33,2	93,6	1 767,0	Public
2 089,7	127,3	54,9	35,4	15,8	51,0	48,9	1 956,1	Privé
								Industries
2 134,1	135,5	63,4	26,3	23,2	83,3	36,6	2 005,7	Productrices de biens
2 036,8	148,8	57,8	42,1	13,5	31,5	68,4	1 874,5	Productrices de services
								Secteur d'activité
2 341,7	141,9	57,8	26,0	63,0	100,3	48,1	2 201,3	Industries primaires
2 178,4	118,8	64,6	18,7	42,7	87,0	26,2	2 046,8	Construction
2 106,3	133,0	64,5	23,5	13,5	90,7	33,8	1 996,4	Fabrication de biens durables
2 082,4	145,2	63,1	33,5	12,3	68,3	41,9	1 938,4	Fabrication de biens non durables
2 115,4	131,5	38,4	37,9	5,3	42,2	73,1	2 017,7	Commerce de gros
2 036,6	113,1	51,1	37,0	6,6	23,2	36,7	1 888,7	Commerce de détail
2 223,6	154,8	76,6	25,0	27,1	64,1	37,3	2 041,5	Transport et entreposage
2 020,7	152,4	50,1	47,5	6,5	17,8	78,9	1 860,9	Fin., ass., immobilier et location
2 064,8	129,0	35,8	40,0	11,6	39,5	101,7	1 989,5	Serv. prof., scientif. et techniques
2 062,5	95,0	53,9	40,8	13,7	42,2	35,1	1 936,4	Gestion d'entreprises et serv. admin.
1 988,0	275,6	59,1	54,0	20,6	8,7	196,4	1 783,9	Services d'enseignement
1 955,4	152,6	86,7	63,4	12,8	28,5	39,4	1 707,8	Soins de santé et assistance sociale
2 033,8	132,8	52,6	35,9	15,5	34,3	67,9	1 899,2	Information, culture et loisirs
2 000,8	81,4	45,5	37,5	11,4	24,7	32,3	1 881,9	Héberg. et services de restauration
2 090,8	126,2	43,1	28,2	13,1	36,2	52,2	1 968,7	Autres services
1 985,3	183,5	70,2	35,4	20,5	40,6	61,0	1 777,3	Administrations publiques

Bibliographie

- AKYEAMPONG, Ernest B. (2002). *Taux d'absence du travail, 1991 à 2001*, Statistique Canada (71-535-MPB), « Rapports analytiques », n° 11, 154 p.
- ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC. (2002). *Loi modifiant la Loi sur les normes du travail et d'autres dispositions législatives*, 29 p.
- BARTMAN, Ilona, et Gaétan GARNEAU (1998). « Comparaison des heures travaillées selon l'*Enquête sur la dynamique du travail et du revenu* (EDTR) et l'*Enquête sur la population active* (EPA) », document de travail sur la dynamique du revenu et du travail, Statistique Canada, 37 p.
- BOISARD, Pierre, Damien CARTRON, Michel GOLLAC et Antoine VALEYRE (2002). « Temps et travail. La durée du travail », Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail, 61p.
- BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL (2002). « Statistiques des salaires et de la durée du travail par profession et des prix de produits alimentaires », résultats de l'enquête d'octobre, 2000 et 2002 », 268 p.
- BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL, BUREAU DES STATISTIQUES (2000). *Annuaire des statistiques du travail*, Organisation internationale du travail, 1459 p.
- CENTRE CANADIEN DU MARCHÉ DU TRAVAIL ET DE LA PRODUCTIVITÉ (1998). « Séminaire national sur le milieu de travail en évolution. Résumé des délibérations », 35 p.
- CLOUTIER, Luc (2002). « La durée hebdomadaire du travail. Éléments conceptuels », *Flash-Info, travail et rémunération*, vol. 3, n° 1, Institut de la statistique du Québec, janvier, p. 1-3.
- CLOUTIER, Luc (2000). « Les absences du travail au Québec. Résultats selon le sexe et le groupe professionnel » *Flash-Info, travail et rémunération*, vol. 1, n° 4, Institut de la statistique du Québec, septembre, p. 1-6.
- CLOUTIER, Luc, et Réal MORISSETTE (2003). « Étude de la durée du travail à partir des données de l'*Enquête sur la population active* », *Flash-Info, travail et rémunération*, vol. 4, n° 1, Institut de la statistique du Québec, janvier, p. 1-4.
- COHEN, Gary L. (1993). « Le temps supplémentaire rémunéré », *L'emploi et le revenu en perspective*, Statistique Canada (75-001-XPF), automne, p. 12-18.
- COHEN, Gary L. (1992). « Les *bourreaux* de travail », *L'emploi et le revenu en perspective*, Statistique Canada (75-001-XPF), printemps, p. 8-15.
- COMTOIS, Paul, et Réal MORISSETTE (2002). « Les travailleurs indépendants au Québec. Ils étaient un demi-million en 1999 et 2000 », *Flash-Info, travail et rémunération*, vol. 3, n° 3, Institut de la statistique du Québec, juin, p. 5-8.
- DIRECTION DE L'ANIMATION, DE LA RECHERCHE, DES ÉTUDES ET DES STATISTIQUES (DARES) (2002). « Premières informations et premières synthèses. Résultats de l'*Enquête trimestrielle sur l'activité et les conditions d'emploi de la main-d'œuvre* au 3^e trimestre 2002 », Ministère des Affaires sociales, du Travail et de la Solidarité, document électronique, n° 52, 7 p.

- DUCHESNE, Doreen (1997). « Heures supplémentaires. La situation actuelle », *L'emploi et le revenu en perspective*, Statistique Canada (75-001-XPF), hiver, p. 5-26.
- GALARNEAU, Diane (1997). « Redistribution des heures supplémentaires », *L'emploi et le revenu en perspective*, Statistique Canada (75-001-XPF), hiver, p. 27-34.
- HALL, Karen (1999). « La bipolarisation des horaires à la fin des années 90 », *L'emploi et le revenu en perspective*, Statistique Canada (75-001-XPF), été, p. 31-40.
- LESSARD, Christine (2000). « La convention internationale sur les statistiques du travail de 1985 », *Flash-Info, travail et rémunération*, vol. 1, n° 3, Institut de la statistique du Québec, juin, p. 4-5.
- MINISTÈRE DES APPROVISIONNEMENTS ET SERVICES CANADA (1994). « Rapport du groupe consultatif sur le temps de travail et la répartition du travail », 104 p.
- MINISTÈRE DU TRAVAIL DU QUÉBEC (2002). « Revoir les normes du travail du Québec. Document d'orientation », 38 p.
- MINISTÈRE DU TRAVAIL DU QUÉBEC (2002). « Tableaux explicatifs. Projet de loi modifiant la Loi sur les normes du travail et d'autres dispositions législatives », novembre, 16 p.
- PARSLEY, Chris (1997). « Une nouvelle époque, une nouvelle façon de travailler. Les régimes de travail non conventionnels et la modification du temps de travail », document de discussion préparé à l'intention du Groupe de travail du Centre canadien du marché du travail et de la productivité (CCTMP), avril, 88 p.
- RONES, Phillip L., Randy E. ILG et Jennifer M. GARDNER (1997). « Trends in hours of Work since the mid-1970s », *Monthly Labor Review*, avril, p. 3-14.
- STATISTIQUE CANADA (1998). « Guide de l'Enquête sur la population active », Statistique Canada (71-543-GIF), 40 p.
- STATISTIQUE CANADA (1997). « Les heures de travail. Le point sur la population active », Statistique Canada (71-005-XPB), été, 32 p.
- UNITED BANK OF SUISSE (2000). « Prix et salaires dans le monde. Comparaison internationale du pouvoir d'achat », analyse économique suisse, 45 p.

LISTE DES PLUS RÉCENTES PUBLICATIONS DE L'INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC

Conditions de vie

- Données sociodémographiques en bref, 3 parutions par année
 - Distribution gratuite
- Portrait social du Québec. Données et analyses, édition 2001
 - Parution : novembre 2001 • Prix : 54,95 \$ + TPS

Culture et communications

- Statistiques principales de la culture et des communications au Québec, édition 2003
 - Parution : mai 2003 • Prix : 19,95 \$ + TPS
- Statistiques sur l'industrie du film, édition 2003
 - Parution : août 2003 • Prix : 18,95 \$ + TPS
- Statistiques sur l'industrie du film, édition 2003 (Annexe statistique)
 - Parution : août 2003 • Prix : 18,95 \$ + TPS + TVQ

Démographie

- Cédérom « Perspectives démographiques du Québec 1996-2041. Régions administratives, régions métropolitaines et municipalités régionales de comté, édition 2000 »
 - Parution : juillet 2000 • Prix : 150 \$ + TPS + TVQ
- La situation démographique au Québec, bilan 2002
 - Parution : janvier 2003 • Prix : 34,95 \$ + TPS

Documents de référence

- Cédérom « Les publications 2002 »
 - Parution : février 2003 • Prix : 49,95 \$ + TPS + TVQ
- Le Québec chiffres en main, édition 2003
- Québec Handy Numbers, 2003 édition
- Québec chiffres en mano, edición de 2003
 - Prix : 1,00 \$ + TPS
 - Remise sur quantité : 10 à 30 exemplaires : 20 %
31 à 50 exemplaires : 30 %
51 exemplaires et plus : 40 %
- Le Québec statistique, édition 2002
 - Parution : juillet 2002 • Prix : 64,95 \$ + TPS (cédérom inclus)
- Modifications aux municipalités du Québec, bulletin mensuel
 - Distribution gratuite

Économie

- Cédérom « Commerce international du Québec. Échanges de marchandises 1981-2001 »
 - Parution : octobre 2002 • Prix : 100 \$ + TPS + TVQ
- Cédérom « Investissements privés et publics, Québec et ses régions. Données réelles 1976-1997 »
 - Parution : octobre 2001 • Prix : 125 \$ + TPS + TVQ
- Commerce international des marchandises du Québec, bulletin trimestriel
 - Distribution gratuite
- Comptes économiques des revenus et dépenses du Québec, édition 2002
 - Parution : avril 2003 • Prix : 21,95 \$ + TPS
- Comptes économiques du Québec, publication trimestrielle
 - Prix : 65,50 \$ / 4 n^{os} + TPS + TVQ 20,50 \$ / l'unité + TPS + TVQ
- Industries manufacturières du Québec, 1996-2001
 - Parution : avril 2002 • Prix : 14,95 \$ + TPS
- Investissements privés et publics, Québec et ses régions. Perspectives révisées 2002
 - Parution : janvier 2003 • Prix : 29,95 \$ + TPS
- L'Écostat, revue trimestrielle
 - Prix : 125 \$ / 4 n^{os} + TPS + TVQ 35 \$ / l'unité + TPS + TVQ
- Produit intérieur brut par industrie au Québec, publication mensuelle
 - Prix : 110 \$ / 12 n^{os} + TPS + TVQ (format papier et disquette)
75 \$ / 12 n^{os} + TPS + TVQ (format papier ou disquette)
6,25 \$ / l'unité + TPS + TVQ (format papier)
- Profil du secteur manufacturier au Québec, édition 2003
 - Parution : mars 2003 • Prix : 34,95 \$ + TPS
- Profil sectoriel de l'industrie bioalimentaire au Québec, édition 2002
 - Parution : janvier 2003 • Prix : 12,95 \$ + TPS
- Revenu personnel selon les régions administratives, les régions métropolitaines de recensement et les municipalités régionales de comté, édition 2003
 - Parution : mars 2003 • Prix : 10,95 \$ + TPS
- Stat-Express, bulletin hebdomadaire des indicateurs économiques conjoncturels
 - Distribution gratuite et distribution par courrier électronique
- Statistiques des PME manufacturières au Québec, édition 2000
 - Parution : février 2001 • Prix : 35,95 \$ + TPS

Économie du savoir

- **S@voir.stat** – Bulletin sur l'économie du savoir, bulletin trimestriel
 - Distribution gratuite

Santé et bien-être

- Enquête auprès de la clientèle des ressources pour personnes itinérantes des régions de Montréal-Centre et de Québec, 1998-1999 – Volume I
 - Parution : mars 2001
 - Prix : 25,95 \$ + TPS
- Enquête québécoise sur les limitations d'activités 1998
 - Parution : juin 2001
 - Prix : 45,95 \$ + TPS
- Enquête québécoise sur le tabagisme chez les élèves du secondaire, 2000
 - Parution : novembre 2001
 - Prix : 21,95 \$ + TPS
- Enquête sociale et de santé 1998
 - Parution : novembre 2000
 - Prix : 69,95 \$ + TPS
- Enquête sociale et de santé auprès des enfants et des adolescents québécois 1999
 - Parution : mai 2002
 - Prix : 49,95 \$ + TPS
- Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ÉLDEQ 1998-2002)
Volume I – Les nourrissons de 5 mois
 - n° 1 Enquête : description et méthodologie
 - n° 2 Milieux de vie : la famille, la garde et le quartier
 - n° 3 Conditions de vie, santé et développement
 - n° 4 Le sommeil
 - n° 5 L'alimentation du nourrisson
 - n° 6 Habitudes reliées à la santé buccodentaire
 - n° 7 Le tempérament
 - n° 8 Développement moteur, social et cognitif
 - n° 9 Santé et adaptation sociale des parents
 - n° 10 Conduites parentales et relations familiales
 - n° 11 Vie conjugale des parents
 - n° 12 Aspects conceptuels et opérationnels
 - Parution : juin 2000
 - Prix : 7,95 \$ / l'unité + TPS
75,95 \$ / 12 n°s + TPS
(incluant une reliure à anneaux)

Volume 2 – De la naissance à 29 mois

- n° 1 Enquête : description et méthodologie
- n° 2 Grandir dans un environnement en changement
- n° 3 Conditions socioéconomiques et santé
- n° 4 Le sommeil : évolution et facteurs associés
- n° 5 Évolution des comportements et des pratiques alimentaires
- n° 6 Comportements parentaux à l'égard de la santé buccodentaire des enfants
- n° 7 Changement intra-individuel du comportement entre 17 mois et 29 mois
- n° 8 Le développement cognitif des enfants de 17 mois à 29 mois
- n° 9 Évolution des perceptions et des conduites parentales
- n° 10 L'horaire de travail des parents, typique ou atypique, et les modalités de garde des enfants
- n° 11 Le couple
- n° 12 Aspects conceptuels et opérationnels
- Parution : mai 2002
- Prix : 7,95 \$ / l'unité + TPS
54,95 \$ / 9 n°s + TPS
- Version anglaise également disponible pour chaque numéro.

- L'alcool, les drogues, le jeu : les jeunes sont-ils preneurs? Enquête québécoise sur le tabagisme chez les élèves du secondaire (2000) – Volume 2
 - Parution : octobre 2002
 - Prix : 21,95 \$ + TPS
- La violence envers les conjointes dans les couples québécois, 1998
 - Parution : juillet 2003
 - Prix : 25,95 \$ + TPS
- Santé et bien-être, immigrants récents au Québec : une adaptation réciproque? Étude auprès des communautés culturelles 1998-1999
 - Parution : décembre 2002
 - Prix : 45,95 \$ + TPS
- Variation des écarts de l'état de santé en fonction du revenu au Québec de 1987 à 1998
 - Parution : avril 2002
 - Prix : 18,95 \$ + TPS

Travail et rémunération

- Enquête sur la rémunération globale. Municipalités locales de 10 000 et plus de population 2001
 - Parution : juin 2002
 - Prix : 24,95 \$ + TPS
(cédérom inclus)
- Étude de la durée du travail réelle au Québec en 2002. Résultats selon les caractéristiques de l'employé, de l'emploi et du milieu de travail
 - Parution : septembre 2003
 - Prix : 27,95 \$ + TPS
- Flash-info, bulletin trimestriel
 - Distribution gratuite
- Rémunération des salariés. État et évolution comparés, 2002
 - Parution : novembre 2002
 - Prix : 37,95 \$ + TPS
- Brochure sur les faits saillants du rapport « Rémunération des salariés. État et évolution comparés, 2002 »
 - Parution : novembre 2002
 - Distribution gratuite
- Rémunération des salariés. État et évolution comparés, 2002. Étude de sensibilité
 - Parution : avril 2003
 - Distribution gratuite

Les publications qui ont été publiées au cours des années antérieures sont toujours offertes à l'Institut ou aux Publications du Québec.



Bon de commande

À remplir en lettres moulées SVP

Nom : _____

Fonction/direction/service : _____

Organisme/entreprise : _____

Adresse : _____

Municipalité : _____

Province : _____ Code postal : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

Télécopieur : _____ Site Web : _____

Titre : _____

S'il y a lieu, préciser le type d'abonnement :

mensuel ☐

trimestriel ☐

à l'unité

Quantité

Total

\$

\$

Sous total \$

+ TPS (7 %) \$

+ TVQ (7,5 %)
S'il y a lieu (voir liste) \$

Total \$

Retourner à :

Institut de la statistique du Québec
Centre d'information et de documentation
200, chemin Sainte-Foy, 1^{er} étage
Québec (Québec)
G1R 5T4

Télécopieur : (418) 643-4129

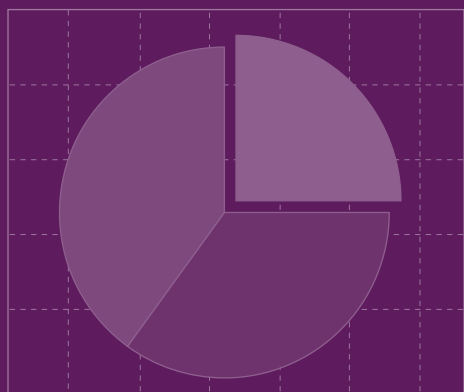


« L'Institut a pour mission de fournir des informations statistiques qui soient fiables et objectives sur la situation du Québec quant à tous les aspects de la société québécoise pour lesquels de telles informations sont pertinentes. L'Institut constitue le lieu privilégié de production et de diffusion de l'information statistique pour les ministères et organismes du gouvernement, sauf à l'égard d'une telle information que ceux-ci produisent à des fins administratives. Il est le responsable de la réalisation de toutes les enquêtes statistiques d'intérêt général. »

Loi sur l'Institut de la statistique du Québec (L.R.Q., c. I-13.011) adoptée par l'Assemblée nationale du Québec le 19 juin 1998.

Cette publication présente des résultats détaillés concernant la durée du travail réelle et ses composantes au Québec en 2002. Ainsi, des données sur la durée habituelle du travail, sur la durée des absences pour diverses raisons (vacances et jours fériés, maladie ou incapacité, obligations personnelles ou familiales) ainsi que sur le temps supplémentaire (rémunéré ou non rémunéré) sont fournies.

Dans l'analyse, les résultats sont ventilés en fonction des caractéristiques de l'employé (sexe, âge, études, etc.), de l'emploi (niveau de compétence, durée de l'emploi, statut d'emploi, etc.) et du milieu de travail (couverture syndicale, taille de l'établissement, secteur d'activité, etc.). Plusieurs chapitres sont consacrés à l'analyse détaillée de la relation croisée entre certaines de ces caractéristiques et la durée du travail. De plus, des résultats sont présentés pour le Canada ainsi que pour la région de l'Atlantique (Terre-Neuve, Île-du-Prince-Édouard, Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick), l'Ontario, les Prairies (Manitoba, Saskatchewan, Alberta) et la Colombie-Britannique.



8

65

4

0

9



**Institut
de la statistique**

Québec



ISBN 2-551-21851-9

27,95 \$

Site Web : www.stat.gouv.qc.ca
Imprimé au Québec, Canada